

2024

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Mars 2025



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Sommaire

Introduction	03	Direction générale de la formation professionnelle	42	Institut de formation de l'Éducation nationale	102
LES PRIORITÉS POLITIQUES		Service de la formation professionnelle	42	Direction générale des ressources humaines	107
Plan d'action <i>sécher.digital</i>	05	INFPC	43	Direction générale des affaires juridiques et de la coordination juridique	113
Diversification de l'offre scolaire	06	CNFPC – Esch et Ettelbruck	46	Direction générale des finances et des écoles privées	114
Multilinguisme	07	Service de la formation des adultes	47	Service finances et budget	114
Soutien des élèves et des familles	07	Maison de l'orientation	51	Service des écoles privées	114
Développement de la qualité	08	Digital Learning Hub	53	Cellule d'harmonisation ASFT	116
Participation	08	Direction générale de l'inclusion	54	Direction générale des infrastructures	116
LES SECTEURS D'INTERVENTION		Service national de l'éducation inclusive	54	Service de planification des infrastructures	116
Bureau du ministre	10	Commission nationale d'inclusion	56	Cellule infrastructures ASFT	117
Service presse et communication	10	Commission des aménagements raisonnables	57	Service de réalisation et de rénovation	118
Service des relations institutionnelles	14	Centres de compétences	57	Cellule sécurité	118
Service des relations internationales	16	Direction générale de l'intégration	63	Restopolis	118
Cellule des relations avec les partenaires de l'éducation	17	Service de l'intégration et de l'accueil scolaires	63	Autres services du ou liés au ministère	121
Cellule projets et développement	20	Direction générale accréditation et reconnaissance	66	Centre de gestion informatique de l'éducation	121
Direction générale du secteur de l'enfance	21	Service de la reconnaissance des diplômes	66	Bureau des chiffres de l'éducation non formelle	123
Évolution quantitative	21	Validation des acquis de l'expérience	67	Service juridique du personnel de l'Éducation nationale	124
Évolution qualitative du secteur de l'éducation et de l'accueil	24	Direction générale de l'aide à l'enfance et aux familles	68	Service de médiation scolaire	124
Direction générale de l'enseignement fondamental	26	Office national de l'enfance	68	Anefore	125
Service de l'enseignement fondamental	26	Service projets et stratégies	69	Observatoire national de l'enfance, de la jeunesse et de la qualité scolaire	126
Le service des classes d'intégration de l'enseignement fondamental	28	Service de l'adoption	71		
Directions de l'enseignement fondamental	28	Service des droits de l'enfant	73		
Direction générale de l'enseignement secondaire	30	Institut étatique d'aide à l'enfance et à la jeunesse	74		
Service de l'enseignement secondaire	30	Centre socio-éducatif de l'État	75		
Directions de l'enseignement secondaire	32	Direction générale de l'enseignement musical	77		
Centre de coordination des projets d'établissement	33	Service national de la jeunesse	79		
Service des offres internationales et européennes	34	Agence pour le développement de la qualité des secteurs de l'enfance et de la jeunesse	88		
Institut national des langues Luxembourg	36	Centre psychosocial et d'accompagnement scolaires	90		
		Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques	96		
				ANNEXES	
				Listes des travaux de la Cellule des infrastructures ASFT	129
				Statistiques de l'Éducation nationale	141
				Coût et financement du système scolaire	156
				Liste des abréviations	157

Introduction

2024

Offrir à chaque enfant et à chaque jeune les meilleures conditions de développement, d'apprentissage et de réussite

En 2024, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse a poursuivi sa mission fondamentale : offrir à chaque enfant et à chaque jeune les meilleures conditions de développement, d'apprentissage et de réussite, tout en répondant aux enjeux d'une société en constante mutation.

Les actions menées s'inscrivent dans la continuité des grands axes politiques définis pour la législature 2023-2028, avec une attention particulière portée à l'inclusion, à la qualité de l'éducation non formelle, à la modernisation des écoles et des formations, ainsi qu'au soutien des familles et des professionnels du secteur éducatif.

En 2024, un vaste processus de consultation a été mené avec l'ensemble des représentants des acteurs clés de l'éducation. Cela a permis d'ouvrir un dialogue sur les opportunités et les défis de la digitalité, avec un focus particulier sur l'utilisation adéquate des écrans par les enfants et les jeunes, tant dans le cadre familial qu'à l'école ou pendant les activités de loisirs.

La conférence *Edutrends 2024* avait pour sujet la digitalité. Les échanges portaient sur l'intelligence artificielle dans l'éducation, l'apprentissage à l'aide d'outils numériques et le bon usage des écrans par les enfants.

Les réflexions de tous ces échanges ont abouti à un plan d'action *sécher.digital* qui a été

lancé pour la rentrée 2024/2025, reposant sur quatre axes :

- une *Screen-Life-Balance* saine de nos enfants ;
- une utilisation responsable de l'intelligence artificielle à l'école ;
- un renforcement des compétences digitales à l'école ;
- une simplification administrative dans le domaine de l'éducation.

La campagne *Screen-Life-Balance*, qui inclut des recommandations sur le temps d'écran pour les parents ainsi que des mesures prévues dans les structures éducatives, a été lancée en septembre 2024. Les travaux sur les autres axes seront développés au cours de l'année 2025.

Cette année a également été marquée par le renforcement d'initiatives clés :

Dans l'enseignement fondamental, le suivi scientifique du projet *ALPHA – zesumme wuessen*, ainsi que le lancement de formations pour enseignants et l'organisation de journées d'échange avec les écoles pilotes ainsi que les autorités des autres écoles intéressées par le projet.

La diversification de l'offre scolaire continue à marquer notre paysage éducatif par le développement de nouvelles formations au niveau de l'enseignement secondaire, adaptées aux intérêts de la population scolaire ainsi qu'aux exigences du monde de travail, ainsi que l'extension de

l'offre des écoles européennes publiques.

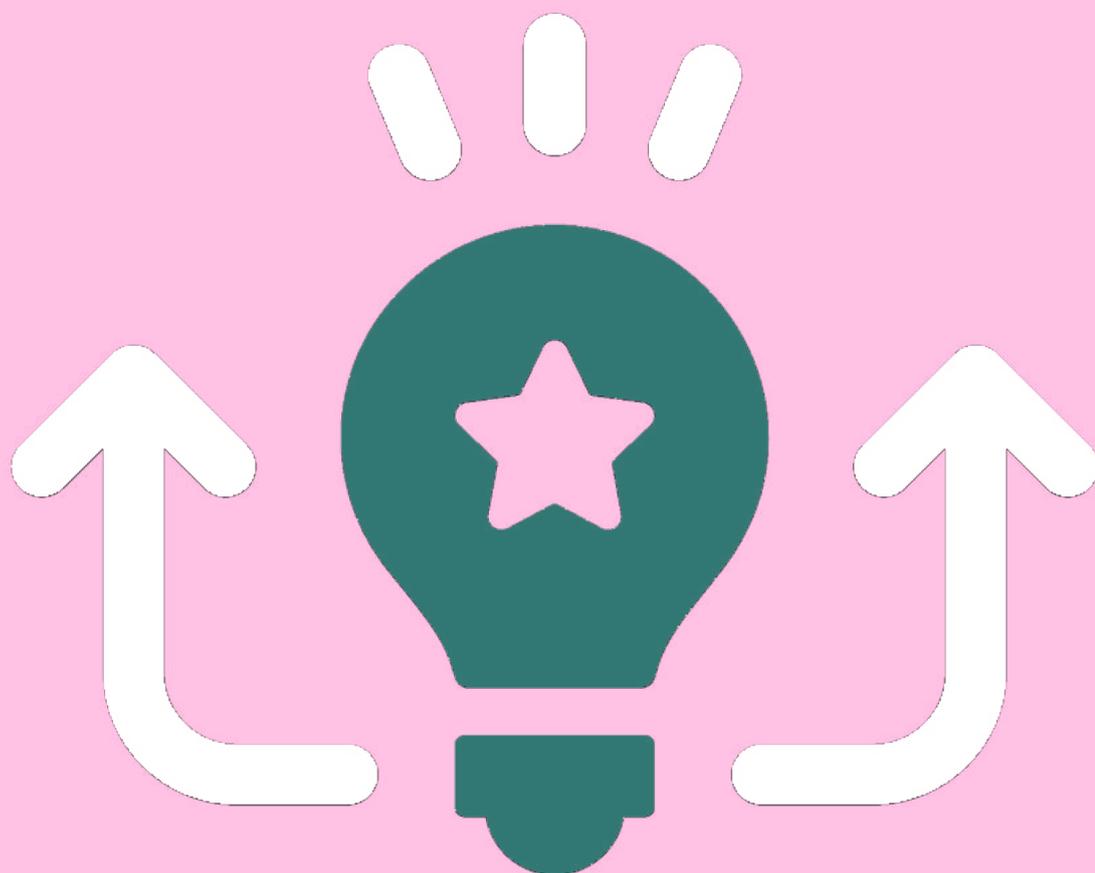
Un pas important dans l'encadrement des enfants à besoins spécifiques a été franchi grâce à l'introduction d'assistants pour enfants à besoins spécifiques (A-EBS) ainsi que les efforts de décentralisation des offres des centres de compétences.

Ce rapport d'activité est structuré en deux parties. La première met en évidence les priorités de la politique éducative, tandis que la seconde reprend l'année 2024 à travers les activités des services du ministère.

Ce document a pour objectif de fournir un aperçu du travail continu et soutenu des collaborateurs qui s'engagent au quotidien pour le bon fonctionnement du système éducatif.



Les priorités politiques



Les priorités politiques

Plan d'action sécher.digital

Une chose est certaine : le monde de demain sera digital – dans l'éducation, dans le monde professionnel ou encore dans notre vie sociale. La question n'est pas de savoir s'il faut ou non préparer les enfants et les jeunes à cet avenir, mais bien de quelle manière. C'est pourquoi il est primordial de les outiller et de les aider à maîtriser les compétences digitales nécessaires dans le futur.

En même temps, il est important d'offrir à nos enfants et à nos jeunes un espace protégé dans lequel ils peuvent évoluer sans danger et se sentir sûrs. Il ne s'agit pas seulement de leur fournir l'accès aux technologies digitales, mais aussi de leur apprendre comment utiliser ces technologies de manière responsable. *sécher.digital* traduit donc l'équilibre entre le progrès et la sécurité.

Les quatre piliers du plan d'action sont les suivants :

Pour une Screen-Life-Balance saine de nos enfants

Pour promouvoir une utilisation responsable des écrans, le ministère a établi des recommandations pour les différentes tranches d'âge. Ces repères sont inspirés des travaux du docteur Serge Tisseron, psychiatre et docteur en psychologie français, auteur de l'ouvrage *3-6-9-12+ Apprivoiser les écrans et grandir* (Éditions Érès, 2024).

L'équilibre entre les écrans et la vie réelle est une priorité absolue pour l'année scolaire en cours, tant dans l'éducation formelle que non formelle, ainsi qu'en partenariat avec les parents. Le ministère a proposé pour l'année 2024/2025 de nouvelles réglementations concernant l'utilisation des smartphones au sein des structures éducatives.

À partir de Pâques 2025, l'utilisation du smartphone sera intégralement interdite dans toutes les écoles fondamentales.

Au lycée, une distance physique doit être garantie entre l'élève et son smartphone pendant les cours. Au-delà de ce principe, les lycées sont libres d'introduire des limitations supplémentaires, dans le cadre de leur autonomie pédagogique, pour réguler l'utilisation du smartphone en fonction de l'âge des élèves, du moment de la journée ou des différentes zones du bâtiment scolaire. Ces mesures peuvent aller jusqu'à une interdiction généralisée du smartphone. Les lycées ont jusqu'à la Pentecôte 2025 pour élaborer ou adapter leur propre concept.

Le défi ne réside pas seulement dans la gestion du temps d'écran, mais aussi dans la création d'un environnement favorable au développement cognitif, émotionnel et social des enfants. Le jeu, le contact humain, la créativité et l'activité physique sont essen-

tiels pour équilibrer le monde digital et réel. En 2025, un nouveau volet de la campagne *Screen-Life-Balance* se concentrera sur les activités favorisant le développement physique et mental des jeunes. L'objectif est de leur offrir plus d'opportunités pour pratiquer des sports, jouer, être créatifs, participer à des activités culturelles ou simplement se rencontrer loin des écrans. Le ministère mettra en place de nouvelles mesures pour élargir l'offre d'activités physiques et sportives, tant dans le milieu scolaire qu'en éducation non formelle, complétée par des activités culturelles et ludiques.

Pour une utilisation responsable de l'intelligence artificielle à l'école

Le ministère identifiera le potentiel de l'intelligence artificielle (IA) pour le système scolaire dans l'optique principale suivante : mettre en œuvre les technologies IA pour soulager les enseignants et le personnel d'école et leur permettre ainsi de consacrer davantage de temps au travail avec les élèves.

L'IA servira par ailleurs à l'amélioration des processus d'enseignement et d'apprentissage en les adaptant davantage aux besoins de chaque élève. La stratégie *sécher.digital* permettra de déterminer le cadre juridique et éthique dans lequel l'IA pourra évoluer à l'école. Ce processus sera accompagné par une surveillance constante et une évaluation de l'usage de l'IA, mais aussi par le dialogue permanent avec les prestataires d'applications dans ce domaine.

Pour un renforcement des compétences digitales à l'école

Le ministère poursuivra sur la lancée de ces dernières années afin de permettre aux élèves d'acquérir les compétences digitales nécessaires pour une utilisation avertie et sûre des outils digitaux ainsi que pour la réalisation du potentiel des applications digitales et de leur emploi. L'introduction du *coding* à l'école fondamentale et du cours *Digital Sciences* dans les classes inférieures de l'enseignement secondaire ou encore la diversification de l'offre scolaire par des sections axées sur les nouvelles technologies ainsi que l'intégration des médias digitaux dans les programmes scolaires, constituent les fondements pour de nouveaux projets de promotion des compétences digitales.

Pour une simplification administrative dans le domaine de l'éducation

Le ministère utilisera le potentiel intégral des solutions digitales pour simplifier les travaux administratifs, mais aussi les démarches des acteurs de l'éducation. Lancée en 2023, la plateforme *eduGuichet* sera continuellement développée, alors que d'autres solutions informatiques pour l'éducation seront mises en œuvre selon les besoins.

Les priorités politiques

Diversification de l'offre scolaire

Depuis des années, le ministère poursuit une politique de modernisation et de diversification de l'offre scolaire afin de mieux l'adapter aux exigences de la société actuelle ainsi qu'aux intérêts et aux talents des jeunes.

Modernisation de l'enseignement fondamental

En 2024, la mise en œuvre du *Plan d'études 2025* a franchi une étape décisive avec le lancement de groupes de travail d'enseignants chargés d'élaborer les détails du nouveau curriculum sur la base des orientations définies dans le livre blanc pour un nouveau plan d'études et des priorités énoncées dans le programme gouvernemental.

Ces efforts s'inscrivent dans une dynamique de collaboration étroite avec les principaux acteurs du système éducatif, notamment la Direction générale de l'enseignement fondamental, le CODIR EF, l'IFEN ainsi que les différentes divisions du SCRIPT.

Modernisation de l'enseignement secondaire

Les nouvelles formations

Dans l'enseignement secondaire général, les travaux de diversification de l'offre scolaire ont été poursuivis, aboutissant notamment à l'extension de la section *Sciences de la santé* aux classes de 4^e et de 3^e. Cette section, offerte depuis l'année scolaire 2018/2019 sur les classes 2GSH et 1GSH, a été complétée à la rentrée 2024/2025 par une classe de 4GSH, conçue pour établir les bases dans les matières scientifiques, notamment en mathématiques, afin de permettre un approfondissement des connaissances scientifiques en 2GSH et 1GSH.

Au Lycée Aline Mayrisch, une nouvelle variante de la section A a été introduite, incluant un cours de mathématiques similaire à celui des sections E et G. Le Lycée Bel-Val propose depuis la rentrée 2024/2025 également la formation de l'éducateur, avec deux classes de 2^e. La formation est offerte en langue allemande dans le bâtiment *Terres Rouges*, au cœur d'Esch-Belval.

La *DAP Tatoueur* est une formation concomitante, sur trois années, offerte au Lycée technique du Centre. Cette formation encourage les apprentis à développer leur propre créativité, leur style artistique personnel et souligne l'importance du respect des conditions d'hygiène et de salubrité. Bien évidemment, elle ne néglige pas non plus les concepts théoriques et pratiques du métier du tatoueur.

La voie de préparation (VP)

En 2024, un vaste processus de consultation autour de la voie de préparation (VP) a été entamé, à l'occasion de la *Journée VP* et d'une réunion du Collège des

chargés de direction de la VP. Des échanges avec les acteurs de terrain ont eu lieu dans cinq établissements scolaires différents.

Afin de comprendre au mieux les doléances des enseignants de la VP, une enquête a ensuite été lancée au niveau national auprès de tous les titulaires de classes de la VP. Cette enquête portait sur le profil scolaire, langagier et comportemental des élèves, ainsi que sur la composition et la dynamique des classes. Avec un taux de retour de 82 %, l'enquête a permis d'obtenir des informations pertinentes sur la situation.

Par la suite, cinq groupes de travail ont été mis en place avec pour mission d'analyser les chiffres de l'enquête et de rédiger un rapport d'analyse avec des pistes concrètes pour un concept qui vise une approche holistique des élèves de la VP.

Modernisation de la formation professionnelle continue

Offert depuis la rentrée de septembre 2024, ce nouveau format de formation professionnelle continue permet aux adultes de s'adapter aux nouvelles technologies et à l'évolution constante du monde du travail (*upskilling*), mais aussi de se reconvertir dans un autre métier (*reskilling*). Les *Skillsbridges* visent à répondre ainsi à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et à soutenir les transitions professionnelles nécessaires pour une économie durable et innovante.

Trois formations *Skillsbridges* ont été déployées depuis la rentrée scolaire 2024/2025 : *L'intelligence artificielle au service des équipes administratives*, *Agent d'entretien d'espaces verts* et *Construction bas carbone et utilisation de matériaux de construction biosourcés*. Formations de courte durée, les *Skillsbridges* constituent un nouveau concept pour accompagner des adultes vers le *reskilling/upskilling*. Ils s'adressent à un public cible diversifié en ce qui concerne le niveau de qualification, le secteur d'activité, les connaissances linguistiques et le statut d'emploi.

Poursuite du développement et de la promotion de la formation professionnelle

Chaque élève doit pouvoir entamer une formation professionnelle, indépendamment de son profil linguistique. Le ministère et les chambres professionnelles ont donc décidé de concert de proposer toutes les formations professionnelles de l'artisanat également en français d'ici la rentrée 2027/2028. L'offre anglophone sera, elle aussi, étendue.

En collaboration avec les chambres professionnelles, le ministère a commencé à développer une campagne d'envergure pour 2025 afin de promouvoir l'attractivité de la formation professionnelle et les opportunités qu'elle offre.

Les priorités politiques

Multilinguisme

Le projet ALPHA – zesumme wuessen

Le projet pilote ALPHA – zesumme wuessen, lancé en 2022/2023 dans quatre écoles fondamentales, fait l'objet d'une évaluation continue. À la rentrée 2023/2024, le projet pilote est entré dans sa deuxième année : 119 élèves du cycle 2.1 dans les quatre écoles y participent, dont 53 qui sont alphabétisés en français. La décision d'une alphabétisation en allemand ou en français revient aux parents des élèves. L'objectif du projet pilote est que vers la fin du cycle 4, les élèves disposent des compétences en français et en allemand qui leur permettront d'intégrer une école secondaire au Luxembourg, soit une classe de 7^e de l'enseignement secondaire classique ou de l'enseignement général, soit une classe dans une école européenne publique.

Le projet ALPHA – zesumme wuessen contribue à diversifier l'offre scolaire dans les écoles publiques qui suivent les programmes scolaires nationaux et marque donc un pas de plus dans l'adaptation de l'école luxembourgeoise pour répondre aux besoins de la population scolaire. Deux journées ALPHA – zesumme wuessen, l'une destinée aux écoles pilotes et l'autre aux présidents des comités ainsi qu'aux coordinateurs de cycle, ont permis aux participants d'échanger sur les avancées et les perspectives du projet. L'implémentation nationale du projet est planifiée en collaboration avec les écoles et les directions de région.

L'IFEN accompagne les enseignants dans le développement d'une expertise pointue dans des domaines spécifiques grâce à des formateurs spécialisés et des formats variés. Une formation de base en asynchrone (*Les spécificités de l'alphabétisation en langue française*), a été développée sous forme de séminaire 100 % en ligne afin de toucher un large public. Cette offre repose sur le concept de la tresse (lire, écrire, parler et

écouter), soulignant l'interaction essentielle entre ces quatre piliers de l'acquisition d'une langue. En partenariat avec le SCRIPT et le ministère, plusieurs journées d'information ont été organisées, sensibilisant plus de 600 acteurs de l'éducation aux avancées du projet.

Le Luxembourg Centre for Educational Testing (LUCET) de l'Université du Luxembourg est en charge de l'évaluation à travers de questionnaires aux parents, d'épreuves standardisées et de groupes de réflexion. Le LUCET a présenté le premier bilan intermédiaire du projet pilote le 21 juin 2024. Le bilan intermédiaire montre que le projet pilote, qui propose une alphabétisation au choix entre le français et l'allemand dans des classes mixtes, pourrait potentiellement contribuer à remédier aux inégalités éducatives au Luxembourg dès le début du parcours scolaire.

MATHI – apprendre les maths en allemand ou français

En ce qui concerne le nouveau matériel pour l'apprentissage des mathématiques MATHI lancé au cycle 1 à la rentrée scolaire 2024/2025, les enseignants ont à leur disposition un classeur de 200 activités ainsi qu'une boîte de matériel didactique adapté. Les activités sont également disponibles au format PDF. Aux cycles suivants, ces premières ressources seront complétées, tant au niveau du papier que du numérique. Au cycle 2, notamment, une application facilitera la révision des concepts abordés, tout en ajoutant une dimension ludique à l'apprentissage des mathématiques et, comme pour le matériel de français, MATHI dispose également d'un site internet (www.mathi.lu). De plus, le matériel sera disponible en allemand et en français, s'intégrant ainsi parfaitement dans la volonté du ministère de proposer parallèlement une alphabétisation en allemand et en français dès la rentrée scolaire 2026/2027.

Soutien des élèves et des familles

Encadrement des enfants à besoins spécifiques dans les établissements scolaires

L'année 2024 a été marquée par le renforcement du dispositif de prise en charge des élèves à besoins éducatifs spécifiques avec le développement des équipes de soutien des élèves à besoins spécifiques (ESEB) dans l'enseignement secondaire et le recrutement au niveau de l'enseignement fondamental d'une nouvelle catégorie d'agents, les assistants pour élèves à besoins éducatifs spécifiques (A-EBS). Ces assistants jouent un rôle essentiel en soutenant les instituteurs spécialisés (I-EBS) dans leurs missions. Ils apportent une aide précieuse aux élèves concernés, notamment en les assistant dans les gestes de la vie quotidienne, afin de favoriser leur participation aux activités scolaires et périscolaires. Cette initiative vise à renforcer l'accom-

pannement des élèves à besoins spécifiques, en leur offrant un soutien adapté et en facilitant leur intégration au sein de l'environnement scolaire.

Un nouveau centre socio-thérapeutique

En novembre 2024, un nouveau centre sociothérapeutique (CST) a ouvert ses portes à Luxembourg-Ville. Créés en 2017, les CST offrent aux élèves de l'enseignement fondamental présentant des troubles du développement socio-émotionnel un accompagnement pédagogique individuel et intensif assuré par des pédagogues, thérapeutes et enseignants. Les enfants concernés bénéficient en moyenne de deux ans d'accompagnement dans ces centres. Face à une demande croissante, le nombre de ces structures sera progressivement augmenté dans les années à venir.

Les priorités politiques

Un nouveau centre d'insertion socioprofessionnelle (CISP)

Les CISP s'adressent aux élèves à partir de 12 ans qui présentent des difficultés psychosociales et scolaires telles qu'ils risquent le décrochage scolaire, et pour lesquels les mesures d'encadrement prises au sein du lycée se sont avérées insuffisantes ou inappropriées. De par leur organisation et leurs missions, les CISP sont des lieux de scolarisation alternative qui permettent de mieux prendre en considération les besoins de ces adolescents en difficulté. Le but est de les soutenir dans le développement de leurs compétences socio-émotionnelles, de les réconcilier avec le système scolaire et de favoriser la poursuite de leur parcours ou leur réorientation scolaire. Une nouvelle classe RELANCE CISP a été instaurée en 2024 à Bertrange, offrant ainsi à 12 jeunes un lieu de scolarisation alternative permettant de renforcer leurs compétences sociales et émotionnelles et leur offrant un début de formation visant une réintégration en milieu scolaire.

Service de l'intégration et de l'accueil scolaires (SIA)

Depuis l'entrée en vigueur de la loi du 14 juillet 2023, le SIA accueille les familles nouvellement arrivées au Luxembourg, les informe et les conseille sur toutes les questions liées à l'offre scolaire luxembourgeoise, ainsi que sur les mesures d'aide, d'assistance, d'aménagements et d'accompagnement. Le but étant de donner les mêmes chances de réussite à tous les élèves, ceci grâce à un suivi individuel, offert sur base volontaire, pendant deux ans à partir du moment où la première langue de scolarisation de l'élève est enseignée dans une classe régulière. Des outils et procédures, tels que des documents pour l'appréciation des compétences des élèves nouvellement arrivés, sont régulièrement revus et mis à jour. Le SIA contribue également à la planification nationale annuelle de l'offre scolaire. En plus des élèves de l'enseignement secondaire, en automne 2023, le service a commencé à accueillir également les élèves de l'enseignement fondamental.

Développement de la qualité

Généralisation du Supply4Future

Restopolis a lancé en septembre 2023 la phase pilote du concept *Supply4Future by Restopolis*, soit une plateforme d'approvisionnement innovante et dynamique ouverte aux fournisseurs et producteurs de toute taille. Pendant la phase test de septembre 2023 à septembre 2024, 13 restaurants scolaires et universitaires avaient déjà effectué leurs achats par le biais de cet outil numérique. Depuis le 1^{er} septembre 2024, tous les sites de restauration gérés par Restopolis achètent leurs produits alimentaires directement sur la nouvelle plateforme qui permet un accès plus facile aux fournisseurs et producteurs à la restauration scolaire et universitaire. Chaque commande d'un produit déclenche une micro-soumission. Parmi les critères d'attribution, les facteurs bio, local et durabilité jouent le rôle le plus important, tandis que le prix ne joue qu'un rôle secondaire.

Trois nouvelles formations de niveau master

Afin de permettre aux détenteurs d'un diplôme d'études supérieures préparant à la fonction d'instituteur de se spécialiser dans un domaine précis et d'apporter de nouvelles compétences à l'école, l'Université du Luxembourg, en collaboration avec le ministère, propose trois nouvelles formations de niveau master depuis de la rentrée académique 2024/2025. Les trois masters apportent des compétences pour répondre à plusieurs défis éducatifs, dont notamment la gestion compétente de populations d'élèves de plus en plus hétérogènes, la prise en compte adéquate des besoins spécifiques et la lutte contre les inégalités dans l'éducation :

- Master en sciences de l'éducation – Gestion et développement des écoles ;
- Master en sciences de l'éducation – Développement de l'enseignement ;
- Master en sciences de l'éducation – Éducation inclusive et accessibilité pédagogique.

Participation

La Représentation nationale des parents d'élèves

La Représentation nationale des parents d'élèves a renforcé le dialogue avec les représentants sectoriels et les différents services du ministère en tenant des réunions régulières avec le ministre et les services du ministère ainsi que les responsables du *Eltereforum*, du CePAS, de la Conférence nationale des élèves du Luxembourg (CNEL) et de l'OEJQS. Une brochure a été distribuée pour encourager l'engagement des parents comme représentants.

Conseil supérieur de l'Éducation nationale (CSEN)

Le CSEN s'est réuni quatre fois en 2024. Ont été thématiques, entre autres, la Maison de l'orientation, les cellules d'orientation au sein des lycées, la voie de préparation, la digitalisation ainsi que l'utilisation des smartphones à l'école. Le CSEN continue à jouer un rôle important en assurant la concertation entre enseignants, parents, élèves et institutions publiques. Ce dialogue garantit que les politiques éducatives répondent aux besoins de terrain. Le CSEN poursuit ainsi sa contribution à la stabilité et à l'amélioration du système éducatif luxembourgeois.

Les secteurs d'intervention



Les secteurs d'intervention

Bureau du ministre

Service presse et communication (SCOM)

Conférences et communiqués de presse

Le SCOM a organisé dix conférences de presse et un petit-déjeuner avec la presse (à propos du projet *ALPHA - zesumme wuessen*). Par ailleurs, 25 invitations à la presse pour des visites, conférences et autres événements organisés par ou impliquant le ministère ont été lancées en 2024. Le service a également diffusé 70 communiqués de presse consacrés à l'actualité de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Campagnes

Pour promouvoir un équilibre sain entre le monde digital et la vie réelle pour nos enfants, le SCOM a lancé, en collaboration avec d'autres services du ministère, en septembre 2024, la campagne *sécher.digital*. Cette campagne vise à sensibiliser le grand public à l'utilisation responsable des écrans. La campagne et les recommandations aux parents ainsi qu'aux enseignants selon l'âge des enfants sont inspirés des travaux du docteur Serge Tisseron, psychiatre et docteur en psychologie français, auteur de l'ouvrage *3-6-9-12+ Apprivoiser les écrans et grandir*.

Le docteur Tisseron était l'invité du ministère le 7 novembre 2024 dans le cadre d'une conférence publique portant sur ce sujet. L'événement affichait complet avec 600 participants.

Le SCOM a mis en place et géré la campagne de promotion de la *YEP!-Schoulfoire 2024* (du 21 au 24 avril 2024) comprenant spots télé et radio, affichage ainsi que le site d'information www.schoulfoire.lu.

Le SCOM a par ailleurs prêté main forte à plusieurs campagnes d'autres services :

- la campagne abcd.lu du Service de la formation des adultes pour la promotion des compétences de base en lecture, rédaction, calcul et utilisation des instruments numériques. Cette campagne comprenant vidéos, spots radios et affiches a été lancée à l'occasion de la *Journée internationale de l'alphabétisation* le 8 septembre 2024.
- La campagne de promotion des portes ouvertes dans les 64 maisons des jeunes le 15 juin 2024 a invité le grand public à se faire une image du travail dans ces espaces de rencontre pour jeunes de 12 à 26 ans. Des spots radios ont notamment été produits pour cette campagne.
- La campagne pour la *Semaine de l'enfance* du 4 au 11 mai 2024 et le *Festival de l'enfance* les 4 et 5 mai 2024 ont notamment impliqué la production de spots radio.

Podcasts

Le SCOM a développé en 2024 un nouveau moyen de communication pour le ministère : les *podcasts*. Le service a mis en place le concept *edutalks*, organisé et effectué les enregistrements, le montage et la diffusion. Un concept graphique a par ailleurs été élaboré pour les podcasts.

Le ministère a lancé sa chaîne de *podcasts* dans le cadre de la *YEP!-Schoulfoire 2024* avec une première série *Froen zum Lycée*. L'objectif était de répondre à des questions fréquemment posées dans le cadre de l'orientation scolaire dans l'enseignement secondaire. Les quatre épisodes de *Froen zum Lycée*, dont trois en luxembourgeois et un en français ont été mis en ligne simultanément, le 8 avril 2024. En 2024, ils ont généré 1 122 téléchargements.

Dans le cadre de la conférence *EduTrends 2024 Digitalité*, les 5 et 6 juin 2024, le ministère a proposé une série de trois *podcasts* dédiés à la thématique de la digitalité : *EduTrends Digitalité*. Des spécialistes présents à la conférence ont partagé leurs réflexions sur l'intelligence artificielle dans l'éducation (en allemand), l'apprentissage à l'aide d'outils digitaux (en luxembourgeois) et le bon usage des écrans par les enfants (en français). Les trois épisodes de *EduTrends Digitalité* ont été mis en ligne successivement, le 14 juin, le 21 juin et le 23 septembre 2024. En 2024, ils ont généré 601 téléchargements.

Les *podcasts* sont hébergés sur la plateforme *BuzzSprout* et diffusés sur le site du ministère, sur *Spotify* et *Apple Podcasts*.

Sites web du ministère

Le site web du ministère www.men.lu a été visité 827 966 fois en 2024 (sans prise en compte des visiteurs ayant désactivé les *cookies* de suivi). Plus de la moitié des visiteurs (56,6 %) ont consulté les informations du site depuis un smartphone. La rubrique du ministère sur le portail du gouvernement (menej.gouvernement.lu) a été visitée 108 289 fois en 2024.

En 2024, un total de 96 actualités et de 41 nouvelles publications a été mis en ligne sur www.men.lu. Au niveau des actualités, les articles les plus consultés en 2024 étaient consacrés à l'alerte météo en janvier 2024, aux résultats des examens de fin d'études secondaires, à l'application *MyBooks* et à la campagne *Upbooking*, ainsi qu'à la *Summerschool 2024*.

Les publications les plus consultées, avec un nombre de téléchargements au-delà des 3 000, étaient le plan d'études de l'école fondamentale, la brochure *Que faire*

après la 5^e de l'enseignement secondaire général ? ainsi que l'organigramme du système scolaire luxembourgeois.

Le site a connu des mises à jour plus substantielles avec des grands dossiers consacrés à la formation après le lycée *Diplom+*, à la promotion de la formation professionnelle ainsi qu'aux nouvelles formations et aux informations utiles autour de la rentrée 2024/2025. Plusieurs nouveaux sites web ont été créés ou mis à jour dans le cadre de campagnes d'information ou d'événements :

- le site [sécher.digital](#) a été lancé en septembre 2024 pour accompagner la campagne publique *Screen-Life-Balance* dont la première (de quatre) phase s'adresse aux parents avec des recommandations sur l'utilisation des écrans par catégorie d'âge et sur les activités pour enfants bénéfiques à un bon développement physique et mental ;
- le site [abcd.lu](#) a été relancé en septembre 2024 pour promouvoir une nouvelle campagne pour adultes souhaitant acquérir les compétences de base pour lire, écrire, calculer ou naviguer dans un monde de plus en plus digitalisé ;
- la plateforme digitale [edutrends.lu](#) a accompagné la seconde conférence *EduTrends* en juin 2024 qui traitait les tendances numériques, les outils et compétences ainsi que l'intelligence artificielle (IA), et l'avenir du paysage éducatif dans un monde numérique.

Foires et événements

Infobourse *Deng Zukunft – Däi Wee*

Le 14 février 2024 a eu lieu la huitième édition de l'infobourse *Deng Zukunft – Däi Wee*, organisée par le Service national de la jeunesse (SNJ) et le *Jugendinfopunkt Esch* (JIP), en partenariat avec la Ville d'Esch-sur-Alzette. Plus de 1 700 visiteurs étaient au rendez-vous au *Belval Plaza Shopping Center* afin de s'informer auprès de 53 exposants, dont le ministère qui a proposé des informations sur les carrières dans le système éducatif, tant pour les métiers de l'enseignement que pour les métiers de l'encadrement. La présence du ministère et le stand ont été gérés par le SCOM.



YEP!-Schoulfoire 2024

La troisième édition de la *YEP!-Schoulfoire*, qui s'est déroulée dans les halles de la *LuxexpoTheBox* du 21 au 24 avril a accueilli plus de 14 000 visiteurs venus s'informer sur l'orientation scolaire et professionnelle, participer à de nombreux ateliers et activités et observer des compétitions dans le cadre de *LuxSkills*, le championnat national des professions. Quelque 1 000 acteurs de différents départements de l'Éducation nationale ainsi que des chambres et fédérations professionnelles étaient impliqués pour assurer l'organisation et le déroulement de ce grand rendez-vous annuel de l'orientation scolaire et professionnelle.

Le SCOM a conçu le concept graphique des différentes parties du stand du ministère et coordonné sa mise en place. Le service a par ailleurs produit les affiches de l'événement et conçu ou actualisé 24 dépliants et brochures pour l'occasion. Le SCOM a également assuré la communication externe et interne autour de l'ensemble de la *YEP!-Schoulfoire*, répartie sur de multiples canaux de communication : site web [www.schoulfoire.lu](#), podcasts, affichage, télévision, radio, newsletters, presse imprimée, magazine EDI, etc.

38^e Foire de l'étudiant

Le ministère a participé à la 38^e *Foire de l'étudiant (Studentefoire)* sur le campus de l'Université du Luxembourg à Esch-Belval les 24 et 25 octobre 2024 et a présenté les nombreuses perspectives de carrière dans le système éducatif. Organisée par le ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur en étroite collaboration avec l'Association des cercles d'étudiants luxembourgeois (ACEL), la *Foire de l'étudiant* s'adresse en premier lieu aux élèves des classes de 2^e et de 1^{er} de l'enseignement secondaire. Plus de 6 000 personnes ont visité la *Foire de l'étudiant 2024*. Le SCOM a géré la présence du ministère à la *Foire de l'étudiant* ainsi qu'un stand virtuel sur [www.studentefoire.lu](#).

EDI - Infomagazin fir Elteren

La 13^e édition du magazine pour parents EDI a été distribuée en avril 2024 par courrier au domicile des parents des élèves scolarisés et par colis aux crèches. Au sommaire figuraient entre autres les priorités politiques du ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse pour la législature 2023-2028, les secouristes en santé mentale et la *Semaine de l'Enfance* du 4 au 11 mai 2024.

La 14^e édition du magazine EDI a été diffusée lors de la rentrée scolaire. Les lecteurs ont notamment pu découvrir *PLOMM*, le nouveau musée pour enfants à Wiltz. D'autres grands sujets étaient dédiés aux recommandations pour le bon usage des écrans selon les catégories d'âge des enfants et à la formation d'éducateur qui est désormais disponible également à Esch-Belval.

Traductions

En 2024, le SCOM a reçu plus de 73 demandes de traductions des divers services du ministère et a complété 80 projets de traductions (allant de quelques mots à

des livres et brochures entiers). Les traductions ont été réalisées en allemand, anglais, français, luxembourgeois et portugais. Presque deux tiers des traductions ont été réalisés au SCOM ; le reste des traductions, notamment celles en portugais, a été confié à des traducteurs externes.

Parmi les traductions réalisées en 2024 figurent le livre pour enfants *Den Arthur an de Fonkelweier*, le nouveau site web du Service de médiation scolaire (SMS), celui du Centre psychosocial et d'accompagnement scolaires (CePAS) et celui du plan d'action *sécher.digital*, *l'EDI – Infomagazin fir Elteren* ainsi que la brochure *mateneen – Konflikte bearbeiten*. Le SCOM a aussi effectué de nombreuses révisions et relectures à la demande des différents services du ministère.



En outre, en 2024, le SCOM a continué à actualiser *l'eduDico*, le dictionnaire en ligne du ministère, dans lequel la terminologie officielle du ministère est sauvegardée en allemand, anglais, français, luxembourgeois et portugais. Deux des sept parties de *l'eduDico*, à savoir les domaines de la formation des adultes et de l'inclusion, ont été actualisées, les autres seront retravaillées en 2025. L'objectif de *l'eduDico* est d'uniformiser la terminologie utilisée dans les publications du ministère pour assurer une communication claire et cohérente.

Afin d'atteindre ce but, le SCOM a aussi continué à utiliser systématiquement *Wordbee*, un logiciel de traduction. Grâce à cet outil, il est possible de faire appel à des mémoires de traduction et à des bases de données terminologiques pour accélérer et optimiser le processus de la traduction et, par conséquent, garantir l'emploi d'une terminologie uniforme et, à long terme, une diminution des coûts de traductions. *l'eduDico* est intégré comme base terminologique dans *Wordbee*

afin d'augmenter la qualité des traductions.

Travaux graphiques

Outre la mise en page des publications (voir plus loin), l'équipe des graphistes du SCOM a réalisé :

- le stand du ministère à la *YEPI-Schoulfoire* et la signalétique en hauteur pour l'ensemble de cet événement d'envergure ;
- des logos (p.ex. *ALPHA – zesumme wuessen, Skills-brigdes, edutalk*) ;
- des *rollups* (p.ex. Service de reconnaissance des diplômés, formations DAP) ;
- des visuels pour le web ou pour des projections (p.ex. des *banners* sur *men.lu*, des posts pour le compte *Facebook* du ministère, des fonds d'écran pour des conférences de presse ou des conférences grand public) ;
- des organigrammes (p.ex. le système scolaire public) ;
- des invitations et flyers (p.ex. *Kannerwoch, CSEE, CePAS, ATVA*) ;
- des photoreportages (p.ex. conférences de presse et reportages pour le magazine *EDI*)
- et la décoration d'une colonne d'affichage (*sécher.digital*).

Communication interne

L'IntraNEWS, la lettre d'information interne du ministère, conçue par le SCOM, a été diffusée à huit reprises en 2024. Elle est envoyée à tous les collaborateurs du ministère et informe, entre autres, des changements de personnel, des instructions concernant l'ensemble des collaborateurs, des projets de loi et de règlement et présente régulièrement un service du ministère.

Le SCOM coordonne le réseau des référents communication des services de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. Chaque service a désigné un référent qui s'occupe plus particulièrement de la communication externe et interne.

Ces responsables échangent régulièrement autour des campagnes de communication du ministère et de ses services ainsi que de dossiers particuliers ayant trait à l'information et à la communication. Les référents communication se sont réunis à quatre reprises en 2024.

Autres communications

En 2024, le SCOM a diffusé :

- 48 newsletters hebdomadaires *EduNews* informant un réseau de quelque 16 500 abonnés de l'actualité du ministère (36 en 2023) ;
- 16 envois collectifs par courriel aux acteurs du système éducatif (11 en 2023) ;
- sept éditions électroniques du *Courrier de l'Éducation nationale* (CEN). Le dernier numéro de cette publication est paru à la fin de l'année scolaire 2023/2024. Alors que les canaux de communication du ministère et de ses services se sont multipliés ces dernières années et véhiculent les informations

reprises dans le CEN, il a été décidé de mettre un terme à cette publication diffusée depuis 1952.

Publications

Voici les publications du ministère dans lesquelles le SCOM était impliqué, en collaboration avec d'autres services, en 2024 :

Enseignement fondamental

- *Bildungsstandards Sprachen* ;
- Plan d'études de l'enseignement fondamental ;
- *Sproochlech Bildung am éischte Cycle - Deel 1: Sprooch a Sproochen zu Lëtzebuerg* ;
- *Sproochlech Bildung am éischte Cycle - Deel 2: D'Kand a seng Sprooch(en)* ;
- *Sproochlech Bildung am éischte Cycle - Deel 3: Sprooch a Sproochen am éischte Cycle* ;
- Fiche d'inscription, explication et offre scolaire pour élèves du cycle 4.2 ;
- Bilans de fin de cycle – fardes et feuilles ;
- Bilans d'apprentissage pour les cours d'accueil ;
- Test passage du fondamental au secondaire.

Orientation

- *Le système éducatif luxembourgeois - Un aperçu* (FR/EN) ;
- *L'offre scolaire internationale publique au Luxembourg* (DE/EN/FR) ;
- *Que faire après la 5^e de l'enseignement secondaire générale ?* (édition 2023/2024) ;
- *Que faire après la 4^e de l'enseignement secondaire classique ?* (édition 2023/2024) ;
- *Que faire après le 4^e cycle de l'enseignement fondamental ?* (édition 2023/2024 - FR/DE).

Enseignement secondaire

- Flyers présentant les nouvelles formations (section *Sciences de la santé* (GSH), section *Technologies, sport et santé* (GT2S), *DAP Tatoueur*) ;
- *Journal de classe Centres d'insertion socioprofessionnelle* (CISP) ;
- *Les classes à régime linguistique spécifique*.

SNEI

- *Les mesures d'aide pour élèves à besoins éducatifs spécifiques* (FR/DE/EN) ;
- Agence pour la transition vers une vie autonome (ATVA) *Info Flyer*.

SIA

- *Guide pour enseignants : l'orientation vers l'enseignement secondaire - Plusieurs options selon le profil linguistique* ;
- *Bienvenue à l'école luxembourgeoise* (DE/EN/FR/PO) ;
- *Les médiateurs interculturels* ;
- Panneau Service de l'intégration et de l'accueil scolaires (SIA) *Bierger-Center* Ville de Luxembourg (VDL).

CePAS

- *Factsheet on participation* ;
- *Flyer CePAS 8x8* ;
- *Affiches comité des élèves* ;

- Brochure : *Représentation des élèves : matériel pratique* (trois brochures).

Enseignement musical

- *Gala des lauréats* ;
- *Flyer stage de formation orchestre*.

Service des droits de l'enfant

- *Den Arthur an de Fonkelweier* ;
- *Factsheet on participation* ;
- *Flyer Kannerrechtsfest 2024* ;
- *Flyer Leseliste* ;
- *Flyer programme Meng Stëmm, mäin Impakt* ;
- *Flyer Woch vun der Demokratie*.

ONE

- *Maltraitance de mineur : procédures à suivre par les professionnels* ;
- *Cadre de référence nationale de l'aide à l'enfance et à la famille*.

Bureau du ministre

- *Flyer CISP Jugendlecher/Elteren* ;
- *Flyer LetsTalk* ;
- *Affiche LetsTalk* ;
- *10 Punkten: den neie Regierungsplang*.

Autres

- Série de brochures *Mateneen* en collaboration avec *Universität Trier* et *Zentrum fir politesch Bildung* (ZpB) ;
- *Circulaire de printemps 2024/2025*
- *Cours pour adultes – unipop* ;
- *25^e anniversaire du réseau des écoles associées de l'UNESCO Écoles* (pour le SCRIPT) ;
- *Newsletter Eltereform* ;
- *Calendrier des vacances et congés* ;
- *Annonce pour le catalogue Expo 70 Joer Jugendkultur* (SNJ) ;
- *Rapport d'activité 2023 de la Maison de l'orientation*.



Service des relations institutionnelles (SRINS)

Le Service des relations institutionnelles (SRINS) se charge de la procédure législative et réglementaire ainsi que des relations du ministère avec le Secrétariat général du Conseil de gouvernement, la Chambre des Députés ainsi que d'autres institutions étatiques. Ses tâches consistent notamment à :

- assurer le suivi des projets de loi et projets de règlement grand-ducal, et ce de la saisine du Conseil de gouvernement à la publication sur le site web du Journal officiel (www.legilux.public.lu) ;
- coordonner les réponses aux questions parlementaires et les prises de position du ministère relatives aux pétitions le concernant ;
- organiser la participation du ministère aux réunions des commissions parlementaires.

En 2024, le SRINS s'est chargé du suivi de 22 projets législatifs et réglementaires, à savoir deux projets de loi et 20 projets de règlement grand-ducal, pour lesquels il a assuré la transmission au Conseil d'État, aux chambres professionnelles et, pour les lois, à la Chambre des Députés. En somme, 26 projets (quatre projets de loi et 22 projets de règlement grand-ducal) ont été publiés au Journal officiel (JO) au cours de l'année 2024.

Par ailleurs, le SRINS a assuré le suivi de 125 questions parlementaires adressées au ministère, respectivement nécessitant une contribution de sa part.

L'activité du SRINS au cours de l'année 2024 peut être résumée comme suit :

Projets de loi et projets de règlement grand-ducal suivis	22
Saisines du Conseil de gouvernement pour des avant-projets de loi	2
Saisines du Conseil de gouvernement pour des avant-projets de règlement grand-ducal	20
Publications officielles de lois et de règlements grand-ducaux	26
Questions parlementaires suivies	125
Pétitions suivies	7

Tableau de législation 2024

Textes législatifs et réglementaires publiés au cours de l'année 2024

Enseignement fondamental	Règlement grand-ducal du 22 mai 2024 modifiant le règlement grand-ducal modifié du 6 juillet 2009 déterminant les modalités d'évaluation des élèves ainsi que le contenu du dossier d'évaluation. JO du 29 mai 2024 : https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2024/05/22/a215/jo
Enseignement secondaire	
Loi du 23 juillet 2024 modifiant la loi modifiée du 10 mai 1968 portant réforme de l'enseignement secondaire classique. JO du 29 juillet 2024 : https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/2024/07/23/a316/jo	Règlement grand-ducal du 22 juillet 2024 fixant les grilles horaires et les coefficients des disciplines des classes de l'enseignement secondaire européen et international. JO du 1 ^{er} août 2024 : https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2024/07/22/a332/jo
Règlement grand-ducal du 29 mars 2024 portant modification du règlement grand-ducal modifié du 15 février 1984 octroyant une dénomination particulière au cinquième lycée technique de Luxembourg. JO du 17 avril 2024 : https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2024/03/29/a146/jo	Règlement grand-ducal du 22 juillet 2024 fixant les grilles horaires, les coefficients des disciplines et des disciplines combinées, ainsi que les disciplines fondamentales des classes de l'enseignement secondaire général. JO du 1 ^{er} août 2024 : https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2024/07/22/a333/jo
Règlement grand-ducal du 2 mai 2024 portant modification du règlement grand-ducal modifié du 24 juillet 2007 portant fixation de la tâche des enseignants des lycées et lycées techniques. JO du 8 mai 2024 : https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2024/05/02/a184/jo	Règlement grand-ducal du 22 juillet 2024 fixant les grilles horaires, les coefficients des disciplines et des disciplines combinées, ainsi que les disciplines fondamentales des classes de l'enseignement secondaire classique. JO du 1 ^{er} août 2024 : https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2024/07/22/a334/jo
Règlement grand-ducal du 22 juillet 2024 portant modification : 1 ^o du règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 2006 portant organisation de l'examen de fin d'études secondaires générales ; 2 ^o du règlement grand-ducal du 24 mai 2018 portant sur les matières obligatoires et les matières à option des différentes sections et classes et sur l'organisation et le programme de l'examen de fin d'études secondaires de l'enseignement secondaire classique. JO du 31 juillet 2024 : https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2024/07/22/a326/jo	Règlement grand-ducal du 22 juillet 2024 déterminant les modalités des épreuves de l'examen de fin d'études secondaires générales. JO du 6 août 2024 : https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2024/07/22/a348/jo
	Règlement grand-ducal du 22 juillet 2024 déterminant les modalités des épreuves de l'examen de fin d'études secondaires classiques. JO du 6 août 2024 : https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2024/07/22/a349/jo
	Règlement grand-ducal du 27 août 2024 portant adaptation pour certains lycées des articles 1 ^{er} et 2 du règlement grand-ducal du 22 juillet 2024 fixant les grilles horaires, les coefficients des disciplines et des disciplines combinées, ainsi que les disciplines fondamentales des classes de l'enseignement secondaire classique. JO du 4 août 2024 : https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2024/08/27/a389/jo

<p>Règlement grand-ducal du 7 novembre 2024 portant modification du règlement grand-ducal du 4 novembre 2022 portant fixation des programmes des épreuves de classement de l'examen-concours de recrutement du personnel enseignant de l'enseignement secondaire. JO du 11 novembre 2024 : https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2024/11/07/a451/jo</p>
<p>Règlement grand-ducal du 7 novembre 2024 conférant une dénomination particulière au Lycée technique pour professions de santé. JO du 18 novembre 2024 : https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2024/11/07/a459/jo</p>
<p>Règlement grand-ducal du 7 novembre 2024 modifiant le règlement grand-ducal modifié du 5 août 2015 portant organisation de la formation menant au diplôme de fin d'études secondaires techniques dans le cadre de la formation des adultes d'éducateur en alternance. JO du 18 novembre 2024 : https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2024/11/07/a460/jo</p>
<p>Enseignement fondamental et secondaire (Dispositions communes)</p>
<p>Règlement grand-ducal du 22 juillet 2024 fixant les calendriers des vacances et congés scolaires pour les années scolaires 2024/2025, 2025/2026 et 2026/2027. JO du 14 août 2024 : https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2024/07/22/a377/jo</p>
<p>Enseignement musical</p>
<p>Règlement grand-ducal du 29 mars 2024 modifiant le règlement grand-ducal modifié du 16 juin 2022 déterminant les différentes branches, les niveaux, la durée des cours, les programmes d'études et d'examens, les modalités d'obtention, de délivrance et de nomenclature des diplômes et certificats, ainsi que les modalités de transition entre les différents niveaux et les établissements dans l'enseignement musical. JO du 24 avril 2024 : https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2024/03/29/a161/jo</p>
<p>Enfance</p>
<p>Règlement grand-ducal du 17 juin 2024 portant établissement du cadre de référence national « Éducation non formelle des enfants et des jeunes ». JO du 26 juillet 2024 : https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2024/06/17/a314/jo</p>
<p>Inclusion</p>
<p>Loi du 23 juillet 2024 fixant la tâche du personnel éducatif et psychosocial des services et administrations de l'Éducation nationale et modifiant : 1° la loi modifiée du 6 février 2009 concernant le personnel de l'enseignement fondamental ; 2° la loi modifiée du 25 mars 2015 fixant le régime des traitements et les conditions et modalités d'avancement des fonctionnaires de l'État ; 3° la loi modifiée du 30 juillet 2015 portant création d'un Institut de formation de l'éducation nationale. JO du 1^{er} août 2024 : https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/2024/07/23/a328/jo</p>

<p>Formation professionnelle</p>
<p>Loi du 18 avril 2024 modifiant la loi modifiée du 1^{er} décembre 1992 portant 1. création d'un établissement public pour le développement de la formation professionnelle continue, et 2. fixation des cadres du personnel des Centres de formation professionnelle continue. JO du 6 mai 2024 : https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/2024/04/18/a177/jo</p>
<p>Loi du 24 avril 2024 portant modification de la loi modifiée du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire général. JO du 6 mai 2024 : https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/2024/04/24/a178/jo</p>
<p>Règlement grand-ducal du 3 juillet 2024 fixant les grilles horaires de l'année scolaire 2024/2025 des formations aux métiers et professions qui sont organisées suivant les dispositions applicables à l'organisation de la formation professionnelle de base et de la formation professionnelle initiale. JO du 11 juillet 2024 : https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2024/07/03/a280/jo</p>
<p>Règlement grand-ducal du 3 juillet 2024 fixant les référentiels d'évaluation pour l'année scolaire 2024/2025 dans le cadre de la formation professionnelle. JO du 11 juillet 2024 : https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2024/07/03/a281/jo</p>
<p>Règlement grand-ducal du 15 juillet 2024 déterminant les professions et métiers dans le cadre de la formation professionnelle et fixant les indemnités d'apprentissage dans les secteurs de l'artisanat, du commerce, de l'Horeca, de l'industrie, de l'agriculture et du secteur de santé et social. JO du 23 juillet 2024 : https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2024/07/15/a304/jo</p>
<p>Règlement grand-ducal du 28 novembre 2024 portant modification du règlement grand-ducal du 15 juillet 2024 déterminant les professions et métiers dans le cadre de la formation professionnelle et fixant les indemnités d'apprentissage dans les secteurs de l'artisanat, du commerce, de l'Horeca, de l'industrie, de l'agriculture et du secteur de santé et social. JO du 4 décembre 2024 : https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2024/11/28/a489/jo</p>
<p>Règlement grand-ducal du 3 décembre 2024 portant modification du règlement grand-ducal modifié du 4 février 1993 fixant les modalités de fonctionnement de l'établissement public pour le développement de la formation professionnelle continue. JO du 10 décembre 2024 : https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2024/12/03/a497/jo</p>
<p>Aide à l'enfance et à la famille</p>
<p>Règlement grand-ducal du 20 juin 2024 modifiant le règlement grand-ducal modifié du 17 août 2011 précisant le financement des mesures d'aide sociale à l'enfance et à la famille. JO du 1^{er} juillet 2024 : https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2024/06/20/a268/jo</p>

Service des relations internationales (SRINT)

Union européenne

Les ministres de l'éducation de l'Union européenne se sont réunis une première fois sous présidence belge le 13 mai 2024.

Le débat d'orientation portait sur l'intelligence artificielle (IA) dans l'éducation et la formation, plus précisément sur la question de conjuguer l'innovation technologique et la mise en œuvre d'une éducation de qualité. Les ministres ont souligné l'importance de l'investissement dans l'apprentissage des compétences ainsi que les opportunités et défis qui se présentent pour les enseignants et les élèves. Au niveau européen, les ministres ont plaidé pour la mise en place de systèmes de suivi pour évaluer l'impact de l'IA sur l'éducation et le besoin de faire respecter les mesures de confidentialité et de sécurité des données pour protéger les données personnelles des élèves et des étudiants.

Les ministres ont adopté la recommandation intitulée *L'Europe en mouvement – Des possibilités de mobilité à des fins d'éducation et de formation offertes à tous*. Cette recommandation vise à favoriser une participation accrue à la mobilité internationale. L'objectif est de promouvoir une mobilité plus inclusive, particulièrement en faveur de ceux qui ont moins d'opportunités de bénéficier d'expériences éducatives et professionnelles transfrontalières.

Le Conseil a également adopté des conclusions portant sur la promotion des politiques et des pratiques éclairées par des données probantes dans le domaine de l'éducation et de la formation en vue de la réalisation de l'espace européen de l'éducation.

Lors du *Conseil Éducation, jeunesse, culture et sport (Éducation et jeunesse)* sous présidence hongroise du 26 novembre 2024, une recommandation visant à rendre les carrières dans l'enseignement supérieur plus attractives et durables a été adoptée. Cette recommandation met en lumière la nécessité de reconnaître la diversité des trajectoires professionnelles dans le milieu universitaire et souligne l'importance de valoriser à la fois l'enseignement et la recherche. À cet égard, elle propose un ensemble de mesures visant à encourager les professionnels de l'enseignement supérieur à s'engager dans un éventail plus large d'activités de développement de carrière, favorisant ainsi l'attractivité de ces carrières.

Les collaborateurs du SRINT ont également participé au *High Level Group on Education and Training* organisé par la présidence belge en janvier et la présidence hongroise en juillet. Le sujet en janvier portant sur l'évaluation future et les efforts nécessaires pour renforcer l'Espace européen de l'éducation. Le *High Level Group* hongrois a facilité des échanges autour de l'éducation digitale.

Une conférence, organisée dans le cadre du *Digital Education Policy Forum* qui s'est tenu à Gand les 28 et 29 mai 2024 sous les auspices de la présidence belge,

s'est penchée sur les discussions autour des points d'intersection entre le monde de l'éducation et de la formation et le paysage numérique.

Avec l'importance croissante des technologies numériques dans les environnements éducatifs, il devient impératif d'examiner de manière critique leur impact et de garantir des pratiques équitables et éthiques. En outre, l'événement s'est concentré sur les deux recommandations du Conseil sur l'éducation et la formation numériques, adoptées en 2023. Ces recommandations servent de principes directeurs pour améliorer les aptitudes et les compétences numériques dans l'UE.

Semestre européen

Dans le contexte du Semestre européen, le SRINT participe aux travaux et rapporte régulièrement sur l'évolution des politiques éducatives et de la formation. Ses représentants ont participé à l'exercice de revue entre pairs qui portait sur les mesures d'inclusion et d'équité.

Eurydice

Le SRINT coordonne les réponses aux questionnaires du réseau européen *Eurydice* dont la mission consiste à expliquer l'organisation et le fonctionnement des systèmes éducatifs en Europe. Leurs publications sont régulièrement mises à jour, et des questionnaires en vue d'études comparatives sur des sujets spécifiques, des indicateurs et des statistiques dans le domaine de l'éducation y sont régulièrement publiés. En 2023, le Luxembourg a participé à une dizaine de publications *d'Eurydice*. Le rapport *Learning for sustainability in Europe: Building competences and supporting teachers and schools* a été publié le 16 avril 2024. Le SRINT a contribué à ce rapport en coordonnant les mesures du ministère.

Conseil de l'Europe

Les représentants du ministère participent régulièrement aux réunions du Comité directeur de l'éducation du Conseil de l'Europe (CDEDU) qui ont lieu deux fois par an. À ces réunions s'ajoutent celles du Groupe consultatif du Conseil de l'Europe sur les enfants d'Ukraine (CGU).

Le CDEDU s'est réuni en mars et en octobre 2024, les échanges ont porté sur la mise en œuvre des recommandations adoptées par les ministres en septembre 2023. Lors d'un échange en ligne en mars et en présentiel en juin, le CGU s'est penché sur des thèmes liés à l'inclusion des enfants ukrainiens.

À ces échanges annuels s'ajoute le début de la présidence luxembourgeoise du Conseil des ministres. Dans ce contexte, le SRINT a préparé l'ouverture de la quatrième Conférence annuelle de l'Observatoire de l'enseignement de l'histoire en Europe (OHE) par le ministre Claude Meisch. Cette conférence du 4 décembre 2024 portait sur le thème *L'Histoire en crise(s) ?*

Organisation de coopération et de développement économique (OCDE)

Participation au Sommet sur les compétences

Le ministère était représenté à la cinquième édition du *OCDE Skills Summit* les 21 et 22 février 2024 à Bruxelles. Le Sommet était organisé par la Belgique et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Pendant deux jours, ministres et hauts fonctionnaires relevant des 38 États membres de l'OCDE, ainsi que d'un certain nombre d'États associés ont échangé leurs expériences et leurs visions politiques sur le thème *Skills for the future – Building bridges to new opportunities*.

Le ministère était représenté aux deux réunions du Comité des politiques éducatives de l'OCDE qui se sont tenues respectivement en avril et novembre, ainsi qu'aux réunions du réseau d'échange sur la petite enfance en avril et en octobre où la représentante du ministère assure le rôle de présidente du bureau et coordonne, étroitement avec le secrétariat, l'organisation de ces rencontres.

Le ministère a également participé aux *Dialogues sur la réforme des politiques éducatives 2024*, événement organisé par l'OCDE en collaboration avec le ministère des Sciences, de l'Éducation et de la Jeunesse de Croatie. C'était l'occasion pour les pays de suivre les objectifs fixés par la *Déclaration de 2022 sur la construction de sociétés équitables par l'éducation*. Les *Dialogues* de cette année ont exploré la transformation de l'enseignement en une profession prospère.

Commission intergouvernementale Luxembourg-France (CIG)

Dans le cadre de la CIG, le ministère et le rectorat de l'académie de Nancy-Metz ont signé une convention portant sur l'éducation multilingue. Dans ce contexte, le Luxembourg met depuis la rentrée 2024 un enseignant à disposition de l'académie. Cet enseignant intervient dans écoles de Villerupt et Audun-le-Tiche pour y organiser des activités en langue luxembourgeoise avec les élèves.

Relations bilatérales

Le ministère a organisé conjointement avec l'ambassade de France et l'Institut français du Luxembourg une série d'événements autour des *Jeux Olympiques Paris 2024*, une exposition itinérante sur l'histoire des Jeux olympiques et un concours de dessin pour les élèves du fondamental et du secondaire.

Grande Région

Le ministère participe aux travaux et aux rencontres régulières du groupe de travail *Éducation et formation* de la Grande Région qui soutient des actions, projets et des mesures transfrontalières en matière de formation continue des jeunes et des enseignants. Deux sous-groupes se concentrent respectivement sur les projets et échanges scolaires et la formation continue des enseignants. Dans ce cadre, le Luxembourg fait partie du *Programme Robert Schuman*, programme d'échange

scolaire individuel dans la Grande Région, et qui a fêté ses 20 ans en mai 2023 par une rencontre d'élèves à Scy-Chazelles en présence de nombreuses personnalités du monde éducatif de la Grande Région, dont le ministre de l'Éducation nationale luxembourgeois.

Comités interministériels

Le SRINT a participé aux réunions régulières de comités interministériels, à savoir le Comité interministériel pour la coordination de la politique européenne (CICPE), le Comité interministériel pour la coopération transfrontalière (CICT) et le Comité interministériel pour les Droits de l'homme. En outre, le SRINT siège au Comité pour la coopération au développement (CID) ainsi qu'au Comité interministériel pour le développement durable.

Cellule des relations avec les partenaires de l'éducation (CRPE)

La CRPE joue un rôle central dans le développement des relations entre les nombreux acteurs de l'éducation. En effet, le dialogue, la participation ainsi que la démocratie sont au cœur de sa mission. L'objectif premier est de tisser des liens entre le cabinet du ministre, les différents acteurs du ministère et toutes les personnes impliquées dans l'éducation, dans un souci de transparence, d'information et de confiance mutuelle entre les acteurs concernés.

Conseil supérieur de l'Éducation nationale (CSEN)

Le CSEN s'est réuni quatre fois en 2024. Ont été thématiques, entre autres, la Maison de l'orientation, les cellules d'orientation au niveau des lycées, la voie de préparation, le plan d'action *sécher.digital* ainsi que l'utilisation des smartphones à l'école.

Bildung am Dialog

La CRPE a également poursuivi le processus *Bildung am Dialog*, qui consiste en un échange régulier et constructif entre le ministre et les principaux acteurs de l'éducation formelle et non formelle. Ainsi, des réunions régulières ont été organisées avec la Représentation nationale des parents d'élèves et la Conférence nationale des élèves du Luxembourg, ainsi qu'avec le Conseil supérieur de l'Éducation nationale. La CRPE a aussi organisé une série de visites du ministre sur le terrain.



Dans ce contexte, les échanges sur les priorités du programme gouvernemental se sont poursuivis en début d'année 2024. Par ailleurs, des visites dans des lycées ont été organisées dans le cadre de la réforme de la voie de préparation, qui ont permis de constater de bonnes pratiques dans la mise en œuvre du préparatoire.

Dans le cadre de la stratégie *Screen-Life-Balance*, la CRPE a également organisé une série d'échanges entre le ministre et les parties prenantes du secteur éducatif, portant sur le plan d'action *sécher.digital* ainsi que sur les recommandations autour de la *Screen-Life-Balance*. Ces échanges se sont déroulés avec le CSEN, la Représentation nationale des parents d'élèves, la Conférence nationale des élèves du Luxembourg, les Collèges des directeurs des différents ordres d'enseignement, ainsi que les syndicats représentant le personnel des enseignements fondamental et secondaire.

En outre, des visites de projets et bonnes pratiques autour de différentes priorités gouvernementales ont permis d'enrichir les échanges et d'obtenir des retours directs sur les réalités et les défis rencontrés.

Enfin, une tournée, visant à rencontrer différentes entreprises qui jouent un rôle essentiel dans la formation professionnelle, a été entamée. Ces rencontres ont pour objectif de renforcer l'échange entre le gouvernement et les entreprises, en vue d'assurer une formation adaptée aux besoins de ces dernières et aux réalités économiques actuelles

Page Facebook du ministère

Fin 2024, la page Facebook du ministère comptait plus de 15 939 abonnés. Au cours de l'année passée, la page a gagné plus de 1 739 nouveaux *followers*. La communauté est principalement composée d'une audience féminine : 71,7 % de femmes et 28,3 % d'hommes. Les catégories d'âges les plus représentées sont les 35-44 ans, les 45-54 ans et les 25-34 ans. Le Luxembourg est, avec 82,1 %, le pays de résidence le plus représenté.

En termes de visibilité, (de janvier à décembre 2024) la page Facebook du ministère comptabilisait un nombre total de 322 635 utilisateurs uniques (couverture) qui ont vu du contenu associé à la page, soit une augmentation



de 20,7 % par rapport à l'année précédente, et 90 300 visites sur la page Facebook (augmentation de 45,5 %).

En 2024, plus de 20 764 interactions ont été enregistrées, comprenant des « J'aime », des réactions, des enregistrements, des commentaires et des partages. Les publications ayant généré le plus d'interactions durant l'année sont les suivantes :

- Un post sur le *KidsRights Index 2024 (Le Luxembourg classé au premier rang mondial pour son degré de respect des droits de l'enfant)*, avec 511 interactions ;
- Un post avec les vœux de fin d'année, qui a recueilli 306 interactions ;
- Un post relatif à la conférence *#ScreenLifeBalance* avec le Dr Serge Tisseron.

Quant aux vidéos les plus vues en 2024, il s'agit :

- d'une vidéo avec Marc Schmidt, directeur du Centre de logopédie, sur le développement du langage (dans le cadre de la campagne *sécher.digital*), qui a atteint 56 591 vues ;
- d'une vidéo avec Claire van Duin, titulaire d'un doctorat en sciences sociales et coordinatrice de la démarche qualité au CePAS, sur l'impact des réseaux sociaux sur les jeunes ;
- d'une vidéo issue de la campagne *#EisEnseignanten*.

Depuis l'implémentation de la nouvelle stratégie des réseaux sociaux à la fin de l'année 2022, celle-ci a été régulièrement ajustée pour s'adapter aux tendances émergentes. En 2024, ces ajustements ont donné des résultats positifs, avec une amélioration notable des principaux indicateurs de performance, telles qu'une augmentation significative du nombre d'abonnés, des interactions et de la visibilité. La diversité des contenus et formats a permis de présenter de manière complète et informative les actions, services et actualités ministériels, renforçant ainsi la présence et l'impact du ministère sur les réseaux sociaux.

LinkedIn

En 2024, le nombre d'abonnés sur cette plateforme était de 3 251, avec l'ajout de 1 247 nouveaux abonnés. En ce qui concerne la visibilité, la page LinkedIn du ministère a enregistré un total de 5 666 vues sur la période de janvier à décembre 2024, avec 2 764 visiteurs uniques. Au cours de l'année 2024, plus de 4 750 interactions, englobant des réactions, des commentaires et des republications, ont été recensées. Les publications ont mis en avant les dernières actualités ministérielles et présenté les services ainsi que des campagnes ponctuelles.

Le top 3 des publications, en termes d'interactions, se compose ainsi :

- d'un post sur le *KidsRights Index 2024 (Le Luxembourg classé au premier rang mondial pour son degré de respect des droits de l'enfant)* ;
- d'une publication annonçant la *YEP!-Schoulfoire*

- avec un *Save the Date* ;
- d'un post récapitulatif de l'événement *EduTrends 2024*.

En 2024, le renforcement de la présence du ministère sur *LinkedIn* s'est traduit par une augmentation du nombre d'abonnés et une meilleure visibilité de la page. La mise en avant des actualités ministérielles et d'événements phares, tels que la *YEP!-Schoulfoire* et *EduTrends*, a contribué à accroître l'engagement et l'intérêt sur ce canal.

Chaîne YouTube du ministère

En 2024, 104 vidéos ont été mises en ligne sur la chaîne [YouTube](#) du ministère, ce qui représente une réduction de 26,76 % par rapport à l'année 2023 (142 vidéos). Ces vidéos ont été vues 414 707 fois.

Les plus grands blocs thématiques des campagnes vidéo se concentrent sur les sujets suivants :

- la campagne du Service de la formation des adultes (SFA) pour relancer l'instruction de base des adultes (alphabétisation, numératie et digitalisation) ;
- la promotion des métiers de l'éducation *#EisEducatioun* ;
- les tendances de l'éducation *EduTrends* ;
- la *YEP!-Schoulfoire* ;
- ainsi que la campagne *sécher.digital*.

Les trois vidéos suivantes ont enregistré le plus grand nombre de vues, tout en étant sponsorisées (GoogleAds), étaient les vidéos liées à la campagne *#UPBOOKING Tu n'utilises plus tes livres scolaires ? Donne-les !* : 131 907 vues pour la version française, 121 747 vues pour la version anglaise et 63 699 vues pour la version luxembourgeoise.

Newsletter EduZoom

La *Newsletter EduZoom* vise à établir un contact direct avec les parents et les enseignants de l'enseignement fondamental et secondaire afin de transmettre toutes les informations pertinentes.

Les adresses courriels utilisées pour l'*EduZoom* proviennent des répertoires scolaires (*Scolaria*), qui collectent les coordonnées digitales des parents pour faciliter les échanges autour de l'organisation scolaire. Pour l'année scolaire 2024/2025, les listes d'envoi les plus importantes comprennent :

- les parents des élèves de l'enseignement fondamental (68 825) ;
- les enseignants du fondamental (10 581) ;
- les parents des élèves de l'enseignement secondaire (55 932) ;
- les enseignants du secondaire (7 788).

18 sujets différents ont été thématiques, dont notamment la campagne *sécher.digital*, la *Summerschool*,

l'*eduGuichet*, la conférence *EduTrends*, la rentrée, la *YEP!-Schoulfoire*, ainsi que des thèmes d'actualité importants (fermeture d'écoles à cause d'intempéries, nouveau matériel didactique, alphabétisation en français, etc.).

Campagnes

sécher.digital, Une campagne pour promouvoir un équilibre sain entre le monde digital et la vie réelle des enfants. Cette campagne vise à sensibiliser le grand public à l'utilisation responsable des écrans. La campagne et les recommandations aux parents ainsi qu'aux enseignants selon l'âge des enfants sont inspirés des travaux du docteur Serge Tisseron, psychiatre et docteur en psychologie français, auteur de l'ouvrage *3-6-9-12+ Apprivoiser les écrans et grandir*. Cette campagne comprenait la création d'un site internet dédié, le développement de vidéos, la production de posts et de visuels pour les réseaux sociaux, la rédaction d'un communiqué de presse, l'organisation d'une conférence de presse ainsi que l'organisation d'une conférence publique.



#EisEnseignant

L'objectif de la campagne, lancée en 2023 et poursuivie en 2024, était de faire prendre conscience au grand public que le métier d'enseignant est certes un métier exigeant, mais avant tout un métier passionnant. La campagne visait également à revaloriser la profession et l'engagement des enseignants dans la société dans son ensemble, ainsi que le recrutement. Les produits réalisés ont été publiés à travers un site [internet](#) dédié, des témoignages vidéo d'enseignants et de leurs professions, ainsi que la production de posts et de visuels pour les réseaux sociaux.

Organisation événementiel

En 2024, la CRPE s'est occupée de l'organisation des événements suivants, tant sur le plan logistique que sur celui de la communication :

- la réception du Nouvel An ;
- la réception de la rentrée ;
- une conférence publique, qui affichait complet avec 600 participants, avec le docteur Tisseron en date du 7 novembre 2024 portant sur la *Screen-Life-Balance*.

EduTrends

Avec l'équipe de la Cellule projets et développement, la CRPE a organisé en 2024, ensemble avec les partenaires de l'éducation, la seconde édition de la conférence *EduTrends*. En effet, les 5 et 6 juin 2024, de nombreux acteurs du secteur de l'éducation ont échangé avec des experts nationaux et internationaux quant aux défis de la digitalisation au sein de l'éducation.

Ainsi, la CRPE a continué à gérer le site www.edutrends.lu avec des informations sur les ateliers et contenus proposés ainsi qu'une communication par courriel avec les participants. La CRPE s'est également chargée de la promotion de l'événement via les réseaux sociaux et des *newsletters*. La CRPE a par ailleurs modernisé et dynamisé l'image du ministère lors de la conférence en mettant en place une application événementielle pour la gestion des participants, des ateliers et du contenu.



Cellule projets et développement

La Cellule projets et développement joue un rôle stratégique dans la mise en œuvre des projets à développer dans le domaine de l'éducation. Elle assure le suivi de l'implémentation des projets et soutient les directions générales internes dans l'exécution des initiatives, facilitant ainsi la réalisation des objectifs politiques en matière d'éducation.

En 2024, elle a continué à travailler sur les projets inscrits dans le programme gouvernemental 2023-2028,

ce qui a permis de renforcer l'alignement entre les priorités gouvernementales et les actions éducatives à court, moyen et long terme.

Parmi toute la panoplie des projets soutenus par la Cellule, une référence peut être faite à titre illustratif à la réforme du chèque-service accueil, une des réformes phares prévues pour la législature en cours. En 2024, la Cellule a dans ce contexte organisé des travaux d'analyse et des échanges au sein d'un comité de pilotage dédié à ces travaux.

En outre, la Cellule accompagne le processus entamé en vue d'assurer le développement de la qualité et de l'innovation pédagogique au niveau du secteur de l'éducation non formelle. En collaboration avec la Direction générale interne, un processus de grande envergure a été initié afin d'adapter davantage la voie de préparation (VP) aux besoins des élèves. La Cellule assure le suivi et la coordination de cette démarche. Celle-ci comprend une enquête auprès des régents de la VP ainsi que la création de cinq groupes de travail, chargés d'élaborer des pistes concrètes pour adapter la VP.

Le rôle de la Cellule se trouve renforcé notamment dans l'accompagnement de projets transversaux, impliquant divers acteurs internes et/ou externes.

Le suivi rigoureux des projets permet de garantir que les objectifs soient atteints de manière efficace et cohérente. Cette gestion de projets se fait dans une dynamique de flexibilité et d'adaptabilité, essentielles dans un domaine où les besoins et les technologies évoluent rapidement. En accompagnant les projets et en veillant à leur bonne mise en œuvre, la Cellule contribue à la création d'un environnement éducatif stimulant, où les innovations peuvent être explorées et intégrées dans les pratiques quotidiennes des établissements scolaires.

L'organisation de la conférence *EduTrends* en juin 2024 a constitué un autre moment important de l'année. Plus de 500 participants se sont réunis pour explorer les tendances numériques, les compétences et outils nécessaires à une éducation adaptée au monde numérique, ainsi que l'impact de l'IA sur le paysage éducatif. La conférence a permis de mettre en lumière les défis et les opportunités liés à l'intégration des nouvelles technologies dans l'éducation, tout en offrant une plateforme pour échanger sur les meilleures pratiques à adopter.

La Cellule a participé à la réalisation de la campagne, lancée en septembre 2024 par le ministère, qui visait à promouvoir un équilibre sain entre l'utilisation des technologies numériques et la vie quotidienne. Cette initiative, devenue un sujet majeur dans le contexte éducatif actuel, a vu la Cellule jouer un rôle clé en assurant l'application des mesures et en collaborant avec les acteurs de terrain afin de diffuser les bonnes pratiques et notamment soutenir les établissements dans la gestion de l'utilisation des écrans.

Direction générale du secteur de l'enfance (DGE)

Évolution quantitative

Évolution des places

Le nombre de places disponibles dans les structures d'éducation et d'accueil institutionnelles, telles que les services d'éducation et d'accueil (SEA) ainsi que les mini-crèches (MC) a continué d'augmenter tout

au long de l'année 2024. En revanche, concernant l'activité d'assistance parentale (AP), une baisse du nombre de places doit être soulignée. Il est important de noter qu'une réforme avec l'objectif de promouvoir l'activité de l'assistance parentale est entrée en vigueur en septembre 2023 et doit encore produire ses effets. L'offre totale de

places dans le secteur de l'éducation non formelle de l'enfance (SEA, MC et AP) est passée de 68 400 places en 2023 à 71 353 places en 2024, ce qui correspond à une augmentation de 4,3 % par rapport à l'année précédente. Il est à préciser qu'une même place peut être occupée par plusieurs enfants à des plages horaires différentes.

Situation au 31.12.2024	2009	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Différence 2023/2024	Progression 2023/2024
Services d'éducation et d'accueil conventionnés	20 308	42 417	41 241	42 453	43 777	45 718	49 002	51 681	+ 2 679	+ 5,5 %
Services d'éducation et d'accueil commerciaux	2 734	14 046	14 505	15 098	15 995	16 760	17 504	17 905	+ 401	+ 2,3 %
Mini-crèches conventionnées	0	0	0	0	11	11	44	44	0	0 %
Mini-crèches commerciales	0	0	0	0	11	11	11	11	0	0 %
Assistance parentale	1 606	2 797	2 551	2 340	2 164	1 924	1 839	1 712	- 127	- 6,9 %
TOTAL	24 648	59 260	58 297	59 891	61 958	64 424	68 400	71 353	2 953	+ 4,3 %

Situation au 31.12.2024	Jeunes enfants	Enfants scolarisés	TOTAL
Services d'éducation et d'accueil (SEA) conventionnés	5 570 places	46 111 places	51 681 places
Services d'éducation et d'accueil (SEA) non conventionnés	14 188 places	3 717 places	17 905 places
TOTAL SEA	19 758 places	49 828 places	69 586 places
Mini-crèches (MC) conventionnées	44 places		
Mini-crèches (MC) non conventionnées	11 places		
TOTAL MC	55 places		55 places
Assistance parentale (AP)			1 712 places
TOTAL SEA + MC + AP			71 353 places

Évolution des agréments

Un agrément est une autorisation gouvernementale réglementée par un texte de loi et par un texte réglementaire, permettant l'exercice d'une activité dans un domaine déterminé. Le nombre d'agréments a augmenté au niveau des SEA et MC.

Dans le cadre de l'activité de l'assistance parentale, le nombre d'agréments ne cesse de diminuer depuis 2017.

Cette baisse s'explique par l'introduction du dispositif qualité

qui accompagne la demande de reconnaissance de prestataire chèque-service accueil (CSA). Or, en 2023 le taux d'annulation d'agrément est inférieur par rapport aux années précédentes.

Situation au 31.12.2024	2009	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Différence 2023/2024	Progression 2023/2024
Services d'éducation et d'accueil conventionnés	350	407	334	340	354	355	363	374	11	3 %
Services d'éducation et d'accueil non conventionnés	113	441	455	469	481	491	513	517	4	1 %
Mini-crèches	0	0	0	2	2	2	5	5	0	0 %
Assistance parentale	368	582	532	486	448	395	377	350	- 27	- 7 %
TOTAL	831	1 430	1 321	1 297	1 285	1 243	1 258	1 246	- 12	- 1 %

Évolution des structures d'éducation et d'accueil institutionnelles (SEA et MC)

En 2024, il a été recensé ce qui suit :

- 41 arrêtés ministériels ont été émis dans le cadre du règlement grand-ducal modifié du 14 novembre 2013 relatif à l'agrément à accorder aux gestionnaires des services d'éducation et d'accueil ; aucun arrêté ministériel n'a été émis dans le cadre du règlement grand-ducal du 19 octobre 2018 concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires de MC ;
- 148 visites d'agrément ont été recensées (SEA et MC confondus) ;
- 42 entrevues ont eu lieu sur demande des gestionnaires ou sur initiative des agents du ministère dans le cadre d'un nouveau projet d'ouverture d'un SEA ou en vue de projets de modification relatifs à un SEA existant ;
- 23 entrevues et visites ont été organisées afin d'accompagner les projets relatifs aux services d'éducation et d'accueil dans les écoles internationales ainsi que pour l'accueil des DPI/BPI en cours.

Évolution de l'activité de l'assistance parentale

En 2024, quatre demandes d'agrément ont été recensées, et celles-ci ont été accordées. Par ailleurs, 27 agréments ont été annulés, soit du chef de l'AP qui a cessé l'activité, soit parce que les conditions prévues par la loi n'étaient plus remplies. Les agents du ministère ont organisé 44 visites d'agrément dans le cadre de l'activité d'AP. En décembre 2024,

1 926 enfants ont été accueillis chez une AP. Parmi ces enfants, 566 n'avaient pas encore atteint l'âge de scolarisation obligatoire.

Réclamations et contrôles

L'équipe de la cellule réclamation et contrôle de la DGE comprend des professionnels du domaine psychosocial, pédagogique, socio-éducatif et financier. Ses missions consistent à :

- répondre aux réclamations à l'encontre des SEA, des MC et des AP ;
- organiser et assurer le suivi des contrôles (contrôles administratifs et financiers, inspections, demandes de prises de position) ;
- veiller à la mise en conformité par rapport aux dispositions réglementaires et accompagner les acteurs ;
- assurer un rôle d'écoute, d'information, d'orientation et de résolution de conflits.

En 2024, 359 réclamations ont été réceptionnées, 207 dossiers ont été ouverts et 93 dossiers de 2023 ont été clôturés par les agents de la DGE.

Parmi les 659 dossiers, 533 concernaient des SEA et 126 concernaient l'activité d'AP. Ces dossiers ont déclenché la procédure de contrôle qui comprend les démarches suivantes :

- des prises de position ;
- des convocations ;
- des contrôles administratifs ;

- des contrôles financiers et
- des visites d'inspection inopinées.

Ainsi, 161 inspections sur site, 348 contrôles administratifs et 205 contrôles financiers ont été effectués, suivis de 364 avertissements respectivement de mises en demeure et de 291 convocations, ayant abouti à :

- 107 décisions de remboursement de montants indûment touchés par des structures agréées ;
- trois réductions de la capacité d'accueil maximale ;
- deux résiliations de la convention du (CSA) ;
- trois retraits d'agrément.

Il convient de noter que les contrôles ont été renforcés par rapport aux années précédentes, puisque 714 contrôles ont été effectués en 2024, contre 295 en 2023 et 85 en 2022.

Commission classification d'une qualification professionnelle

La commission prévue à l'article 8bis du règlement grand-ducal modifié du 14 novembre 2013 a, entre autres, comme mission de donner son avis au ministre

pour lui permettre de déterminer la classification professionnelle suite à la demande du requérant conformément à l'article 7 et 8 du règlement précité.

Elle se compose de représentants des ministres ayant l'enseignement secondaire, l'enseignement supérieur et le secteur de l'enfance dans leurs attributions respectives.

Vu la complexité et le volume des dossiers, un bureau exécutif a été créé en vue d'assurer la gestion et la préparation des dossiers soumis à la commission.

Le tableau ci-après reprend l'évolution des demandes de classification :

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de demandes de classification	456	623	394	399	635	764
Nombre de réunions	8	8	8	9	8	6

Évolution du nombre d'enfants bénéficiaires du CSA

	2009	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre d'enfants résidents au Luxembourg bénéficiant du CSA (31 décembre de chaque année)	25 972	49 157	51 077	49 035	51 862	55 593	57 981	59 596
% de la population d'enfants résidente totale (1 ^{er} janvier de la même année)	34 %	58 %	60 %	56 %	59 %	62 %	64 %	65 %

Sources : MENJE (données de la facturation du chèque-service accueil) et STATEC (chiffres de la population au Luxembourg)

Nombre d'enfants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Différence 2023-2024	Progression 2023-2024
Enfants résidents	49 157	51 077	49 035	51 862	55 593	57 981	59 596	+ 1 615	+ 2,8 %
Enfants frontaliers	1 839	2 347	2 559	2 920	3 301	3 581	3 701	+ 120	+ 3,4 %
Total	50 996	53 424	51 594	54 782	58 894	61 562	63 297	+ 1 735	+ 2,8 %

Source : MENJE (données de la facturation du chèque-service accueil)

À noter : du fait des données disponibles, les deux sources font référence respectivement aux mois de janvier et de décembre de la même année ; le taux de recours au CSA est donc surévalué.

Depuis septembre 2016, les enfants, dont au moins un parent est travailleur frontalier, peuvent bénéficier du CSA s'ils sont accueillis dans une structure agréée prestataire CSA. Le nombre d'enfants bénéficiaires du CSA a augmenté de manière continue depuis sa mise en place, à l'exception de l'année 2020 (où la fréquentation des structures d'accueil a été impactée par la pandémie de COVID-19). L'évolution du recours au CSA a repris depuis 2021, et le nombre d'enfants bénéficiaires a augmenté de 2,8 % entre décembre 2023 et décembre 2024. À l'heure actuelle, tous les SEA conventionnés par l'État sont prestataires du CSA. Il en est de même pour les MC.

La quasi-totalité des SEA non conventionnés et des AP sont reconnus comme prestataires du CSA, à l'exception de deux SEA et de 16 AP qui n'appliquent pas la tarification du CSA. En 2024, 38 demandes de reconnaissance comme prestataire du CSA ont été introduites pour des SEA et huit demandes pour des AP. Dans le cadre du dispositif qualité et du renouvellement des concepts pédagogiques, 124 concepts d'action général (SEA ; MC) et 49 projets d'établissement (AP) ont été validés par le ministère en 2024.

Évolution du budget du Service de l'éducation et de l'accueil

Budget	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Différence 2023-2024	Progression 2023-2024
Total en mio. €	425,0	461,6	534,3	577,3	628,6	725,9	754,4	+28,6	+3,9 %

En 2024, le budget s'est réparti comme suit :

	Services d'éducation	Services d'éducation et d'accueil commerciaux	Assistance parentale	Divers
% du budget total 2024	61,8	33,8	2,2	2,1

Évolution qualitative du secteur de l'éducation et de l'accueil

Afin d'améliorer le dispositif de la démarche qualité, des réflexions ont été poursuivies en étroite collaboration avec les différentes parties prenantes.

Un comité de pilotage, présidé par la DGE, fédère les acteurs de l'éducation non formelle avec l'objectif de suivre la mise en place des politiques liées à l'éducation non formelle des enfants et d'en assurer la cohérence. Dix réunions ont eu lieu dans le cadre du comité de pilotage Enfance avec pour objectif de suivre la mise en place des politiques liées à l'éducation non formelle des enfants.

Les projets relatifs à l'éducation non formelle

Le dispositif « aide aux devoirs »

Le dispositif d'aide aux devoirs est entré en vigueur à partir de la rentrée scolaire 2022/2023. La mise en œuvre du dispositif s'est accompagnée de l'introduction d'un journal de classe digital (*e-Bichelchen*) permettant de faciliter les échanges entre le personnel enseignant, les parents et le personnel encadrant des structures d'éducation et d'accueil. Une formation continue en ligne destinée au personnel encadrant les enfants des cycles 2 à 4 pendant les devoirs à domicile a été mise en place. Celle-ci est proposée par une agence de formation du secteur de l'éducation non formelle.

La digitalisation de la Direction générale du secteur de l'enfance

Les travaux de développement se poursuivent en collaboration avec les représentants du secteur de l'éducation non formelle.

L'activité de l'AP

Dans le but de préserver la diversité des modes d'accueil et de favoriser l'accueil en famille, des réflexions ont débuté pour développer et renforcer ce type d'accueil, qui constitue une composante essentielle et complémentaire du paysage éducatif de l'éducation non formelle. L'objectif étant de promouvoir ce type d'accueil et d'attirer de nouveaux profils. L'accueil des enfants par des AP offre une solution particulièrement

adaptée aux familles ayant des horaires de travail atypiques, en permettant une plus grande flexibilité dans l'organisation du temps d'accueil. Ce modèle permet non seulement de répondre aux besoins spécifiques des parents, mais aussi de promouvoir un cadre éducatif personnalisé et plus proche des valeurs familiales, tout en enrichissant l'offre d'accueil disponible.

Les relations internationales ECEC/UE

Dans le cadre des travaux du groupe de l'Union européenne sur l'accueil et l'éducation de la petite enfance (ECEC), la DGE a activement participé aux séances de travail. Dans ce cadre, la DGE a eu le privilège d'accueillir les membres du groupe de travail de l'activité d'apprentissage entre pairs. Ce groupe était composé de délégués ministériels issus des différents États membres, qui ont réfléchi ensemble sur les enjeux du *leadership*, particulièrement dans le domaine de l'éducation et de l'enfance. Les séances de travail, axées sur l'échange et la collaboration ont réuni une quarantaine de participants, et se sont tenues du 16 au 18 octobre 2024.

Les travaux ont débuté par une présentation portant sur le thème *Leadership : ce que les neurosciences nous apprennent*, une introduction éclairante qui a permis de poser les bases de la réflexion collective.

L'événement a également été ouvert à un public plus large, notamment aux responsables des SEA du Luxembourg, afin de favoriser un dialogue enrichissant entre les délégués des États membres et les acteurs locaux du Luxembourg, renforçant ainsi la coopération transnationale et l'échange de bonnes pratiques. Grâce à cette approche collaborative, les participants ont pu discuter des défis actuels en matière de *leadership*, tout en explorant des solutions innovantes pour améliorer la gestion des SEA, au bénéfice des enfants et des familles.

La Semaine de l'enfance

La *Semaine de l'enfance* a pour objectif d'accroître la visibilité de l'éducation non formelle auprès des parents et du grand public. Elle sert de vitrine pour montrer à la fois le travail des équipes éducatives dans les structures d'éducation et d'accueil, et les bienfaits de cette pédagogie sur le développement et le bien-être de l'enfant. La *Semaine de l'enfance* a également pour but de renforcer



les liens entre tous les acteurs du secteur de l'éducation non formelle (institutionnels ou privés) et les parents.

La troisième édition de la *Semaine de l'enfance* s'est déroulée du 4 au 11 mai 2024 et a été lancée les 4 et 5 mai par le *Festival de l'enfance* au *Centre Culturel de Rencontre Abbaye de Neumünster*. Près de 12 400 visiteurs s'y sont rendus. 197 structures d'éducation et d'accueil ont participé à la *Semaine de l'enfance 2024* et 644 activités, ateliers ou portes ouvertes ont été organisés dans tout le pays.

Ces événements ont permis de montrer aux parents et au grand public les grands principes pédagogiques qui régissent le travail quotidien dans les structures de l'éducation non formelle. La *Semaine de l'enfance 2024* a été préparée en étroite collaboration avec le SNJ, les représentants du secteur de l'enfance et des parents.

Journée d'orientation

La DGE a participé aux deux *Journées d'orientation*, les 9 mars et 9 novembre 2024, organisées par le Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil au *European Convention Centre*. Les agents de la DGE ont fourni des informations sur les différents types de structures d'éducation et d'accueil, le chèque-service accueil et ont invité les parents à la *Semaine de l'enfance*.

Les centres de ressources

Les centres de ressources (CR) offrent une large gamme de ressources pédagogiques, d'outils pratiques et un accompagnement sur mesure aux professionnels du secteur de l'éducation non formelle. Ils permettent aux structures de se retrouver dans une dynamique de développement continu de leurs services et compétences.

En 2024, deux plateformes de collaboration ont eu lieu entre le ministère et les gestionnaires des CR concernés. Ces rencontres ont permis une meilleure coordination entre les différents acteurs par le biais des échanges et partages d'expérience.

Outre cet aspect d'harmonisation entre eux, les CR évoluent constamment pour répondre aux besoins de la société et améliorer la qualité de l'accueil des enfants moyennant la transmission de bonnes pratiques pédagogiques. Il existe cinq centres de ressources, à savoir : *Formida Echange*, *Spillzenter*, *Incluso*, *Bibliobus* et le *Kannermuseum Plomm*.

Les ateliers de l'éducation non formelle

L'offre d'accueil s'est diversifiée et l'accent a été mis sur l'amélioration de la qualité des pratiques éducatives au sein des structures d'éducation et d'accueil pour les enfants âgés de 0 à 12 ans. Pour y parvenir, une des priorités politiques du ministère a été de travailler en synergie avec les professionnels et toutes les parties prenantes de l'éducation non formelle.

C'est ainsi que dans le cadre du *Bildung am Dialog* et dans une perspective de promotion du secteur et de recherche conjointe de solutions aux problèmes auxquels le secteur est confronté, une série d'ateliers, servant de plateforme d'échanges et de concertation entre le ministre et les acteurs de l'éducation non formelle, ont vu le jour.

L'atelier de l'éducation non formelle du 15 juin 2024 destiné aux AP

L'événement du 15 juin 2024 a rassemblé 72 AP et a donné lieu à un moment d'échange constructif sur les chances et les défis par rapport aux réformes d'un secteur en pleine évolution et la nécessité d'être à l'écoute des acteurs, d'identifier les besoins et d'analyser les obstacles sous différents angles. Aussi, dans le contexte de la volonté du gouvernement de maintenir la mixité de l'offre éducative (SEA, MC, AP), la promotion de l'accueil en famille est essentielle, au vu de ses nombreux atouts (cadre familial et des liens stables, accueil d'un petit nombre d'enfants, accueil plus flexible et de nuit). Les AP couvrent une demande d'accueil qui ne peut pas être complètement assurée par des structures d'éducation et d'accueil institutionnelles. Un livret reprenant les échanges et les pistes d'amélioration sera transmis aux différentes parties prenantes.

L'atelier de l'éducation non formelle du 30 octobre 2024, destiné aux enfants, *Meng Stämm am SEA - Demokratie am Alldag erliewen an der formaler an non formaler Bildung*

Cet atelier consultatif destiné aux enfants du cycle 3 et 4 a été organisé par la DGE en collaboration avec le Agence pour le développement de la qualité dans les secteurs de l'enfance et de la jeunesse, et avec la participation du centre de ressources du *Kannermuseum PLOMM*. Cette première édition a réuni environ 60 enfants accompagnés par leur personnel encadrant. L'éducation à la citoyenneté ainsi que la participation des enfants aux décisions qui les concernent, font partie des thèmes transversaux des politiques nationales, avec

notamment la promotion de la participation de l'enfant « sur toute question qui le concerne [...] eu égard à son âge et à son discernement¹ », principe ancré dans la Constitution luxembourgeoise, ainsi que dans le programme gouvernemental 2023-2028. La participation des enfants constitue également un principe éducatif général ancré dans le cadre de référence national de l'éducation non formelle des enfants et des jeunes.

L'atelier de l'éducation non formelle du 3 décembre 2024 destiné aux services d'éducation et d'accueil



¹ Constitution du G-D de Luxembourg, Version consolidée du 1 juillet 2023, Article 15, paragraphe 5 : <https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/constitution/1868/10/17/nl/consolide/20230701>

pour enfants scolarisés et au personnel enseignant de l'enseignement fondamental.

Les ateliers de l'éducation non formelle du 3 décembre 2024 ont réuni 70 professionnels issus de l'éducation formelle et de l'éducation non formelle. Cet événement a été organisé dans le cadre du *Bildung am Dialog* par la DGE. L'atelier a permis d'avoir des échanges sur le rapprochement des deux grands piliers du système éducatif, l'éducation formelle et l'éducation non formelle.

Publications/formations

SEA-News : trois SEA-News sont envoyés à 2 141 abonnés du secteur de l'éducation non formelle.

Brochure : une brochure à destination des communes est actuellement en cours d'élaboration. L'objectif est de fournir aux administrations communales des informations claires et détaillées sur les procédures à suivre ainsi que sur les aides financières. Cette brochure vise à accompagner les communes dans la construction et l'exploitation de SEA, ainsi que de MC. La brochure sera finalisée dans le courant de l'année 2025.

Formations : deux cours ont été dispensés à l'INAP (*Encadrement et accueil des enfants*) par des agents de la DGE. Ces formations permettent de présenter les procédures (agrément, prestataire chèques-service accueil, contrôle et financement des structures d'éducation et d'accueil) ainsi que le cadre de référence national de l'éducation non formelle des enfants et des jeunes.

Direction générale de l'enseignement fondamental

Service de l'enseignement fondamental

Commission scolaire nationale (CSN)

La CSN assure le partenariat, au niveau national, entre les autorités scolaires nationales et communales, le personnel des écoles et les parents d'élèves.

En 2024, la CSN s'est réunie à cinq reprises, de janvier à décembre. En mars et en juillet 2024, elle a siégé en groupe élargi.

Le 4 décembre 2024 ont eu lieu les élections des représentants du personnel enseignant à la Commission scolaire nationale. Pour les 5 325 électeurs concernés, un taux de participation de 43,59 % a pu être constaté par le bureau électoral, composé de représentants du

ministère et de représentants des deux principaux syndicats des enseignants de l'enseignement fondamental.

La CSN a abordé les sujets suivants :

- le matériel relatif aux élections européennes élaboré par le *Zentrum fir politesch Bildung* ;
- les modules du Centre National de Prévention des Addictions (CNAPA) relatifs à la prévention des addictions pour les élèves du cycle 4.2 (*Suchtprävention für Cycle 4.2 EF / Schulmodul : Ich, mein Körper, meine Emotionen und mein Konsum*) ;
- la mise en œuvre des Épreuves standardisées (ÉpStan) à l'école fondamentale ;
- l'avancement des travaux sur le nouveau plan d'études ;
- le nouveau programme de mathématiques *Mathi*.

Projets pédagogiques

En étroite collaboration avec divers services ministériels et partenaires scolaires, le Service de l'enseignement fondamental a collaboré au développement et à la mise en place de divers projets pédagogiques.

Projet ALPHA – zesumme wuessen : projet pilote d'alphabétisation en français dans quatre écoles fondamentales

Le projet pilote ALPHA – zesumme wuessen, lancé en 2022/2023 dans quatre écoles fondamentales, fait l'objet d'une évaluation continue. Deux journées ALPHA – zesumme wuessen, une à destination des écoles pilotes et une à destination des présidents des comités ainsi que des coordinateurs de cycle, ont permis aux participants d'échanger sur les avancées et les perspectives du projet. L'implémentation nationale du projet est planifiée, ensemble avec les écoles et les directions de région.



Pour plus d'informations, veuillez vous rendre sur le site internet : www.alpha.script.lu.

Commissions nationales des programmes (CN-EF)

Voir pages 99 et suite.

Organisation de la quatrième édition de la Summerschool

La cinquième édition de la Summerschool s'est déroulée du 2 au 13 septembre 2024. La Summerschool est l'occasion pour les élèves de rafraîchir leurs connaissances, de consolider ce qu'ils ont appris lors de l'année scolaire écoulée et de rattraper d'éventuels retards dans les domaines de développement et d'apprentissage pris en compte pour la décision de promotion. 5 258 élèves des cycles 2 à 4.1 se sont inscrits afin de pouvoir bénéficier des activités guidées en présentiel dans l'enseignement fondamental. Les dossiers thématiques accessibles par téléchargement ont permis à grand nombre d'élèves de consolider leurs compétences en autonomie à la maison.

Passage fondamental/secondaire

Grâce aux échanges intensifs avec les titulaires de classe au cours des cycles 4.1 et 4.2, les parents d'élèves sont, dès le début, mieux informés sur les performances de leur enfant et peuvent présenter leur point de vue sur les aspirations de ce dernier. Ceci leur permet de participer plus activement à la prise de décision commune. Sur les 5 635 élèves concernés, un taux de concordance de 99,6 % a pu être atteint entre les avis d'orientation des parents et ceux de l'équipe pédagogique.

La collaboration avec le Luxembourg Centre for Educational Testing (LUCET) de l'Université du Luxembourg pour la mise à jour, la sélection et la validation de différents outils psychotechniques utilisés, ainsi que pour l'évaluation statistique des données, se poursuit. Le site www.skil.lu, lancé en 2021, permet toujours aux parents et aux élèves d'obtenir des informations concernant le volet psychologique du passage de l'enseignement fondamental à l'enseignement secondaire tout au long de l'année.

Un total de 105 psychologues du Centre psycho-social et d'accompagnement scolaires (CePAS), des Services psycho-social et d'accompagnement scolaires (SePAS) et des équipes de soutien des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques (ESEB) fondamental et secondaire ont ainsi suivi 4 827 élèves du cycle 4.2 dont les parents ont opté pour la participation facultative au testing psychologique.

En 2024, 38 élèves ont participé aux séances de rattrapage dispensées en février-mars (à noter qu'une date supplémentaire a été ajoutée pour la région sud-ouest du pays). Le processus de la digitalisation et de la simplification administrative se poursuit : pour 2024/2025, les sept formations passage fondamental secondaire (PFS) destinées aux psychologues concernés sont disponibles en mode e-Learning.

La troisième édition de la YEP!-Schoulfoire a permis aux élèves, accompagnés de leur classe et/ou de leurs parents, de s'informer pendant quatre jours sur l'offre scolaire après le cycle 4.

Collaboration avec l'enseignement musical

Voir page 78.

Recrutement du personnel enseignant

Plusieurs vagues de recrutements ont été organisées en 2024, cela en étroite collaboration avec les directions de région de l'enseignement fondamental et le Service ressources humaines du ministère.

Recrutement de 286 agents dans le cadre de la cinquième édition de la Summerschool
78 enseignants et 208 étudiants (titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires au moins) ont assuré les activités guidées dans le cadre de la Summerschool.

Recrutement de 23 instituteurs spécialisés dans la scolarisation des EBS pour la rentrée scolaire 2023/2024

Recrutement de 228 agents en vue du stage préparant à la fonction d'instituteur

230 personnes se sont inscrites à la session 2024 du concours réglant l'admission au stage préparant à la fonction d'instituteur. 38 agents se sont classés en rang utile à l'option cycle 1 du concours et 190 agents se sont classés en rang utile à l'option cycles 2-4, dont quatre ayant opté pour un poste de la voie de préparation de l'enseignement secondaire général.

Recrutement de 17 chargés de cours du groupe d'indemnité B1, membres de la réserve de suppléants
17 détenteurs d'une attestation de remplacement habitant à faire des remplacements dans l'enseignement fondamental et ayant pu faire valoir une expérience professionnelle d'au moins deux ans ont été recrutés en tant que chargé de cours, membre de la réserve de suppléants.

Formation des agents assurant des remplacements temporaires dans les écoles fondamentales luxembourgeoises

Tout au long de l'année 2024, 708 candidats ont sollicité une autorisation de stage en vue de l'obtention de l'attestation habitant à faire des remplacements dans l'enseignement fondamental. 141 candidats, qui ont complété leur dossier par des diplômes en relation avec des formations pédagogiques accomplies, ont bénéficié d'une dispense du stage. Suite à la validation par la commission de recrutement, 567 candidats ont bénéficié d'une autorisation de stage. 295 candidats ont achevé avec succès le stage de remplacement.

Modifications législatives

Le règlement grand-ducal suivant a été publié en 2024 : le règlement grand-ducal du 22 mai 2024 modifiant le règlement grand-ducal modifié du 6 juillet 2009 déterminant les modalités d'évaluation des élèves ainsi que le contenu du dossier d'évaluation porte sur l'évaluation des élèves des classes du cycle 2 des écoles fondamentales participant au projet pilote d'alphabétisation qui ont opté pour l'alphabétisation en langue française. Le règlement du 6 juillet 2009 précité a été modifié afin



de prendre en compte la langue française dans leur décision de promotion au lieu de la langue allemande. Pour les élèves du cycle 2 participant au projet pilote d'alphabétisation qui ont opté pour l'alphabétisation en langue allemande, les dispositions de l'article 10 du règlement grand-ducal du 6 juillet 2009 précité s'appliquent.

Le service des classes d'intégration de l'enseignement fondamental (EF)

Initiatives pédagogiques et partenariat entre école et parents

La coopération entre les parents et l'école est un facteur clé de la réussite du parcours de l'élève. Une communication régulière et transparente avec les familles permet de renforcer la confiance et d'assurer un suivi adapté aux besoins de chaque enfant. C'est dans cette optique que le service des classes d'intégration (CLI) a lancé un projet spécifique visant à impliquer davantage les parents.

Ce projet vise non seulement à leur expliquer le fonctionnement de l'école fondamentale, mais également à mieux comprendre leurs besoins, attentes et perceptions du système scolaire. Il leur offre un espace d'expression pour échanger sur des thématiques en lien avec l'éducation formelle et leur rôle actif dans le suivi scolaire de leur(s) enfant(s). Par ailleurs, ces rencontres régulières permettent aux professionnels d'être à l'écoute des questions, attentes et préoccupations des parents.

Infrastructure et planification

Des modifications dans l'affectation des bâtiments scolaires et des travaux ont entraîné un déménagement partiel des CLI pendant les vacances d'été. Afin de garantir une stabilité à long terme des infrastructures à disposition des CLI, des projets d'acquisition et de construction d'infrastructures scolaires ont été initiés et seront réalisés dans les mois et années à venir.

Directions de l'enseignement fondamental

Afin de poursuivre l'harmonisation du travail et de l'approche communicative des 15 directions de région, le Collège des directeurs, avec le soutien de la Cellule de coordination des travaux du collège, a continué de développer et d'enrichir le vademécum regroupant toutes les démarches et fiches techniques communes aux directions. Ce document, fruit de réflexions collectives, définit les approches harmonisées au niveau national pour l'accompagnement et l'évaluation des différentes catégories de stagiaires, l'appréciation des performances professionnelles de ces agents ainsi que les démarches en concordance avec le programme gouvernemental et la programmation des stratégies du ministère.

La transformation progressive du patrimoine documentaire, passant des supports papier aux supports numériques, se poursuit dans la gestion des ressources humaines, contribuant ainsi à une meilleure pérennité

et efficacité des processus. Dans une optique d'harmonisation, le Collège a également poursuivi ses efforts pour simplifier les processus administratifs. Cette initiative vise à alléger la charge de travail du personnel des écoles et des directions, en développant des outils informatiques favorisant la rapidité et l'efficacité des processus organisationnels.

Dans le cadre de l'engagement continu du Collège des directeurs de l'enseignement fondamental à promouvoir l'inclusion scolaire, le recrutement d'assistants pour élèves à besoins spécifiques (A-EBS) a été effectué au sein de toutes les directions régionales (50 A-EBS au total au courant du 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2024/2025).

Ces assistants jouent un rôle essentiel en soutenant les instituteurs spécialisés dans la scolarisation des élèves à besoins éducatifs spécifiques (I-EBS) dans leurs missions. Ils apportent une aide précieuse aux élèves concernés, notamment en les assistant dans les gestes de la vie quotidienne, afin de favoriser leur participation aux activités scolaires et périscolaires. Cette initiative vise à renforcer l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques, en leur offrant un soutien adapté et en facilitant leur intégration au sein de l'environnement scolaire.

Par ailleurs, la digitalisation des dossiers des élèves à besoins spécifiques au niveau régional, combinée à l'optimisation du transfert des dossiers entre la Commission d'inclusion (CI) respective et la Commission nationale d'inclusion (CNI), continue de représenter un progrès considérable en termes d'accessibilité et de rapidité dans le traitement des données, tout en garantissant la sécurité de leur archivage. Cette digitalisation constitue également une base solide pour faciliter les échanges entre les membres des différentes commissions d'inclusion.

En outre, le Collège des directeurs se concerta avec les Centres de compétences et la Commission des aménagements raisonnables (CAR) et essaie d'organiser la mise en place d'aménagements raisonnables pour les élèves à besoins spécifiques, afin de garantir l'égalité des chances et de soutenir la diversité au sein des établissements scolaires.

Ces mesures incluent l'adaptation des infrastructures scolaires, la formation du personnel éducatif à la prise en charge des besoins spécifiques des élèves, ainsi que le développement de supports pédagogiques adaptés. Une collaboration renforcée avec l'Office national de l'enfance (ONE) a été entamée afin de sensibiliser les acteurs scolaires sur le rôle de l'ONE et d'améliorer la prise en charge des élèves et de leur famille. La coopération avec le Service de l'intégration et de l'accueil (SIA) pour faciliter l'intégration des élèves issus de

l'immigration a également été renforcée par un comité de liaison, dans le but de promouvoir la sensibilisation interculturelle au sein des écoles et l'inclusion sociale et culturelle, en offrant un soutien adapté aux élèves et à leurs familles.

Quatre des 15 directions régionales ont eu l'opportunité de participer au projet pilote *ALPHA - zesumme wuessen*, une initiative qui a suscité des retours très positifs de la part des parents d'élèves concernés. Ce projet, conçu pour offrir un choix linguistique supplémentaire aux familles, répond à la diversité culturelle et linguistique grandissante au Luxembourg, tout en soutenant l'inclusion éducative.

En préparation de l'extension nationale prévue pour l'année scolaire 2026/2027, avec une première orientation au cycle 1.2, un groupe d'implémentation a été créé. Ce groupe joue un rôle clé dans le processus d'accompagnement et de formation des autres directions régionales, en partageant l'expertise acquise lors de la phase pilote.

Ce travail collaboratif vise à garantir une planification harmonieuse et une mise en œuvre cohérente à l'échelle nationale, afin de répondre aux exigences pédagogiques et organisationnelles d'un tel déploiement. Le projet constitue une avancée importante dans la personnalisation de l'apprentissage et illustre l'engagement des directions à offrir un environnement éducatif adapté aux besoins spécifiques des élèves et de leurs familles.

Les initiatives du SCRIPT qui visent à fournir aux enseignants des outils pédagogiques modernes, adaptés au contexte multilingue du Luxembourg et aux avancées des sciences de l'éducation, se font en concertation étroite avec les membres des directions de région.

Ainsi, des échanges réguliers qui visent la conceptualisation, la réalisation et l'implémentation de nouveaux manuels scolaires et du matériel y afférent en mathématiques, ont lieu. Les mêmes échanges existent pour la révision participative du plan d'études de l'enseignement fondamental afin de définir les compétences à développer et les approches didactiques à adopter. Les résultats de ces consultations ont été publiés en octobre 2023 sous la forme d'un livre blanc, servant de base à l'élaboration du nouveau plan d'études.

Ces initiatives illustrent l'engagement du ministère et des directions régionales à améliorer continuellement le système éducatif luxembourgeois, en s'adaptant aux besoins diversifiés des élèves et en favorisant une éducation de qualité pour tous.

Direction générale de l'enseignement secondaire

Service de l'enseignement secondaire

Classes supérieures de l'enseignement secondaire général

Dans l'enseignement secondaire général, des travaux de diversification de l'offre scolaire ont été poursuivis, aboutissant à l'extension de la section *Sciences de la santé* (GSH) aux classes de 4^e et de 3^e.

Cette section vise l'acquisition de savoirs liés à trois pôles d'apprentissage : un pôle méthodologique préparant aux études supérieures, un pôle sciences abordant les connaissances de base permettant la compréhension des phénomènes scientifiques et technologiques en santé ainsi qu'un pôle santé visant des contenus plus précisément axés sur les savoirs inhérents aux professions de santé.

La section, offerte depuis l'année scolaire 2018/2019 sur les classes 2GSH et 1GSH, est complétée à la rentrée 2025 par une classe de 4GSH, conçue pour établir les bases dans les matières scientifiques, notamment en mathématiques, afin de permettre un approfondissement des connaissances scientifiques en 2GSH et 1GSH.

La section *Sciences de l'environnement* (GSE), lancée à la rentrée 2018 au Lycée technique d'Ettelbruck, a été évaluée. Une nouvelle grille horaire est le résultat de cette analyse, avec une mise en avant de l'aspect pratique de la section ainsi que des méthodes d'évaluation revisitées.

Les apprenants adultes de l'École nationale pour adultes (ENAD) suivant la formation de l'éducateur en alternance peuvent dorénavant acquérir le certificat *LUXQF3 Préparateur en motricité* en partenariat avec l'Institut national de l'activité physique et des sports (INAPS). Cette qualification permet aux professionnels du secteur socio-éducatif de renforcer leur expertise dans l'accompagnement du développement moteur, physique et sportif des enfants et des jeunes.

Classes supérieures de l'enseignement secondaire classique

Au Lycée Aline Mayrisch, une nouvelle variante de la section A a été introduite, incluant un cours de mathématiques similaire à celui des sections E et G. Cette innovation a été couronnée de succès, avec la première session d'examen de fin d'études secondaires de cette variante ayant eu lieu en 2024.

La loi du 10 mai 1968 portant réforme de l'enseignement secondaire classique a été modifiée afin de tenir

compte de la réalité du paysage éducatif du Luxembourg avec les sections *Entrepreneuriat, finance et marketing, Sciences cognitives et sciences humaines* ainsi que *Politiques et développement durable*. Le développement curriculaire et les grilles de ces sections ont continué à être adaptés.

Voie de préparation

Le Service de l'enseignement secondaire a coordonné les travaux autour de la réforme de la voie de préparation (VP). Dans un premier temps, un vaste processus de consultation autour de la VP a été entamé, avec la présence du ministre à la *Journée VP* (28 mars 2024) ainsi qu'à la réunion du Collège des chargés de direction de la VP (25 avril 2024).

Le ministre s'est, en outre, déplacé dans cinq établissements scolaires (EIGT, EIDE, LAM, ALR et LTC) pour aller à la rencontre des acteurs de terrain.

Afin de comprendre au mieux les doléances des enseignants de la VP, une enquête a ensuite été lancée au niveau national auprès de tous les titulaires des classes de la VP.

Cette enquête portait sur le profil scolaire, langagier et comportemental des élèves, ainsi que sur la composition et la dynamique des classes. Avec un taux de retour de 82 %, l'enquête a permis de brosser un tableau pertinent de la situation.

Cinq groupes de travail ont été mis en place avec pour mission d'analyser les chiffres de l'enquête et de rédiger un rapport d'analyse ; ce rapport est en voie de finalisation ; il devra aboutir à l'élaboration de pistes concrètes pour un concept qui vise une approche holistique des élèves de la VP.



Suivi des élèves et mesures favorisant le maintien scolaire

Dans un souci d'assurance de qualité, le Service de l'enseignement secondaire a fourni un accompagnement aux coordinateurs des classes *Mosaik* et a organisé un échange national destiné aux directions des lycées proposant cette option.

En 2024, le Service de l'enseignement secondaire a poursuivi ses efforts en matière de scolarisation des élèves accueillis dans les centres d'insertion socio-professionnelle (CISP). Il a veillé à sa présence au sein des commissions d'admission et d'orientation, tout en soutenant les directions des lycées partenaires et en recrutant ainsi qu'en accompagnant les enseignants intervenant dans ces centres.

Comme par le passé, le service a participé, pendant les mois de juillet à octobre 2024, au placement d'élèves en quête d'une admission dans un lycée, contribuant ainsi à la poursuite de leur parcours scolaire. Suivant cette démarche, le service a collaboré avec la Commission nationale de l'inclusion (CNI), les Centres de compétences et les directions des lycées afin de proposer une offre adaptée aux élèves à besoins spécifiques et se trouvant dans une situation scolaire complexe.

En 2024, le service a entrepris des travaux en collaboration avec la Commission nationale des programmes des classes d'initiation professionnelle (CIP), des classes d'orientation professionnelle (COP) et des cours d'orientation et d'initiation professionnelles (COIP), qui sont destinés aux élèves rencontrant des difficultés à s'intégrer dans les classes supérieures de l'enseignement secondaire général ou dans la formation professionnelle. Le service s'est fixé pour objectif d'accroître la visibilité des classes d'orientation professionnelle dans le paysage scolaire. Ces classes joueront un rôle significatif lors de l'entrée en vigueur de l'extension de l'obligation scolaire.

Prolongation de l'obligation scolaire

Le Service de l'enseignement secondaire a institué un groupe de travail *Prolongation de l'obligation scolaire*, composé de membres du collège des directeurs, d'un représentant du Service de la formation professionnelle, ainsi que du SNJ et du CePAS.

La mission de ce groupe consiste, d'une part, à identifier les défis associés à la prolongation de l'obligation scolaire pour les jeunes éprouvant une fatigue scolaire et une démotivation vis-à-vis de l'école, et d'autre part, à formuler des recommandations concernant une offre adaptée à ces jeunes.

Contrôle de l'obligation scolaire

Au cours de l'année scolaire 2023/2024, le Service de l'enseignement secondaire a poursuivi la mise en œuvre de la loi relative à l'obligation scolaire, en étroite collaboration avec le Service de l'enseignement fondamental, le CGIE, le CTIE ainsi que les écoles publiques,

privées et européennes établies au Luxembourg. Parallèlement, le Service de l'enseignement secondaire a travaillé en étroite collaboration avec les autres services du ministère et les établissements scolaires publics afin de proposer une orientation et un placement adaptés aux mineurs qui sont à la recherche d'une formation scolaire.

Dans ce contexte, un nouvel outil informatique, *eduOblis*, a été développé avec le CGIE. Ce dispositif renforce la capacité du service à repérer rapidement les situations de non-respect de l'obligation scolaire et à offrir des solutions aux familles pour assurer la scolarisation de tous les jeunes. Grâce au croisement des données et à une collaboration étroite avec les écoles, le service a pu détecter les cas de mineurs non inscrits ou présentant un nombre trop élevé d'absences injustifiées (au-delà de 48 leçons), et effectuer des mises en demeure pour absences non justifiées ou pour défaut d'inscription, ainsi que des signalements auprès des tribunaux de jeunesse.

De plus, la plateforme *eduGuichet* a été adaptée pour permettre aux titulaires de l'autorité parentale de transmettre les certificats d'inscription à l'étranger directement au ministère. Le Service de l'enseignement secondaire a poursuivi, en outre, le développement de l'outil *eduOblis* en vue d'intégrer le croisement des données avec le ministère de la Santé et de la Sécurité sociale, et ainsi, de mieux suivre les situations des mineurs qui bénéficient d'une dispense durant la période d'un contrat de travail. L'ensemble de ces mesures contribue à améliorer la prévention et le traitement des situations de non-respect de l'obligation scolaire, tout en renforçant la cohérence du dispositif de contrôle et de conseil aux familles.

Enseignement à domicile

Au cours de l'année scolaire 2023/2024, le Service de l'enseignement secondaire a enregistré et suivi 63 dossiers d'enseignement à domicile au niveau secondaire. Dans le prolongement des analyses déjà menées, une attention particulière a été portée à l'examen des besoins et des tendances liés à cette forme d'enseignement au Luxembourg.

Conformément au programme gouvernemental, un avant-projet de loi relatif à l'enseignement à domicile a été finalisé, afin de définir un cadre réglementaire clair et cohérent pour l'enseignement à domicile tant au niveau fondamental qu'au niveau secondaire. Ce cadre vise à garantir le droit à l'éducation de l'enfant, son bien-être et le respect des normes éducatives nationales. Le 25 juillet 2024, les premières réflexions du ministère ont été présentées à la commission parlementaire de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Enfin, le service a poursuivi son travail de concertation avec l'ensemble des acteurs du système éducatif dans le but de consolider ce nouveau cadre légal et de trouver le juste équilibre entre l'enseignement à domicile, les besoins spécifiques des élèves et les obligations légales en matière de scolarisation.

Cellule juridique

Le travail législatif et réglementaire s'est poursuivi tout au long de l'année 2024, tant avec l'adaptation de textes relatifs à l'organisation scolaire qu'avec la préparation de nouveaux textes de lois et de règlements grand-ducaux. La préparation d'instructions ministérielles a également constitué une composante importante des travaux de rédaction.

Les juristes du service ont, au quotidien, répondu aux questions relatives à l'application de la législation relative à l'enseignement secondaire, venant d'autres agents du ministère, de membres de la communauté scolaire, d'autres administrations ou encore de structures d'assistance sociale par exemple.

Le Service de l'enseignement secondaire, qui réceptionne les recours introduits devant la commission de recours en matière disciplinaire, a géré le volet administratif du traitement des recours : organisation des réunions de la commission de recours, accompagnement des demandeurs tout au long de la procédure, propositions d'aides spécifiques.

Les juristes ont également collaboré avec d'autres services du ministère sur un large éventail de thématiques. Ces travaux communs ont permis d'assurer la coordination nécessaire pour répondre aux besoins d'un système éducatif en constante évolution. Les échanges ont, par ailleurs, permis d'approfondir des sujets essentiels tels que, entre autres, l'inclusion et le contrôle du respect de l'obligation scolaire.

Enfin, en ce qui concerne la résolution des litiges liés à l'enseignement secondaire, les agents du service se sont impliqués dans des procédures de conciliation, dans le but de trouver des solutions à l'amiable, notamment en concours avec le Service de la médiation scolaire. Ils ont également traité et assuré le suivi de l'ensemble des recours gracieux relevant du champ de compétence du service.

Directions de l'enseignement secondaire

Dans le cadre de ses activités durant l'année 2024, le Collège des directeurs de l'enseignement secondaire (CODIR ES) a tenu sa première réunion le 24 janvier, ceci sous la forme d'une journée de travail axée sur différentes thématiques. Les ateliers qui se sont tenus au cours de cette journée ont traité des sujets tels que le harcèlement, la radicalisation, la criminalité, la sécurité des infrastructures et les protocoles de gestion liés à un accès de violence incontrôlé (*amok*).

Ces sessions ont permis d'initier une réflexion approfondie sur les enjeux auxquels les lycées doivent faire face, tout en engageant les membres du CODIR ES à partager leurs expériences et leurs idées.

À la suite de ces travaux, la création d'un groupe de travail en collaboration avec le ministère a été décidée. Ce groupe a pour mission de revisiter et d'actualiser

les lignes de conduite relatives à la discipline dans les lycées, un pas important vers une structuration de pratiques plus efficaces et adaptées à la réalité dans les lycées.

Tout au long de l'année, le CODIR ES a eu l'opportunité de tenir plusieurs séances plénières en présentiel. Ces rencontres ont été l'occasion pour ses membres de discuter de sujets tels que la *Summerschool*, la *YEP!-Schoulfoire*, les enjeux budgétaires liés à l'augmentation du coût de la vie, ainsi que la problématique des certificats d'aptitude dont la durée de validité a été réduite à cinq ans pour le personnel nouvellement recruté.

Les présentations enrichissantes, fournies par l'OEJQS, le CePAS et le SCRIPT ont été des moments clés des réunions du CODIR ES. Elles ont illustré les défis actuels et les attentes autour de la qualité scolaire. Deux projets notables, *Bientraitance* et *Exit Mobbing*, ont également vu le jour grâce à l'initiative du CePAS. Ils visent à combattre le harcèlement scolaire et à promouvoir un climat éducatif sain et respectueux.

Par ailleurs, divers sujets ont été abordés avec les représentants du ministère, tels que le programme *one2one*, le nouveau règlement concernant la tâche du personnel socio-éducatif ou encore la prolongation de l'obligation scolaire.

Au terme de l'année scolaire 2023/2024, le CODIR ES a accueilli ministre lors d'une séance plénière, au cours de laquelle l'importance de limiter le temps d'écran des jeunes dans les établissements scolaires a été soulignée. Cet échange constructif a permis de recueillir des avis et des idées sur ce sujet.



Une secrétaire permanente pour le CODIR ES a pu être recrutée. Cette évolution permettra de faciliter les opérations administratives du CODIR ES et d'améliorer la communication entre ses membres et le ministère. Lors d'une réunion informelle organisée au cours du dernier trimestre 2024, réunissant un seul représentant par lycée, les sujets suivants ont été discutés : les enjeux de sécurité, les procédures d'urgence *amok* ou encore le fonctionnement du CODIR ES.

Centre de coordination des projets d'établissement (CCPÉ)

Le CCPÉ est un établissement public sous la tutelle du ministère. Il est administré par un conseil composé de trois représentants du ministère, de cinq représentants des chambres professionnelles ainsi que de quatre représentants du CODIR ES. Les affaires courantes du CCPÉ sont exécutées par un gestionnaire. Le CCPÉ coordonne et accompagne les projets d'établissement (Pé).

Coordination des projets d'établissement (Pé)

Les Pé sont mis en œuvre au sein des établissements scolaires publics de l'enseignement secondaire. Au total, depuis l'année scolaire 1991/1992, le CCPÉ a géré 157 Pé différents. Ces Pé, qui ont une durée pouvant aller jusqu'à cinq ans (l'année de la pré-phase incluse), mobilisent une grande partie de la communauté scolaire de l'établissement concerné. Ils ont pour effet de promouvoir l'innovation pédagogique puisque c'est au sein des établissements que le contenu, les objectifs et les moyens de mise en œuvre des Pé sont définis.

Le CCPÉ coordonne et soutient les Pé en offrant des formations sur mesure animées par des formateurs externes. Par ailleurs, il fait bénéficier les Pé d'outils de gestion et de planification financière adaptés, ainsi que d'évaluations régulières fournissant des recommandations tant au niveau stratégique que pratique.

Au cours de l'année scolaire 2023/2024, le CCPÉ a coordonné 24 Pé dont trois dont la mise en œuvre a été clôturée et dont plusieurs activités ont pu être transférées au sein de leurs établissements scolaires respectifs :

Lëtzebuerg-Europa via Miersch à l'École internationale Mersch Anne Beffort (EIMAB) a intégré des valeurs européennes et démocratiques dans la vie quotidienne de l'école, tout en sensibilisant les élèves à la durabilité. Parmi ses réalisations marquantes :

- la *Semaine de la démocratie* ;
- des ateliers sur la citoyenneté européenne ;
- la mise en place d'initiatives durables (p. ex. le projet *solar@school*) et des événements *Fairtrade*.

LGL Networking au Lycée de Garçons de Luxembourg (LGL) a mis l'accent sur le développement des compétences du 21^e siècle et la création de synergies entre élèves, enseignants et le monde extérieur ; il a en outre contribué à renforcer le lien entre les différentes générations d'apprenants. Ses réalisations incluent :

- un réseau *alumni* de 600 membres ;
- des stages d'observation pour les élèves ;
- une *Journée des Anciens* en mai 2024.

Digital Evolution au Lycée Robert Schuman (LRSL) a intégré la digitalisation dans l'enseignement :

- introduction des outils numériques (p. ex. *iPad*) ;
- création d'une salle média équipée pour la production audio et vidéo ;
- mise en œuvre d'une charte *iPad* ;
- formations sur l'intelligence artificielle.

Les équipes porteuses de ces projets démontrent l'excellence et l'engagement continu de la communauté scolaire envers l'innovation et la qualité éducative.

Au cours de l'année scolaire 2024/2025, le CCPÉ a coordonné 26 Pé, repris dans le tableau ci-dessous :

Intitulé du Pé	Établissement scolaire concerné
<i>AllRaus - Outdoor School</i>	Atert-Lycée Redange
<i>Den LGL a Beweegung</i>	Lycée de Garçons de Luxembourg
<i>REACH - Reaching new heights in education with resilient, engaged, autonomous, confident and hopeful learners</i>	Lycée Michel Lucius - International School Michel Lucius
<i>LRSL Media Matters</i>	Lycée Robert Schuman Luxembourg
<i>Deng Kultur, Meng Kultur, Eis Kultur</i>	Nordstad-Lycée
<i>Leveling Up Learning: Game-Based Learning to enhance the development of the 8 key competences for life long learning</i>	École internationale Gaston Thorn
<i>H2O Vita est - Water is Life</i>	École internationale Mersch Anne Beffort
<i>Der Raum als 3. Erzieher:in - Wir gestalten (Frei-)Räume für Bedürfnisse, Themen und Orientierung, um berufliche und schulische Identität zu stiften</i>	Lycée Technique pour Professions Éducatives et Sociales
<i>Digital Balance - Medienerzèiung an der Schoul</i>	Maacher Lycée
<i>ALL Live and Learn all together</i>	Athénée de Luxembourg
<i>TRAIL - TRansversal Active and Independant Learning</i>	École Internationale Mondorf-les-Bains

Intitulé du Pé	Établissement scolaire concerné
<i>Move On Up</i>	École de Commerce et de Gestion – School of Business and Management
<i>LCD-Experience</i>	Lycée classique de Diekirch
<i>Let's go Science</i>	Lycée de Garçons Esch
<i>Futur2 - Guillaume Goes Green</i>	Lycée Guillaume Kroll
<i>Eis Schoul - Een Team</i>	Lycée Josy Barthel Mamer
<i>Ready</i>	Lycée Mathias Adam
<i>Be CreActive - Make a change</i>	Lycée Michel-Rodange Luxembourg
<i>Let's Take Action - fir eng nohalteg Entwécklung</i>	Lycée Technique Agricole
<i>Triple A: Apprentissage, Attention, Autonomie</i>	Lycée Aline Mayrisch
<i>Évaluation formative (globale et holistique)</i>	Lycée Edward Steichen
<i>Roots/Routes to the Future</i>	Lënster Lycée International School
<i>Zesummen Traditioun an Innovatioun LieweN</i>	Lycée du Nord
<i>Wuelbefannen</i>	Lycée Technique d'Ettelbruck
<i>Die Verzahnung von Hausaufgabenzeit und Nachhilfe im Atert-Lycée Réiden</i>	Atert-Lycée Redange
<i>IPTIFOPS</i> <i>L'intégration pédagogique des Technologies d'information dans la formation théorique et pratique des Professions de Santé</i>	Lycée Technique pour Professions de Santé

Gestion du CCPÉ

Dans le cadre de la révision et de l'amélioration des processus de gestion financière, le CCPÉ a renforcé en 2024 le système des contrôles et des validations lors d'opérations bancaires. L'audit sur les comptes annuels 2023 du CCPÉ s'est déroulé en date du 24 janvier 2024 et n'a pas donné lieu à des observations. Sur le plan administratif, afin de se mettre en conformité avec la loi du 17 août 2018 relative à l'archivage, le CCPÉ a entamé l'établissement d'un tableau de tri des documents.

Étant donné qu'aucune demande pour la formule d'un Pé collaboratif autour du thème *Orientation/remédiation* n'a été introduite par les établissements scolaires pour la deuxième année consécutive, le conseil d'administration a décidé de renoncer à cette formule.

Le conseil d'administration s'est réuni en séance ordinaire une fois par trimestre scolaire. Le bureau du conseil d'administration s'est réuni à trois reprises. De plus, les membres du conseil d'administration ont procédé à l'évaluation intermédiaire de 21 projets lors de différents moments (participation aux formations en gestion de projet, échanges par visioconférence, visites au sein des établissements scolaires) ainsi qu'à l'évaluation finale de trois projets. Les projets terminés se sont vu décerner une plaquette commémorative lors d'une séance de clôture à la Chambre des salariés.

Service des offres internationales et européennes (SOIE)

En 2024, les activités principales du SOIE se sont orientées vers la consolidation et le développement des écoles existantes. L'accent a été mis sur le renforcement des structures pédagogiques et administratives, ainsi que sur l'amélioration des offres éducatives afin de répondre aux besoins des élèves et des familles.

Le service a joué un rôle clé dans l'accompagnement des autres services du ministère impliqués dans la planification et le développement des futures écoles internationales. Ces travaux ont inclus des analyses prospectives, l'évaluation des besoins éducatifs et la formulation de recommandations adaptées au contexte national et international.

Conscient des défis qui existent en termes de gestion des inscriptions, causés notamment par le fait que le nombre de demandes d'inscription dans les écoles internationales dépasse l'offre disponible, le SOIE s'est efforcé d'harmoniser les démarches administratives et organisationnelles y relatives : élaboration de lignes directrices communes, développement d'outils partagés pour faciliter les démarches administratives, mise en place de mécanismes permettant une allocation optimale des ressources.

L'offre internationale en évolution

L'offre internationale a connu des évolutions significatives. L'École internationale de Mondorf-les-Bains (EIMLB) et l'École internationale Edward Steichen (LESC) ont ainsi obtenu leur agrément pour le baccalauréat européen.

Quant au Lycée Mathias Adam (LMA), il a obtenu l'agrément pour offrir les classes du cycle terminal du baccalauréat international (BI), élargissant ainsi les opportunités pour les élèves de suivre un cursus reconnu mondialement.

L'année 2024 a en outre été marquée par de nombreux succès au niveau des différents diplômes de fin d'études internationaux proposés au Luxembourg. En effet, 116 élèves ont obtenu leur baccalauréat européen, dont 88 à l'École internationale de Differdange et d'Esch-sur-Alzette (EIDE) et 28 au Lënster Lycée International School (LLIS) ; 59 élèves ont obtenu leur baccalauréat international (BI) et 84 le diplôme du *Cambridge International A-levels*. Ces résultats témoignent de la qualité et de la diversité croissante de l'offre scolaire internationale ainsi que de l'engagement des élèves et du personnel enseignant.

Mise en place de procédures et d'outils techniques

Les inscriptions sont réalisées de façon digitalisée via une application commune. La même procédure s'applique désormais à tous les établissements, ce qui permet une meilleure lisibilité pour les usagers et un suivi plus aisé de la part du service dans la gestion d'éventuels recours.

Les échanges avec les parents se font également de manière digitalisée, si bien que la procédure d'inscription dans les écoles européennes agréées se conforme désormais à une démarche durable *zéro-papier*.

Dans la gestion quotidienne des écoles, cette dynamique d'harmonisation grâce à l'adoption d'outils communs se fait également sentir, que ce soit au niveau des grilles horaires ou au niveau des bulletins utilisés dans le primaire européen.

Enfin, la gestion d'*eSchoolbooks* pour les écoles européennes agréées a été améliorée grâce à la création de référents par disciplines et par écoles, ceci sur le modèle du fonctionnement des commissions telles qu'elles existent dans le système scolaire national. Le choix des manuels se fait en étroite collaboration entre les écoles et sous la supervision du service. Cette gestion décentralisée s'avère particulièrement vertueuse dans la mesure où elle favorise la mutualisation et les échanges entre les différentes parties intervenantes.

Soutien des écoles au quotidien

Le 24 septembre 2024, le SOIE a organisé le premier forum des coordinateurs du baccalauréat des écoles

européennes agréées à Luxembourg. À cet événement ont participé les coordinateurs du baccalauréat et ceux du soutien ainsi que les coordinateurs respectifs des Écoles européennes Luxembourg I et Luxembourg II.

Les travaux du forum ont été très instructifs pour les participants et ont permis d'établir un socle de coopération solide, tant entre les écoles qu'avec le service. Cela permet l'uniformisation des activités et le maintien des approches communes.

À la suite du forum, une plateforme numérique a été mise en place pour poursuivre et entretenir les échanges entre les différents acteurs. Le service est également intervenu dans des procédures de médiation et s'est chargé du traitement des recours gracieux qui concernent l'offre scolaire internationale publique.

Délégation au Conseil supérieur des écoles européennes (CSEE)

La délégation luxembourgeoise a joué un rôle clé dans les travaux des conseils préparatoires et dans les sessions du CSEE. Les débats ont notamment porté sur les préconisations contenues dans la *Déclaration de Parme* du Conseil supérieur et portant sur le devenir des écoles européennes.

Le Luxembourg s'est distingué par sa capacité à détacher le nombre requis d'enseignants dans les écoles européennes réparties dans l'Union européenne. Cet accomplissement, salué par les inspecteurs comme un exploit remarquable, témoigne de l'engagement du pays et de sa rigueur dans le soutien de ce réseau éducatif.

L'un des jalons importants de l'année a été l'organisation du premier forum des enseignants luxembourgeois détachés. Cet événement a offert une plateforme d'échange, de partage d'expériences et de renforcement des liens entre les enseignants représentant le pays à l'échelle européenne, contribuant ainsi à une meilleure coordination et à une dynamique collaborative.



Institut national des langues Luxembourg (INLL)

Le 22 mai 2024, l'INLL a célébré ses 15 ans d'existence. À cette occasion, l'INLL a invité toute sa communauté à partager un gâteau d'anniversaire sur ses trois sites et a organisé des activités socioculturelles telles qu'une *Human Library*, un *Poetry Slam* et une table ronde sur le plurilinguisme.

L'année académique 2023/2024 a été marquée par une augmentation considérable du nombre d'inscriptions aux cours de langues, avec 16 701 inscriptions contre 15 259 en 2022/2023. Les inscriptions aux certifications nationales et internationales à l'INLL ont également connu une augmentation de 10 %, atteignant 6 950 inscriptions contre 5 638 en 2022/2023.

Cette hausse s'inscrit dans le cadre d'une demande croissante pour le *Sproochentest*. Afin de répondre au mieux aux besoins des apprenants et de garantir un bon fonctionnement de l'administration ainsi qu'une offre de cours de qualité, le recrutement du personnel enseignant et administratif, ainsi que la formation systématique des stagiaires pour les postes sollicités s'avèrent indispensables. En outre, les locaux actuels de l'INLL, y compris ses annexes à Belval et à Mersch, permettent une planification raisonnée de l'offre de cours.

Cours de langues

En 2023/2024, l'INLL a organisé 1 010 cours (contre 974 cours en 2022/2023) et a totalisé 16 701 inscriptions. Parmi les neuf langues proposées (allemand, anglais, chinois, espagnol, français, italien, luxembourgeois, néerlandais et portugais), le français et le luxembourgeois sont les langues les plus demandées.

En 2023/2024, 6 485 inscriptions ont été enregistrées pour le français, soit une augmentation de 13,5 % par rapport à l'année académique 2022/2023.

De même, le département de luxembourgeois a vu une hausse de 5,4 % du nombre d'inscriptions, atteignant 5 686 inscriptions contre 5 394 en 2022/2023.

Il convient également de souligner que les inscriptions dans les autres langues ont connu une légère augmentation de 9,2 %, totalisant 4 530 inscriptions.

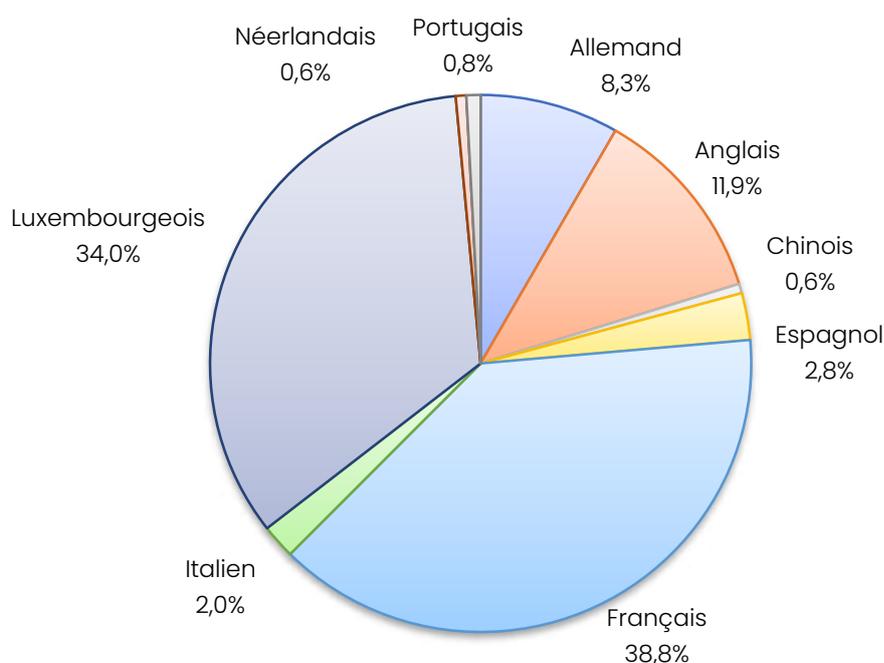
Comme chaque année, l'INLL enrichit son offre de cours afin de mieux répondre aux besoins de son public. Ainsi, à la rentrée de septembre 2024, des cours hybrides en langue luxembourgeoise ont été ajoutés, offrant aux apprenants la possibilité d'y assister à distance ou en présentiel.

Grâce aux nouvelles installations technologiques, caméras, microphones et haut-parleurs, ces cours sont désormais dispensés simultanément en présentiel et en ligne. En étroite collaboration avec l'ADEM, l'INLL continue à proposer des cours intensifs à visée professionnelle en langues allemande, anglaise, française et luxembourgeoise aux niveaux A1, A2, B1 et B2, sur les trois sites.

Ces cours sont axés sur des objectifs communicatifs contextualisés dans le domaine socioprofessionnel visant à augmenter l'employabilité des personnes inscrites.

En plus des cours de langues en présentiel et au format hybride, l'INLL a proposé des cours en *blended learning* et en *eLearning*, offrant ainsi davantage de flexibilité et une plus grande diversité aux apprenants. Au total, l'INLL a dispensé 155 cours en mode *blended learning* comptant 2 570 inscriptions et 25 cours en *eLearning* avec 418 personnes inscrites pendant l'année académique 2023/2024, toutes langues confondues.

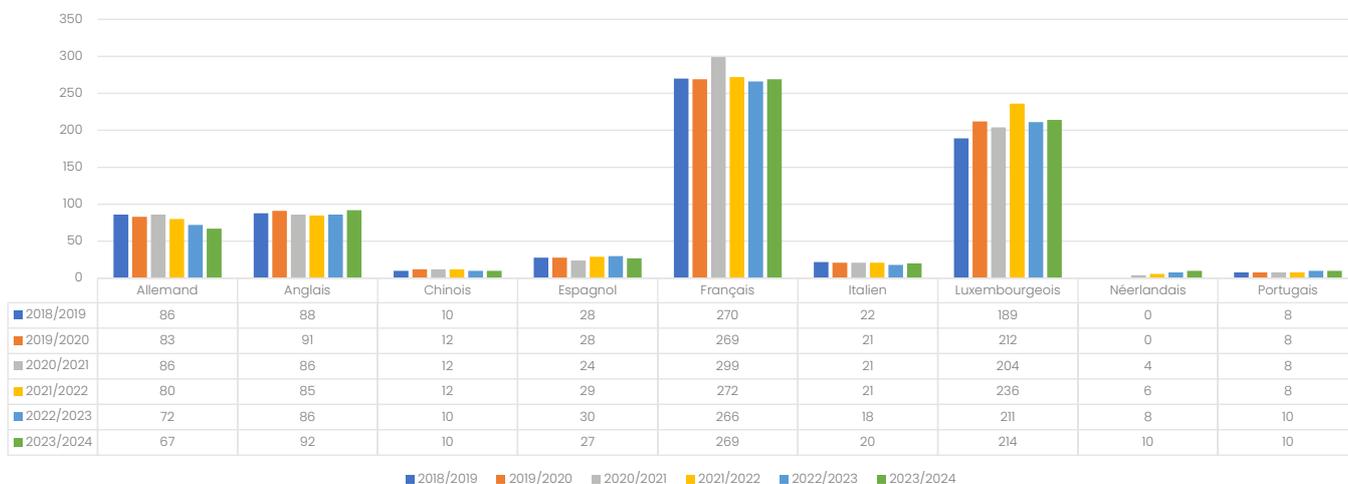
Taux d'inscription aux cours par langue - année 2023/2024



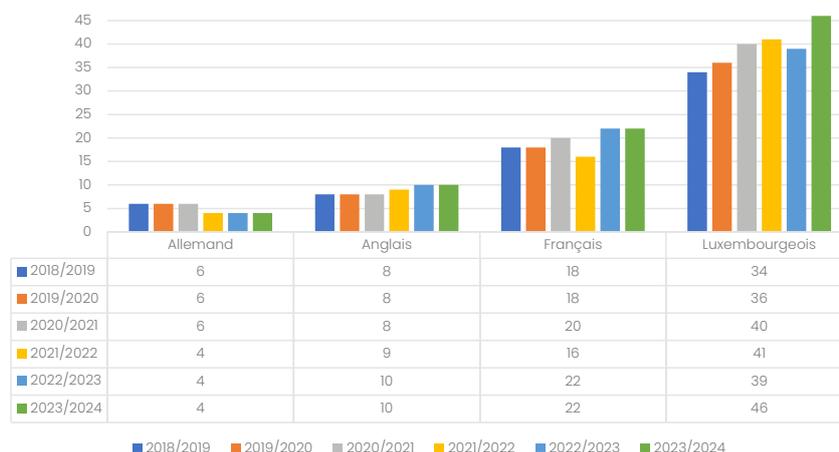
Inscriptions aux cours de langues à l'INLL pendant l'année académique 2023/2024

Langue	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024	Total
Allemand	1 610	1 591	1 544	1 647	1 662	1 723	1 556	1 364	1 341	1 387	15 425
Anglais	1 859	1 885	1 939	1 873	1 839	2 001	1 600	1 596	1 830	1 989	18 411
Chinois	137	125	118	128	133	150	135	111	90	95	1 097
Espagnol	469	436	430	479	480	464	394	420	432	471	4 475
Français	4 915	4 964	5 020	5 444	5 740	5 772	5 619	5 533	5 715	6 485	55 207
Italien	302	284	273	272	273	303	291	258	239	342	2 837
Luxembourgeois	3 459	3 449	3 814	4 756	5 291	6 217	5 567	5 707	5 394	5 686	49 340
Néerlandais							47	69	86	105	307
Portugais	156	111	117	132	136	146	126	108	132	141	1 305
Total	12 907	12 845	13 255	14 731	15 554	16 776	15 335	15 166	15 259	16 701	148 529
Évolution 1 an	109 %	100 %	103 %	111 %	106 %	108 %	91 %	99 %	101 %	109 %	

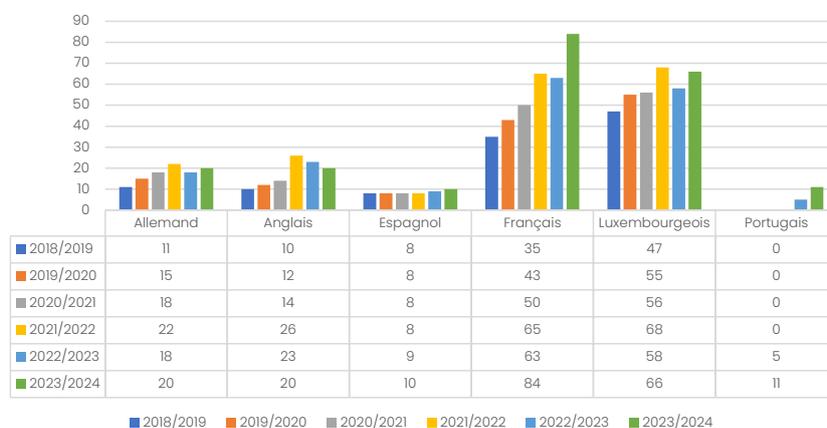
Évolution du nombre de classes à INLL-Glacis 2018/2019 à 2023/2024



Évolution du nombre de classes à INLL-Mersch 2018/2019 à 2023/2024



Évolution du nombre de classes à INLL-Belval 2018/2019 à 2023/2024



Certifications nationales – Sproochentest et diplôme Lëtzebuergesch als Friemsprooch (LaF)

Chaque enseignant du département de luxembourgeois est impliqué dans le *Sproochentest*, à raison de deux leçons par semaine. Les épreuves, qui se tiennent du mardi au vendredi, alternent entre les tests d'expression et de compréhension orales.

Ce système permet d'accueillir entre 20 et 30 candidats à chaque session, réduisant ainsi les délais d'attente pour passer le test. Grâce à cette efficacité, 4 362 candidats ont été testés entre septembre 2023 et juillet 2024. Le taux de réussite global pour toutes les sessions du *Sproochentest* durant cette période s'élève à 63 %.

Afin de réduire davantage les délais d'attente pour la participation au *Sproochentest*, l'INLL a introduit la passation du test sur tablette. Cette innovation permet d'organiser les épreuves de compréhension et d'expression orales en une seule demi-journée pour chaque candidat. Le *Sproochentest* est organisé à l'INLL au Glacis ainsi qu'à Belval.

L'INLL, visant à maintenir la qualité du *Sproochentest*, a établi un partenariat avec le *Luxembourg Centre for Educational Testing* (LUCET) de l'Université du Luxembourg, en vue de l'obtention du label *Association of Language Testers Europe* (ALTE).

Quatre sessions du diplôme *Lëtzebuergesch als Friemsprooch* (LaF) ont été organisées pour 180 candidats en 2023/2024, le taux de réussite étant de 68 %.

En collaboration avec la *Gesellschaft für akademische Studienvorbereitung und Testentwicklung* (g.a.s.t.), l'INLL travaille actuellement sur une version numérique du test *Lëtzebuergesch als Friemsprooch* (LaF) pour les niveaux A2-B1. Une première série de pilotages a déjà été menée avec succès.

Promotion de l'enseignement et de l'apprentissage du luxembourgeois

L'INLL propose une formation continue menant au diplôme *Zertifikat Lëtzebuergesch Léiere Léieren* (ZLLL). Depuis l'entrée en vigueur de la loi du 8 mars 2023 portant création de l'Institut national des langues Luxembourg, l'INLL propose cette formation en deux sessions annuelles et en format *blended learning* : une en septembre et une autre en février.

Pour la 16^e promotion qui a débuté en septembre 2023, 26 candidats étaient inscrits, et pour la 17^e promotion ayant commencé en février 2024, 14 candidats se sont présentés. À la fin de l'année scolaire 2023/2024, 21 lauréats ont obtenu leur diplôme. La 17^e promotion s'est clôturée en février 2025.

Au total, plus de 124 000 exemplaires du livre *Schwätzt Dir Lëtzebuergesch ? (A1 & A2 & B1)* ont été vendus depuis leur parution. Ces ouvrages sont utilisés comme supports de cours à l'INLL, dans les formations organisées par le Service de la formation des adultes (SFA), ainsi que dans les écoles de langues privées et les lycées. Les neuf dossiers pédagogiques pour l'apprentissage du niveau B2 sont disponibles exclusivement et gratuitement en ligne.

La nouvelle application SDLA (*Schwätzt Dir Lëtzebuergesch? - Augmented*), pour tablettes et smartphones, complète les manuels *Schwätzt Dir Lëtzebuergesch ?* en offrant une expérience d'apprentissage interactive et innovante. Elle permet à l'utilisateur de scanner des pages des livres et de découvrir du contenu inédit, comme une variété d'exercices supplémentaires ou d'autres informations pertinentes en lien avec le sujet de la page. Cette application est disponible depuis le mois d'avril 2024. Un groupe de travail d'enseignants de l'INLL alimente continuellement le contenu de l'application.

Régulièrement adapté, le niveau B1 a été ajouté au contenu de la plateforme *Léier Lëtzebuergesch Online* ([LLO.lu](https://llo.lu)) en septembre 2023. Actuellement, 80 500 personnes inscrites bénéficient gratuitement du contenu

ludique et interactif pour apprendre le luxembourgeois dans le monde entier.

Le 22 février 2024 a marqué le lancement du premier *podcast* en luxembourgeois de l'INLL s'intitulant *Poterkëscht*, plongeant le public dans l'univers de la culture du pays et lui faisant découvrir le charme de la langue luxembourgeoise. Il s'adresse aux personnes qui apprennent la langue luxembourgeoise. Actuellement, 80 épisodes ont été publiés, avec plus de 74 000 écoutes, toutes plateformes confondues. De nouveaux épisodes sont ajoutés hebdomadairement.

L'INLL collabore étroitement avec les différents acteurs impliqués dans la promotion de la langue luxembourgeoise, comme le commissaire à la langue luxembourgeoise, le *Zentrum fir d'Lëtzebuurger Sprooch* (ZLS) et l'Université du Luxembourg. L'INLL a travaillé, conjointement avec le ZLS, sur l'élaboration d'un test d'orthographe en luxembourgeois, le *Zertifikat Lëtzebuurger Orthografie* (ZLO). Ce nouveau test standardisé, présenté le 11 novembre 2024, permet à toute personne intéressée d'évaluer ses compétences en orthographe luxembourgeoise et de faire certifier celles-ci dans un document officiel, délivré par l'INLL. Le ZLO est le résultat d'une collaboration entre le ZLS, le LUCET et l'INLL.

Examen d'évaluation de la langue luxembourgeoise pour l'acquisition de la nationalité luxembourgeoise *Sproochentest*

Périodes	Inscrits	Présents	% Présents	Admis	% Admis
décembre 2008 à avril 2017	8 824	8 531	97 %	5 796	68 %
mai 2017 / juillet 2017*	507	487	96 %	396	81 %
septembre 2017 / juillet 2018	2 173	2 060	95 %	1 530	74 %
septembre 2018 / juillet 2019	2 224	2 121	95 %	1 523	72 %
septembre 2019 / juillet 2020	2 380	2 271	95 %	1 603	71 %
septembre 2020 / juillet 2021	3 142	2 871	91 %	1 809	63 %
septembre 2021 / juillet 2022	3 295	3 096	94 %	2 068	67 %
septembre 2022 / juillet 2023	3 773	3 512	93 %	2 352	67 %
septembre 2023 / juillet 2024	4 784	4 362	91 %	2 744	63 %
Total	31 102	29 311	94 %	19 821	70 %

*Article 15 de la loi du 8 mars 2017 sur la nationalité luxembourgeoise.

Examen *Lëtzebuergesch als Friemsprouch* (LaF)

Année	Nombre sessions	Inscrits	Présents	% Présents	Admis	% Admis
2016/2017	3	179	160	89 %	91	57 %
2017/2018	3	167	119	71 %	73	61 %
2018/2019	3	129	116	90 %	67	58 %
2019/2020	2	111	105	95 %	49	47 %
2020/2021	3	229	209	91 %	110	53 %
2021/2022	3	207	185	89 %	98	53 %
2022/2023	3	209	193	92 %	78	40 %
2023/2024	4	211	180	85 %	122	68 %

Certifications internationales

Le nombre d'inscriptions aux examens et tests internationaux est passé de 1 655 en 2022/2023 à 1 955 en 2023/2024, soit une augmentation de 18,34 %.

À l'exception d'une légère baisse pour le *Test Deutsch als Fremdsprache* (TestDaF) en allemand et le *Certificati di Lingua Italiana* (CELI) en italien, tous les examens et tests internationaux ont enregistré une hausse du nombre d'inscriptions, notamment pour l'anglais et le français.

En anglais, les inscriptions sont passées de 1 047 à 1 241, soit une augmentation de 18,53 %.

En français, elles ont progressé de 292 à 355, représentant une hausse de 21,58 %.

Pour répondre aux besoins croissants du service des examens de l'INLL, l'équipe administrative ainsi que les équipes de surveillants et d'examineurs ont été renforcées.

Dans le cadre de cette expansion, neuf journées de formation d'habilitation et de réhabilitation ont été organisées pour le département de français. Le département d'anglais a, quant à lui, suivi une journée de formation en présentiel ainsi que des modules de réhabilitation en ligne.

Conscient de l'importance des évolutions technologiques dans le domaine de la certification, l'INLL a accompagné cette transition en mettant en place une session en ligne du *Test de connaissance du français* (TCF).

Résultats des examens à l'INLL en 2023/2024

Langue	Examen	Nbre de sessions	Inscrits	Présents	% Présents	Admis	% Admis
Allemand	<i>Goethe-Zertifikat</i>	6	181	170	94 %	89	52 %
Allemand	TestDaF	3	19	19	100 %	*	*
Anglais	<i>Cambridge English</i>	13	543	513	94 %	484	94 %
Anglais	IELTS	22	698	592	85 %	*	*
Espagnol	DELE	2	34	31	91 %	**	**
Français	DELFDALF	3	355	333	94 %	267	80 %
Français	TCF	5	85	77	91 %	*	*
Italien	CELI	2	15	14	93 %	13	93 %
Luxembourgeois	<i>Lëtzebuergesch als Friemsprooch</i>	4	211	180	85 %	122	68 %
Luxembourgeois	<i>Sproochentest Lëtzebuergesch</i>	117	4 784	4362	91 %	2 744	63 %
Portugais	CAPLE	2	25	23	92 %	18	78 %
Total		179	6 950	6314	91 %	3 737	66 %

(*) Les tests permettent la détermination d'un niveau ; ils ne sont pas repris dans ce tableau.

(**) Résultats pas encore obtenus

Évolution du nombre de candidats aux examens et tests par année – INL – 2017/2018 à 2023/2024

Langue	Examen	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
Allemand	<i>Goethe-Zertifikat</i>	72	79	78	138	111	164	181
Allemand	TestDaF	42	27	15	28	27	21	19
Anglais	<i>Cambridge English</i>	107	157	122	135	215	484	543
Anglais	IELTS	244	239	165	38	204	563	698
Espagnol	DELE	13	11	9	25	13	19	34
Français	DELFDALF	176	176	170	229	219	292	355
Français	TCF	46	29	31	41	53	73	85
Italien	CELI	4	8	10	13	18	22	15
Luxembourgeois	<i>Lëtzebuergesch als Friemsprooch</i>	167	129	111	229	207	209	211
Luxembourgeois	<i>Sproochentest Lëtzebuergesch</i>	2 173	2 224	2 380	3 142	3 295	3 773	4 784
Portugais	CAPLE	6	11	5	8	17	14	25
Total		3 050	3 090	3 096	4 026	4 379	5 638	6 950

Médiathèques

Les deux médiathèques de l'INLL comptent 2 197 lecteurs inscrits, dont 1 485 emprunteurs actifs, et présentent un fond de 18 437 ouvrages, tous supports confondus. En 2023/2024, des événements destinés à la communauté de l'INLL ont régulièrement été organisés au sein des médiathèques. Parmi ces événements figuraient huit *Meet and Speak*, qui ont eu lieu à l'INLL ou dans des lieux propices aux échanges interculturels, des quiz, un *poetry slam*, une *human library*, le club des jeux, l'action *Bicher-tosch*, dont l'objectif est de promouvoir la lecture, et bien d'autres encore.

En collaboration avec le *Zentrum fir politesch Bildung* (ZpB) et le Musée national d'histoire militaire (MNHM), les expositions *50 Faces – 50 Stories*, *Lëtzebuurger Sprooch(en)* et *Doughboys zu Lëtzebuerg. The First American Liberation 1918* ont été organisées au sein de l'INLL. En collaboration avec le Parlement européen et le ZpB, deux stands d'informations ont été proposés autour des élections européennes, notamment la *Super-Wal-Kiermes*.

Formation des enseignants de l'INLL

En collaboration avec l'IFEN et des partenaires externes tels que le Centre européen pour les langues vivantes (CELV) de Graz (Autriche) ou *TV5Monde*, l'INLL a organisé plus de 150 heures de formations au cours de l'année scolaire 2023/2024. Ces formations ont permis d'accompagner les enseignants dans leur développement professionnel en abordant des thématiques variées et adaptées aux évolutions pédagogiques et technologiques.

Outre les nombreuses formations visant à présenter les nouvelles tendances en didactique des langues, une attention particulière a été portée à l'habilitation et à la réhabilitation des enseignants en tant qu'examineurs pour les examens et tests nationaux et internationaux, avec un total de 66 heures de formation dédiées. Ces formations ont permis d'assurer un haut niveau de qualification et d'expertise dans l'évaluation des compétences linguistiques.

L'année 2023 a également vu l'introduction de micro-formations à l'INLL. Ces formats courts, en présentiel ou à distance, ont offert aux enseignants un soutien ciblé et efficace, répondant aux défis concrets du quotidien. Les micro-formations ont couvert une grande diversité de sujets, tels que l'utilisation d'applications innovantes pour l'apprentissage des langues, l'exploitation des fonctionnalités avancées d'outils numériques, le rôle de l'intelligence artificielle dans l'enseignement, l'accompagnement des apprenants ayant des besoins spécifiques, ou encore les procédures administratives de l'INLL. Ces sessions ont apporté des solutions immédiates et pratiques, facilitant ainsi le travail des enseignants au quotidien.

Parmi les formations organisées cette année, plusieurs ont porté sur l'évaluation et la certification, notamment l'habilitation des examinateurs pour le *Sproochentest*, les examens *Goethe*, *Cambridge English* et *DELFDALF*, ainsi que l'évaluation en ligne avec le test *Lëtzebuergesch als Friemsprooch* (LaF). D'autres sessions

ont exploré des approches alternatives et continues d'évaluation en lien avec le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), ou encore les méthodologies innovantes en formation des adultes.

Enfin, la formation des enseignants a également inclus des thématiques liées au développement professionnel et à l'accompagnement pédagogique, telles que l'encadrement de formateurs stagiaires, l'adaptation aux troubles dys, l'affirmation de soi en tant qu'enseignant, et la gestion de comportements inappropriés en classe.

Grâce à cette diversité de formations, l'INLL continue de renforcer les compétences de son personnel enseignant et de garantir un enseignement de qualité, en phase avec les évolutions du monde de l'éducation et des besoins des apprenants.

Collaboration nationale et internationale

L'INLL est membre de l'*Association of Language Testers in Europe* (ALTE). En vue de rester la référence nationale dans l'enseignement-apprentissage et dans le domaine des certifications, les membres de l'INLL participent régulièrement à des conférences internationales comme celles organisées par *Evaluation and Accreditation of Quality Language Services* (Eaquals) ou par *Association of Language Testers in Europe* (ALTE), des ateliers et groupes de travail du CELV du Conseil de l'Europe, et visitent activement des salons ou expositions des domaines de l'éducation, de l'andragogie et des certifications internationales, comme la *LEARNTEC*, la *Bett*, salon sur les avancées et innovations technologiques de l'éducation, l'*International Language Coaching Association* (ILCA) ou encore la *Didacta*.

Le Luxembourg est membre du CELV du Conseil de l'Europe. La directrice de l'INLL continue à exercer sa fonction d'autorité nationale de nomination et représente ainsi le Luxembourg au sein du Comité de direction et promeut les activités du CELV au Grand-Duché. En collaboration avec l'ADEM, l'INLL a organisé deux journées *Jobday ADEM-INLL* pendant l'année académique 2023/2024 permettant à 587 personnes inscrites à l'ADEM et aux usagers de l'INLL de rencontrer 47 différents employeurs nationaux.



Direction générale de la formation professionnelle

Service de la formation professionnelle (SFP)

Élèves et apprentis en formation professionnelle au 15 novembre 2024

Total	CCP	DAP	DT
9 447	994	5 464	2 989

CCP : certificat de capacité professionnelle

DAP : diplôme d'aptitude professionnelle

DT : diplôme de technicien

L'apprentissage pour adultes, l'apprentissage transfrontalier et *Diplom+*

Les demandes en vue d'un apprentissage pour adultes ont pu être introduites auprès du Service orientation professionnelle de l'ADEM entre le 2 mai 2024 et le 15 septembre 2024. La commission consultative dans le cadre de l'apprentissage pour adultes a traité 5 049 demandes métiers de 2 620 demandeurs différents (un demandeur peut introduire plusieurs demandes) : 864 demandes CCP ; 3 787 demandes DAP ; 244 demandes DT et 154 demandes TRF (apprentissage transfrontalier) / BTS (brevet de technicien supérieur). Au total, 4 451 demandes métiers ont été accordées et 598 demandes ont été refusées. 980 personnes ont été placées en apprentissage pour adultes.

Par apprentissage transfrontalier, on entend une formation sous contrat d'apprentissage où la partie pratique est réalisée dans une entreprise formatrice au Luxembourg tandis que la partie théorique/scolaire est suivie dans un institut de formation dans un pays limitrophe. Au 31 décembre 2024, 145 demandes ont été traitées par le SFP. Parmi ces demandes, 113 accords ont été prononcés et 32 demandes ont été refusées.

Le *Diplom+* est un programme de formation alternatif conçu pour les jeunes diplômés de l'enseignement secondaire classique ou général ainsi que de la formation de technicien.

Le programme est conçu en trois blocs : le tronc commun permettant de renforcer ses compétences transversales via des modules de formation tels que le *time&stress management*, les *skills for climate*, la préparation à l'embauche ou encore les *practical life skills* ; les packs permettant une initiation dans l'artisanat, l'informatique ou le design ; l'expérience pratique sous forme de stage en entreprise ou de découverte métiers. L'édition 2024/2025 a débuté avec 79 participants,

répartis sur trois sites (Warken, Differdange, Esch-sur-Alzette) dont 59 % ont dit vouloir entamer des études supérieures

L'extension de l'offre de formations

Pour l'année scolaire 2024/2025, une nouvelle formation a été mise en place :

Le *DAP tatoueur* est une formation concomitante, sur trois années, offerte au Lycée technique du Centre. Cette formation anime les apprentis à développer leur propre créativité, leur style artistique personnel et souligne l'importance qui doit être portée aux conditions d'hygiène et de salubrité. Bien évidemment, elle ne néglige pas non plus les concepts théoriques et pratiques du métier de tatoueur.

Certaines formations au niveau du diplôme de technicien ont été réorganisées :

La refonte de la formation menant au diplôme *DT Technicien en administration et commerce* (DT CM) implique de nombreux changements (structure et contenu) de la formation DT CM elle-même, mais a également des répercussions sur d'autres formations, notamment le *DT Technicien en logistique* (DT GL).

Ainsi, à partir de la rentrée scolaire 2024/2025, les élèves des classes de 5^e ne peuvent plus qu'intégrer une classe de 4^e DT CM. Les classes de 4^e et de 3^e forment un tronc commun pour le DT CM et le DT GL. Après la réussite de la classe de 3^e, les élèves auront la possibilité soit de poursuivre leur formation en DT CM soit de s'orienter vers les professions DT GL ou bien vers les formations *DT Technicien en vente et gestion* (DT VE) ou *DT Technicien en commerce électronique* (DTCE).

Dans l'intention de répondre au mieux aux attentes du milieu professionnel, le contenu de la formation menant au *DT Technicien en hôtellerie* est successivement adapté. Pour tenir compte de ce changement, le nouveau titre de la formation est dorénavant : *DT Technicien en hôtellerie et management*.

L'intégration via la formation professionnelle

Analyse de compétence :

Conformément au programme gouvernemental 2023-2028, un groupe de travail a été formé afin d'élaborer des concepts pour le renforcement de l'employabilité des demandeurs de protection internationale (DPI). Ce groupe de travail se compose de représentants du Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil (MFSVA), de l'Office national de

l'accueil (ONA) et de l'Office national d'inclusion sociale (ONIS), du Ministère du Travail (MT), de l'ADEM, de la Direction générale de l'immigration du Ministère des Affaires intérieures (MAI) et du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, représenté par le SFP et le SFA. Dans ce contexte, le SFP s'engage à mettre en place une analyse des compétences pour les DPI. L'objectif de cette dernière est d'améliorer à un stade précoce de la procédure d'immigration l'orientation des personnes concernées vers l'emploi ou, le cas échéant, vers des formations améliorant leur employabilité ou leur intégration linguistique.

Stratégie en matière de compétences de l'OCDE pour le Luxembourg

En 2024, le *National Project Team* composé de représentants du SFP, du MT, du Ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur (MESR) et de l'ADEM, s'est réuni pour lancer la mise en œuvre de la *OECD Skills Strategy for Luxembourg* publiée en 2023, visant à combler les écarts de compétences dans le pays. Après la définition des actions prioritaires, des groupes de travail ont été créés pour mettre en œuvre les recommandations de l'OCDE. Ainsi, la coopération internationale a été renforcée, notamment à travers le projet *Green SKHy (Interreg NWE)*, centré sur les compétences dans le secteur de l'hydrogène, ainsi que par d'autres initiatives axées sur la gouvernance et la reconnaissance des formations continues. En matière de données, le SFP a intégré le *Retel+* pour étudier des approches pour améliorer la gouvernance et l'accessibilité des données sur les compétences. Le SFP participe au groupe de travail interministériel concernant l'attraction des talents.

Skillsbridges

En septembre 2024, le ministère a lancé les programmes *Skillsbridges*, formations de courte durée visant à favoriser l'adaptation aux nouvelles technologies (*upskilling*) et les reconversions professionnelles (*reskilling*). Intégrées au Plan de relance et de résilience du Luxembourg et cofinancées par l'Union européenne, ces formations ciblent un large public. Face à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et aux mutations économiques, les *Skillsbridges* offrent des solutions concrètes.



Conçues pour répondre aux besoins des entreprises et soutenir les transitions professionnelles, ces formations de courte durée s'adressent autant aux salariés qu'aux demandeurs d'emploi. Elles visent à renforcer les compétences pratiques des actifs ou à offrir des qualifications ciblées pour faciliter le retour à l'emploi.

Les formations *Skillsbridges*, qui durent entre 40 et 240 heures, abordent des thématiques variées liées aux secteurs en plein essor ou en manque de personnel qualifié. Dispensées par le Centre national de formation professionnelle continue (CNFPC) sur les sites d'Esch-sur-Alzette et d'Ettelbruck, elles sont disponibles en présentiel ou en format *blended learning* pour s'adapter aux contraintes de chacun. En 2024, il y avait trois projets (intelligence artificielle pour les équipes administratives ; agent d'entretien d'espaces verts ; construction bas carbone avec matériaux biosourcés) avec 28 participants en total.

Cellule d'orientation des adultes

La Cellule d'orientation des adultes du SFP a renforcé ses outils, notamment avec les licences *AssessFirst*, et a formé ses conseillers pour offrir un accompagnement personnalisé. En 2024, elle a conseillé 3 520 personnes sans rendez-vous, principalement pour des cours linguistiques ou d'intégration, et 1 892 personnes avec rendez-vous, orientées vers une formation ou une reconversion. La cellule a également participé à 20 séances d'information et deux foires.

Promotion de la formation professionnelle

Les préparatifs pour une campagne commune de promotion de la formation professionnelle, en collaboration avec les chambres professionnelles, ont débuté en 2024. Cette campagne d'envergure sera lancée lors de la *YEP!-Schoulfoire* en avril 2025. Son objectif principal est de promouvoir les diverses formations disponibles et de sensibiliser par rapport aux opportunités de carrière offertes par cette voie d'éducation variée.

Institut national pour le développement de la formation - Lifelong learning (INFPC)

Cofinancement de la formation en entreprise

En 2024, l'INFPC a instruit 1 735 demandes de cofinancement relatives aux exercices 2022 et 2023. La Commission consultative, qui se prononce sur l'éligibilité des demandes et transmet son avis au ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse pour décision, s'est réunie à 16 reprises.

L'INFPC a organisé 17 sessions de la formation sur le dispositif de cofinancement de la formation en entreprise, réunissant un total de 114 participants. En collaboration avec le ministère et les chambres professionnelles, huit séances d'information ont été organisées pour sensibiliser les entreprises à ce dispositif. Des présentations ont également été réalisées, sur demande, lors de *workshops* ou d'événements spécifiques. Ces initiatives ont permis à plus de 150 entreprises de s'informer sur l'aide financière de l'État pour la formation des salariés.

Dans le cadre des travaux relatifs à la digitalisation du dispositif, les tests de la version dématérialisée de la démarche sur [MyGuichet.lu](https://myguichet.lu) (*front-office*) ont été poursuivis.

L'analyse pour la mise en œuvre d'une nouvelle application *back-office* de gestion et de contrôle des demandes de cofinancement, projet piloté par le CTIE, a été achevée en fin d'année. Les étapes suivantes du projet, visant au développement de la nouvelle application, se poursuivront en 2025. Le nouveau système permettra d'assurer une gestion et un contrôle optimisés des demandes de cofinancement qui seront, à terme, soumises par les entreprises via [MyGuichet.lu](https://myguichet.lu).

Observatoire de la formation

Plusieurs publications, infographies et interfaces, autour de quatre axes de travail, ont été réalisées.

1. Contribution financière de l'État à la formation professionnelle continue :

- publication *Pratiques de formation : Analyse quantitative de l'activité de formation des entreprises bénéficiaires de l'aide financière de l'État en matière de formation professionnelle continue en 2021* ;
- infographies sur les chiffres clés de la formation en entreprise pour 2021.

2. Transition École-Vie Active (TEVA)

- publication de la brochure *TEVA - Indicateurs 2020/2021 - La première année de vie active des jeunes issus de la formation professionnelle initiale* ;
- mise à jour du *Baromètre interactif de l'insertion professionnelle 2011-2021* (www.teva.lu) ;
- contribution au *Rapport national sur l'Éducation (Factsheet n° 12)* sur les premiers pas dans la vie active des titulaires d'un certificat de capacité professionnelle (CCP), d'un diplôme d'aptitude professionnelle (DAP) ou d'un diplôme de technicien (DT), obtenus l'année scolaire 2019/2020 dans le cadre de la formation professionnelle initiale.



3. Offre de formation

- conception et administration d'un questionnaire portant sur la structuration de l'offre de formation continue et les pratiques des organismes de formation au Luxembourg auprès de 1 395 contacts (organismes de formation agréés) ;
- conception et passation d'entretiens semi-directifs auprès d'organismes de formation membres du portail lifelong-learning.lu sur la thématique de l'intégration de l'intelligence artificielle en formation professionnelle continue.

4. Projet Erasmus + Into-CVET 2040, voyage immersif dans la formation professionnelle continue en 2040

- publication du livrable (magazine fiction *Skills Mag - Novembre 2040*) et animation d'un événement de restitution (*Afterwork* de la formation) sur d'éventuelles grandes tendances d'évolution pour la formation professionnelle continue à long terme.

L'INFPC a également réalisé des travaux dans le cadre du réseau *ReferNet - Réseau européen de référence et d'expertise sur l'enseignement et la formation professionnels* (EFP) :

- un article *Implementing European priorities in VET : Luxembourg 2024* dont l'objectif est de recueillir des informations actualisées sur les développements majeurs initiaux et continus de l'EFP au Luxembourg en 2023 ;
- deux brèves sur des actualités nationales récentes liées à l'EFP : intégration de sujets relatifs à l'intelligence artificielle (IA) dans l'offre de formation pour les enseignants et le nouveau format de formation professionnelle continue : les *Skillsbridges* ;
- un *Policy report* dématérialisé (outil VET-Ref) renseignant sur l'évolution nationale des politiques et des réformes liées à l'EFP ;
- actions de visibilité.

Portail lifelong-learning.lu

En 2024, le portail national de la formation tout au long de la vie comptait 12 500 formations proposées par 325 organismes de formation membres. Les formations en *Informatique et systèmes d'information, Langues, Logiciels, Développement personnel et professionnel et Banque assurance* correspondent aux domaines de formation les plus représentés par les organismes et les plus recherchés par les visiteurs. Deux séances d'information ont été organisées pour encourager l'adhésion de nouveaux organismes de formation au portail.

Une nouvelle page dédiée aux compétences numériques, vertes et transversales (*Digital Skills, Green Skills, Soft Skills*) est désormais accessible à partir de la page d'accueil du portail. Elle met en avant l'importance du développement de ces compétences clés dans un contexte de transition écologique et numérique et propose des liens de recherche rapide vers les formations disponibles sur le portail.

La nouvelle recherche par métier offrant une vue synthétique des formations continues disponibles pour les

260 professions et métiers de la formation professionnelle, a été mise en ligne au premier semestre. Cette recherche a été enrichie par une page dédiée, accessible via la navigation, permettant d'explorer l'ensemble des professions et métiers soit par secteur d'activité, soit par ordre alphabétique.

Le projet de refonte de l'espace réservé pour les organismes de formation visant à améliorer la gestion de leurs contenus publiés sur le portail a été entamé en 2024. Les projets exploratoires en lien avec l'IA se sont poursuivis tout au long de l'année. Des réflexions visant à évaluer la possibilité de proposer aux internautes une nouvelle façon de trouver la formation adaptée à leur besoin via les compétences, ont été menées.

Les travaux de conception d'un prototype de *ChatBot*, agent conversationnel destiné à terme à accompagner les utilisateurs dans leurs interactions sur le portail et d'un *EmailBot*, assistant conçu pour optimiser la gestion et le traitement des courriels en interne, ont été lancés. Un nouvel outil interne d'aide à la classification des formations en domaines et sous-domaines a été implémenté.

Durant toute l'année, les activités de mise à jour des contenus du portail et de gestion des diverses versions linguistiques ont été maintenues. Les efforts d'optimisation du référencement naturel (SEO) du portail pour améliorer sa visibilité dans les moteurs de recherche, ont été poursuivis.

En 2024, le portail a enregistré plus de 404 000 visites et 1 526 000 pages ont été consultées. Pour assurer une comparaison pertinente avec l'année 2023, l'analyse doit porter sur la période d'avril à décembre, la version actuelle du portail ayant été mise en ligne en mars 2023. Sur cette période, la fréquentation connaît une progression avec respectivement 13 % de visites en plus et 9 % de pages consultées supplémentaires. *Formanews*, la *newsletter* du portail relayant l'actualité et l'offre de formation continue, comptait 6 500 abonnés, en augmentation de 23 % par rapport à 2023.

Communication

Dans le cadre de sa mission de sensibilisation des entreprises et des particuliers à l'importance de la formation tout au long de la vie, l'INFPC a adapté au second semestre sa campagne de communication intitulée *Et vous ?*. La campagne met désormais en exergue les compétences clés (digitales, vertes et transversales) tout en valorisant plus largement le développement des compétences.

Les visuels de cette campagne ont été déclinés pour divers supports : insertions dans les médias imprimés, affichage et médias digitaux. L'INFPC a également assuré la visibilité du portail lifelong-learning.lu via la diffusion de spots radios en langue luxembourgeoise, française et anglaise.

Les publications réalisées par l'Observatoire de la formation ont été partagées auprès des différents publics concernés par les thématiques traitées.

De nouveaux dépliants informatifs, présentant le portail lifelong-learning.lu ainsi que le dispositif de cofinancement de la formation en entreprise, ont été conçus, traduits en plusieurs langues et diffusés, dans le but de renforcer la visibilité du portail et de l'aide financière de l'État pour la formation en entreprise.

La gestion des réseaux sociaux de l'INFPC a permis de relayer, tout au long de l'année, des informations sur les actualités, les événements, l'offre de formation ainsi que les dispositifs d'aide à la formation.

À la fin de l'année, la page *Facebook* comptait plus de 5 000 abonnés, tandis que le compte *LinkedIn* en rassemblait plus de 1 430. Afin de promouvoir la formation tout au long de la vie et d'assurer la visibilité des formations référencées sur le portail lifelong-learning.lu, des rédactionnels portant sur une sélection de thématiques ont été élaborés et publiés dans les médias digitaux.

L'INFPC a été représenté, à travers un stand d'information ou sous forme d'interventions spécifiques, aux différents événements externes dédiés à la formation et/ou à l'emploi : *Jobdag*, *Deng Zukunft – Däi Wee*, *HR Lux Trade Fair*, *Moovijob Day Luxembourg*, Salon de l'inclusion numérique, *Nexus 2050*, *DIH On Tour* et *Unicareers*. Au total, plus de 1 240 personnes ont été informées lors de ces occasions.

En novembre, un *Afterwork* de la formation a été organisé dans le cadre du projet européen *Erasmus+*, *Into-CVET 2040* ayant pour thématique : *Et si... ? Quels futurs de la formation professionnelle continue en 2040 ?*. Cet événement a réuni près d'une soixantaine de professionnels de la formation autour d'un voyage fictif immersif dans la formation professionnelle continue en 2040 avec l'approche du *Design Fiction*.

En collaboration avec le ministère et les chambres professionnelles, l'INFPC a organisé quatre séances d'information sur la validation des acquis de l'expérience (VAE) et quatre séances sur les congés et aides à la formation pour particuliers. L'Institut a également participé à deux séances d'information sur la VAE proposées par la MO.

En 2024, toutes ces rencontres ont réuni au total près de 600 participants. Les collaborations digitales ont été maintenues, assurant de manière ciblée le référencement des offres de formation de lifelong-learning.lu sur les plateformes digitalskills.lu et cybersecurity.lu. L'offre de formation publiée sur lifelong-learning.lu est également référencée sur une sélection de sites, tels que rtl.lu et moovijob.com, avec un accès direct via les rubriques dédiées à la formation sur ces sites Internet.

Plus de 1 000 appels et courriels concernant la formation tout au long de la vie ont été traités par le service d'information téléphonique Infoligne. Les communiqués relatifs aux actualités de l'INFPC ont été adressés à la presse écrite et en ligne.

Développement stratégique de la formation professionnelle continue

Les premiers travaux relatifs à la structuration et à la mise en place du nouveau département dédié au développement stratégique de la formation professionnelle continue, à la suite de l'entrée en vigueur de la loi du 18 avril 2024 modifiant la loi modifiée du 1^{er} décembre 1992 portant création de l'INFPC, ont été lancés en 2024.

Le nouveau département a pour mission de rassembler les avis et suggestions de tous les acteurs concernés et d'établir par la suite des recommandations, afin de déployer, d'analyser et d'adopter une stratégie axée sur les besoins du marché en matière de compétences en vue de l'adaptation régulière de l'offre de formation professionnelle continue. À ce titre, une commission consultative est instituée.

Centre national de formation professionnelle continue – Esch/Alzette et Ettelbruck (CNFPC)

Formation professionnelle initiale

Le nombre total d'apprentis inscrits en formation professionnelle initiale au CNFPC à Esch-sur-Alzette et à Ettelbruck préparant à un CCP/DAP s'élève en 2024 à 634 (Esch : 381 et Ettelbruck : 253). De plus, les deux CNFPC ont offert en 2024 à huit jeunes n'ayant pas trouvé de poste d'apprentissage, la possibilité de commencer leur formation patronale au CNFPC.

Formation professionnelle continue

Plus de 316 types de formations différentes ont été organisées dans le cadre de la formation professionnelle continue. En 2024, 2 783 personnes (Esch : 1 013 et Ettelbruck : 1 770) ont été formées dans ce cadre, y inclus les formations de reconversion professionnelle.

Mesures complémentaires en collaboration avec l'ADEM

En 2024, 355 demandeurs d'emploi ont été sélectionnés pour participer aux différentes mesures organisées aux CNFPC.



Cours de développement personnel

Le CNFPC a organisé des cours de développement personnel dans les domaines suivants : arts, gastronomie, social et éducatif, arts ménagers, informatique, écologie et développement durable, bureautique et artisanat. Le nombre de personnes inscrites était de 602.

Projets *JobElo*, *Fit4Léier* et modules préparatoires

En 2024, 12 élèves (à Ettelbruck) ont bénéficié du projet *JobElo*, qui a pour objectif de qualifier un maximum de jeunes (18-30 ans) dits « décrocheurs », en vue d'une intégration sur le marché du travail. Le programme *Fit4Léier*, qui prépare à l'apprentissage, comptait 126 élèves inscrits en 2024 (Esch : 62 et Ettelbruck : 64). Au total, 79 élèves issus de la formation de technicien, ont suivi les modules préparatoires en vue de poursuivre des études supérieures.

Cours d'orientation et d'initiation professionnelle (COIP) et classes d'intégration jeunes adultes (CLIJA)

Le CNFPC organise sur son site à Ettelbruck des COIP pour des jeunes adultes âgés de 18 ans et plus. Le nombre total d'élèves inscrits s'élève en 2024 à Ettelbruck à 23.

En collaboration avec le SIA, 60 jeunes réfugiés ont bénéficié d'une formation pour favoriser leur intégration (Esch : 32 et Ettelbruck : 28).

Offres supplémentaires et projets

CCP Intégration

En 2024, un projet pilote innovant a vu le jour avec le lancement des *CCP Intégration*, un programme dédié aux jeunes immigrés récemment arrivés au pays. Ce dispositif s'inscrit dans la continuité de la CLIJA et s'adresse aux participants souhaitant renforcer leur maîtrise des langues française et luxembourgeoise, tout en se préparant à une insertion professionnelle réussie. Les *CCP Intégration*, organisés aux CNFPC, visent à offrir une première qualification professionnelle reconnue dans un cadre adapté aux besoins spécifiques des apprenants. Le programme avait accueilli une première promotion de 41 apprenants à Esch et 33 élèves à Ettelbruck.

L'Exposition universelle 2025 à Osaka

Le projet Keelebunn, mené par le Lycée privé Émile Metz (LPEM) en collaboration avec le CNFPC d'Esch-sur-Alzette, a été une initiative combinant savoir-faire technique et créativité. Dans le cadre de ce projet, une piste de jeu de quilles a été conçue et réalisée spécialement pour être présentée à l'occasion de l'*Exposition universelle 2025 à Osaka*. L'objectif du projet était de valoriser les compétences des jeunes participants tout en mettant en avant l'expertise luxembourgeoise sur la scène internationale. Cette collaboration a permis aux apprenants d'acquérir une expérience pratique enrichissante et de contribuer à une œuvre collective reflétant innovation, artisanat et échange culturel.

Service de la formation des adultes (SFA)

Le SFA a pour mission de développer et de promouvoir la formation des adultes, ainsi que d'organiser des cours pour adultes dans les domaines de la 2^e voie de qualification, de l'instruction de base, d'intérêt général et de promotion sociale.

Les cours sont ouverts à tous les résidents ; ils s'inscrivent dans une logique d'éducation populaire et offrent une perspective de promotion sociale, de promotion professionnelle ou d'épanouissement personnel

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des inscriptions dans les différents domaines de formation :

Domaine de formation	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
Enseignement secondaire classique	217	164	162	190	237	232
Enseignement secondaire général	493	406	484	420	470	124
Langues	18 420	17 607	17 299	17 864	19 377	23 918
Arts et créations artisanales	1 599	1 593	1 538	1 505	1 605	1 987
Technologies de l'information et de la communication	1 122	789	760	804	2 008	1 073
Sciences, économie et environnement/ Socio-éducatif et bien-être	358	262	272	342	330	409
Instruction de base	738	604	1 083	1 472	1 145	957
Cours pour adultes à besoins spécifiques	289	25	297	284	306	291
Citoyenneté (Contrat d'accueil et d'intégration [CAI] et loi nationalité)	3 705	3 068	4 331	4 900	4 916	4 852
Intégration linguistique primo-arrivants, demandeurs de protection internationale (DPI), bénéficiaires de protection internationale (BPI)	1 719	2 542	3 164	5 804	4 318	4 196
Total	28 660	27 060	29 390	33 585	34 712	38 039

Statistiques 2023/2024 du 15.09.2023 au 14.09.2024

2^e voie de qualification

Les personnes qui n'ont pas terminé leur formation initiale ou qui n'ont pas atteint le niveau requis pour réaliser leurs projets, peuvent accéder aux mêmes diplômes et certificats que ceux délivrés par l'enseignement secondaire par les cours de 2^e voie de qualification.

Les formations, offertes en présentiel (cours du soir et cours en journée) ou à distance (*e-learning*), sont adaptées aux besoins des adultes et permettent de concilier vie familiale, emploi et formation. En 2023/2024, 124 personnes étaient inscrites dans une classe de l'enseignement secondaire général combinant les cours du jour et cours du soir.

59 personnes des 124 étaient inscrites dans les classes de 5^e, neuf personnes dans les classes de 4^e, 11 personnes dans les classes de 3^e, cinq personnes dans les classes de 2^e et 40 personnes dans les classes de 1^{re}.

La plateforme *eCampus* a pris en charge 232 apprenants qui se répartissent comme suit :

- 61 *eLearners* inscrits en modules préparatoires de la formation professionnelle ;

- 21 *eLearners* inscrits en GCM (Enseignement secondaire général, section *Commerce*) ;
- 150 *eLearners* inscrits en CG (Enseignement secondaire classique, section *Sciences Humaines et Sociales*).

Depuis 2022/2023, la classe de 3^e générale est proposée et depuis la rentrée scolaire 2023/2024, *eCampus* est rattaché au Bouneweger Lycée.

Instruction de base pour adultes

L'instruction de base s'adresse aux adultes en situation d'illettrisme. Ce sont des personnes qui ont été scolarisées, qui parlent la langue d'enseignement, mais qui ne maîtrisent pas ou plus suffisamment les compétences de base écrites (la lecture, l'écriture, le calcul et le digital) pour être autonomes dans les situations simples de la vie quotidienne.

L'instruction de base concerne aussi les personnes issues de l'immigration qui n'ont jamais été scolarisées. En 2023/2024, on comptait 957 inscriptions (contre 1 144 l'année précédente).

Cours d'intérêt général

La formation générale des adultes comprend les domaines des langues, de l'art et des créations artisanales, des sciences, de l'économie et de l'environnement, du socio-éducatif et bien-être et des technologies de l'information et de la communication (TIC). Pour un total de 27 455 inscriptions aux cours d'intérêt général, la grande majorité des apprenants a opté pour une formation linguistique (87,1 %). Les TIC regroupent 4 % des inscriptions, les arts et créations artisanales 7,2 % et les sciences 1,7 %.

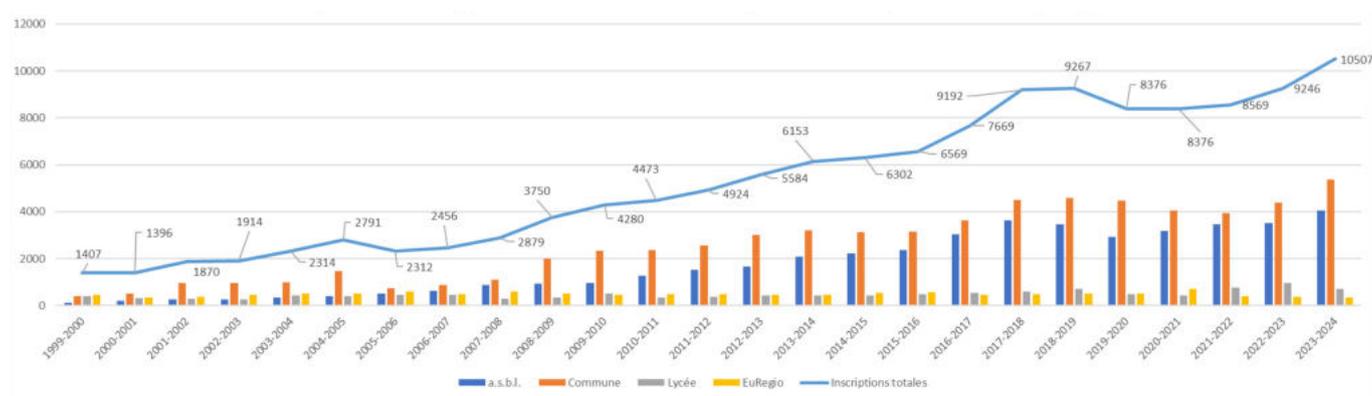
Les cours d'intérêt général sont offerts par les lycées, les associations, les communes et syndicats communaux qui bénéficient de conventions délivrées par le SFA. Sur 27 455 inscriptions, 13 405 (48,8 %) sont effectuées auprès des associations, 9 706 (35,4 %) auprès des communes et 4 344 (15,8 %) auprès du SFA et des lycées.

Parmi les cours de langues, les cours de luxembourgeois sont les plus fréquentés. Sur un total de 23 918 inscriptions en formation linguistique, 44 % concernaient la langue luxembourgeoise, 42,9 % la langue française, 5,6 % la langue anglaise, 1,8 % la langue allemande et 5,7 % 14 autres langues.

De 1999/2000, où 1 407 inscriptions ont été enregistrées aux cours de langue luxembourgeoise, à 2023/2024 avec 10 150 inscriptions, la progression annuelle des apprenants de la langue luxembourgeoise est considérable. L'afflux aux cours de langues résulte de trois raisons majeures : l'augmentation permanente de l'immigration, la volonté accrue d'apprendre les langues officielles du Luxembourg et le nombre croissant de personnes qui désirent accéder à la nationalité luxembourgeoise.

	Administration communale	ASBL	Ministère	Total
Allemand	71	300	76	447
Anglais	805	402	120	1 327
Arabe			44	44
Bosniaque, croate, serbe		12		12
Chinois		35	23	58
Cours de langue de signes	98		23	121
Espagnol	123		158	281
Français	2 348	7 503	421	10 272
Grec			49	49
Hongrois		17		17
Italien	74	248	108	430
Japonais			125	125
Latin			7	7
Luxembourgeois	5 380	4 047	1 080	10 507
Orthographe luxembourgeoise			5	5
Néerlandais		18		18
Polonais			16	16
Portugais	40	34	53	127
Russe		4	51	55
Total	8 939	12 620	2 359	23 918

Progression des inscriptions dans les cours de luxembourgeois sans le INLL (situation au 14/09/24)



Ateliers d'apprentissage personnalisé – L4S-Learn for Success

Parallèlement aux cours d'intérêt général, le SFA continue de proposer les ateliers d'apprentissage personnalisé L4S-Learn for Success.

Ce dispositif s'adresse à tout adulte qui, dans le cadre de son travail, de sa recherche d'emploi ou de son projet de reconversion professionnelle, nécessite un soutien flexible et sur mesure en langues (anglais et français) ou en mathématiques.

Depuis septembre 2021, les ateliers L4S sont proposés dans les locaux de la MO. Pendant l'année de formation 2023/2024, 73 conventions ont été signées, correspondant à 349 leçons d'anglais, 877 leçons de français et 466 leçons de mathématiques.

Cours de citoyenneté

Les cours de citoyenneté représentent aujourd'hui un autre pilier important de la formation générale des adultes. Suite à l'entrée en vigueur de la loi sur la nationalité du 8 mars 2017, le certificat « Vivre ensemble au Grand-Duché de Luxembourg » peut être acquis en participant soit à des cours de 24 heures, soit à un examen.

Les cours et l'examen, dispensés en trois langues, portent sur les droits fondamentaux des citoyens, les institutions étatiques et communales du Grand-Duché de Luxembourg et sur l'histoire du Grand-Duché de Luxembourg ainsi que l'intégration européenne.

Pendant l'année de formation 2023/2024, 2 865 certificats ont été émis pour des personnes ayant participé aux cours, et 606 certificats à des personnes s'étant présentées à l'examen.

Dans le cadre du Contrat d'accueil et d'intégration (CAI), des cours d'instruction civique sont proposés aux signataires du contrat. Pour l'année de formation 2023/2024, 1 381 certificats ont été émis pour des personnes ayant participé à ces cours.

Cellule Orientation – Maison de l'orientation

Depuis mai 2021, la Cellule Orientation du SFA, se trouvant au sein de la MO, accueille et conseille les adultes dans les domaines touchant au développement personnel (formations d'intérêt général, reprise d'études, instruction de base, intégration linguistique, etc.).

En 2023/2024, au guichet unique de la MO, 4 453 orientations ont eu lieu. 2 031 personnes ont été orientées dans le cadre de l'intégration linguistique, 1 021 personnes ont demandé un cours de langue ou une formation spécifique et 1 401 orientations générales ont eu lieu.

Dans les bureaux de la Cellule, 2 300 orientations plus complexes et de longue durée dans le cadre de l'orientation générale et de la 2^e voie de qualification ont été

menées. Outre l'orientation et la guidance des adultes, entre mai et septembre 2024, 376 personnes ont eu l'occasion de participer au test d'accès à la formation professionnelle. Il est à préciser que depuis le 1^{er} août 2024, la Cellule Orientation a changé d'administration et fait partie du Service de la formation professionnelle (SFP).

Intégration linguistique des DPI/BPI et primo-arrivants

Le SFA assure le volet de la formation linguistique et de l'orientation vers la formation des adultes, aussi bien pour les demandeurs de protection internationale (DPI) que pour les bénéficiaires de protection internationale (BPI) et les bénéficiaires d'une protection temporaire (BPT).

Pendant l'année de formation 2023/2024, 1 962 personnes ont participé aux cours d'intégration linguistique, contre 2 187 l'année précédente et 2 648 en 2021/2022. Il s'agit d'une diminution par rapport à 2021/2022, années marquées par l'arrivée importante de personnes en provenance d'Ukraine. Ce projet comprend deux étapes :

- Lors d'une séance de guidance individuelle (intégration linguistique 1), les connaissances linguistiques et le parcours scolaire des futurs apprenants sont analysés, afin de les orienter vers les cours correspondant à leur niveau linguistique. Les personnes sont alors inscrites en cours d'alphabétisation ou en cours de français langue d'intégration (FLI).
- Les cours d'intégration linguistique (intégration linguistique 2) comprennent au moins 252 heures de cours d'alphabétisation ou de FLI, dont l'objectif est d'atteindre un niveau A1 en français. L'organisation se fait en *blended-learning* : des cours en présentiel (cours de langue française, cours oraux et options) et des cours à distance, combinés dans une formation de 21 heures par semaine. Selon les besoins des apprenants, les cours peuvent durer entre un et trois trimestres, donc entre 252 et 756 heures.

Entre le 16 septembre 2023 et le 14 septembre 2024, 1 245 inscriptions ont été enregistrées en cours d'intégration linguistique 1 (contre 1 547 l'année précédente) et 4 196 (contre 4 318 l'année précédente) en cours d'intégration linguistique 2, réparties comme suit :

- 1 797 en cours d'alphabétisation (augmentation de 22 % par rapport à l'année précédente) ;
- 2 399 en cours de français langue étrangère (diminution de 16 % par rapport à l'année précédente).

En 2023/2024, 1 245 certificats ont été émis dans le cadre des cours d'intégration linguistique 1 et 2, dont 362 certificats pour les cours d'intégration linguistique 2.

Les supports de cours et des activités pédagogiques complémentaires aux cours d'intégration linguistique sont toujours en cours de développement. Dès finalisation, ils seront accessibles gratuitement sur le site : <https://sfadocs.lu>.

Formation en milieu pénitentiaire

Face à la demande d'apprentissage des détenus, le Service enseignement et formation des centres pénitentiaires de l'État du SFA offre des cours d'instruction de base aux débutants, des cours plus avancés aux personnes qui désirent améliorer leurs compétences en lecture, en écriture et en mathématiques, des cours d'intérêt général et des cours permettant de suivre une formation de l'enseignement secondaire du système éducatif officiel du Luxembourg.

L'enseignement en milieu carcéral est conçu comme une formation pour adultes, sauf lorsqu'il s'adresse aux mineurs. Tout contact entre mineurs et détenus adultes étant proscrit, les cours pour mineurs sont organisés exclusivement pour ceux-ci.

Pendant l'année scolaire 2023/2024, trois mineurs étaient inscrits au Centre pénitentiaire de Luxembourg (CPL) et ont suivi un enseignement de base, respectivement un enseignement par modules dans le cadre de la voie de préparation de l'enseignement secondaire général. Les matières enseignées étaient les suivantes : alphabétisation, français, allemand, mathématiques, informatique, culture générale et activités artistiques.

En 2023/2024, 192 apprenants dont 165 hommes et 27 femmes étaient inscrits au CPL et 100 apprenants dont 92 hommes et huit femmes au Centre pénitentiaire de Givenich (CPG).

- 344 apprenants ont participé aux cours d'enseignement des compétences scolaires de base pour apprendre à mieux écrire, lire et calculer ;
- 85 apprenants ont participé aux cours de formation générale, citoyenne et culturelle ;
- 55 apprenants ont suivi des formations et activités pratiques ;
- 49 apprenants ont participé à des activités artistiques et de loisirs ;
- cinq apprenants ont suivi un enseignement à distance.

Pour l'année scolaire 2023/2024, l'école au Centre pénitentiaire d'Uerschterhaff (CPU) comptait un total de 318 apprenants hommes adultes inscrits aux différents cours proposés. Tous les apprenants ont reçu six heures de cours par semaine pour une seule matière. Aussi, tous les apprenants ont passé une première séance d'accueil (présentation et signature d'un contrat d'études, tests d'évaluation, entretiens d'orientation, etc.).

Enseignement de base (cours du SFA sauf allemand) :

- Alphabétisation : 65 apprenants
- Français langue d'intégration : 89 apprenants
- Allemand langue d'intégration : 24 apprenants

Voie de préparation (modules du système scolaire officiel) :

- Français : 35 apprenants
- Allemand (Allux) : un apprenant

- Mathématiques : un apprenant
- Culture générale : trois apprenants
- Option Anglais : 33 apprenants
- Option Economie : neuf apprenants

Promotion de l'accès à l'éducation et à la formation des adultes

Les outils d'information du SFA pour les offres en langues et d'intérêt général sont variés et adaptés aux besoins d'un public adulte diversifié.

Le catalogue annuel sur l'éducation et la formation des adultes, paru en 2023 pour la 32^e fois et tiré à 12 000 exemplaires, constitue un outil essentiel pour présenter les formations disponibles. La prochaine édition de ce catalogue est prévue pour 2025, confirmant l'importance de ce support traditionnel dans la diffusion d'informations claires et complètes.

La plateforme en ligne *UniPop*, accessible via le site www.unipop.lu, est devenue la référence incontournable pour consulter l'offre éducative et formatrice du SFA et de ses partenaires. Elle regroupe les initiatives d'associations et communes bénéficiant de subventions conventionnées, ainsi que les programmes des lycées s'adressant aux adultes dans le cadre de l'intérêt général. Ce portail centralisé facilite l'accès à une offre riche et diversifiée, tout en renforçant la visibilité des initiatives locales et nationales.

Dans une époque où le numérique occupe une place prépondérante, une stratégie de communication digitale a été lancée fin 2023 pour attirer un public toujours plus large. Cette stratégie repose sur une présence active sur les réseaux sociaux tels que *Facebook*, *Instagram* et *LinkedIn*. Ces efforts se poursuivent et s'intensifient progressivement, avec des campagnes régulières visant à informer simplement et efficacement sur l'ensemble des opportunités disponibles. Cette dynamique d'une initiative commune se déploie sous la marque *UniPop*, affirmant une identité forte et moderne.

Enfin, les informations répertoriées dans la base de données d'*UniPop* sont également accessibles sur le site du ministère et via www.lifelong-learning.lu, complétant ainsi un écosystème d'information diversifié et cohérent pour répondre aux besoins des apprenants adultes.

Le droit d'inscription réduit est l'outil national par lequel des personnes économiquement défavorisées, migrantes ou fragilisées par rapport au marché de l'emploi, sont incitées à participer à l'éducation et à la formation des adultes. Des bons donnent droit à un tarif d'inscription réduit (10 € par cours) aux cours dispensés par les lycées, les communes, les associations conventionnées ainsi que l'INLL. En 2023/2024, 24 205 bons ont été émis, dont 51,7 % par l'ADEM, 14,9 % par le Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil (MFSVA) – Département de l'intégration dans le cadre du contrat d'accueil et d'intégration, 12,4 % par l'Office national de l'accueil (ONA) pour les DPI, 15,3 % par l'Office national d'inclusion sociale (ONIS) et 5,7 % par les offices sociaux. Sur l'ensemble des bons utilisés, les cours

de français (53,1 %), de luxembourgeois (30,8 %), d'anglais et d'allemand sont les plus fréquemment choisis, suivis des TIC. 18,3 % des bons émis n'ont pas été utilisés et ont expiré et 19 % des bons n'ont pas encore été utilisés, mais restent valables.

Activités et projets européens

Le SFA participe à l'*Agenda Adult Learning* (AAL) de la Commission européenne. Les projets soumis portent sur le développement des ressources, selon les critères promus par la Commission européenne, à savoir : le développement de l'éducation des adultes sur le plan national et l'amélioration de la qualité.

La participation à l'AAL permet au SFA des échanges de bonnes pratiques avec des experts européens, reconnus dans le domaine de l'andragogie. Le SFA est membre de l'*European Basic Skills Network – EBSN*. Ce réseau regroupe les décideurs et parties prenantes européens dans le domaine de l'instruction de base.

Maison de l'orientation (MO)

MO – un guichet unique

En 2024, le standard téléphonique de la MO a pu traiter 10 458 appels. La MO a accueilli en tout (rdv avec les différents services et guichets) 35 841 citoyens et traité 1 621 demandes reçues par courriel via son adresse électronique (info@m-o.lu). Les demandes portaient sur toutes les étapes de l'orientation scolaire et professionnelle tout au long de la vie.

En 2024, 6 912 personnes ont bénéficié de conseils et d'informations au guichet unique de la MO :

- guichets *Parcours scolaire* et *Formations et métiers* (809 personnes à la permanence au guichet ainsi que 1 322 par appel téléphonique) ;
- guichet *Études supérieures* (954 personnes)
- guichet *Information jeunesse* (307 personnes) ;
- guichet *Formation pour adultes* (3 520 personnes).

La plateforme virtuelle de la MO (maison-orientation.public.lu), facilitant l'accès aux portes ouvertes des lycées et des écoles européennes et internationales au Luxembourg, a été consultée 211 045 fois par 67 997 visiteurs en 2024.

Le site orientation.lu regroupe en un seul lieu des outils d'orientation scolaire et professionnelle. Ce dernier s'adresse aussi bien aux élèves et à leurs parents à la recherche d'un lycée ou d'informations sur les études supérieures, aux jeunes qui se lancent dans la vie professionnelle ainsi qu'aux adultes qui souhaitent se réorienter ou développer leurs compétences. En 2024, le site a été consulté par 32 000 visiteurs.

De plus, 6 153 personnes ont suivi les actualités de la MO sur les réseaux sociaux (*Facebook, Instagram et LinkedIn*).



Les services de la MO ont présenté l'offre d'orientation scolaire et professionnelle à plusieurs foires : *YEPI-Schoulfoire, Deng Zukunft, dai Wee, Foire Bildung fir nohaltig Entwicklung* (BNE), *Foire agricole Ettelbruck, Foire vun der Jugendarbecht, Foire de l'étudiant, Journée d'orientation (Contrat d'accueil et d'intégration), Foire d'échange entre acteurs de l'aide sociale, What's next* et *ALICES Dag*.

Activités transfrontalières et internationales 2024

La MO participe et contribue aux activités des réseaux européens liés à l'orientation scolaire et professionnelle et à l'emploi *Euroguidance, Academia, CareersNet* et *Europass*. Elle poursuit également sa collaboration avec ses partenaires des centres d'orientation scolaire et professionnelle transfrontaliers francophones de la Grande Région.

En 2024, la MO a soutenu la formation continue des professionnels de l'orientation en leur permettant de participer à des rencontres, conférences et visites d'études qui facilitent le partage de connaissances et les échanges entre acteurs de l'orientation au niveau européen : réunions du réseau *Euroguidance* à Bruxelles, Budapest et Strasbourg, conférence internationale *The potential of artificial intelligence in career counselling* à Vienne (Autriche), visites d'études entre professionnels européens à Chypre, en Suède, Norvège, France et Allemagne.

La MO a par ailleurs présenté le système luxembourgeois d'orientation au colloque *Parcours et chemins d'orientation en Europe* organisé par l'Institut des hautes études de l'éducation et de la formation à Poitiers.

De plus, la MO a accueilli deux groupes d'experts étrangers au Luxembourg : un groupe de professionnels de l'orientation européens dans le cadre d'une visite d'étude *Academia* et la délégation française d'experts de l'orientation de la région Centre-Val de Loire.

MO – Cellules d'orientation et d'intégration scolaires (COI) dans les lycées

Les coordinateurs des cellules d'orientation et d'intégration scolaires ont participé au total à cinq réunions (en mars, avril, juin, septembre et novembre) organisées par le Service de la coordination de la MO (SCMO) et le SIA, dont quatre en présentiel et une en distanciel. En matière d'orientation, les thématiques suivantes ont été abordées :

- documentation et évaluation des démarches d'orientation ;
- formations continues pour les membres de la cellule, voire toute personne engagée dans l'orientation ;
- *YEP!-Schoulfoire 2024* : encadrement des lycées en tant qu'exposants et visiteurs, suivi et debriefing ;
- l'outil GEPS - Gestion des activités de l'équipe psycho-sociale ;
- le concept potentiel pour un *e-portfolio* d'orientation ;
- les projets *Orientation en temps de crise*, *dayCARE* et *Digital Challenge* ;
- la *Foire de l'Étudiant* : préparation des lycées, suivi et debriefing.

L'organisation des réunions dans différents établissements scolaires a également permis aux coordinateurs de découvrir sur place l'offre et le profil scolaires des établissements « hôtes ». La réunion du novembre a été accueillie par l'Institut de formation sectoriel du bâtiment (IFSB) et combinée avec une visite guidée sur place.

Le SCMO et le SIA ont organisé une séance de bienvenue pour les nouveaux membres des cellules d'orientation et d'intégration scolaires. Deux journées de réflexion ont permis d'approfondir les échanges sur les *Ressources pédagogiques pour soutenir l'orientation des élèves* et *L'orientation dans les classes supérieures*.

Le SCMO a lancé des entretiens individuelles avec les cellules d'orientation et d'intégration scolaires portant sur la démarche d'orientation de chaque lycée.

Projets proposés aux jeunes

Hallo Handwierk

À travers ce projet en coopération avec la Chambre des métiers et le SCRIPT, 93 élèves (six classes) de l'enseignement fondamental ont pu participer aux ateliers des métiers de la toiture, 83 élèves (six classes) aux ateliers des métiers de la mécanique de véhicules, 156 élèves (11 classes) aux ateliers des métiers de la mode, santé et hygiène, 241 élèves (16 classes) aux ateliers des métiers de l'alimentation et 28 élèves (deux classes) aux ateliers des métiers du GTB (électricien, génie technique du bâtiment - nouveau projet pilote).

Stages d'orientation *dayCARE*

En 2024, 202 jeunes de 16-19 ans de 15 lycées et 64 entreprises d'environ 30 secteurs d'activités ont participé aux stages d'orientation *dayCARE*, organisés par *CARE Luxembourg* et la MO. L'objectif de ce projet est de permettre aux élèves d'effectuer fin octobre un stage d'une journée en entreprise.

Digital Challenge

En 2024, 161 jeunes de 16-19 ans de 15 lycées ont effectué fin octobre un stage d'une journée en équipe pour résoudre un des 31 challenges soumis par une entreprise qui les a accueillis.

Stages d'orientation *dayCARE Hands-On*

En 2024, 111 jeunes de 14-16 ans de neuf lycées et 39 entreprises ont participé en mois de mai à cette deuxième édition de ce projet de stage à travers lequel le jeune découvre pendant une journée le quotidien et la vie sociale d'une entreprise ainsi qu'un ou plusieurs métiers de l'artisanat.

M-Proj-Mentoring professionnel pour les jeunes de classes supérieures

Ce projet soutenu par la MO a permis à 111 élèves (de plus ou moins 17 ans) de 11 lycées de bénéficier d'un soutien personnel par un mentor issu du monde professionnel afin de définir ou affiner leur projet professionnel.

Formation continue des membres des cellules d'orientation des lycées

Le SCMO et l'IFEN continuent à développer l'offre des formations proposées aux membres des cellules d'orientation des lycées et aux agents de la MO. En 2024, l'offre de formation comprenait le module de base pour l'orientation scolaire et professionnelle, proposé depuis 2021, ainsi que des formations portant sur l'offre et le système scolaire au Luxembourg et un *Speed Dating* avec les partenaires des lycées en matière d'orientation scolaire et professionnelle.

Les formations proposées par le SCMO reposent sur cinq domaines de compétences : le processus (la méthodologie), l'environnement professionnel, l'environnement économique, social et éducatif et la pratique réflexive.

En décembre 2024, la troisième édition de la *Journée de porte ouverte* interne a réuni 36 participants internes qui ont bénéficié de l'opportunité de découvrir les activités et nouveautés de tous les services réunis au sein du bâtiment Aldringen dans un cadre coopératif et convivial.

Sensibilisation

Évènements de la MO

En 2024, le SCMO a organisé 52 ateliers et séances d'information auxquels ont participé 1 053 personnes, à savoir :

- quatre séances d'information portant sur la thématique du décrochage scolaire/réorientation professionnelle et des compétences *Mat der Schoul oder de Studie (fréizäiteg) opgehalen oder fäerdeg? An elo?* ;
- 18 ateliers portant sur la préparation à la vie professionnelle, stage/apprentissage/emploi aux sujets : *Comment rédiger son CV, Comment rédiger sa lettre de motivation, CV + Cover letter, Europass : Créez votre profil, CV et lettre de motivation, Comment réaliser*

son CV-Vidéo, Entretien d'embauche : Comment se préparer et convaincre ?, Entraînement à l'entretien d'embauche – Coaching, Social media : conseils et création d'un profil attractif, Gérer ses recherches et rester motivé ;

- trois ateliers portant sur la découverte de l'entrepreneuriat : Sensibilisation à l'entrepreneuriat, Développement d'un projet d'entreprise, Validation et réalisation du projet d'entreprise ;
- neuf séances d'information sur des métiers et professions : Métiers des ressources humaines, Armée, Douane, CGDIS, Police, Bibliothécaire, Archiviste, Documentaliste (quatre sessions), Animateur spécialisé/camp ;
- dix séances d'information sur les études supérieures, aux sujets suivants : Étudier et travailler à l'étranger, Études supérieures au Luxembourg, Études supérieures en Allemagne, Études supérieures en Autriche, Études supérieures en Belgique, Études supérieures en Irlande, Études supérieures au Portugal, Études supérieures en Suisse, Études supérieures aux États-Unis ;
- une séance d'information Gap Year ;
- deux séances d'information sur la Validation des Acquis de l'expérience ;
- deux séances d'information Midi de l'orientation à destination des associations et entreprises sociales pour informer leur personnel des offres de la MO et des services qui peuvent intéresser leurs employés et leur propre public ;
- trois séances de présentation de la MO à des groupes de jeunes en situation Not in Employment, Education or Training (NEET).

Production de matériel d'information et de sensibilisation

En 2024, la MO a envoyé dix newsletters. Les matériels d'information et matériel pédagogique suivants ont été élaborés :

- brochure Maison de l'orientation (EN) ;
- rapport d'activité 2023 de la Maison de l'orientation ;
- brochure BOOST! Job vacances, job étudiants & mini-jobs ;
- brochure BOOST! Holiday jobs, student jobs & mini-jobs ;
- brochure BOOST! Ferienjobs, Studentenjobs & Minijobs ;
- brochure BOOST! Stages ;
- brochure BOOST! Praktika ;
- brochure BOOST! Internships ;
- calendrier des portes ouvertes des lycées ;
- calendrier des portes ouvertes des universités ;
- calendrier des vacances scolaires de la Grande Région ;
- flyer Ateliers & séances d'information : Explorez et apprenez ! ;
- brochure Gap Year (FR/EN).

Le Service de coordination a réalisé 11 vidéos Zoom, mettant en lumière des professions et métiers (et les formations correspondantes) parfois peu ou pas connus à travers de courts témoignages de professionnels, d'étudiants et d'apprentis sur leur lieu de travail : ingénieur en génie civil, aide-soignant, ingénieur paysagiste, enseignant, urbaniste-aménageur, infirmier, ingénieur-conseil en génie technique, YouTuber, mécatronicien en techniques de réfrigération, Corpo-

rate Health Management and Well-Being, éducateur.

Les vidéos Zoom sont diffusées sur les réseaux sociaux, le site internet de la MO, dans la newsletter mensuelle, ainsi que lors de la Foire de l'étudiant et de la YEP!-Schoulfoire.

Digital Learning Hub (DLH)

L'année 2024 a marqué une nouvelle étape dans le développement et la consolidation du DLH, initié en mai 2022 par le ministère. Situé à Belval, au cœur d'un environnement académique et technologique dynamique, le DLH est devenu une référence incontournable dans la transformation numérique du Luxembourg, en mettant l'accent sur la réduction de la fracture numérique et l'amélioration des compétences digitales de la population active, des demandeurs d'emploi et des jeunes en quête de nouvelles compétences.

Avec 397 cours proposés en 2024, le catalogue de formations s'est enrichi pour répondre aux besoins croissants des entreprises et des individus. Les domaines couverts incluent des secteurs clés comme la cybersécurité, l'intelligence artificielle, la blockchain, le design thinking, la science des données, la programmation et l'administration IT. Ces cours, accessibles à tous, ont comptabilisé plus de 4 077 inscriptions tout au long de l'année (comparé aux 306 cours et 3 645 inscriptions en 2023). Ces chiffres reflètent non seulement l'attractivité croissante de l'offre du DLH avec un taux de croissance mensuel des inscriptions de 11 %, mais aussi son impact tangible dans l'acquisition de compétences numériques essentielles pour répondre aux défis du marché du travail. En 2024, 44 % des participants étaient des femmes, un indicateur significatif des efforts déployés pour promouvoir une plus grande diversité dans les métiers du numérique.

Parmi les initiatives phares, 42 Luxembourg, la formation de programmation basée sur l'apprentissage par projets et entre pairs, a continué à jouer un rôle clé. Cette année, trois nouvelles piscines, rassemblant près de 439 étudiants, ont été organisées avec deux rentrées scolaires, ce qui témoigne de l'attrait de ce programme innovant. Ce modèle pédagogique sans enseignants ni cours traditionnels, mais axé sur la collaboration et l'autonomie, prépare les étudiants à



des carrières prometteuses dans le domaine de l'IT. Par ailleurs, le taux d'intégration professionnelle élevé des diplômés de 42 *Luxembourg* confirme la pertinence de cette approche afin de répondre aux attentes du marché. Les premiers gradués sont attendus pour début 2025.

En réponse aux évolutions réglementaires et technologiques, le DLH a également étendu son offre en proposant de nouvelles formations spécifiques à la gouvernance de l'intelligence artificielle, la cybersécurité et l'accessibilité numérique, en prévision de l'application du règlement européen sur l'intelligence artificielle (*EU AI Act*) afin d'anticiper les besoins de compétences futures tout en s'adaptant aux impératifs réglementaires.

Le DLH a également renforcé sa collaboration avec l'ADEM, alors que 57,5 % des participants y étaient inscrits. Quant à 42 *Luxembourg*, la Piscine et le Tronc commun, d'une durée de 18 mois, sont reconnus comme mesures de formation auprès de l'ADEM. Cette

collaboration illustre l'engagement du DLH à maximiser l'employabilité de ses participants en créant des passerelles directes vers le marché du travail.

En 2024, le DLH a renforcé sa visibilité et son engagement en participant activement à une cinquantaine de conférences et de foires, tant dans le domaine des technologies de l'information que sur le marché de l'emploi. Ces événements incluent des foires IT, ainsi que des salons spécialisés pour le marché de l'emploi. Ces participations ont permis au DLH de se positionner comme un acteur clé dans le développement des compétences numériques tout en créant des opportunités de réseautage entre les participants aux formations, les entreprises locales et les experts du secteur.

Porté par sa vision pour 2025, le DLH ambitionne d'enrichir son offre en lançant de nouvelles initiatives de formation et en élargissant ses partenariats avec les entreprises et les institutions académiques.

Direction générale de l'inclusion

L'année 2024 a été marquée par le renforcement du dispositif de prise en charge des élèves à besoins éducatifs spécifiques avec le développement des équipes de soutien des élèves à besoins spécifiques (ESEB) dans l'enseignement secondaire et le recrutement au niveau de l'enseignement fondamental d'une nouvelle catégorie d'agents, les assistants pour élèves à besoins éducatifs spécifiques (A-EBS).

Service national de l'éducation inclusive (SNEI)

Prise en charge des élèves à besoins éducatifs spécifiques

En ce qui concerne l'enseignement fondamental, le recrutement des A-EBS a débuté en 2024, avec pour objectif d'atteindre 150 équivalents temps plein (ETP) d'ici la rentrée 2026/2027. 50 ETP ont déjà été recrutés et ont intégré leurs écoles respectives. Le nombre d'instituteurs spécialisés dans la scolarisation des élèves à besoins éducatifs spécifiques (I-EBS) œuvrant dans les écoles s'élève quant à lui à 145,4 ETP. Au sein des directions de région, les ESEB comptent 475,75 ETP. Dans l'enseignement secondaire, 156 postes ETP sont attribués aux ESEB dans les lycées publics. En 2024, le nombre total de postes au sein des Centres de compétences s'élève à 908 ETP.

Développement des infrastructures

En 2024, de nombreux sites ont vu le jour et plusieurs projets ambitieux ont été lancés dans le cadre du

développement des infrastructures. Le Centre pour le développement des enfants et jeunes présentant un trouble du spectre de l'autisme (CTSA) a élargi son réseau en inaugurant de nouvelles classes dans les localités d'Echternach, Differdange, Esch-sur-Alzette, Mersch, Remerschen et Harlange. Une annexe supplémentaire, composée de trois classes, a également été ouverte à Mondercange.

La construction d'une nouvelle annexe à Heiderscheid est en cours. Ce projet réunira deux centres : le Centre pour le développement moteur (CDM) et le CTSA. Par ailleurs, une nouvelle annexe est planifiée à Marnach pour accueillir le Centre pour le développement des apprentissages Grande-Duchesse Maria Teresa (CDA) ainsi que le Centre pour le développement des compétences relatives à la vue (CDV). La planification de ces deux infrastructures devrait s'achever en 2025, avec une ouverture prévue pour 2026.

Enfin, des travaux de transformation sont actuellement en cours sur une annexe du Centre pour le développement intellectuel (CDI) à Mondercange, ainsi que sur une annexe du CDM à Roodt-sur-Syre. Ces deux sites ouvriront leurs portes en 2025.

Conception d'outils pédagogiques

Le SNEI, en partenariat avec le CDA et le SCRIPT, a conçu un nouveau matériel pédagogique à l'attention de l'enseignement fondamental. *KONBO - Konzentrationbox* met à disposition des élèves et des enseignants des

cycles 2 à 4 des *fidjets* adaptés à un usage en classe et propose une série d'activités à réaliser pendant les cours pour réduire le stress, favoriser le bien-être et augmenter la capacité d'attention et de concentration des élèves. Plus de 1 200 boîtes ont été commandées depuis la rentrée 2024/2025.



Entrée en vigueur de la loi fixant la tâche du personnel éducatif et psychosocial des services et administrations de l'Éducation nationale

La loi du 23 juillet 2024 fixant la tâche du personnel éducatif et psychosocial des services et administrations de l'Éducation nationale, entrée en vigueur le 16 septembre 2024, apporte davantage de clarté sur les différentes missions du personnel éducatif et psychosocial en opérant une distinction entre la tâche des agents qui assurent des prises en charge directes des élèves et la tâche des agents qui assurent des missions de diagnostic et de conseil.

La loi contribue également à la professionnalisation du personnel éducatif et psychosocial en introduisant une formation obligatoire continue tout au long de l'année scolaire et elle permet l'engagement d'une nouvelle catégorie d'agents, à savoir les A-EBS.

Digitalisation et simplification des tâches administratives

En 2024, un outil informatique de gestion électronique documentaire a été mis en place, en collaboration avec le Centre de gestion informatique de l'éducation (CGIE), au sein des commissions d'inclusion de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire ainsi que de la Commission des aménagements raisonnables (CAR).

L'outil implémenté permet aux différents acteurs du dispositif de prise en charge des élèves à besoins éducatifs spécifiques de suivre le dossier d'un élève et d'échanger des documents de manière sécurisée et digitale sur une seule et même plateforme.

Une nouvelle application est développée conjointement avec le CGIE et s'inscrira dans la plateforme existante

EduGuichet sécurisée. Elle permettra aux parents d'avoir une vue simplifiée et accessible en tout temps de l'état d'avancement du dossier de leur enfant.

Développement des équipes de soutien des élèves à besoins éducatifs spécifiques (ESEB)

En 2024, le développement des ESEB s'est poursuivi autour de différents axes majeurs. Les Réseaux d'Échanges Guidés (REG) portent sur des thématiques clés telles que le *Diagnostic des besoins*, la *Prise en charge* et le *Guide pratique des procédures*. Ces thématiques sont essentielles pour les missions des ESEB et constituent le cœur de leur action au sein du dispositif d'inclusion.

Les formations sont proposées en collaboration avec l'IFEN, elles s'appuient sur un recueil des besoins exprimés par les ESEB et tiennent compte des défis spécifiques liés à l'inclusion. Le catalogue (virtuel) de formations est destiné aux ESEB pour leur permettre de se former, d'approfondir leurs connaissances et d'intervenir de manière efficace auprès des élèves à besoins éducatifs spécifiques.

Les grands rassemblements consistent en deux *Journées plénières* organisées par le SNEI, ainsi que la *Journée pédagogique* en partenariat avec le CDI, ont offert aux ESEB et aux Centres de compétences des opportunités d'échanges riches et constructifs.

Concernant le soutien financier, le SNEI a accompagné les ESEB dans les procédures de recherche et de commande de matériel adapté, afin de garantir une utilisation efficace des ressources allouées à l'acquisition d'équipements et de tests en psychopédagogie spécialisée, tout en renforçant les outils et les pratiques professionnelles des ESEB.

Complément au bulletin

En 2024, l'élaboration du complément au dossier d'évaluation ou au bulletin a été poursuivie et approfondie grâce à une collaboration étroite entre les représentants des Centres de compétences en psycho-pédagogie spécialisée et le SNEI. Cette collaboration a permis de renforcer la pertinence et l'efficacité du complément en faveur d'une évaluation plus holistique des élèves bénéficiant d'une scolarisation spécialisée ou d'une intervention spécialisée ambulatoire assurée par les Centres de compétences. Par ailleurs, un partenariat solide a été établi entre le SNEI et le CGIE afin de digitaliser ce complément. L'objectif de cette démarche est de l'intégrer harmonieusement aux plateformes scolaires existantes, contribuant ainsi à une meilleure accessibilité et à une utilisation simplifiée pour les professionnels de l'éducation.

Transport scolaire et accompagnement des élèves à besoins éducatifs spécifiques lors du transport scolaire spécialisé

En 2024, le nombre d'élèves à besoins éducatifs spécifiques qui a bénéficié de l'accompagnement socio-éducatif *Service Comibus*, mis en place en collaboration avec *ARCUS asbl*, est passé de 40 élèves en janvier à 53 élèves

en décembre. En ce qui concerne l'accompagnement des élèves présentant un état de santé fragile, assuré en collaboration avec l'asbl *Doheem versuergt – Service des aides et soins de la Croix-Rouge luxembourgeoise*, le nombre de bénéficiaires est passé de 15 élèves à besoins éducatifs spécifiques pris en charge en janvier 2024 à 25 élèves en décembre 2024.

Pour optimiser davantage le service de transports spécifiques réguliers spécialisés *Mobibus* destiné aux élèves à besoins éducatifs spécifiques, le ministère et le SNEI ont initié, en 2024, une revue organisationnelle du service en collaboration avec le Ministère de la Mobilité et des Travaux publics (MMTP), l'Administration des transports publics (ATP) et une société de conseil externe.

Les résultats de cette revue visent à renforcer l'efficacité et la qualité du service, contribuant ainsi à offrir aux élèves une expérience de transport optimisée et encore mieux adaptée à leurs besoins spécifiques.

Plan d'action national de mise en œuvre de la CRDPH 2019-2024

Le SNEI a contribué activement à assurer le suivi et l'implémentation des mesures annoncées dans le plan d'action national de mise en œuvre de la CRDPH 2019-2024 par sa présence aux réunions du comité interministériel et du groupe de suivi instaurés dans ce contexte, par la direction du groupe de travail thématique *Éducation* en charge du suivi des 11 objectifs retenus à cet égard et par sa participation au groupe de travail thématique *Sensibilisation*.

Commission nationale d'inclusion (CNI)

En 2024, la CNI a tenu 40 réunions de bureau et 39 séances plénières. Au cours de ces réunions, un total de 2 963 dossiers a été traité. Comparé à l'année 2023 qui comptabilisait 2 614 dossiers traités, cela représente une augmentation de 13,35 % du volume de dossiers examinés. La CNI a enregistré 178 demandes directement formulées par les parents, ce qui constitue une augmentation de 8,54 %

Un total de 2 388 prises en charge spécialisées a été retenu par la CNI, représentant une augmentation de 10,92 %

	CDI	CDV	CDM	CDA	CDSE	CEJHP	CTSA	CL	ATVA	CA(H)RE
Pourcentage	11 %	5 %	2 %	14 %	14 %	6 %	11 %	35 %	1 %	1 %

Plan d'action national 2022-2026 pour les droits de l'enfant *Zesumme fir d'Rechter vum Kand*

Le SNEI a également activement contribué au suivi et à l'implémentation des mesures annoncées dans le plan d'action national 2022-2026 pour les droits de l'enfant *Zesumme fir d'Rechter vum Kand*. Des agents du SNEI, à côté d'autres parties prenantes et d'experts ayant une connaissance approfondie des droits de l'enfant et de la participation des enfants, de la Garantie pour l'enfance, du suivi, de l'évaluation, de la recherche et des statistiques, ont ainsi participé tout au long de l'année aux réunions du groupe de travail technique sur les indicateurs, instauré dans ce contexte, et qui avait comme objectif de déterminer des indicateurs permettant de renforcer le suivi et l'évaluation des droits de l'enfant.

Cellule d'accompagnement pour élèves hospitalisés ou en rémission (CA(H)RE)

L'année 2024 a été marquée par la migration de la Cellule d'accompagnement pour élèves hospitalisés ou en rémission CA(H)RE du SNEI vers un nouveau service de la Direction générale d'inclusion. Cette transition a été suivie par la décentralisation de l'enseignement ambulatoire, notamment grâce à l'instauration de plages de disponibilité pour les enseignants intervenant directement dans les classes situées au sein des hôpitaux. Ce nouveau mode d'organisation a significativement renforcé l'encadrement scolaire ambulatoire, permettant d'augmenter le nombre d'élèves bénéficiaires, qui est passé de huit en 2023 à 22 en 2024. L'enseignement en milieu hospitalier s'est enrichi d'ateliers centrés sur le développement des compétences transversales des élèves, tout en bénéficiant de la mise en place d'un comité de cogestion qui regroupe des enseignants représentant les différentes annexes du CA(H)RE. Le CA(H)RE dispose d'une équipe de 26,5 ETP, dont 1,5 ETP dédiés aux tâches administratives.

par rapport à l'année précédente. Ces demandes parentales ont représenté 14,85 % de l'ensemble des demandes reçues en 2024. Dans ce contexte, les différents Centres de compétences ont été sollicités à 843 reprises pour l'établissement de diagnostics spécialisés. La répartition des demandes de diagnostics spécialisés par Centre de compétences au cours de l'année 2024 est la suivante :

par rapport à l'année 2023. La répartition des prises en charge spécialisées pour l'année 2024 est la suivante :

Échanges Coffee & Questions

Au cours de l'année 2024, trois échanges intitulés *Coffee & Questions* ont été organisés à l'intention des commissions d'inclusion (CI) de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire. Ces échanges avaient pour objectif de répondre aux diverses questions des CI. À l'issue de ces rencontres, un rapport détaillant les questions posées ainsi que les réponses apportées a été rédigé et transmis aux participants, afin que ces informations puissent être partagées, si nécessaire. Ces initiatives contribuent à renforcer la communication et la collaboration entre la CNI et les CI.

Digitalisation

En 2023, un projet pilote visant à digitaliser les dossiers des élèves à besoins éducatifs spécifiques au sein des CI de l'enseignement secondaire a été lancé. L'objectif principal de ce projet était d'harmoniser les processus à tous les niveaux et de garantir que tous les dossiers soient transmis exclusivement sous forme numérique. Après une mise en œuvre réussie, ce projet pilote s'est conclu avec succès. Depuis la rentrée scolaire 2024/2025, l'ensemble des CI de l'enseignement secondaire utilisent exclusivement la plateforme *M-Files* pour la transmission des dossiers et la sauvegarde des documents relatifs à ces dossiers.

Commission des aménagements raisonnables (CAR)

En application de la loi modifiée du 20 juillet 2018 en faveur de l'inclusion scolaire, la CAR a été saisie par 46 lycées en 2024 et a fixé des aménagements raisonnables pour 392 élèves (+4 %) après avoir entendu les parents, les élèves et les personnes de référence. À ce chiffre de demandes effectivement traitées, s'ajoutent 29 dossiers entrés incomplets, ainsi que 12 demandes non recevables. Les demandes adressées à la CAR sont en constante progression. Le travail de diagnostic fourni par les Centres de compétences et les mesures prises par les commissions d'inclusion dans le fondamental d'une part, l'apport des équipes ESEB dans les lycées d'autre part, permettent une meilleure détection et un meilleur suivi des élèves.

Répartition des élèves

La répartition des élèves est la suivante : 55 % de garçons et 45 % de filles. Les dossiers provenant de l'ESG représentent 46 % des demandes, 3 % la voie de préparation et 9 % la formation professionnelle (DAP et CCP). Les classes de l'ESC représentent 28 % des demandes. Les élèves des écoles internationales et européennes publiques représentent 14 % des dossiers traités par la CAR. La répartition des dossiers est la suivante : 57 % des demandes concernent le cycle inférieur et 43 % le cycle supérieur. 23 % des nouvelles demandes proviennent des classes terminales et concernent donc l'examen de fin d'études secondaires ou de fin d'apprentissage et les projets intégrés.

Les élèves des classes terminales

En ce qui concerne les élèves des classes terminales, seule la CAR peut décider de l'obtention, de la modification ou de la suspension des aménagements raisonnables. Dans ce contexte, la commission a été saisie 91 fois par les élèves de 1^{er}, dont 45 nouvelles demandes, ainsi que 19 demandes d'ajout ou d'adaptation. Les causes principales pour ces demandes entrées en fin d'études sont le TDA(H) (36 %), une pathologie chronique ou aiguë (25 %) et la gestion de stress (12 %).

Avec l'entrée en vigueur de la loi du 30 juin 2023, les élèves de classes terminales transmettent une demande d'aménagements qu'ils veulent conserver au long de l'année terminale et à l'examen à la CAR. En 2024, la CAR a reçu 200 demandes de la part de ces élèves, qui après validation, ont été transmises aux commissions d'examen concernées conformément à la procédure.

Mesures d'aménagements principales

Les aménagements raisonnables les plus attribués portaient sur le recours à des aides technologiques et à des aides humaines (71 %), ainsi que sur une majoration du temps lors des épreuves et des projets intégrés (43 %). L'aménagement de la salle de classe et/ou de la place de l'élève étaient accordées dans 28 % des décisions officielles. La présentation adaptée des questionnaires était accordée à 27 % des demandes.

Pathologies et troubles

La plupart des demandes concernent les troubles d'apprentissage (52 %). Les troubles déficitaires de l'attention (TDA(H)) représentent la cause pour l'introduction de presque la moitié des demandes (46 %), soit seules, soit en comorbidité avec d'autres troubles. Des déficiences visuelles et auditives ont été constatées dans 11 % des demandes. Neuf élèves avec un trouble du spectre autistique se sont présentés. 11 élèves à haut-potential ont introduit une demande. 13 % des demandes reflètent le stress éprouvé par certains élèves, attesté sous forme de gestion de stress, attaques de panique, refus scolaire anxieux, dépressions et autres troubles mentaux, souvent en comorbidité avec les troubles primaires énoncés ci-dessus.

Centres de compétences

Centre de Logopédie (CL)

Depuis la création de Centres de compétences, le nombre d'élèves pris en charge par les professionnels du CL en ambulatoire sous forme d'ateliers spécifiques a augmenté d'environ 10 % par an. Cette croissance a également été constatée en 2024 avec 3 091 élèves qui ont bénéficié d'un atelier d'apprentissage spécifique hebdomadaire. Le nombre de diagnostics spécialisés est également en hausse, passant de 200 en 2018 à 373 en 2024. En revanche, la croissance du nombre des élèves scolarisés au CL est plus modeste, correspondant à celle de la population du Grand-Duché, soit environ 2,5 % par an.

Afin de renforcer la formation spécialisée et de sensibiliser les acteurs à la psychopédagogie adaptée, le CL a participé à l'événement *Létz Celebrate Inclusion* et à une journée thématique avec l'enseignement musical.

Les classes de la section « Audition » ont été équipées de systèmes auditifs modernes. Ces appareils sans fil transmettent la voix de l'enseignant directement aux aides auditives ou aux implants cochléaires et contribuent ainsi à offrir des conditions d'apprentissage optimales aux élèves malentendants, en réduisant les bruits de fond et en améliorant la compréhension en classe.

En mai 2024, le CL a organisé une *Journée de réflexion* pour le personnel, abordant le thème de la gestion du stress et de la santé mentale au travail. Cette journée a été marquée par une conférence sur la santé mentale des professionnels de l'éducation, suivie de groupes d'échange visant à améliorer le bien-être de la communauté scolaire. Les propositions formulées ont été intégrées dans le Plan de développement scolaire (PDS) du CL, afin d'améliorer la qualité de vie des élèves, des parents et du personnel.

Les élèves du CL ont également participé à un concert illustré sans paroles de la fondation EME, intitulé *Lice et Semp*, où l'univers des personnages était dessiné en direct et accompagné de musique électronique méditative. Une autre collaboration avec la fondation EME a eu lieu dans le cadre du projet *Klangkarussell*. Les élèves ont pu inventer des histoires inspirées par des tableaux de la Villa Vauban. Pendant le spectacle, ces histoires ont été racontées et accompagnées de trois musiciens. Par ailleurs, une salle *Snoezelen* a été aménagée au CL, offrant un espace de stimulation sensorielle et de détente. Ce lieu aide à réduire le stress et à favoriser la concentration des élèves, tout en soutenant les interventions thérapeutiques.

Le CL a participé au projet *Erasmus Teaching Teacher in Times of Inclusion*, permettant des échanges avec plusieurs institutions européennes. Ce projet vise à réfléchir sur la formation des spécialistes en matière de besoins éducatifs spécifiques, à optimiser les ressources humaines et à améliorer l'apprentissage des enfants. La collaboration avec les partenaires, la *Pädagogische Hochschule Heidelberg*, le *Seminar für*



Ausbildung und Fortbildung der Lehrkräfte Heidelberg, l'*Autonome Hochschule Ostbelgien*, la *Kirchliche Pädagogische Hochschule Wien/Krems* et l'*Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik HFH Zürich*, a permis de renforcer les réseaux d'expertise. Les travaux menés au CL ont conduit à une révision de la répartition des prises en charge des élèves à besoins éducatifs spécifiques, notamment en ce qui concerne les interventions spécialisées ambulatoires et la collaboration avec les enseignants des écoles régulières.

Centre pour le développement des compétences relatives à la vue (CDV)

En 2024, le CDV a consolidé son rôle de facilitateur d'inclusion et d'innovation dans le domaine de l'enseignement inclusif. Les activités du CDV se sont déployées dans des domaines variés allant de l'enseignement inclusif à la sensibilisation et à l'utilisation de technologies adaptées.

En 2024, le nombre d'élèves pris en charge par le CDV a continué de croître avec 321 élèves scolarisés et 109 non scolarisés, soit une augmentation de près de 10 % pour les élèves scolarisés par rapport à 2023. En 2024, 209 nouvelles demandes ont été transmises à l'unité de diagnostic du CDV. Sur les dossiers concernant des enfants scolarisés, 15,6 % émanait de la CNI et 84,4 % des représentants légaux des enfants. L'intervention spécialisée ambulatoire reste la forme de prise en charge prédominante, enregistrant une hausse de 19 %.

Le dépistage systématique a permis de tester plus de 1 600 élèves en 2024. Parmi eux, 16 % présentaient une anomalie des fonctions visuelles primaires et ont été orientés vers un médecin ophtalmologue, tandis que 7 % des élèves présentaient une anomalie du traitement de l'information visuelle. Ces anomalies se sont révélées avoir un impact sur le développement de certains apprentissages, tels que les mathématiques ou la lecture, et ce dès la première année de l'enseignement fondamental. Ces résultats ont fait l'objet d'une publication dans le *Nationaler Bildungsbericht 2024*.

Le projet *Erasmus+ Digital Education Material (DEM)* est arrivé à mi-parcours en 2024. Ce projet, en partenariat avec cinq universités européennes, vise à élaborer des guides et des prototypes de manuels scolaires numériques, intégrant des critères de conception, d'accessibilité et de pédagogie. En matière de transcription de supports scolaires adaptés, le CDV a enregistré une augmentation de 40 % de transcriptions dans l'enseignement secondaire par rapport à 2023. Par ailleurs, le service *Tactiped* a également connu une croissance de 26 %, avec une augmentation significative des demandes issues des écoles fondamentales (+44 %).

Le service informatique a continué de développer des solutions innovantes pour l'éducation inclusive. En 2024, des outils tels que *DysViewer*, *CDVApp* et la base de données des élèves ont été mis en place ou améliorés. L'utilisation d'outils d'intelligence artificielle a permis de simplifier des tâches répétitives, augmentant ainsi l'efficacité globale. Les rééducateurs en orientation et

mobilité ont augmenté leur prise en charge de 31 % par rapport à l'année précédente, avec 58 élèves bénéficiant de ces services en 2024.

Dans le cadre de la sensibilisation, le CDV a participé à des initiatives telles que le *Lëtzt Celebrate Inclusion*, le *Kannerfestival*, le *B-Active Day*, la *Journée mondiale de la Vue* en collaboration avec le HRS, l'*Erliefnismobil* dans des écoles de l'enseignement fondamental, et une journée de sensibilisation au Conservatoire de musique de la Ville de Luxembourg. L'équipe a également collaboré à 20 formations extrascolaires, produit sept reportages médiatiques et publié 50 articles sur les réseaux sociaux, attirant plus de 15 000 visiteurs. L'*Erliefnismobil* a visité de nombreuses écoles fondamentales, sensibilisant les élèves aux enjeux de l'inclusion.

En 2024, 79 collaborateurs du CDV ont suivi 1 600 heures de formations continues, tandis que cinq formations spécifiques ont été organisées pour des participants externes. Cette stratégie assure un haut niveau de qualification et d'échange d'expertise.

Centre pour le développement socio-émotionnel (CDSE)

L'année 2024 a été marquée par une réorganisation structurelle et une restructuration du personnel. De plus, le pool des enseignants et agents intervenant dans les centres socio-thérapeutiques (CST) s'est agrandi avec l'ouverture de deux nouveaux CST, portant le nombre total de ces centres à neuf.

Au cours de l'année 2024, le CDSE a pris en charge 589 élèves, dont 497 garçons (84,38 %) et 92 filles (15,62 %). Parmi eux, 66 % sont inscrits dans l'enseignement fondamental et 34 % dans l'enseignement secondaire. Les statistiques montrent également une augmentation constante du nombre de prises en charge dans les écoles internationales et européennes publiques. Le CDSE a été chargé d'établir un diagnostic spécialisé pour 122 élèves. Par ailleurs, 174 élèves ont bénéficié d'une intervention spécialisée ambulatoire, consistant en une prise en charge intensive de plusieurs heures par semaine afin de stabiliser leur situation en classe.

Le CDSE a offert conseil et guidance à 136 professionnels, tandis que 52 élèves ont été pris en charge par un centre sociothérapeutique en raison de leur détresse socio-émotionnelle. L'annexe de Junglinster a assuré une scolarisation spécialisée pour 11 élèves âgés de 12 ans et plus. Au cours de l'année, trois nouvelles admissions ont eu lieu et trois élèves ont réintégré le système scolaire régulier. Malgré une hausse significative des demandes de soutien, le CDSE a réussi à clôturer 104 dossiers. Pour certains élèves, la stabilisation de leur situation et une amélioration de leur développement socio-émotionnel ont permis une prise en charge au niveau local ou régional. D'autres ont été réorientés vers un Centre de compétences plus adapté à leurs besoins ou vers une autre institution scolaire.

Comme les années précédentes, le CDSE a continué à accompagner les écoles fondamentales dans le but de les doter des outils et ressources nécessaires dans leur travail

quotidien avec les élèves. En 2024, 21 enseignants de l'école fondamentale de Mertzig ont suivi et réussi la formation *Entwicklungstherapie und Entwicklungspädagogik* (ETEP). Cette formation a débouché sur un projet commun entre l'école fondamentale et le CDSE intitulé *am Nascht*. Ce projet permet une prise en charge intensive des élèves à besoins socio-émotionnels au niveau local.

En même temps, l'équipe *Stop Mobbing* du CDSE, active depuis de longues années, s'est élargie. Les agents ont visité 81 classes de l'enseignement fondamental dans le but de développer le climat de classe et de sensibiliser les élèves aux valeurs fondamentales de la vie en commun. Ils sont intervenus dans 24 classes à plusieurs reprises sur demande des élèves. La plupart des interventions a eu lieu dans des classes des cycles 3 et 4.

L'équipe *SEEL* formée dans le programme d'apprentissage *SEE Learning – Social, Emotional and Ethical Learning* a poursuivi son ambition de porter ce programme préventif dans les écoles fondamentales et a accompagné 17 classes en 2024. À côté de l'accompagnement des écoles et des professionnels, le CDSE a en outre porté son soutien aux parents et a traité 37 demandes. Le CDSE leur a proposé des cours issus du programme d'entraînement pour parents *STEP*.

En ce qui concerne le ressourcement interne des professionnels du CDSE, les agents ont pu bénéficier de différentes offres, entre autres des supervisions régulières. S'y ajoutent les offres internes d'intervention. Le CDSE a également augmenté sa visibilité et a participé à différents événements (*Letzt celebrate Inclusion*, *Journée pédagogique de l'Agence Dageselteren*) et réunions de parents afin de sensibiliser le grand public à la thématique des élèves à besoins éducatifs spécifiques au niveau socio-émotionnel.

Centre pour le développement des apprentissages Grande-Duchesse Maria Teresa (CDA)

L'année 2024 a été marquée par un engagement renforcé du CDA en faveur du ressourcement des professionnels du terrain. L'année 2024 a connu une augmentation des demandes, témoignant du rôle du CDA dans le soutien aux professionnels et aux familles. L'équipe du CDA s'est renforcée, comptabilisant 36,4 ETP hors tâches administratives. En parallèle, le nombre de dossiers traités a connu une hausse significative, avec 323 nouvelles entrées, soit une augmentation de 28 % par rapport à l'année précédente. Parmi ces nouvelles entrées, 285 concernaient des dossiers de la CNI tandis que 38 étaient des dossiers introduits directement par des parents, soit par des jeunes adultes.

Par ailleurs, les demandes diverses adressées au CDA ont continué d'augmenter, avec un total de 552 sollicitations sous formes variées : la formation continue, le *clearing*, le *coaching*, le conseil et la guidance, ainsi que les demandes d'informations sur le système éducatif et ses procédures. Une part importante de ces demandes, à savoir 114, concernait exclusivement des informations sur le fonctionnement du système et des démarches administratives.

L'année 2024 a été marquée par une montée en puissance des formations continues, adaptées aux besoins des professionnels de terrain. Au total, 95 formations ont été organisées sous différents formats, dont 45 à l'échelle nationale, 13 dans des écoles et 15 dans le cadre des stages de l'enseignement fondamental et de l'éducation psychosociale (EPS). Par ailleurs, sept formations ont eu lieu à l'Université du Luxembourg et 15 autres ont couvert des thématiques spécifiques, notamment l'usage des *iPads* comme outil de compensation.

Dans un souci d'amélioration continue, le CDA a rédigé un nouveau plan de développement scolaire, prenant le relais de l'ancien programme de travail. Deux axes principaux structurent ce plan : l'efficacité et l'effectivité dans le traitement des dossiers des élèves, pour garantir une réponse rapide et adaptée aux besoins spécifiques, ainsi que l'intégration des avancées scientifiques et pédagogiques afin d'ancrer les pratiques du CDA dans les évolutions les plus récentes du domaine éducatif et neurodéveloppemental.

Afin de soutenir et d'outiller les professionnels du terrain, le CDA a poursuivi plusieurs initiatives et élargi son champ d'action. Le programme *PIPAS*, axé sur la prévention de la conscience phonologique et de l'apprentissage du langage écrit au niveau phonologique, a été davantage déployé et promu. En parallèle, l'utilisation de l'application *KALIGO*, permettant un apprentissage interactif et personnalisé de l'écriture, a été renforcée auprès des enseignants et des élèves.

Dans une volonté de visibilité et d'échange avec les différents acteurs du secteur éducatif, le CDA a assuré sa présence lors d'événements majeurs tels que la foire de l'inclusion *Letz Celebrate*, ainsi que la foire didactique *LuxDidac*. Par ailleurs, le développement de nouveaux outils pédagogiques s'est poursuivi avec la création de la boîte de concentration (*KONBO*), élaborée en collaboration avec le SNEI.

L'année 2024 a également vu la contribution active du CDA à des projets de grande envergure, notamment le projet d'alphabétisation en français *ALPHA - zesumme wuessen*, ainsi qu'un projet portant sur l'enseignement de l'écriture cursive et scripte, mobilisant une équipe d'experts internes. Enfin, dans un souci de proximité et d'accessibilité, le CDA a amorcé la planification d'une antenne au nord du pays et des bureaux à Ettelbruck, afin de mieux répondre aux besoins des acteurs éducatifs et des familles de cette région.

Centre pour le développement moteur et corporel (CDM)

L'équipe de l'unité de diagnostic du CDM a réalisé 52 diagnostics spécialisés au cours de l'année 2024, ce qui constitue une baisse de 5,45 % par rapport à l'année précédente. Le Service inclusion du CDM vise à optimiser la scolarité des élèves en situation de handicap moteur et fréquentant une classe de l'enseignement fondamental ou de l'enseignement secondaire. La qualification du personnel intervenant en ambulatoire reste une priorité.

Actuellement, 24 membres de l'unités enseignement et de l'unité rééducation et thérapie interviennent de manière régulière dans les écoles de l'enseignement fondamental et les lycées. Les membres du Service inclusion du CDM sont intervenus auprès de 40 élèves de l'enseignement fondamental ainsi qu'auprès de 18 élèves de l'enseignement secondaire sous forme d'interventions spécialisées ambulatoires, de prises en charge rééducatives et sous forme de conseil et guidance. De plus, 11 élèves ont été accompagnés en scolarisation spécialisée sous forme de conseil et guidance par le biais de la mise en place de projets d'inclusion avec les partenaires respectifs. Parmi ces 11 élèves, cinq suivent des cours au CDM pendant trois jours par semaine. Les autres élèves sont accompagnés dans leur école, notamment par les spécialistes du CDM et l'équipe de soutien des élèves à besoins éducatifs spécifiques.

Depuis la rentrée scolaire 2023/2024, des ateliers d'apprentissage spécifiques sont organisés par le Service inclusion du CDM. 21 élèves participent à ces ateliers à un rythme hebdomadaire ou bimensuel. L'objectif de ces ateliers est de permettre aux élèves d'échanger entre eux, de vivre des moments de coopération et de compétition et de participer à des activités sportives adaptées. Il s'agit de créer un espace protégé dans lequel les participants peuvent bénéficier d'expériences communes avec des pairs et de soutenir leur développement personnel.

La mise à disposition d'outils et d'aides techniques ainsi que l'accompagnement des utilisateurs représentent une part de plus en plus importante des interventions. Le Service prêt matériel, opérationnel depuis septembre 2022, répond à cette demande sur tout le territoire national. Actuellement, 96 outils et aides techniques sont prêtés par le CDM à des établissements de l'enseignement fondamental et secondaire (hausse de 57 % par rapport à l'année précédente).

Le dépistage systématique des troubles spécifiques du développement de la coordination motrice a été réalisé dans toutes les directions régionales de l'enseignement fondamental (6 137 élèves du cycle 1.2). 676 élèves présentent des retards importants au niveau du développement moteur. 513 élèves ont pu bénéficier d'une prise en charge individuelle ou de groupe ; pour 24 élèves une intervention du type conseil/guidance a pu être mise en place. S'y ajoutent également 25 interventions de *coaching* pour les professionnels de l'enseignement fondamental durant l'année scolaire 2023/2024.

Un plan de formation continue interne concernant les prises en charge des élèves en situation de handicap moteur et des élèves porteur d'un trouble spécifique du développement moteur a été consolidé. Un débat pédagogique approfondi et un développement de l'interdisciplinarité (*therapie-immanenter Unterricht*) ainsi qu'une coordination efficace entre enseignement et rééducation est en cours.

Centre pour le développement intellectuel (CDI)

Le CDI s'est focalisé tout au long de l'année 2024 sur les processus internes de spécialisation et sur l'optimisation des collaborations avec les partenaires du réseau. En effet, la journée pédagogique du CDI intitulée *Kreative Horizonte* a permis aux 244 collaborateurs de mettre au point une harmonisation et une meilleure coordination dans la planification d'un enseignement adapté. Les dix regroupements entre pairs des différentes unités ont favorisé les échanges sur des thèmes plus spécifiques et ont contribué à une amélioration de la qualité des différentes prises en charge. Avec le catalogue des formations continues, le CDI a élargi son offre ciblée pour son personnel (21 formations pour 132 collaborateurs) et a dispensé par le biais de l'IFEN des formations pour des participants externes.

Le CDI a organisé sa première conférence pour les parents d'élèves à besoins éducatifs spécifiques. Après un exposé d'un expert sur l'éducation sexuelle chez les jeunes présentant des troubles du développement intellectuel, les parents ont eu l'occasion d'échanger et de poser des questions à propos de cette thématique sensible. Le Service *Leichte Sprache* du CDI, comprenant 20 traducteurs, a officiellement démarré ses travaux et les premières demandes ont pu être traitées. Différents programmes d'actions ont été initiés afin de mettre en valeur certains sujets. Ainsi dans toutes les classes du CDI, la *Journée mondiale de l'enfance* et la *Semaine nationale du mouvement* ont été mises en évidence par des activités pédagogiques.

Ayant obtenu l'accréditation *Erasmus+* début 2024, le CDI s'est lancé dans son premier projet de mobilité planifié pour 2025 en collaboration avec l'*University of Eastern Finland*. Finalement, outre les scolarisations spécialisées (384 élèves ; augmentation de 7,8 %), les prises en charge spécialisées assurées par le CDI ont augmenté de 18,1 % (685 prises en charge).

Centre pour le développement des enfants et jeunes présentant un trouble du spectre de l'autisme (CTSA)

Le CTSA a observé une augmentation continue des demandes de prestations et d'interventions, en raison du nombre croissant de diagnostics de troubles du spectre de l'autisme (TSA). Pour répondre à cette demande, le CTSA optimise son fonctionnement interne et renforce ses partenariats externes. L'intégration des nouveaux collaborateurs est facilitée par un processus d'*onboarding* et une formation initiale interne poussée, incluant des approches pédagogiques telles que *TEACCH*®, *DIR-Floortime*®, CAA et l'Intégration sensorielle. À plusieurs reprises, la direction et les coordinateurs d'unité ont rencontré des délégations de directions régionales de l'enseignement fondamental afin d'échanger sur les modalités de prise en charge respectives et d'améliorer la collaboration entre les membres des ESEB et des unités du CTSA. De même, des concertations ont eu lieu avec des services d'éducation et d'accueil en plus d'échanges réguliers avec des prestataires de la société civile tels que *Autisme Luxembourg asbl* et la *Fondation Autisme*. À la suite d'un projet *Erasmus+*,

le centre a continué de renforcer ses liens avec la *Deutschsprachige Gemeinschaft Ostbelgiens* et la *Städteregion Aachen*, en organisant des événements de partage d'expertise et une conférence avec une centaine de participants. Une exposition itinérante a été réalisée avec des œuvres d'art réalisées par des élèves issus des trois régions.

Le CTSA collabore avec l'Université du Luxembourg et contribue activement au master *Éducation inclusive et accessibilité pédagogique*. Il est également partenaire du Certificat *Comprendre l'autisme en vue d'une meilleure inclusion*.

La rentrée 2024/2025 a marqué l'ouverture de sept nouvelles classes à Differdange/Oberkorn, Echternach, Esch/Lallange, Mondercange, Remerschen et à l'École internationale Mersch Anne Beffort, grâce au recrutement de 15 professionnels. Ainsi, la présence du CTSA dans le sud du pays a pu être renforcée, ce qui a permis de réduire considérablement les temps de trajet pour nombre d'élèves. Les classes établies à Belvaux ont été transférées à Mondercange. L'approche propre à ces deux classes, visant à offrir un enseignement plus pratique d'initiation à la vie active et autonome, a fait ses preuves et a été maintenue. Les classes du CTSA sont désormais répandues à travers le pays sur 18 sites différents.

Les moyens visant à soutenir la scolarisation inclusive dans l'enseignement régulier sont développés constamment. Les collaborateurs de l'unité d'enseignement et de l'unité de diagnostic, de conseil et de suivi collaborent étroitement. Ainsi, un soutien rapide est offert aux parents ou aux équipes pédagogiques dès la saisine du CTSA. Une continuité est garantie, le cas échéant, en cas d'accord entre parties sur une prise en charge spécialisée d'un élève. Dans le même ordre d'idées se situent les ateliers d'apprentissage spécifiques qui sont proposés dans les domaines des compétences sociales et de la motricité. En termes de formations, le CTSA a organisé neuf sessions pour environ 240 professionnels, ainsi que 14 formations internes pour 120 collaborateurs. En partenariat avec les autres Centres de compétences et le SNEI, une journée de formation sur le thème *Harmonie schaffen* a été proposée aux enseignants de musique.



En 2024, le CTSA a enregistré une augmentation de 50 % des demandes de diagnostics spécialisés, passant de 112 en 2023 à 168. Le nombre d'élèves inscrits dans des classes spécialisées a également augmenté de 20 %, atteignant 150 élèves en 2024. Parallèlement, le nombre d'élèves bénéficiant d'une intervention spécialisée ambulatoire (ISA) a augmenté, pour atteindre 185 en 2024 contre 155 l'année précédente. En complément, une trentaine d'élèves ont bénéficié d'un suivi individuel par l'unité diagnostic, conseil et suivi. Concernant les prises en charge rééducatives, 85 élèves ont bénéficié de séances de psychomotricité et 15 de musicothérapie. Par ailleurs, une orthophoniste assure désormais le suivi de 30 élèves.

Le soutien aux parents et les conseils professionnels ont également progressé, avec respectivement 145 et 92 interventions en 2024. Enfin, des ateliers d'apprentissage spécifiques ont été mis en place pour huit élèves.

Centre pour enfants et jeunes à haut potentiel (CEJHP)

En 2024, 134 nouvelles demandes de diagnostic ont été introduites, comprenant 91 demandes parentales et 43 demandes de diagnostic spécialisé en provenance de la CNI. Au total, 350 enfants et jeunes ont bénéficié d'une offre par le CEJHP. Ceci comprend les ISA, les ateliers d'apprentissage spécifiques, les conseils et guidances, les rééducations, ainsi que les suivis psychologiques et pédagogiques individuels.

L'offre d'ateliers d'apprentissage spécifiques a été renforcée, avec 512 inscriptions en 2024. Ces ateliers, aux thématiques variées, favorisent les rencontres entre élèves, renforcent leur motivation scolaire à travers des contenus adaptés, encouragent le travail autonome par des projets individuels et soutiennent le développement des compétences socio-émotionnelles ainsi que l'estime de soi. En septembre 2024, le *CEJHP Youthspace*, un rendez-vous hebdomadaire pour les élèves de l'enseignement secondaire, a vu le jour. Avec l'intégration d'un *Makerspace*, les ateliers du CEJHP sont devenus un véritable espace collaboratif où les élèves partagent outils, ressources et savoir-faire pour créer des projets autour du jeu, de la technologie, du théâtre et de l'art.

Dans le cadre des ISA, neuf enseignants-ressources ont accompagné 76 élèves de manière régulière. 23 élèves ont bénéficié d'une prise en charge en psychomotricité. Le CEJHP a poursuivi ses efforts de sensibilisation et de formation sur la thématique du haut potentiel :

- 109 enseignants et agents socio-éducatifs de l'enseignement fondamental, de l'enseignement secondaire et de l'enseignement musical ont participé aux formations continues organisées en collaboration avec l'IFEN ;
- 20 demandes de *coaching* pour équipes pédagogiques ont été traitées ;
- enfin, le CEJHP a organisé, une journée conviviale pour les familles, en partenariat avec le comité des parents, réunissant environ 70 participants.

Agence pour la transition vers une vie autonome (ATVA)

En 2024, l'ATVA a poursuivi son engagement en faveur d'un accompagnement de qualité pour les élèves à besoins éducatifs spécifiques, tout en renforçant ses collaborations avec les différents acteurs concernés.

Parmi les avancées majeures, la révision et la reconceptualisation des prises en charge en milieu scolaire ont permis d'offrir un meilleur soutien aux élèves, tout en renforçant la coopération avec les Centres de compétences en psychopédagogie spécialisée et les écoles. De plus, l'introduction de l'outil *MELBA* a standardisé l'établissement des profils de compétences des élèves ainsi que des profils requis pour les stages et les formations. Afin de garantir une intervention plus efficace et de mieux répondre aux défis du milieu scolaire, les missions des collaborateurs de l'ATVA ont été réorganisées. Deux nouvelles cellules, la Cellule d'admission et la Cellule de soutien, ont également été créées, illustrant la volonté de l'ATVA d'investir dans une démarche d'amélioration continue. En collaboration avec un psychiatre, des réunions de cas mensuelles ont été mises en place pour renforcer le soutien apporté aux élèves dans leur transition vers la vie professionnelle.

En 2024, l'ATVA a géré un total de 82 dossiers. Au cours de l'année, 26 nouvelles prises en charge ont été proposées : six jeunes ont commencé un apprentissage, quatre ont trouvé un emploi sur le marché du travail ordinaire, dix ont été orientés vers des ateliers protégés et six sont retournés à l'école. Par ailleurs, 768 entretiens ont été menés avec des élèves, parents, professionnels et entreprises, dont 76 premiers entretiens sollicités par les Centres de compétences, les familles ou les jeunes eux-mêmes.

L'ATVA a également investi dans la formation continue, avec 480 heures de formations suivies par l'ensemble du personnel, soit une moyenne de 41 heures par collaborateur. En complément, cinq formations internes ont été organisées, notamment sur la candidature réussie, les troubles d'apprentissage, le spectre de l'autisme, le conseil centré sur la personne et *MELBA/IDA*. Les collaborateurs ont également participé à cinq formations organisées au sein de la Maison de l'orientation.

L'ATVA a aussi élargi ses collaborations en participant au projet *Erasmus+ e-handi tour*, en contribuant à une conférence sur l'inclusion, et en établissant des échanges fructueux avec des organisations telles que l'association des parents des Centres de compétences, *AutiHD*, *InfoHandicap* et IMS. De plus, l'ATVA a invité les directions des centres de propédeutiques professionnelles et des ateliers inclusifs à présenter leurs structures aux Centres de compétences et a collaboré avec l'ADEM pour apporter des précisions au sujet des procédures relatives au statut du salarié handicapé. Enfin, l'ATVA a été invitée par l'Association luxembourgeoise des pédagogues curatifs pour partager ses activités et a eu l'honneur de participer à une interview publiée dans le *Journal*.

Direction générale de l'intégration

Service de l'intégration et de l'accueil scolaires (SIA)

Missions

Depuis l'entrée en vigueur de la loi du 14 juillet 2023, le SIA accueille les familles nouvellement arrivées au Luxembourg, les informe et les conseille sur toutes les questions liées à l'offre scolaire luxembourgeoise, ainsi que sur les mesures d'aide, d'assistance, d'aménagements et d'accompagnement. Le but étant de donner les mêmes chances de réussite à tous les élèves, ceci grâce à un suivi individuel, offert sur base volontaire, pendant deux ans à partir du moment où la première langue de scolarisation de l'élève est enseignée dans une classe régulière. Des outils et procédures, tels que des documents pour l'appréciation des compétences des élèves nouvellement arrivés, sont régulièrement revus et mis à jour. Le SIA contribue également à la planification nationale annuelle de l'offre scolaire.

Nouvellement créé par la loi du 14 juillet 2023, le Centre de documentation du SIA est un espace multifonctionnel dédié au personnel enseignant et éducatif qui accueille des élèves nouvellement arrivés, axé sur les thèmes de l'accueil, de l'intégration, de l'orientation, de l'accompagnement, de l'interculturalité et du plurilinguisme.

Par ailleurs, le Centre d'éducation interculturelle (CEI) est venu compléter l'offre du service, en reprenant le volet de l'éducation formelle de l'interculturalité assuré antérieurement par l'Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés (ASTI), tandis que cette dernière a gardé dans ses attributions la partie non formelle.

Accueil et orientation des élèves

Pour la période de référence du 15.09.2023 au 14.09.2024, 2 002 élèves nouvellement arrivés ont été accueillis (EF et ES). En sus des élèves de l'enseignement secondaire, en automne 2023, le service a commencé à accueillir également les élèves de l'enseignement fondamental. Alors que ce chiffre n'atteignait que 73 élèves pour la période de référence précédente (15.09.2022 - 14.09.2023), il y a lieu de constater que pour la période de référence suivante, ce chiffre s'élève à 719 élèves.

Période	Enseignement fondamental	Enseignement secondaire
15.09.2023 - 14.09.2024	719	1 283
15.09.2022 - 14.09.2023	73	1 512
15.09.2021 - 14.09.2022	n/a	1 517
15.09.2020 - 14.09.2021	n/a	1 256

Un kit d'appréciation permettant d'évaluer les acquis des élèves de l'enseignement fondamental a été développé au sein du service. Aussi, en collaboration avec le CGI, un outil informatique a été développé. Cet outil permet une gestion optimale des dossiers des familles reçues par le service, la génération de statistiques et un échange plus rapide avec le terrain, notamment avec les directions régionales et les enseignants du fondamental.

Les principales nationalités accueillies (enseignement fondamental et secondaire) étaient les suivantes :

Principales nationalités	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
Portugaise	16,27 %	13,18 %	14,03 %	14,43 %
Luxembourgeoise (retour au pays)	8,71 %	5,60 %	6,29 %	6,52 %
Française	6,51 %	4,09 %	2,85 %	6,47 %
Érythréenne	7,65 %	6,72 %	7,21 %	5,50 %
Ukrainienne	0,26 %	15,89 %	2,91 %	5,03 %
Syrienne	7,65 %	9,16 %	15,09 %	4,52 %
Guinéenne	3,78 %	1,78 %	2,98 %	4,16 %
Camerounaise	2,33 %	1,91 %	1,92 %	3,49 %
Brésilienne	2,90 %	2,50 %	2,45 %	2,98 %
Cap-verdienne	3,43 %	3,36 %	3,57 %	2,77 %
Espagnole	3,06 %	2,44 %	1,85 %	2,77 %

485 des 2 002 candidats accueillis étaient demandeurs de protection internationale (DPI), dont les principales nationalités étaient : érythréenne (19,48 %), syrienne (14,26 %) et guinéenne (6,83 %).

Médiations interculturelles

En 2024, le SIA comptait 100 médiateurs interculturels pour 38 langues différentes, aussi bien sous contrat à durée indéterminée (20) qu'en tant qu'indépendant freelance (80). 45 des 52 médiateurs interculturels ukrainophones recrutés en 2022 avec un background en éducation pour les écoles et lycées afin de renforcer les équipes pédagogiques et assurer autant que possible le bien-être des élèves, continuent à œuvrer sur le terrain.

Les médiateurs interculturels jouent un rôle de passerelle entre les cultures, facilitant le dialogue entre parents, enfants et acteurs de l'éducation au sein des différents établissements scolaires (EF, ES, EI et CC). Les cinq langues les plus demandées étaient l'arabe (2 391), le portugais (1 989), le tigrigna (854), le bosnien-croate-monténégrin-serbe (683) et l'ukrainien (560) pour une durée moyenne de médiation d'une heure.

Nombre de demandes de médiations pour la période de référence du 01.09. au 31.08. :

2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
8 926	8 188	10 160	12 109	12 151

Langues les plus sollicitées par année scolaire :

Langue	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
Arabe	2 403	1 886	2 640	3 242	2934
Portugais	1 541	1 405	1 770	1 846	2385
Bosnien-croate-monténégrin-serbe	1 170	1 271	1 261	1 102	1127
Tigrigna	911	742	970	1 044	1075
Ukrainien (depuis 2022)	n/a	n/a	192	892	780
Espagnol	288	295	411	582	651
Persan / farsi	740	438	603	666	513
Chinois	483	512	675	636	447
Russe	174	180	230	371	397
Turc	153	217	234	373	258
Créole Cap-Vert	108	106	127	115	186
Kurde (kurmanji 168, sorani 17)	n/a	n/a	n/a	n/a	185
Albanais	108	142	217	196	123
Italien	201	151	154	115	99

Centre de documentation (CDD)

Le CDD propose de la littérature spécialisée en langue allemande et française, aussi bien pour l'enseignement fondamental que secondaire, ainsi que du matériel pédagogique et didactique. Afin d'intégrer le réseau de la bibliothèque nationale (bibnet.lu), trois agents du service ont suivi des formations dans le cadre du travail d'encodage. En 2024, le CDD a reçu une dizaine de demandes de consultation, a organisé quatre ateliers et a participé à deux échanges avec les directions régionales de l'enseignement fondamental.

Classes spécialisées d'accueil de l'État à l'enseignement fondamental

Conformément à la législation en vigueur sur l'accueil des élèves nouvellement arrivés, des classes d'intégration de l'enseignement fondamental-CLI (anciennement dénommées classes spécialisées d'accueil de l'État-CSAE) peuvent être créées selon les besoins. L'effectif de ces classes peut dès lors varier d'un trimestre à l'autre. Au mois de juin 2024, on comptait 11 classes d'accueil étatiques pour 256 élèves.

Classes d'accueil et classes d'insertion de l'enseignement secondaire général

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi du 14 juillet 2023, le service a entamé des démarches de collaboration avec un ensemble de lycées. Également, afin de pourvoir aux besoins, dix classes supplémentaires ont été ouvertes en collaboration avec les services concernés du ministère (Direction générale des infrastructures, Service de l'enseignement secondaire) et les lycées. À cet effet, et pour pourvoir à l'encadrement et à la scolarisation de ces élèves, trois employés enseignants ont été mis à disposition des lycées par le service.

	Classes d'accueil			Classes d'insertion (7 ^{es} -5 ^{es})				Total
	ACCU	CLIJA	CLIJAA	VP-F	5ADF	GIF	GIA	
Élèves inscrits	770	290	416	105	158	536	165	2 440 (+106)
Nombre de classes	58	21	31	8	13	32	9	172 (+14)
Nombre de lycées	24	14	19	4	7	6	3	40

L'offre des classes CLIJAA a été diversifiée. En effet, le CNFPC Ettelbruck et Esch/Alzette ont offert une CLIJAA professionnelle destinée aux élèves âgés entre 18 et 24 ans et antérieurement inscrits en classe CLIJA ou CLIJAA. Une CLIJAA spécifique, adressée au DPI, et préparant aux métiers et professions en cuisine, en service et en pâtisserie a été proposée par l'École d'Hôtellerie et de Tourisme du Luxembourg. L'École nationale pour adultes a proposé des classes CLIJA2 et CLIJA3 préparant au diplôme d'accès aux études supérieures (DAES) francophone et anglophone. Le Lycée technique pour professions de santé Ettelbruck a offert quant à lui, une CLIJAA préparant aux professions de la santé et le Lycée Privé Emile Metz a proposé une CLIJA(A) préparation au DT et DAP en langue anglaise.

Mesures de soutien à l'attention des enseignants et du personnel socio-éducatif

En matière de soutien, le SIA a tenu huit formations, organisées 35 fois à l'attention de 725 participants issus du personnel enseignant et socio-éducatif de l'enseignement fondamental et secondaire. Les formations portaient sur les journées de l'accueil des classes ACCU, CLIJA et CLIJAA ; sur l'introduction aux cours d'accueil à l'enseignement fondamental ; sur l'orientation vers l'enseignement secondaire ; sur l'enseignement des mathématiques en cours et classes d'accueil ; sur les raisons de travailler avec un médiateur interculturel ; sur l'ouverture à l'interculturalité ; sur l'application SIA et sur l'appréciation des compétences des élèves de l'enseignement fondamental.

Le SIA est aussi intervenu dans le cadre de la formation initiale des enseignants de l'enseignement fondamental et musical à l'Université du Luxembourg (semestre cinq du cursus), notamment en ce qui a trait aux relations école-famille et à la médiation interculturelle. À la demande du terrain, le SIA est également intervenu en organisant neuf séances d'information ; en participant à 31 conseils de classes, deux réunions d'orientation et deux pré-conseils ; en ayant des échanges avec des enseignants dans une quinzaine de lycées, en se déplaçant dans des lycées pour faire des observations ; en coordonnant l'ouverture de dix classes supplémentaires (comme mentionné précédemment) dans cinq lycées et ce grâce aux efforts conjoints du personnel du service et l'engagement de trois employés enseignants.

À la demande de la *Fédération des acteurs du secteur social au Luxembourg* (FEDAS), les agents du SIA ont également contribué à la formation *Bien accueillir et accompagner les mineurs non accompagnés* en offrant le module *Scolarisation des élèves nouvellement arrivés* à une trentaine de participants.

Éducation plurilingue et interculturelle

Développement de la langue et de la culture portugaises

3 662 élèves ont suivi des cours de langue portugaise proposés sous différents formats. La ventilation se fait comme suit : 484 élèves dans sept écoles pour le cycle 1 ; 87 cours suivis par 961 élèves sous forme de cours intégrés et ce pendant les horaires scolaires. Des cours complémentaires pour débutants et avancés ont également été suivis en dehors des horaires scolaires par 772 élèves, ce qui représente 70 cours, et ce en articulation avec le plan d'études de l'enseignement fondamental. Par ailleurs, 1 333 élèves ont suivi l'équivalent de 105 cours parallèles, qui ont lieu en dehors des horaires scolaires et selon le programme de l'enseignement portugais à l'étranger. En outre, cinq lycées ont offert la langue portugaise en tant que cours à option, aussi bien au niveau débutant qu'avancé, voire en tant qu'activité périscolaire. Ces cours, suivis par 112 élèves, visent la continuité de l'apprentissage du portugais ainsi que le développement de compétences communicatives, plurilingues et interculturelles de l'élève.

Développement de cours en langue première

Dans le cadre des missions de mise en réseau, de coordination et de surveillance au niveau pédagogique et organisationnel des cours de ou en langues premières et de cultures d'origine des élèves, le SIA collabore avec des associations qui promeuvent leurs langues premières respectives. Ainsi, le SIA a pu recenser plus de 6 000 élèves qui suivent des cours de langue première (L1) au Luxembourg. Cela représente un volume de 30 langues enseignées dans 38 écoles. Ces cours, facultatifs ainsi que confessionnellement et politiquement neutres, sont majoritairement financés par des organismes étrangers ou privés et se déroulent en dehors des horaires scolaires. Ils visent à préserver la langue et la culture d'origine des élèves tout en favorisant leur identité plurielle et leur développement plurilingue.

Projets et collaborations avec d'autres instances

Dans le cadre du projet *Fiches Langues et Cultures*, cofinancé par le Fonds social européen Plus (FSE+), neuf fiches ont été élaborées pour le personnel enseignant, socio-éducatif et les élèves, afin de favoriser une meilleure intercompréhension. Le projet *Logbuch Lëtzebuerg*, réalisé en collaboration avec le ZpB, le SCRIPT, la MO et le CePAS, s'adresse à des jeunes nouvellement arrivés au Luxembourg et/ou avec des expériences de migration volontaire ou forcée. Il permet de s'adapter aux profils linguistiques des élèves nouvellement arrivés et accueillis. En 2024, la documentation audio a été étoffée, en ce sens que de nouvelles traductions linguistiques, notamment en français, espagnol et anglais, sont désormais disponibles.

Éducation interculturelle

Le Centre d'éducation interculturelle (CEI) est un centre de ressources qui a pour mission de promouvoir l'éducation interculturelle et de favoriser le vivre-ensemble. Les collaborateurs du CEI accompagnent les écoles dans leurs démarches interculturelles et proposent des formations au personnel et aux élèves dans les thématiques de la diversité, des parcours migratoires, du racisme, du vivre-ensemble, du plurilinguisme, de l'identité et de la culture. Cette proximité avec le terrain permet également la création de synergies entre acteurs actifs dans le domaine de l'interculturalité et promeut le réseautage, conformément aux missions qui incombent au SIA.

Pour l'année scolaire 2023/2024, après une phase de conceptualisation de septembre 2023 à janvier 2024, 71 interventions (janvier à juillet 2024) ont été recensées. Si l'on se réfère à l'année calendrier de 2024, 47 interventions ont eu lieu dans des écoles (lycées et écoles fondamentales confondues) ; 31 formations ont été données ; cinq interventions ont été prestées auprès de la Police Grand-Ducale (Formation continue, École de police). Le CEI a également participé à trois foires et il est intervenu lors de journée de l'accueil. Dans le cadre des journées pédagogiques, trois formations ont



également été offertes.

En ce qui concerne le volet de l'éducation non formelle, au total trois échanges ont eu lieu avec l'ASTI dans le cadre de l'interculturalité. D'autres collaborations ont également lieu avec, entre autres, l'ASTI, le Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil et le Syvicol au sujet de thématiques variées telles que la pratique des langues, l'intégration et l'accueil scolaire.

Activités d'été

Entre le 22 juillet et le 23 août 2024, 133 élèves ont eu l'opportunité de participer aux activités d'été pour les jeunes des classes d'accueil. Le but de ces activités estivales était de pratiquer le français dans le cadre d'activités ludiques, culturelles et sportives. Les élèves ont été encadrés par des agents du SIA et des étudiants engagés et formés (trois jours) à ces fins, soit

21 étudiants au total.

L'atelier *Creative Coding* a compté 25 inscriptions. Il était réparti en deux groupes et avait lieu deux fois par semaine, sur une durée de deux semaines. L'atelier *Street Sport*, offert en collaboration avec *Inter-Actions*, a compté 19 inscriptions et s'est déroulé sur cinq semaines.

Renforcement du service

Pour garantir le bon fonctionnement du service et l'accomplissement de ses missions, deux directrices adjointes ont été intégrées à l'équipe. Leur rôle consiste à coordonner les relations de travail, à piloter le développement du SIA et à organiser la prise en charge et le suivi réalisés par le personnel.

Direction générale accréditation et reconnaissance

Direction générale accréditation et reconnaissance (DGAR)

La DGAR a été créée en mars 2024. Elle regroupe en son sein le service de la reconnaissance des diplômes (SRD) et la cellule de validation des acquis de l'expérience (VAE).

Service de la reconnaissance des diplômes (SRD)

En 2024, le SRD a reçu un total de 8 440 demandes de reconnaissance de qualifications scolaires et/ou professionnelles. 1 033 demandes ne concernaient pas le département, mais l'une des autres autorités compétentes (Ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale). Ces demandes ont été transmises pour attribution aux services concernés.

Sur les 8 440 dossiers reçus, 5 000 étaient incomplets (+ 9,62 % par rapport à 2023) et des compléments d'information ont été demandés aux requérants. 4 748 demandes ont abouti à une reconnaissance d'équivalence et/ou une assimilation à un diplôme ou une certification luxembourgeoise.

Dans le secteur de la santé, 393 reconnaissances d'équivalence ont été prononcées (+5,64 % par rapport à 2023), entre autres pour 37 infirmiers ainsi que pour 148 aides-soignants. Les bénéficiaires de ces re-

connaissances pourront demander un droit d'exercer auprès du Ministère de la Santé.

Dans le secteur socio-éducatif, 524 reconnaissances d'équivalence ont été prononcées (-14,93 % par rapport à 2023), dont 368 pour la profession de l'éducateur et 156 pour la profession d'auxiliaire de vie.

551 autorisations d'exercer ont été délivrées à des détenteurs de diplômes étrangers reconnus fin 2023 et en 2024, notamment pour 370 éducateurs, ainsi que pour 181 auxiliaires de vie. 241 autorisations d'exercer ont été délivrées à des détenteurs de diplômes d'État d'éducateur luxembourgeois (-13,62 % par rapport à 2023).

Dans le secteur de l'artisanat, 42 demandes ont abouti à une assimilation à un brevet de maîtrise (+7,69 % par rapport à 2023), 585 à un diplôme d'aptitude professionnelle (DAP) (+1,21 % par rapport à 2023) et six au certificat de capacité professionnelle (CCP) (trois en 2023). Une partie de ces dossiers ont été introduits, afin de pouvoir postuler à un emploi salarié et les autres demandes ont été introduites en vue d'une création d'entreprise au Luxembourg.

1 917 demandes de reconnaissance ont abouti à une équivalence à un diplôme de fin d'études secondaires classiques ou secondaires générales (+32,11 % par rapport à 2023), 621 à un diplôme de technicien. Cette reconnaissance permet aux bénéficiaires d'accéder à

l'enseignement supérieur et au marché de l'emploi.

Par ailleurs, 617 attestations de niveau d'études ont été prononcées (+5,11 % par rapport à 2023) à l'intention d'élèves voulant changer d'orientation scolaire ou intégrer/réintégrer le système scolaire luxembourgeois. Toutefois, une partie de ces certificats ont été émis à l'attention d'adultes qui, arrivant au pays, voulaient connaître la correspondance de leur niveau d'études au Luxembourg et éventuellement bénéficier de l'offre d'apprentissage pour adultes.

794 demandes de reconnaissances ont été formellement refusées (+41,53 % par rapport à 2023), entre autres, 232 (266 en 2023) dans le secteur socio-éducatif, 101 (99 en 2023) dans le secteur de l'artisanat, ainsi que 420 (139 en 2023) pour les baccalauréats issus de pays tiers.

En 2024 et par rapport à 2023, le nombre total de demandes de reconnaissances a augmenté de 25,67 % et le nombre de reconnaissances accordées a augmenté de 12,03 %.

ÉQUIVALENCES	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Professions de santé	341	248	371	345	257	327	371	372	393
Professions socio-éducatives	262	412	622	605	470	445	642	616	567
Fin d'études secondaires	1 106	1 051	1 066	1 251	1 275	1 299	1 319	1 451	1 917
Technicien	370	398	386	485	509	481	534	592	621
Brevet de maîtrise	44	31	36	36	32	29	28	39	42
DAP/CCP	270	370	343	492	478	519	551	581	591
Niveau d'études	587	625	606	601	418	493	553	587	617
Total	2 980	3 135	3 430	3 815	3 439	3 593	3 998	4 238	4 748

Validation des acquis de l'expérience (VAE)

En tant qu'outil de valorisation professionnelle, la VAE permet de faire reconnaître ses compétences et un parcours professionnel par l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat de l'enseignement secondaire ou de la formation professionnelle. Cette valorisation se fait sur base des compétences professionnelles qui ont pu être acquises par un apprentissage formel, non formel ou par la voie du bénévolat.

En 2024, 570 demandes ont été introduites, dont 458 ont été déclarées recevables. Les 112 demandes déclarées irrecevables l'ont été pour divers motifs (erreur dans le diplôme demandé, demande hors délai, demandes incomplètes, etc.).

Au total, 385 personnes dont la demande a été déclarée recevable (premier dossier), ont souhaité bénéficier d'un accompagnement pour la constitution de leur demande de validation sur le fond (deuxième dossier).

Concernant l'évaluation des demandes de validation sur le fond, 215 dossiers ont été soumis aux différentes commissions d'évaluation, dont 49 ont reçu une validation totale.¹ 55 dossiers se trouvaient en 2024 au stade de la validation partielle² et 111 dossiers ont reçu un refus, tous diplômes et certificats confondus.³

¹ Décalage possible entre l'année de la déclaration de recevabilité et l'année d'évaluation de la demande sur le fond, ce qui permet d'expliquer ces résultats. Chaque candidat reçoit deux dates auxquelles il peut remettre son deuxième dossier. Cela peut concerner l'année n et/ou l'année n+1.

² Une validation partielle peut être prononcée en année n et se maintenir jusqu'en année n+3 vu qu'un candidat dispose de trois ans pour compléter son dossier en cas d'une validation partielle.

³ Voir note 1.

Direction générale de l'aide à l'enfance et à la famille (DG AEF)

En 2024, la DG AEF et l'Office national de l'enfance (ONE) ont continué à développer et à adapter l'offre de mesures et de prestations en vue de garantir aide, soutien et protection aux enfants, aux jeunes, aux jeunes adultes et à leurs familles.

Office national de l'enfance (ONE)

En 2024, l'ONE a mis l'accent sur l'orientation professionnelle de ses collaborateurs afin de promouvoir une aide à l'enfance et à la famille proactive, basée sur les droits de l'enfant, et répondant à la philosophie inhérente du projet de loi n° 7994 portant aide, soutien et protection aux mineurs, aux jeunes adultes et aux familles.

Un plan d'implémentation d'une pratique de travail commune à tous les agents, basée sur une approche axée sur la sécurité en matière de protection de l'enfance a été élaboré. À côté des deux modules de formation de base destinés aux nouveaux collaborateurs, 60 agents ont participé à des formations d'approfondissement de la méthode *Sicherheitsorientierte Praxis* (SOP).

Pour soutenir et accompagner ce processus d'implémentation, l'ONE a renforcé ses équipes à travers la mise en place d'une chargée de mission et de conseillers pédagogiques. Ainsi, neuf conseillers pédagogiques ont bénéficié d'une formation et d'un coaching individuel spécifiques à leur mission.

Dans une démarche qualité, les chefs du domaine opérationnel de l'ONE ont défini des critères afin d'assurer le suivi efficace des dossiers et des interventions. Actuellement, l'ONE comprend 14 offices régionaux en charge de la mise place des mesures ambulatoires et le Service protection de l'enfance en charge de la mise en place des mesures stationnaires.

L'ONE a également poursuivi son engagement à renforcer sa collaboration avec l'enseignement fondamental et étendu sa présence lors d'événements du domaine de l'éducation en vue de promouvoir ses missions. Une journée d'échange I-EBS a été organisée en vue de rapprocher l'aide à l'enfance

et à la famille et les instituteurs spécialisés. 74 I-EBS y ont participé. Des séances d'information sur l'ONE ont été organisées dans cinq directions régionales de l'enseignement fondamental en vue de renforcer davantage le dialogue et la collaboration.

Évolution des mesures

À la suite d'une évaluation approfondie des demandes d'aide, l'ONE met en place des mesures d'aide ambulatoires, d'accueil de jour ou stationnaires, en incluant l'enfant, le jeune, le jeune adulte et sa famille dans toutes les étapes de son intervention.

En 2024, l'ONE a accordé 14 536 mesures de prises en charge. Le nombre des mesures stationnaires est en baisse par rapport aux années précédentes, tandis que le nombre des mesures ambulatoires est en hausse.

Cette évolution souligne les efforts de l'ONE pour renforcer et étendre l'offre ambulatoire et de prévenir le placement d'enfants en dehors de leur milieu familial et ceci en application du programme gouvernemental.

Mesures ambulatoires

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Aide socio-familiale en famille	146	131	106	112	116	147	162
Assistance psychologique, sociale ou éducative en famille et Assistance psychologique, sociale ou éducative en famille d'accueil	2 476	2 535	2 551	2 339	2 915	3 358	3 612
Consultation psychologique ou psychothérapeutique	2 314	2 521	2 700	2 843	3 334	3 508	3 931
Soutien psychosocial par l'orthophonie/ Consultation psychomotricité ou ergothérapeutique/Intervention orthopédagogique précoce	1 643	1 800	1 841	2 084	2 426	3 633	4 226
TOTAL	4 103	4 452	4 647	7 378	6 365	10 646	11 931

Mesures d'accueil en formule de logement encadré (SLEMO)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Accueil en formule de logement encadré (SLEMO)	454	451	476	509	557	623	649

Mesures d'accueil de jour

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Accueil en famille	25	13	7	6	5	3	2
Accueil socio-éducatif de jour en foyer orthopédagogique ou psychothérapeutique	104	119	124	95	61	24	59
TOTAL	129	132	131	101	66	27	61

Mesures d'accueil en famille d'accueil

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Accueil en famille	589	601	584	620	582	579	567

Mesures d'accueil stationnaire

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Accueil de base	402	400	351	513	675	643	517
Accueil petit groupe	0	0	0	8	27	76	92
Accueil d'enfants de moins de 3 ans	59	55	64	57	52	66	55
Accueil orthopédagogique	257	285	277	300	321	299	286
Accueil socio-éducatif en institution spécialisée à l'étranger et projet pédagogique individuel	170	175	155	143	139	139	133
Accueil psychothérapeutique	104	120	157	130	130	179	160
Accueil urgent en situation de crise	137	131	107	120	113	96	85
TOTAL	1 129	1 166	1 111	1 271	1 457	1 498	1 328

Les mesures reprises au niveau du tableau se basent sur le nombre des prises en charge accordées (APC).

L'accueil stationnaire en 2024

- 23 enfants âgés de moins de trois ans ont été accueillis en centre d'accueil pour enfants de moins de trois ans dont 22 placements judiciaires et un accueil volontaire ; sept demandes n'ont pas abouti.
- 71 enfants âgés entre trois et 12 ans ont été accueillis en centre d'accueil dont 49 placements judiciaires et 17 accueils volontaires ; huit demandes n'ont pas abouti.
- 133 jeunes âgés entre 12 et 18 ans ont été accueillis en centre d'accueil dont 95 placements judiciaires et 38 accueils volontaires ; 29 demandes n'ont pas abouti.

- 38 enfants et jeunes mineurs non accompagnés ont été accueillis en centre d'accueil suite à leur passage dans une structure d'accueil pour primo-arrivants ; neuf demandes n'ont pas abouti.

L'accueil stationnaire à l'étranger et projets pédagogiques individuels en 2024

- Quatre enfants ont été accueillis en centre d'accueil socio-éducatif spécialisé à l'étranger.
- 17 enfants ont entamé un projet pédagogique individuel.

L'accueil en famille d'accueil en 2024

- 24 enfants ont été accueillis en famille d'accueil dont 23 placements judiciaires et un accueil volontaire.
- Sept enfants ont été accueillis dans une famille d'accueil à long terme et 17 enfants ont été accueillis dans une famille d'accueil à court terme.

Service projets et stratégies

Les plateformes sectorielles

Des plateformes sectorielles sont organisées afin d'entretenir et d'alimenter un échange de qualité avec les différents acteurs impliqués autour des prestations d'aides du domaine de l'AEF : centre sociothérapeutique, accueil de mineurs non accompagnés, centre d'insertion socioprofessionnelle (CISP), accueil institutionnel, internat sociofamilial et intervention orthopédagogique précoce. Cinq plateformes sectorielles ont été organisées en 2024.

Centre sociothérapeutique (CST)

En novembre 2024, un nouveau CST a ouvert ses portes à Luxembourg-Ville, portant à neuf le nombre de CST opérationnels.

Centre d'insertion socioprofessionnelle (CISP)

Une nouvelle classe *RELANCE CISP* a été instaurée en 2024 à Bertrange, offrant ainsi à 12 jeunes un lieu de scolarisation alternative permettant de renforcer leurs compétences sociales et émotionnelles et leur offrant un début de formation visant une réintégration en milieu scolaire.

Petit centre d'accueil (PCA)

Cinq nouveaux PCA ont été créés à Belvaux, Differdange, Esch-sur-Alzette, Luxembourg et Mertzig.

Centre d'accueil jour et nuit (CA)

Un nouveau centre d'accueil a ouvert ses portes à Clémency pouvant accueillir huit mineurs.

Service de logement en milieu ouvert (SLEMO)

En 2024, 28 places ont été créées, tandis que 22 places sont en planification.

Les mineurs non accompagnés (MNA)

Un centre primo-accueil pour MNA a ouvert ses portes à Alzingen. Ce centre géré par la *Croix-Rouge luxembourgeoise* offre 18 places d'accueil.

Le projet *Integrative Familienhilfe* (IF)

Le projet IF est un programme de soutien temporaire visant à aider les familles en difficulté éducative, afin de prévenir le placement des enfants en institution ou de faciliter leur réintégration après un placement. Ce modèle alterne des périodes de prise en charge stationnaires, semi-stationnaires et ambulatoires, et offre un accompagnement global pour renforcer les compétences parentales et stabiliser le cadre familial. En s'appuyant sur la prévention et l'implication des familles, l'IF encourage leur responsabilisation et la mise en œuvre de solutions durables.

Conformément à la volonté politique de réformer l'aide à l'enfance et à la famille, en misant sur la prévention et l'implication des familles dans le processus de protection et d'aide, le projet pilote IF a été lancé au Luxembourg en 2023. En 2024, une collaboration a été établie avec deux prestataires sélectionnés lors de l'appel à candidatures.



Les services offrant des visites encadrées

Au cours de l'année 2024, deux services supplémentaires offrant des visites encadrées sont entrés en service.

Le Service qualité

En 2024, le Service qualité a poursuivi son engagement en faveur de l'amélioration continue des prestations dans le secteur AEF. En collaboration avec la *Fédération des acteurs du secteur social au Luxembourg asbl* (FEDAS) et les prestataires indépendants, un cadre pour la prestation d'intervention orthopédagogique précoce (0-8 ans) et assurant une approche coordonnée et adaptée aux besoins des bénéficiaires a été élaboré.

La gestion des réclamations a également été un axe clé dans cette dynamique d'amélioration continue de la qualité des prestations. Quatre échanges ont été organisés avec les prestataires ainsi que deux rencontres tripartites réunissant prestataires et bénéficiaires.

En matière de formation, plusieurs *Masterclass* ont été organisées avec la FEDAS pour les professionnels de l'AEF, ainsi que des sessions avec l'IFEN pour le personnel éducatif et psychosocial de l'État. Le Service qualité a également assuré des formations pour le CDA ainsi que pour les équipes administratives de l'ONE et de la DG AEF.

En complément, il a organisé une formation *Drogen ABC Suchtprävention* et, en collaboration avec l'ONE et l'IFEN, conçu un programme de formation pluriannuel (2025-2027). Ce programme vise à accompagner les professionnels de l'ONE et de la DG AEF dans l'appropriation des approches systémiques, des théories de l'attachement et des principes de la traumapédagogie, afin de mieux répondre aux évolutions du cadre réglementaire.

Le Service qualité a finalisé des guides pédagogiques destinés aux professionnels de l'AEF, annexés au cadre de référence national. Ils couvrent des thématiques essentielles telles que la protection de l'enfance, la participation des bénéficiaires et la gestion des réclamations.

Par ailleurs, le Service qualité a contribué aux travaux du groupe de travail thématique *EuroHealthNet* (TWIG) sur les indicateurs de placement en développant des outils d'observation, de suivi et d'évaluation des mesures d'accompagnement des enfants et jeunes en structure. Dans le cadre de l'implémentation SOP, des réunions de pilotage ont été organisées pour poursuivre le processus, et le plan d'implémentation SOP 2024-2026 a été finalisé et présenté aux acteurs concernés.

La plateforme d'échange, d'innovation et de cocréation *AEF Social Lab* de la DG AEF a organisé, dans le cadre de son projet *ON TOUR*, trois ateliers réunissant 11 enfants et jeunes bénéficiaires d'aide dans trois structures de l'AEF. À cette occasion, l'équipe leur a présenté une bande dessinée conçue par l'*AEF Social Lab*, qui illustre de manière adaptée les résultats des dernières enquêtes menées. Ces ateliers ont permis aux participants d'explorer, de manière ludique et interactive, des notions clés telles que la participation, la protection et la plainte.

En parallèle, dans le cadre de l'élaboration d'une méthodologie visant à recueillir l'opinion des bénéficiaires de l'AEF, l'*AEF Social Lab* a mené divers échanges avec le secteur de l'AEF : dix échanges en ligne (*e-changes*) réunissant 47 professionnels de l'AEF et une famille d'accueil ; trois rencontres en présentiel avec 11 enfants et jeunes bénéficiaires ; ainsi que deux groupes de travail *Mini Lab*, rassemblant des experts, d'anciens bénéficiaires et des professionnels de l'AEF.

Service Eltereforum

Ce service a pour objectif de renforcer les parents dans leur rôle, de les soutenir en cas de besoin et de les accompagner tout au long de leur parentalité. Ses principales missions sont l'échange, l'information et l'accompagnement, dans le respect de la situation de vie et des compétences de chaque parent. Dès la grossesse et jusqu'à la majorité de leurs enfants, ils peuvent bénéficier de ce soutien.

L'activité des forums parentaux est profondément ancrée dans les régions et repose sur une approche préventive et généraliste, en s'appuyant sur un réseau de partenaires compétents en matière de parentalité. L'accès aux forums est volontaire et l'offre entièrement gratuite. En 2024, le forum parental de Wiltz s'est ajouté à ceux de Marnach, Bettembourg, Bertrange, Lorentzweiler, Hesperange, Ettelbruck et Esch/Belval. L'ouverture d'autres centres est envisagée afin d'assurer une couverture nationale des 15 régions scolaires du pays.

L'activité du service a été assurée en 2024 par une équipe multidisciplinaire de 18 personnes (14,70 ETP), comprenant un chef de service, cinq membres de l'équipe de pilotage et 12 coordinateurs régionaux. Au total, 1 444 activités ont été proposées, accueillant 14 105 participants, dont 7 995 adultes et 6 127 mineurs. Parmi ces activités, 1 099 (75 %) ont été organisées en interne par le personnel d'*Eltereforum*, tandis que 185 (13 %) ont été proposées par des prestataires institutionnels tels que *Initiativ Liewensufank*, *Eltereschool* et *ErwuesseBildung*. Enfin, 135 (9 %) ont été assurées par des prestataires indépendants.

Les activités proposées s'articulent autour de cinq piliers : les rencontres parents (50 %), les activités parents-enfants (31 %), les campagnes et informations (15 %), les cours en parentalité (7 %) ainsi que les soirées thématiques et conférences (6 %). Elles visent notamment à renforcer le lien parent-enfant, à favoriser l'interaction familiale, à soutenir le développement du langage et de la motricité ainsi qu'à encourager les compétences socio-émotionnelles de l'enfant. Dans le cadre de la campagne nationale *sécher.digital*, quatre soirées d'information, un webinaire et plusieurs ateliers ont été organisés en 2024 en collaboration avec *Bee Secure*, *Eltereschool* et *ErwuesseBildung*. Ces événements ont abordé des thématiques essentielles telles que la sécurité numérique des enfants, l'équilibre écran-vie, l'éducation digitale et la gestion des outils informatiques en famille. En parallèle, ces partenaires ont également proposé des webinar et ateliers sur le numérique, l'intelligence artificielle et le codage. Par

ailleurs, chaque *Eltereforum* propose en permanence des activités alternatives aux écrans pour les parents et leurs enfants.

L'événement phare de l'année 2024 dans le cadre de la campagne *sécher.digital* a été la conférence du Dr Serge Tisseron, organisée le 7 novembre à l'Hémicycle du Kirchberg, qui a rassemblé 600 participants autour de la question de l'usage approprié des écrans.

Service de l'adoption

Autorité de tutelle des services d'adoption agréés

Le ministère est en charge d'exercer les fonctions d'autorité centrale telles que prévues à la Convention de La Haye du 29 mai 1993 sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale. Le ministère a délégué une partie de ses tâches à des organismes d'adoption agréés. Comme les années précédentes seuls trois organismes étaient agréés et conventionnés par l'État en 2024 : l'*Amicale Internationale d'Aide à l'Enfance asbl* (AIAE) (pays partenaires : Vietnam et Inde), *Naledi asbl* (pays partenaire : Afrique du Sud) et le Service adoption de la *Croix-Rouge luxembourgeoise* (CRL) (pays partenaires : Bulgarie, Burkina Faso, Portugal, Slovaquie). La CRL est également en charge de l'encadrement des adoptions nationales.

La *Maison de l'Adoption*, qui est un autre service spécialisé de la CRL conventionné par l'État, est également étroitement associée à la procédure d'adoption. Elle n'intervient cependant pas directement dans les adoptions, mais propose un accompagnement avant, pendant et après l'adoption. Le ministère a mis en place un certain nombre de mécanismes devant permettre le respect des principes mis en place par la Convention de La Haye.

Cycle de préparation à l'adoption

Tout candidat à l'adoption internationale doit passer par une phase de préparation à l'adoption qui comprend deux séances d'information générale sur l'adoption et quatre séances de sensibilisation à l'adoption. Pendant les trois premières séances de sensibilisation, les candidats à l'adoption sont rendus attentifs aux enjeux de la parentalité adoptive alors que la quatrième séance a pour but d'informer les candidats adoptants sur les défis supplémentaires de l'adoption d'un enfant à besoins spécifiques (adoption d'un enfant plus âgé ou d'une fratrie, adoption de plusieurs enfants, d'un enfant atteint d'une maladie, d'un nouveau-né, etc.). La préparation à l'adoption est organisée par le ministère de concert avec les services d'adoption agréés et *La Maison de l'Adoption*.

Le secteur de l'adoption internationale est en continue évolution et le contenu des séances est régulièrement mis à jour.

En 2024, le ministère a organisé trois séances d'information en langue française et deux en langue luxembourgeoise. 104 personnes/couples se sont intéressés

pour l'adoption et ont demandé à avoir un formulaire d'inscription aux séances d'information générale. 62 personnes/couples se sont finalement inscrits. Pour la deuxième phase du cycle de préparation, *La Maison de l'Adoption* a pu organiser sept séries de séances de sensibilisation de base dont trois en langue anglaise. Au final, le ministère a émis 36 certificats de participation au cycle complet de préparation à l'adoption commencé en 2024 ou avant et qui donnent la possibilité aux 16 couples concernés de s'inscrire auprès d'un des trois organismes d'adoption agréés pour poursuivre la procédure d'adoption par l'évaluation de leurs capacités parentales.

Par ailleurs, 14 couples ont participé à des séances de sensibilisation spécifiques supplémentaires proposées par *La Maison de l'Adoption* alors qu'ils étaient intéressés à un projet plus spécifique (deuxième adoption, adoption d'un enfant plus âgé, adoption d'un enfant par une famille avec un enfant biologique, adoption d'un nouveau-né, etc.).

Il a été décidé de rajouter une étape supplémentaire à la procédure d'adoption en 2024. Dorénavant, avant l'inscription sur la liste d'attente en vue d'une évaluation, les candidats passent par une pré-évaluation pendant laquelle certaines conditions de base sont déjà contrôlées (situation maritale, situation financière, emploi, etc.).

16 couples ont participé aux séances de préparation à la rencontre proposées par *La Maison de l'Adoption* et qui ont pour but d'aider les futurs parents à préparer au mieux les premiers moments avec leur enfant.

Évaluation des capacités parentales à l'adoption

En 2024, les organismes d'adoption ont pu émettre un avis d'évaluation positif pour 18 couples, permettant ainsi à ces couples de poursuivre leur projet d'adoption. (*Naledi* : huit couples, l'AIAE : six couples, cinq pour l'Inde et un couple pour le Luxembourg, la CRL : quatre couples, tous pour le Luxembourg). En tout, neuf dossiers d'adoption ont pu être déposés dans les différents pays partenaires (Afrique du Sud, huit dossiers et Inde, un dossier).

11 enfants, cinq filles et six garçons, ont pu intégrer leur nouvelle famille en 2024. Il n'y a pas eu d'adoption

nationale au Luxembourg encadrée par la *Croix-Rouge luxembourgeoise*.

Sur les 11 enfants adoptés en international et arrivés au Luxembourg en 2024, neuf étaient âgés entre un et quatre ans et deux enfants étaient âgés entre cinq et neuf ans à leur arrivée. Tous les enfants étaient dits à « besoins spécifiques ».

2024 était surtout marquée par le fait que l'Afrique du Sud est de plus en plus à la recherche de familles adoptives ce qui a fait que les délais d'attente pour obtenir une proposition pour un enfant se sont raccourcis. Autre fait marquant : il n'y a pas eu d'accouchement anonyme au Luxembourg.

État d'origine		Nombre de demandes d'adoption ¹		Nombre d'évaluations finalisées ²		Nombre de dossiers de candidature envoyés au pays d'origine		Nombre d'enfants arrivés au Grand-Duché de Luxembourg ³		Nombre d'adoptions finalisées ⁴	
Pays CLH*	Pays ≠ CLH*	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Afrique du Sud		8	8	6	8	11	8	10	7	8	9
Bulgarie		2	1	0	0	0	0	5	0	5	0
Burkina Faso		0	0	0	0	0	0	1	0	1	0
	Corée du Sud	0	0	0	0	0	0	3	0	3	0
Inde		1	6	1	6	1	1	0	1	0	0
Luxembourg		5	7	5	4	0	0	8	0	4	7
Roumanie		2	0	1	0	0	1	0	0	0	0
Slovaquie		1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vietnam		0	0	0	0	1	0	0	3	1	3
Total international CLH :		14	15	8	14	13	9	16	11	22	12
Total international ≠ CLH :							3		3	0	
Total international (CLH + ≠ CLH) :		14	15	8	14	13	9	19	11	25	12
Total national :		5	7	5	4	0	0	8	0	4	6
TOTAL :		19	22	13	18	13	9	27	11	29	18

* Pays CLH = pays signataire de la Convention de La Haye du 29 mai 1993 / Pays ≠ CLH = pays non signataire de la Convention de La Haye du 29 mai 1993

¹ Le nombre de candidats qui ont terminé leur préparation (certificat de participation au cycle de préparation à l'adoption) et qui font une demande écrite auprès d'un service d'adoption agréé pour s'inscrire. Le service d'adoption donne une suite administrative à cette demande.

² Le nombre de candidats adoptants dont l'évaluation est terminée (avis positif et négatif).

³ En adoption internationale : enfants qui touchent physiquement le sol luxembourgeois ; en adoption nationale : enfants qui sont accueillis dans leur famille adoptive.

⁴ Le nombre d'adoptions finalisées dans l'État d'origine et dans l'État d'accueil, c.-à-d. transcription du dispositif du jugement ou de l'arrêt prononçant l'adoption sur les registres de l'État civil de la Ville de Luxembourg, voire du lieu de naissance de l'enfant (pour les enfants nés par accouchement anonyme).

Prise en charge post-adoptive

Les organismes agréés ont également la charge du suivi post-adoptif des familles adoptantes. En 2023, l'AlAE a suivi en post-adoption huit familles, Naledi 33 familles et la CRL 18 familles.

La Maison de l'Adoption offre également un soutien post-adoptif et différents ateliers pour favoriser un attachement sécurisé de l'enfant avec ses parents. En 2024, La Maison de l'Adoption a mis en place un nouvel atelier intitulé *S'outiller face au racisme que peut subir l'enfant adopté*.

De plus en plus de personnes veulent également avoir accès à leur dossier et leur histoire personnelle avant adoption et ont été prises en charge par La Maison de l'Adoption et le ministère.

Service des droits de l'enfant (SDE)

Le SDE coordonne la promotion des droits de l'enfant ainsi que le suivi et l'évaluation des mesures qui les mettent en œuvre. Ses missions de coordination découlent de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), telles l'information, la sensibilisation et l'évaluation des progrès réalisés, définies aux articles 42 et 44 de ladite convention.

Depuis 2022, le SDE coordonne deux plans d'action nationaux en matière de droits de l'enfant :

- le plan d'action national 2022-2026 pour les droits de l'enfant *Zesumme fir d'Rechter vum Kand* (PAN DE) ;
- le plan d'action national 2021-2030 de la Garantie européenne pour l'enfance (PAN GE).

Priorités et objectifs stratégiques du SDE

Renforcement de la participation des enfants au sens de l'article 12 de la CIDE

Dans le cadre d'un projet mené en partenariat avec UNICEF NIC ECARO (Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale) et la Commission européenne, qui a financé le projet, le SDE a facilité le partage d'informations sur les pratiques existantes en matière de participation des enfants et des jeunes et a encouragé une réflexion commune entre les représentants de plusieurs organisations (*Jugendrot, PLOMM, ZpB, AEF Social Lab, services gouvernementaux, OKaJu, UNICEF Luxembourg, UP Foundation, FEDAS*) pour définir une procédure et un cadre de référence qui permettent aux enfants et jeunes d'être entendus sur les questions qui les concernent et de participer de manière effective et inclusive aux processus de développement de politiques et de prise de décisions qui les concernent. Une première proposition a été présentée aux parties impliquées la veille de la *Journée internationale des droits de l'enfant*. Elle sera développée au courant de l'année 2025.

Autres activités du SDE pour renforcer la participation des enfants et des jeunes :

- publications :
 - fiche thématique sur le droit de l'enfant à la participation ;
 - newsletter *Demokratesch Partizipatioun an der Grondschool* en collaboration avec le ZpB ;
 - vidéo qui donne la parole aux enfants pour informer comment le droit à la participation peut être vécu par les enfants de six à 12 ans, réalisée en collaboration avec le *Kannergemengert Bartréng*.
- table ronde et workshops, organisés dans le cadre de la conférence *Meng Stëmm – mäin Impakt*, aux Rotondes le 22 octobre 2024, pour initier la *Semaine de la démocratie* à l'enseignement fondamental : les discussions ont porté sur les enjeux et les perspectives de transmission de la voix des enfants au niveau décisionnel, qu'il soit local, communal ou national, ainsi que du renforcement de leur engagement, de leur sentiment de responsabilité civique, de confiance en eux et envers les institutions ;
- troisième édition du concours *Deng Zukunft. Deng Stëmm* autour du thème *Le changement climatique et le futur de notre planète*, en partenariat avec UNICEF Luxembourg à l'attention des enfants de neuf à 12 ans : 51 œuvres ont été transmises par 122 participants, les gagnants ont soumis leurs propositions au ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, le 6 juin 2024 ;
- consultation d'une trentaine d'enfants et de jeunes sur la méthodologie de consultation, proposée dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique de participation en collaboration avec PLOMM et UNICEF Luxembourg ;
- en vue du développement d'un site internet sur les droits de l'enfant pour les enfants et adolescents, le SDE a mené un atelier de consultation avec une classe du cycle 4.1. pour évaluer les attentes et les besoins des enfants relatifs à une plateforme d'information en ligne.

Renforcement du suivi et de l'évaluation des mesures de mise en œuvre des droits de l'enfant

L'année 2024 a été fortement marquée par le large processus d'analyse et de consultations mené en partenariat avec UNICEF ECARO. Ce projet de grande envergure a réuni, pour son volet collecte de données statistiques, 25 parties prenantes, parmi lesquelles huit ministères, le Parquet du Luxembourg, des administrations (IGSS, STATEC, Police grand-ducale) et organisations (OKaJu, OEJQS, Observatoire de la Santé, Université du Luxembourg, LISER, FEDAS).

Le projet a permis aux autorités et parties prenantes au Luxembourg d'améliorer le suivi et l'évaluation des politiques de mise en œuvre des droits de l'enfant au Luxembourg et d'objectiver la stratégie nationale des droits de l'enfant en améliorant l'évaluation du PAN DE ainsi que du PAN GE. Ce travail a également permis de préparer l'élaboration du nouveau plan d'action national prévu pour 2027.

Information et sensibilisation

Pour assurer l'information et la sensibilisation en matière de droits de l'enfant, notons parmi les actions du SDE en 2024 :

- la traditionnelle *Journée découverte des droits de l'enfant - Kannerrechtsfest*, qui s'est tenue le 16 juin 2024 au *Parc Merveilleux de Bettembourg* : l'accent a été mis sur le droit de l'enfant de vivre dans un environnement propre et sain et d'être entendu à ce sujet. Au total, 506 enfants ont découvert de manière ludique ce droit de l'enfant pendant deux jours, la deuxième journée ayant été organisée en collaboration avec le SNJ au Centre Cinqfontaines ;
- à l'occasion de la *Journée mondiale de l'enfance*, la publication des dix droits identifiés par les enfants et les adultes comme prioritaires au Luxembourg ainsi que d'un catalogue virtuel des actions et événements organisés à travers le pays par les différents acteurs des droits de l'enfant ;
- la publication d'une nouvelle histoire du jeune hibou Arthur qui met en évidence le droit à un environnement propre et sûr. Il s'agit d'un plaidoyer pour l'engagement solidaire et la protection de l'environnement. S'adressant aux enfants de six à dix ans, l'histoire a été imaginée par la classe de Gilles Groben et Philippe Kieffer de l'école fondamentale d'Useldange et l'auteure Anja Di Bartolomeo. Illustrée par Giulia Helminger, *Den Arthur an de Fonkelweier* est disponible en luxembourgeois, en anglais et en français sur le site du ministère.

Reconnaissance internationale

Le Luxembourg a été classé premier sur 194 nations au classement de l'index mondial *KidsRights Index* qui classe les pays selon leur degré de respect des droits de l'enfant tels que définis dans la Convention internationale des droits de l'enfant. La progression du Luxembourg dans le classement international *KidsRights Index* a été constante depuis l'évaluation du Luxembourg par le Comité des droits de l'enfant de l'ONU en 2021 pour atteindre la première place en 2024.

Institut étatique d'aide à l'enfance et à la jeunesse (AITIA)

L'AITIA comprend des structures d'hébergement et d'encadrement, des centres de consultation psychologique, des services spécialisés d'accompagnement psychosocial pour enfants, jeunes adultes et familles en difficultés. L'institution peut mettre en place des réponses différenciées aux besoins rencontrés par les enfants et jeunes accueillis ainsi que par leurs familles.

2024 a été une année de changements et a été marquée par la nomination d'une nouvelle directrice ainsi que par des restructurations au sein de l'institution. Afin de développer l'assurance qualité en interne dans toutes les structures, AITIA a créé son service qualité. La formation continue de ses agents psychosociaux a également été une priorité, notamment avec l'implémentation de la méthode *Sicherheitsorientierte Praxis (SOP)*.

En ce qui concerne les structures d'hébergement, un nouveau centre d'accueil situé à Bigonville (*Foyer Bandari*) a ouvert ses portes avec une capacité d'accueil pour six mineurs. Au vu des réalités de terrain, des besoins soulevés et du nombre de mineurs en attente d'un accueil pour assurer leur sécurité et leur protection, toutes les structures d'hébergement d'AITIA ont pu se rendre disponibles aux demandes d'accueil d'urgence de mineurs. Des travaux de réflexion menés conjointement avec la DG AEF ont eu lieu pour le projet d'ouverture en début d'année 2025 d'un nouveau centre d'accueil d'urgence.

Département des structures d'hébergement

AITIA gère sept foyers d'accueil ainsi qu'un service de logement en milieu ouvert (SLEMO) et un service psychosocial (SPS).

Effectifs selon le type de prise en charge	2024	2023	2022	2021	01.10.20
Foyers d'accueil	50	43	45	46	47
Structures de logement en milieu ouvert (SLEMO)	24	18	17	17	18
TOTAL	74	61	62	63	65

Au 31.12.2024, le total des pensionnaires dans les foyers d'accueil s'élève à 50, dont 24 filles et 26 garçons. Sur les 50 pensionnaires, 48 sont mineurs et deux sont des jeunes adultes.

Type de placement de nos pensionnaires dans nos foyers d'accueil

Type de placement	Filles	Garçons	Total
Accueils volontaires	4	2	6
Placements judiciaires	20	24	44
Total	24	26	50

Au 31 décembre 2024, la situation au niveau des foyers d'accueil était la suivante : 88 % de placements judiciaires (y compris les mesures de garde provisoire) et 12 % d'accueils volontaires ; chiffres pratiquement similaires à ceux de l'année précédente. L'âge des pensionnaires dans les foyers d'accueil se répartit comme suit :

Classe d'âge	0-2 ans	3-5 ans	6-11 ans	12-17 ans	18 ans+	Total
Garçons	1	6	9	9	1	26
Filles	2	2	6	13	1	24
Total	3	8	15	22	2	50

Le tableau suivant montre la durée de séjour des enfants accueillis dans les foyers d'accueil au 31.12.2024 :

Durée de Séjour	<6 mois	7-12 mois	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	5-6 ans	6-7 ans	7-8 ans	8-9 ans	9-10 ans	10-11 ans	11-12 ans	12-13 ans	>13 ans
Nombre de pensionnaires	11	2	9	6	3	3	2	2	5	1	1	0	4	1	0
Total	50														

Département prévention

Le département prévention comprend les services *Treff-Punkt* (STP) et l'Espace rencontre protégé (ERP). Le STP offre une structure où des enfants peuvent rencontrer leurs parents lorsque l'exercice du droit de visite est interdit, bloqué ou rendu difficile, alors que les enfants vivent en institution, en famille d'accueil ou auprès d'un des parents séparés ou divorcés. Le STP propose, à côté de l'encadrement ordinaire des visites, un encadrement familial, intensif et social ainsi que l'organisation de visites en prison. Les demandes proviennent directement de l'ONE. Les démarches concernant le projet de régionalisation des STP dans le nord et le sud du pays ont été entamées en 2024.

Chiffres clé 2024	Service Treff-Punkt	Service Treff-Punkt Prison	Total
Dossiers traités	134	17	151
Enfants accompagnés	176	24	200
Visites programmées	719	96	815
Entretiens avec les parents	556	295	851

L'ERP a ouvert ses portes en janvier 2024 et propose un lieu sécurisant qui permet aux enfants ayant vécu de la violence intrafamiliale de se concentrer sur le rétablissement ou le maintien du lien avec leur parent auteur de violence. L'ERP se compose d'une équipe psychosocio-éducative spécialisée dans la problématique de la violence. Les demandes proviennent du juge aux affaires familiales, du juge de la jeunesse ou de la Cour d'appel.

Chiffres clé 2024 ERP 0-2 ans	
Dossiers traités	17
Enfants pris en charge (fratries)	27
Entretiens physiques avec les enfants	54
Entretiens physiques avec les parents gardiens	56
Entretiens physiques avec les parents visiteurs	54
Total des entretiens	164

Département thérapeutique

Le département thérapeutique regroupe deux centres de thérapie ambulatoire, installés à Dudelange (*Andalê*) et à Wahlhausen (*Arriva*). Les deux centres de thérapie ambulatoire offrent des consultations psychothérapeutiques familiales et individuelles et des activités pédagogiques en groupe. À la suite de la restructuration de AITIA et du changement de mission de certains services, ces deux centres de thérapie ambulatoire cesseront leurs activités au courant du premier trimestre de 2025. Ainsi, depuis août 2024, ils ont commencé à réduire leurs activités afin de pouvoir réorienter ou clôturer progressivement toutes les prises en charge en cours. Le personnel du département thérapeutique sera réaffecté dans les autres services de l'institution.

2024 Andalê			2024 Arriva		
Total des prises en charge ambulatoire	Filles	Garçons	Total des prises en charge ambulatoire	Filles	Garçons
20	6	14	23	5	18

Le Centre socio-éducatif de l'État (CSEE)

Chiffres clés 2024

Le CSEE accueille des mineurs qui lui sont confiés sur la base de décisions des autorités judiciaires, principalement les tribunaux de la jeunesse de Luxembourg et de Diekirch. Pour avoir une vue sur le volume des mineurs pris en charge, il faut distinguer plusieurs indicateurs. Les mineurs qui font l'objet d'un placement auprès du CSEE diffèrent de ceux qui sont effectivement accueillis dans les structures d'hébergement, et encore des mineurs nouvellement accueillis au cours d'une année.

En 2024, le CSEE détenait l'autorité parentale sur 157 mineurs, ce chiffre étant en légère régression par rapport à l'année précédente. Régulièrement, les garçons sont surreprésentés par rapport aux filles et l'année 2024 n'y fait pas exception. Sur les 157 mineurs sous le coup d'une mesure de placement, environ 70 % étaient des garçons. Par rapport aux années précédentes, une croissance de la proportion de filles accueillies peut être constatée.

Tous les mineurs pour lesquels le tribunal de la jeunesse a pris une mesure ne sont pas nécessairement accueillis dans les structures d'hébergement du CSEE. En 2024, 120 mineurs y étaient hébergés. En ce qui concerne l'âge des pensionnaires accueillis, l'âge moyen était de 15 ans et l'âge médian de 17 ans. En d'autres termes, une proportion importante de mineurs placés était plutôt proche de la majorité, 75 % des mineurs étaient âgés d'au moins 16 ans au 31 décembre 2024.

En 2024, 128 mineurs ont été nouvellement placés auprès du CSEE. 49 placements ont eu lieu à l'unité de sécurité et 79 dans les autres groupes de vie du CSEE. Ce nombre important de nouveaux placements constitue un défi particulier à prendre en compte dans la mise en œuvre de l'action pédagogique du CSEE. Ceci est particulièrement vrai pour l'unité de sécurité, où un nouveau placement en milieu fermé a lieu presque chaque semaine.

En termes de répartition par sexe, le nombre de nouvelles mesures concernant des filles continue à croître à l'instar des années précédentes. En 2024, 35 % des nouvelles mesures concernaient des filles. Cette hausse relative au nombre total est particulièrement frappante au niveau de l'unité de sécurité, où les filles représentent 45 % des nouveaux placements en 2024. 91 mineurs placés au CSEE ont bénéficié en 2024 d'une mesure de congé judiciaire dans la mesure où leur projet individuel était jugé assez avancé par les tribunaux de la jeunesse pour permettre une sortie de l'institution.

Pour mieux comprendre le profil des mineurs accueillis, on peut se baser sur les références légales dans les mesures de placement ou jugements. En effet, une référence unique à l'article 1^{er} de la loi du 10 août 1992 relative à la protection de la jeunesse dénote une mesure dans un contexte de protection alors qu'une référence à l'article 2 dans la loi renvoie à des comportements qualifiables d'infractions. 21 % des nouvelles mesures ou jugements pris en 2024 faisaient référence à l'article 2. Une différence est ici à constater entre les garçons (29 %) et les filles (6 %) indépendamment du caractère fermé ou ouvert du placement.

Concernant la provenance des nouveaux dispositifs d'accueil, la famille d'origine et les foyers de l'aide à l'enfance sont des constantes. Les mineurs provenant de leur famille d'origine représentent en 2024 plus du double des mineurs provenant de foyers de l'aide à l'enfance. Un fort taux de transferts entre le milieu ouvert et le milieu fermé du CSEE est constaté. Les groupes ouverts du CSEE sont ainsi les plus fréquemment amenés à accueillir les pensionnaires de l'unité de sécurité. Pour ce qui est des destinations ou fins de mesures, la première cause est l'âge de la majorité atteint. Un certain nombre de transferts intra-CSEE, entre le milieu ouvert et le milieu fermé, peut en outre être constaté, ainsi qu'un certain nombre de transferts entre l'unité de sécurité et le Centre pénitentiaire de Luxembourg (CPL). Quatre mineurs ont été transférés depuis le CSEE au CPL et sept mineurs ont fait le chemin en sens inverse.

En termes de nationalité des mineurs accueillis, plus de 42 % des mineurs accueillis sont de nationalité luxem-

bourgeoise, environ 20 % sont des citoyens d'autres pays de l'Union européenne. Environ 20 % des mineurs accueillis viennent de pays en guerre (actuellement ou récemment) ou en proie à des situations politiques instables ou à la famine (Syrie, Irak, Afrique de l'Est, Ukraine) L'Institut d'enseignement socio-éducatif a accueilli, en 2024, 71 élèves, dont 49 garçons et 25 filles. Le service éducatif ambulatoire a encadré 33 mineurs en situation de congé ainsi que leurs familles. Le service des mesures pédagogiques assistées par les animaux a proposé 101 séances de médiation animale aux pensionnaires du CSEE, ainsi que 56 journées de stage ou de travail étudiant.

Les groupes de vie

Dans les groupes de vie, l'organisation interne se différencie selon les sites (Dreiborn, Schrassig, Bouglinster), ainsi que selon le type de prise en charge (accueil et diagnostic, prise en charge intensive, prise en charge en semi-autonomie ou en autonomie). Le CSEE a approfondi son investissement dans la démarche SOP telle qu'elle est promue par l'ONE et le ministère. Les groupes de vie ont intensifié leur action extérieure en développant des projets de collaboration dans le domaine du sport inclusif et du sans-abrisme. Une réflexion pédagogique en profondeur a été développée sur la problématique des fugues et des réponses pédagogiques à apporter à ce phénomène, dans un souci de dépasser les conséquences purement disciplinaires. Enfin, des projets sur la mixité des genres ont été lancés, en particulier sur les groupes *Accueil* et *Semi-autonome*.

La collaboration avec les *Universitäre Psychiatrische Kliniken* de Bâle a été approfondie. Elle a pour objectif d'implémenter au CSEE des standards et pratiques liées à la pédagogie du traumatisme, alors que nombre d'enfants accueillis dans l'aide à l'enfance, et à fortiori en milieu fermé ou semi-fermé, connaissent des traumatismes psychiques liés à leurs parcours biographiques difficiles. En 2024, une première phase de ce projet a été clôturée et a permis une analyse détaillée des possibilités et conditions de mise en œuvre, au CSEE, d'une pédagogie prenant en compte les traumatismes psychiques des jeunes, tout en posant déjà des jalons importants vers une implémentation.

Institut d'enseignement socio-éducatif (IES)

La structuration de l'IES selon les trois piliers scolaire, initiation professionnelle et socio-éducatif a été consolidée. L'offre scolaire, élément essentiel de l'ensemble des offres de prise en charge proposées par le CSEE, permet aux mineurs accueillis, de se réappropriier leur projet scolaire dans des conditions de scolarisation adaptées à leur situation. Les axes pédagogiques principaux de la prise en charge à l'IES sont l'accent mis sur les ressources des élèves plutôt que leurs déficits, la différenciation de l'enseignement qui permet de développer des solutions scolaires adaptées à chaque élève individuellement ainsi que la prise en compte de l'environnement complet de l'élève, notamment à travers la participation au développement du *Projet individualisé* et de la coopération pluridisciplinaire avec les groupes de vie du CSEE.

L'unité de sécurité

2024 a représenté une année de consolidation des efforts entrepris depuis 2022 sur les trois axes de l'infrastructure, des programmes de prise en charge des mineurs et de la coopération entre les équipes de l'unité de sécurité. La mise en place progressive de groupes de prévention sur différents sujets (addictions, harcèlement, prostitution) permettant de travailler non seulement les problématiques individuelles des mineurs accueillis, mais d'en appréhender également la dimension collective, est à souligner. L'offre pédagogique a été élargie par des activités dans le domaine de la musique, de la danse, de la médiation animale, de la vidéo. Des efforts considérables ont également été investis dans la mise en place du programme *stop tabac*, permettant de réduire fortement le tabagisme depuis sa mise en œuvre dans le courant de l'année.

Mesures pédagogiques assistées par les animaux (MPAA)

Sur le site de Frisange, affecté au CSEE, les efforts se sont poursuivis pour la mise en place d'une ferme pédagogique dans un cadre conceptuel de mesures pédagogiques assistées par des animaux. Une étude

de faisabilité sur le développement futur du site a été clôturée. Les travaux d'aménagement provisoire ont été poursuivis et l'offre de pédagogie assistée par les animaux a été approfondie. Cinq équipes homme/femme-chien ont pu clôturer avec succès la formation les habilitant à intervenir auprès des jeunes accueillis par le CSEE et une collaboratrice a clôturé une formation en médiation animale (*Fachkraft für tiergestützte Interventionen*), essentielle au développement de ce projet.

Service éducatif ambulatoire

Ce service propose un suivi aux mineurs et à leurs familles, lorsque ceux-ci sont en situation de « congé judiciaire », c'est-à-dire que le tribunal de la jeunesse a jugé leur projet individuel suffisamment avancé pour ne plus nécessiter un accueil en hébergement au CSEE. Cette approche doit permettre de réduire le nombre de « retour de congés », c'est-à-dire de situations où le tribunal de la jeunesse estime que la situation du mineur se détériore au point où il doit réintégrer les groupes de vie du CSEE. Le service éducatif ambulatoire soutient également les parents à travers la mise en place de rencontres de parents permettant d'atteindre une dimension collective d'entraide.

Direction générale de l'enseignement musical

Données sur l'enseignement musical

Pour l'année scolaire 2023/2024, 21 102 élèves étaient inscrits dans les 32 établissements d'enseignement musical, dont 15 écoles de musique locales, 14 écoles de musique régionales et trois conservatoires, pour un nombre total de 38 246 inscriptions. Le taux d'abandon enregistré au niveau du nombre d'inscriptions était de 6,6 %. Le nombre du personnel enseignant était de 825 (salariés, employés communaux et fonctionnaires communaux).

Gratuité de l'enseignement musical

La loi du 27 mai 2022 portant organisation de l'enseignement musical dans le secteur communal (ci-après « loi ») prévoit en son article 17 la gratuité d'une grande partie des cours pour les enfants et les jeunes jusqu'à l'âge de 18 ans. Il résulte que pour l'année scolaire 2023/2024, 66,2 % des 21 102 élèves inscrits dans les différents établissements d'enseignement musical ont pu bénéficier de la gratuité des cours.

Plafond du minerval (taxe d'inscription) de l'enseignement musical

La loi prévoit en son article 18 un plafond du minerval pour tous les cours qui ne tombent pas sous la gratuité.

Ainsi, 42,5 % des 38 246 cours enseignés étaient soumis au plafond fixé à 100 € par cours et par année.

Participation financière de l'État

Suivant le mode de calcul de la participation financière étatique définie par la loi, les communes et syndicats



de communes organisant l'enseignement musical ont pu bénéficier d'un montant total de 56 507 719,78 €, dont 32 760 749,54 € proviennent de l'État et 23 746 970,23 € proviennent du Fonds de dotation globale des communes. Dans le montant de la participation de l'État sont comprises la partie due suivant la mise en place de la gratuité des cours, à hauteur de 5 777 909,73 € ainsi que celle due suivant la fixation du plafond du minerval, à hauteur de 3 235 869,58 €.

Subventions au minerval

Conformément à l'article 19 de la loi qui fixe les conditions et modalités de l'allocation d'une aide au minerval, 60 demandes ont été introduites, dont 51 ont été approuvées et neuf ont été refusées au vu des critères en place. Un montant total de 6 880,00 € a été versé aux demandeurs (parents ou tuteurs des élèves) de l'aide étatique.

Base légale et réglementaire

La loi prévoit, en son article 8, un règlement grand-ducal déterminant les différentes branches, les niveaux, la durée des cours, les programmes d'études et d'examens, les modalités d'obtention, de délivrance et de nomenclature des diplômes et certificats, ainsi que les modalités de transition entre les différents niveaux et les établissements dans l'enseignement musical (ci-après « règlement grand-ducal »). Suite à l'entrée en vigueur au 1^{er} septembre 2022 du règlement grand-ducal, une série de modifications d'ordre légistique et pédagogique y est régulièrement apportée dans son ensemble afin de garantir une homogénéité parmi les branches et pour répondre au mieux aux besoins de chaque élève dans son parcours d'études dans un établissement d'enseignement musical. Les dernières modifications, concernant l'année scolaire 2024/2025, sont entrées en vigueur au 1^{er} septembre 2024.

Commission consultative des programmes de l'enseignement musical

Dix réunions de la commission consultative des programmes (ci-après « commission ») ont eu lieu : discussion et propositions de textes d'ordre pédagogique en vue de la modification du règlement grand-ducal ; des branches supplémentaires avec leur structure, programme d'études et d'examen ont été élaborés et proposés au ministre, de même pour des mises à jour de programmes d'études et d'examens existants. À cet effet, des groupes d'experts ont également été mis en place pour émettre des propositions à la commission, et au total 21 réunions des différents groupes d'experts ont eu lieu.

Certificat spécial pour enseignants délivré par le ministre

Tel que prévu à l'article 15 de la loi, quatre demandes d'obtention d'un certificat spécial pour futurs enseignants ont été formulées par les communes. Suivant les avis respectifs du commissaire du Gouvernement, le ministre a délivré un certificat spécial pour chacune des quatre personnes concernées.

Commission de classement

Huit réunions ont eu lieu en vue d'émettre des avis de classements aux communes et syndicats de communes pour être engagé en qualité d'enseignant dans l'enseignement musical et être classé au groupe d'indemnité B1. 26 dossiers d'enseignants ont été traités et avisés par la commission.

Épreuves d'examen pour l'obtention du diplôme supérieur décerné par le ministre

47 épreuves d'examen pour l'obtention du diplôme supérieur ont été organisées par les trois conservatoires, après contrôle et validation du commissaire du Gouvernement, et auxquelles le commissaire du Gouvernement adjoint assistait en tant qu'observateur. 107 élèves ont participé aux épreuves, dont 48 à l'épreuve d'admission et 59 à l'épreuve finale.

Stages de formation orchestre et bourses d'études pour élèves de l'enseignement musical

Pour les stages de formation orchestre au sein de l'Orchestre Philharmonique du Luxembourg, trois des quatre élèves ayant participé à l'audition-concours ont été retenus. Parmi les trois stagiaires de la saison 2023/2024, deux ont pu bénéficier d'une prolongation de leurs stages entre janvier et juin 2024. Pour les stages au sein de la Musique Militaire Grand-Ducale, deux élèves ont participé à l'audition-concours et ont été retenus.

Chaque stagiaire a participé aux activités de l'orchestre pendant trois semaines. Les deux stagiaires de la saison 2023/2024 ont pu bénéficier d'une prolongation de leurs stages entre janvier et juin 2024. Pour les stages au sein de l'Orchestre de Chambre du Luxembourg, cinq élèves ont participé à l'audition-concours et ont tous été retenus. Dix bourses d'études ont été attribuées à des élèves de l'enseignement musical pour leur participation à des concours musicaux à l'étranger, respectivement à des cours de perfectionnement et stages internationaux.

Formation continue des enseignants

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le catalogue général des formations continue de l'IFEN a été rendu accessible au personnel enseignant de l'enseignement musical. L'IFEN a mis également en place une série de formations continues spécifiques s'adressant au personnel enseignant de l'enseignement musical.

Collaborations entre écoles fondamentales, Centres de compétences, classes d'intégration et les établissements d'enseignement musical

102 projets pédagogiques ont été autorisés et mis en place, dont 81 projets avec des classes de l'enseignement fondamental (dans les communes d'Echternach, Consdorf, Junglinster, Dalheim, Mondorf-les-Bains, Schengen et Mamer), 16 projets avec des classes dans trois centres de compétences (au Centre de Logopédie à Strassen, à l'annexe du Centre

pour le développement intellectuel à Echternach et au Centre pour enfants et jeunes à haut potentiel) et cinq projets avec des classes d'intégration à Weilerbach. La participation financière de l'État, reversée aux différentes communes, s'élevait à 99 481,53 €.

Partenariat et soutien financier

Outre les conventions de collaboration existantes établies entre le ministère et la Philharmonie Luxembourg ; l'École de musique de l'Union Grand-Duc

Adolphe (UGDA) ; l'Association des écoles de musique (AEM), la Luxembourg Philharmonic Academy, l'orchestre Solistes européens Luxembourg et avec l'Orchestre de Chambre du Luxembourg, les associations *Artistes en herbe*, *LuxGuitares*, *Forum international pour flûte et piano* ont pu bénéficier d'un soutien financier ponctuel pour leurs projets destinés aux élèves de l'enseignement musical.

Service national de la jeunesse (SNJ)

Offres pédagogiques

Les équipes spécialisées basées dans les cinq centres Marienthal, Hollenfels, Cinqfontaines, et la base nautique de Lultzhausen offrent des programmes pédagogiques pour les maisons des jeunes (MJ), les organisations de jeunesse (OJ), les groupes scolaires de l'enseignement fondamental (EF) et de l'enseignement secondaire (ES) et les services d'éducation et d'accueil pour enfants (SEA).

Elles organisent également des formations pour le personnel éducatif de ces structures, pour les animateurs des camps et colonies et pour des animateurs spécialisés. Les équipes éducatives proposent des activités sous les slogans suivants : *Natur erliewen*, *Sport erliewen*, *Team erliewen*, *Medien erliewen*, *Kreativiteit erliewen*, *Mënscherechter erliewen*.

Les centres Marienthal et Cinqfontaines disposent d'une infrastructure permettant aux groupes d'y séjourner. En 2024, les différents sites ont enregistré un taux de nuitées comme suit : Marienthal (7 849) et Cinqfontaines (3 612).

Natur erliewen

Activités

Les thèmes principaux de l'équipe *Natur erliewen* sont : l'habitat de la forêt, l'habitat de l'eau, la biodiversité, le climat et l'environnement. Toutes les activités sont basées sur la devise *Expérimenter-Comprendre-Agir* et s'appuient sur les principes de l'*ecological literacy*. La plupart des activités se déroulent dans le centre de jeunesse de Hollenfels ou ses alentours. L'équipe propose également des activités éducatives dans la ferme pédagogique de Marienthal.

En raison des travaux de rénovation du château de Hollenfels, l'équipe a déménagé fin 2023 dans les bâtiments de l'ancienne école fondamentale de Hollenfels. Malgré les travaux de rénovation, l'équipe a pu garantir une continuité des activités pédagogiques.

Au total, l'équipe a pu encadrer 283 groupes en journée entière (5 104 participants) lors des différentes activités, dont :

- 97 groupes de l'enseignement fondamental ;
- 143 groupes de l'enseignement secondaire ;
- 46 de l'éducation non formelle ;
- 12 organisations de jeunesse et
- quatre groupes de jeunes non scolarisés (jeunes décrocheurs scolaires ou jeunes en thérapie).

Formations

L'équipe *Natur erliewen* a proposé 68 formations avec un total de 1 547 participants :

- 255 participants en formations continues pour enseignants ;
- 314 participants en formations pour personnel des crèches, maison relais et maisons des jeunes ;
- 168 participants pendant des workshops ou formations pour multiplicateurs ;
- 89 personnes ont participé aux formations pour animateurs spécialisés sur les thèmes des abeilles, de la forêt, de l'eau, de la ferme pédagogique et de quatre éléments de la vallée de l'Eich.



Réseaux

L'équipe éducative a contribué à l'offre du réseau de formation *Bauernhofpädagogik in der Großregion*. Elle est engagée dans le réseau de l'éducation au développement durable de la Grande Région et du Benelux.

Évènements

La première porte ouverte du centre a été organisée le 9 juin 2024 sous le nom *NaTOURerliefnisdag*.

Sport erliewen

Activités

Le SNJ gère la base nautique de Lultzhausen en étroite collaboration avec le Ministère des Sports. L'équipe *Sport erliewen* propose des activités d'initiation au sport et à l'activité physique. Des stages d'initiation ont été effectués dans les disciplines canoë, géocaching, kayak, *stand up paddling*, voile, vélo tout-terrain, course d'orientation, radeau, escalade et des activités dans le domaine du sport urbain. Au total, l'équipe a pu encadrer 825 groupes, comprenant 12 267 participants, lors des différentes activités de l'année 2024. À ces activités régulières s'ajoute la régate *Sailing schools* en partenariat avec le Groupe luxembourgeois de Croisières et de Régates (GLCR) comptant 160 participants, dont 60 skippers et co-skippers.

Formation

En collaboration avec l'Institut national de l'activité physique et des sports (INAPS), six formations de spécialisation et huit entraînements de rafraîchissement pour animateurs spécialisés ont été donnés à 114 participants. L'équipe *Sport erliewen* a aussi proposé trois formations continues pour le personnel des maisons relais (32 participants).

Projets et événements

Lors de la 15^e édition de la *Nuit du sport*, 45 communes et d'autres acteurs ont participé et ont proposé plus de 140 disciplines sportives différentes. Cette édition a attiré pas moins de 20 000 participants. La seconde porte ouverte de la base nautique de Lultzhausen a été organisée le 20 avril 2024. Un nouveau projet, combinant des ateliers sportifs, de relaxation et d'alimentation, a été élaboré sous le nom de *GoodFoodLoop*. Ce projet, qui sera lancé officiellement en 2025, vise à promouvoir un mode de vie sain auprès des jeunes.

Team erliewen

La thématique prioritaire de l'équipe *Team erliewen* repose sur la dynamique de groupe et la communication, comme notamment le *teambuilding*-parc, le vélo tout-terrain tandem, le tir à l'arc, le parc à cordes, l'*escape area*, l'expédition *Marienthal* et la mission planète des volcans. Au cours de l'année 2024, l'équipe a pu encadrer 738 groupes lors des différentes activités, avec un total de 14 470 participants. Pour encadrer toutes ces activités, l'équipe *Team erliewen* a compté sur la collaboration de 45 animateurs spécialisés. 18 formations de spécialisation et 15 entraînements de rafraîchissement pour animateurs spécialisés ont été organisés.

Activités périscolaires, socio-éducatives ou socioculturelles

Le SNJ organise différentes activités, comme des camps et colonies directement ou en collaboration avec son réseau d'associations et organisations. En 2024, 59 activités ont ainsi été organisées avec un total de 2 265 participants, répartis comme suit :

- le *Groupe Animateur (GA)* avec 31 camps, colonies ou weekends (1 014 participants) ;
- l'*École de musique Union Grand-Duc Adolphe (UGDA)* avec huit activités artistiques (452 participants) ;
- le *Groupe Européen des Ardennes et de l'Eifel (GEAE)* avec 13 activités internationales et multiculturelles (609 participants) ;
- le *Regulus Junior Club de Natur & Umwelt*, avec quatre activités dans le domaine de l'écologie et de l'environnement (64 participants) ;
- le *Yacht Club du Grand-Duché de Luxembourg* avec deux activités sportives et de plein air (70 participants) ;
- le SNJ en collaboration avec son équipe pédagogique *Sport erliewen : Lélz Move* (22 participants) ;
- le SNJ en collaboration avec le SIA : *Horizont – Ouni Grenzen 1* et *Horizont – Ouni Grenzen 2* (34 participants).

Formations pour animateurs

Un total de 396 personnes a participé aux formations pour aide-animateurs, animateurs, chefs de camp et formateurs, organisées par le SNJ. 17 personnes ont participé à deux formations spécifiques pour chefs de camp et 41 personnes ont participé à quatre formations spécifiques pour formateurs.

S-Team : Setz dech an!

Le projet *S-Team : Setz dech an!* est un projet qui s'engage pour un meilleur vivre ensemble, et contre la violence dans les lycées, écoles, maisons relais ou foyers. Des encadrants sont formés afin d'accompagner des groupes de jeunes *S-Team* dans la réalisation d'actions de sensibilisation à la non-violence auprès de leurs camarades. Au cours de l'année 2024, le SNJ a formé 71 éducateurs et enseignants, dont 12 en collaboration avec l'IFEN. En tout, 438 enfants et jeunes provenant de 27 structures partenaires ont reçu un certificat pour leur engagement dans le projet *S-Team* pour la période 2023/2024, dont 28 ont également reçu un certificat médiation par les pairs. À la fin de l'année, le projet a compté 46 partenaires, dont 15 lycées, 23 maisons relais, six campus (écoles fondamentales et maison relais), une école fondamentale et un foyer.

Medien erliewen

Media Factory

L'équipe de la *Media Factory* au centre de jeunesse du *Marienthal*, propose des activités visant à permettre aux participants de concrétiser leurs créations audiovisuelles tout en cultivant un esprit critique à l'égard des médias. Lors de ces activités, l'équipe a encadré un total de 150 groupes, comprenant 2 435 participants. Ces groupes se répartissent comme suit : 61 groupes de l'enseignement fondamental, 24 groupes de l'enseignement secondaire, 65 groupes provenant du secteur de l'éducation non formelle. Par ailleurs, l'équipe a

organisé 11 formations pour les animateurs spécialisés, rassemblant un total de 42 participants.

Le concours *Crème Fraîche*, organisé dans le cadre du *Luxembourg City Film Festival*, comprend trois volets, *90 Sekunden Held* (18 clips), *Superzenario* (neuf scénarios) et *Zenario +* (13 projets). Les finalistes ont pu présenter leurs projets devant environ 420 spectateurs au cinéma *Kinopolis Kirchberg*. Le tournage du scénario gagnant *Terre Adélie* de l'année 2024 a été réalisé en partenariat avec le Centre national de l'audiovisuel (CNA). Le court-métrage *Zäit zu dir zréck*, basé sur le scénario gagnant de la catégorie *Superzenario*, a été réalisé en collaboration avec les jeunes gagnants.

BEE SECURE

Le SNJ assure la coordination de l'initiative gouvernementale *BEE SECURE*. Il organise les sessions d'information et de sensibilisation aux risques et aux opportunités liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC) auprès des enfants, des jeunes et de leur entourage. Dans le cadre de *BEE SECURE*, le SNJ publie en outre des dossiers d'information et des guides pratiques et émet ces informations à travers ses sites internet, les réseaux sociaux et la presse nationale. À ces dossiers s'ajoutent des campagnes destinées au grand public.

Le SNJ a organisé 1 227 formations de sensibilisation : 1 097 formations dans le cadre scolaire (environ 21 950 jeunes sensibilisés), 68 sessions pour des groupes extrascolaires (environ 700 enfants et jeunes), 40 soirées d'information pour les parents et le grand public et 22 formations pour les multiplicateurs (environ 330 enseignants et éducateurs).

Pour la rentrée scolaire 2024/2025, *BEE SECURE* a lancé le *Code Hunters - Escape Game*, qui est une activité interactive sur la cybersécurité. En 2024, un total de 80 sessions de *Code Hunters* ont été organisées, rassemblant 396 participants, dont 304 jeunes.

Les campagnes de sensibilisation de *BEE SECURE* s'adressent au grand public et abordent des sujets d'actualité en relation avec la mission de l'initiative. La campagne de sensibilisation *Keep Your Space Safe* a pris fin avec l'année scolaire 2023/2024. Elle visait à sensibiliser le public aux principes fondamentaux de la cybersécurité. Cette campagne répond à une tendance à la hausse des activités frauduleuses sur l'internet, dont l'hameçonnage, la sextorsion et le piratage de comptes.

La campagne *Monkey see, monkey do (Een Af mécht der honnert)* portait sur les *deepfakes*, notamment dans le contexte des élections politiques. La campagne visait à sensibiliser le public au fait que le contenu généré par intelligence artificielle (remplacement de visages ou imitation vocale) peut tromper et propager la désinformation. En utilisant le concept de la *cyberjungle* et en mettant en scène des singes, la campagne cherchait à souligner la nécessité de remettre en question le contenu en ligne.

Avec le *BEE SECURE-update*, un nouvel instrument pour informer les enseignants sur les dangers actuels a été mis en place. Les premières éditions étaient consacrées aux thèmes suivants : désinformation dans le cadre des élections européennes, cyberharcèlement et contenus d'abus sexuel sur mineurs.

De plus amples informations sur les activités du SNJ dans le cadre de *BEE SECURE* se trouvent dans le [rapport annuel de BEE SECURE](#).

Kreativiteit erliewen

Le SNJ anime au *Forum Geesseknäppchen* le *Makerspace Basel*, un espace équipé avec différents outils techniques et animé par une équipe de huit experts dans des domaines variés tels que l'électrotechnique, la programmation, l'impression 3D ou le design. Pendant le *Walk-in*, les jeunes peuvent réaliser leurs propres projets avec le soutien d'experts sur place. En 2024, le *Walk-in* a comptabilisé 2 330 visites de 500 enfants, jeunes et jeunes adultes.

Le *Basel* offre aussi des *workshops* dans différents domaines pour des groupes des établissements d'éducation formelle et non formelle (203 groupes et 2 499 jeunes pour 2024). En décembre 2024, s'est tenue la neuvième édition du *Makerfest*. Pendant deux



jours, plus de 1 300 enfants des maisons relais et écoles fondamentales ont participé à 36 ateliers créatifs sur des thèmes variés, tels que le codage, l'artisanat, le design, l'électricité et les sciences.

Mënscherechter erliewen

Les activités *Fort pour moi, courageux pour toi, 3 religions et le secret du cryptex, Découverte des Droits humains* et *Tous différents, tous égaux* ont été adaptées et consolidées. Une nouvelle activité sur les théories du complot a été introduite. Ces cinq initiatives ont mobilisé un total de 869 jeunes. Le centre organise en outre différents projets éducatifs auxquels 554 jeunes ont participé. Le centre a édité un rapport annuel plus exhaustif, accessible sur le site internet du centre.

Sproochen erliewen

Fin 2024, une nouvelle équipe sous le slogan *Sproochen erliewen* a été mise en place. La deuxième édition du *BookAthon*, sous le slogan *Vu Jonker fir Kanner*, a rassemblé 30 jeunes créatifs pour relever le défi : écrire et illustrer dix livres pour enfants en 24 heures. Enfin, l'équipe a également commencé à organiser des colonies de langues.

Soutien à la transition vers la vie active

Parmi les missions du SNJ figure celle de soutenir les jeunes pendant la phase de transition vers la vie active en offrant information et conseil sur les offres de formations, sur la vie professionnelle et sur les alternatives à l'inactivité. Durant tout leur parcours dans une des offres proposées, les jeunes bénéficient d'un accompagnement individuel en vue d'une réintégration à l'école ou à une formation, un accès à la vie professionnelle ou dans leur choix d'une alternative concrète à l'inactivité. Pour remplir ces missions, le SNJ s'appuie sur un réseau d'antennes locales réparties à travers le pays.

Offres pour jeunes en transition

Service volontaire

Pendant l'année scolaire 2023/2024, 571 jeunes ont démarré un volontariat à plein temps pour une durée allant de deux semaines à 12 mois dans une mission d'utilité publique au Luxembourg, en Europe ou dans le reste du monde. Cette évolution par rapport à l'année 2022/2023 (487 nouveaux volontaires) s'explique par la popularité croissante des projets de groupe à l'étranger ainsi que par la notoriété grandissante du Service volontaire national.

Le Service volontaire national s'adresse à des jeunes résidents qui désirent s'investir dans une mission d'utilité publique au Luxembourg. Pendant l'année scolaire 2023/2024, 433 jeunes ont démarré leur mission au Luxembourg et ont été accompagnés par un agent d'une antenne locale. Cet accompagnement individuel a été complété par des sessions d'introduction préparant les jeunes à leur engagement et des rencontres thématiques sur des sujets tels que la citoyenneté et l'identité, organisées au niveau régional.

Le Service volontaire européen est cofinancé par le Corps européen de solidarité, une initiative de l'Union européenne qui vise à offrir aux jeunes la possibilité de s'impliquer dans des projets destinés à aider des communautés et des personnes à travers l'Europe. Pendant l'année scolaire 2023/2024, 48 volontaires étrangers ont été accueillis au Luxembourg et 72 jeunes résidents se sont rendus à l'étranger. Le Service volontaire de coopération cible des jeunes et des organisations œuvrant dans le domaine de la coopération internationale. Pendant l'année scolaire 2023/2024, 18 jeunes résidents ont démarré une mission de coopération dans le reste du monde.

Ateliers du SNJ

Les ateliers du SNJ permettent aux jeunes de rompre avec une période d'oisiveté et de s'impliquer avec leurs idées et talents dans des ateliers pratiques tout en jouissant d'un accompagnement personnalisé pour développer un projet personnel et professionnel réaliste et adapté à leur situation individuelle. En tout, 92 participants de plus de 12 nationalités différentes ont été accueillis sur les trois sites du SNJ (Colmar-Berg, Luxembourg-Ville et Esch/Alzette) pour une durée d'une semaine à 12 mois. L'âge moyen des participants est de 21,8 ans. Pour près de 80 % des jeunes, la participation à un atelier pratique représente un véritable tremplin, qu'il s'agisse de reprendre le chemin de l'école, d'accéder au marché du travail ou d'entreprendre un travail sur soi-même.

Accompagnement des élèves en risque de décrochage

L'expression « élèves en risque de décrochage » désigne des élèves en transition vers un apprentissage ou une nouvelle filière scolaire et ne disposant pas de solution stable pour leur apprentissage ou leur formation. Pendant l'année scolaire 2023/2024, les agents du SNJ ont analysé la situation de 1 819 élèves à risque identifiés par leur personne de référence dans les lycées (enseignant bénéficiant d'une décharge spécifique pour ce travail). La prise de contact avec ces élèves est facilitée par les interventions en classe réalisées en amont dans les lycées partenaires *Workshops*, par exemple l'activité *Op der Sich no enger Ausbildungsplaz*, tours de classes, réunions parents). Pendant l'année scolaire 2023/2024, les agents du SNJ ont proposé 127 workshops et 221 tours de classes. 20 classes ont été reçues dans une antenne locale du SNJ.

Suivi des décrocheurs

Les agents du SNJ ont contacté individuellement 2 226 décrocheurs scolaires sur base de listes mensuelles afin de s'informer sur leur situation et leurs besoins. L'objectif de cette mesure est d'identifier les jeunes qui ont besoin d'aide pour pouvoir renouer avec une activité et de les inviter à un premier entretien.

Collaboration entre le SNJ et les établissements scolaires

Depuis de nombreuses années, le SNJ collabore avec deux établissements scolaires pour offrir des classes d'orientation dans un cadre combinant des environnements extrascolaire et scolaire, spécifiquement adaptés aux besoins des jeunes. Ces établissements sont le

Lycée Bel-Val (LBV) et l'École nationale des adultes (ENAD).

Au cours de l'année scolaire 2023/2024, trois jeunes inscrits dans la classe d'orientation du LBV et 12 jeunes de l'ENAD ont bénéficié d'un accompagnement conjoint assuré par des enseignants des deux établissements et un agent du SNJ.

Stages de découverte

Les stages de découverte du SNJ permettent aux jeunes, qui ne sont plus scolarisés et qui ne travaillent pas, de confirmer leur projet professionnel ou bien encore de décrocher un contrat d'apprentissage. Pendant l'année scolaire 2023/2024, 275 stages de découverte ont été organisés auprès de plus de 170 entreprises ou organisations disposées à encadrer un jeune, lui permettant de prendre contact avec le monde du travail, d'avoir un aperçu des exigences d'un métier et de comparer ses attentes d'une activité professionnelle par rapport à la réalité.

Activités au profit des jeunes

Différentes activités complètent l'offre de soutien aux jeunes en transition vers la vie active en proposant des rencontres dans différents domaines et sous différents formats : formations en groupe, visites d'entreprises, activités de loisirs (sport, culture, etc.). Les conditions de participation à ces activités ont été adaptées au cours de l'année 2023/2024 et seuls les jeunes en contact avec un agent d'une antenne locale peuvent s'y inscrire. Malgré ce changement, 46 des 57 sessions prévues ont été tenues, réunissant un total de 218 participants.

Maison Eisenborn

La Maison Eisenborn est une structure de logement temporaire destinée aux jeunes âgés de 18 à 30 ans rencontrant des difficultés de logement, notamment dans le cadre d'une mobilité internationale. Au cours de l'année scolaire 2023/2024, la Maison Eisenborn a hébergé 12 volontaires internationaux.

En parallèle, 58 jeunes étudiants ont utilisé l'adresse à Eisenborn. Parmi eux, huit étudiants ont disposé de ce logement de manière occasionnelle, notamment pendant un stage en lien avec leurs études supérieures.

Développement du secteur de la jeunesse

Une réorganisation interne au sein du ministère en 2024 a eu deux conséquences :

- Intégration du Service Jeunesse dans le SNJ ;
- Transfert des activités du SNJ dans le secteur Enfance et Aide à l'Enfance et aux Familles vers un nouveau service ministériel. Cette dernière a repris notamment les volets *Suivis de la qualité, Innovation et Formation continue*.

Cette réorganisation a mené à la suppression des divisions Développement de la qualité et Innovation au sein du SNJ et à la création d'une nouvelle division, appelée Développement du secteur de la jeunesse.

Services pour jeunes conventionnés

Le réseau des services pour jeunes conventionnés se compose, d'une part, des services de rencontre, d'information et d'animation, communément appelés maisons des jeunes, et, d'autre part, des services ayant des missions spécifiques dans l'intérêt des jeunes au niveau national, appelés Services pour jeunes.

En 2024, ce réseau comptait un nombre total de 98 structures et représentait un budget total de 23,9 millions d'euros, dont 84 % alloués aux frais de personnel et 16 % aux frais de fonctionnement liés à la structure et aux activités avec les jeunes.

Services de rencontre, d'information et d'animation

Les maisons des jeunes au niveau local sont gérées par des associations sans but lucratif, par des administrations communales ou encore par des fondations, et cofinancées à hauteur de 50 % par les administrations communales dans lesquelles elles sont implantées et de 50 % par le ministère. L'effectif total des postes d'éducateurs conventionnés était de 183 ETP répartis sur 64 maisons des jeunes. Le budget alloué par le ministère à ces structures était de 10,5 millions d'euros.

Services à missions spécifiques

Les services pour jeunes, gérés uniquement par des associations sans but lucratif, ont des missions spécifiques au niveau national, notamment dans les domaines de l'information et de la formation des jeunes, ainsi que dans le domaine du logement pour jeunes et sont financés à 100 % par le ministère.

Le budget total alloué à ces services est de 13,4 millions d'euros, avec un effectif de 98,5 ETP d'éducateurs conventionnés. Ces 34 structures se composent de 23 services pour jeunes à missions spécifiques et de 11 services de logement pour jeunes.

Jugendwunnen - logements pour jeunes



Afin de développer l'offre et les capacités en logements, un appel à projets conjoint avec le Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire a été préparé.

Organisations et mouvements de jeunesse

Les associations de jeunesse assurent un lien sur les plans social, culturel, économique et politique entre les jeunes, la collectivité et les pouvoirs publics. Diverses associations de jeunesse ont bénéficié d'un subside annuel représentant un montant total de 105 000 €.

Travail en réseau

Introduction au secteur jeunesse *Modul A - Basisformatioun fir neit Personal am Jugendsecteur*. Cette formation pour nouveaux collaborateurs dans le secteur de la jeunesse, vise à transmettre le cadre légal du secteur de la jeunesse, ainsi que le cadre de référence national de l'éducation non formelle. Au total, 75 nouveaux travailleurs de ce secteur ont participé aux trois jours de formation.

Educator's Day

Cet événement a été organisé aux *Rotondes* en collaboration avec l'IFEN et la *Game On Asbl*. Environ 70 participants de l'éducation formelle et non formelle ont eu l'occasion de participer à un *Escape Game* en petits groupes avant d'assister à différents ateliers.

Conférence nationale pour le secteur jeunesse

La *Conférence nationale du secteur de la jeunesse* s'est déroulée le 3 juillet et a rassemblé 80 professionnels de l'éducation non formelle.

E Kaffi am ...

Le 12 mars 2024 a eu lieu la cinquième édition du *E Kaffi am ...* à la base nautique de Lutzhausen. 50 professionnels du secteur jeunesse ont rencontré différents acteurs du domaine du mouvement et de l'alimentation saine.

Formation pour animateurs

La commission consultative à la formation de l'animateur a organisé six journées d'échanges sur les formations pour animateurs, auxquelles 94 personnes ont pris part.



En 2024, 751 nouveaux brevets d'animateur ont été remis (329 brevets d'animateur A, 229 brevets d'animateur B, 107 brevets d'animateur C, quatre brevets d'animateurs D, 45 brevets d'animateur E et 37 brevets d'animateur F).

Événements

Remise des brevets d'animateurs

Lors de la 37^e remise des brevets d'animateurs, le 7 décembre 2024, 350 jeunes animateurs ont reçu leur brevet.

On Stéitsch

Le 21 septembre, près de 1 200 personnes ont assisté à la 17^e édition du festival *On Stéitsch*. Ce festival vise à promouvoir les cultures de jeunes, à contribuer à la visibilité des acteurs du secteur de jeunesse, ainsi qu'à la mise en évidence de leurs projets et de leurs talents. L'événement a réuni 250 jeunes au total, dont 56 groupes d'artistes et 13 stands.

Assises du secteur de la jeunesse

La première édition des *Assises du secteur de la jeunesse* a rassemblé 317 acteurs, issus des services de jeunesse, des organisations de jeunesse, des maisons des jeunes et des communes. Ces assises ont constitué une plateforme d'échange, réunissant toutes les parties prenantes impliquées dans le travail avec les jeunes. Elles ont permis de faire le bilan des consultations menées auprès des jeunes et des nombreux échanges réalisés avec les acteurs du secteur au cours du second semestre de l'année 2024.

Publications

Le SNJ édite des dossiers pédagogiques à l'attention du personnel éducatif et des animateurs d'activités de loisirs. Toutes ces publications sont disponibles sur le site www.snj.public.lu/publications.

Accueil au pair

En 2024, 146 familles ont obtenu un agrément et 355 jeunes ont reçu une approbation en tant que jeunes au pair, confirmant une augmentation continue par rapport aux années précédentes (114 agréments et 299 approbations en 2023, et 106 agréments et 258 approbations en 2022).

Les jeunes au pair, âgés en moyenne de 24 ans, sont issus du monde entier. La majorité reste au Luxembourg pour une durée de 12 mois. Si en 2023, le Cameroun était le principal pays d'origine, en 2024, le nombre de jeunes Camerounais a rejoint celui des jeunes Philippins. Les principaux pays d'origine représentés en 2024 étaient : Philippines (89 jeunes), Cameroun (89 jeunes), Madagascar (47 jeunes), Brésil (20 jeunes) et Népal (17 jeunes).

Depuis le lancement du programme en 2013, la demande d'approbation connaît une croissance continue. Cette augmentation s'accompagne d'une hausse proportionnelle des situations où la mise en relation entre les jeunes et les familles d'accueil s'avère inadéquate. En cas de mésentente entre la famille d'accueil et le jeune au pair, le SNJ organise systématiquement

une médiation pour remédier à la situation ou, le cas échéant, un entretien afin de fixer les modalités de fin de contrat. En 2024, 38 conventions d'accueil au pair ont été résiliées de façon anticipée.

Le contrôle du paiement de l'argent de poche introduit en 2022 a été maintenu et effectué rigoureusement en 2024. En outre, le sondage en deux étapes auprès des jeunes au pair a également été reconduit en 2024, offrant aux jeunes un espace pour partager leurs expériences, qu'elles soient positives ou négatives.

Depuis la rentrée scolaire 2024, les contrôles du dispositif ont été renforcés, notamment en incluant des visites à domicile. Plus particulièrement, depuis juillet 2024, le SNJ a procédé à 22 visites de ménages de familles d'accueil au pair disposant déjà d'un agrément, ainsi qu'auprès de familles désireuses d'accueillir un jeune au pair.

Le SNJ continue à collaborer étroitement avec le Service de police judiciaire, l'Inspection du travail et des mines, le Comité de suivi de la lutte contre la traite des êtres humains ainsi que la Direction de l'immigration. Un échange productif a également eu lieu avec l'*Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher* (OKaJu).

Pour mieux informer les jeunes au pair sur leurs droits et devoirs, ils doivent assister à une session d'information dans le mois suivant leur arrivée. En 2024, 13 sessions ont été organisées avec la participation de 269 jeunes au pair.

Enquêtes et études

Le Service enquêtes et études du SNJ élabore chaque année plusieurs rapports en collaboration avec différents partenaires :

- *BEE SECURE Radar – Utilisation des technologies de l'information et de la communication par les jeunes : tendances actuelles* ;
- *Rapport sur les jeunes décrocheurs et jeunes inactifs au Luxembourg* ;
- Publication sur les jeunes au Luxembourg (*Jugendbarometer*).

En outre, les enquêtes et rapports suivants ont été réalisés en 2024 :

- Enquête auprès des communes sur la jeunesse : *Quels services proposent-elles aux jeunes et quels défis rencontrent-elles ?* ;
- Enquêtes auprès des jeunes sur les offres et services proposés dans leur commune.

L'accord de coopération entre le ministère et l'Université du Luxembourg a été renouvelé. Dans ce cadre, l'Université réalise cinq missions principales pour le ministère :

- rapport sur la jeunesse : les travaux pour le rapport sur la jeunesse 2025 ont débuté en 2024 ;
- *Youth Survey Luxembourg* (YSL) : la phase de terrain de l'étude a eu lieu au printemps 2024 et s'est

terminée avec succès. Les premiers résultats sont déjà disponibles ;

- recherche et évaluation de l'éducation non formelle des jeunes : un état des lieux du travail avec les jeunes a été réalisé, et les premières analyses ont déjà été menées ;
- *Health Behavior in School-aged Children – Comportements de santé des enfants d'âge scolaire* (HBSC) ;
- *European School Survey Project on Alcohol and Other Drugs* (ESPAD) : préparation de l'étude européenne qui sera réalisée pour la première fois au Luxembourg en 2025 (étude pilote).

Soutien aux organisations bénévoles

Centres de jeunesse

Au centre Larochette, 44 formations et rencontres ont été organisées par le SNJ ou des services pour jeunes. Le centre a été loué pendant 118 jours. À Erpeldange, 825 jeunes ont participé aux formations, weekends, camps et colonies organisés par des organisations de jeunesse. Le centre a été loué 78 jours, avec un total de 4 080 nuitées au chalet et sous tentes. Plus au nord, au chalet Weicherdange, un total de 537 nuitées a été enregistré.

Congé jeunesse

Le but du congé jeunesse est de soutenir le développement d'activités en faveur de la jeunesse au niveau local, régional et national. En 2024, 465 demandes ont été soumises et un total de 1 879 jours ont été accordés.

Service de prêt de matériel et distribution de publications

Le Service de prêt de matériel a fourni du matériel pour 479 événements et activités de jeunesse. 471 commandes de brochures ont été reçues via le *Webshop publications@snj.lu* entraînant la distribution de 22 708 exemplaires.

IN:CUBATOR

Cette offre pédagogique permet à des groupements de jeunes ou d'associations travaillant avec des jeunes ou dans l'intérêt des jeunes, de disposer de locaux pour travailler et se réunir. En 2024, 52 associations étaient inscrites à l'*IN:CUBATOR*. L'adhésion se fait par contrat renouvelable annuellement.

Événements

Deng Zukunft, Däi Wee

Le 14 février 2024 a eu lieu la huitième édition de la foire *Deng Zukunft, Däi Wee #Infobourse fir Jonker an Elteren*. Cette bourse aux informations et contacts est le rendez-vous au niveau national pour les jeunes qui veulent saisir les opportunités s'offrant à eux, que ce soit en tant qu'étudiant, apprenti ou volontaire. Sur plus de 50 stands, jeunes et parents ont rencontré des représentants d'entreprises, de services d'orientation et

d'information ainsi que de la société civile. L'événement a attiré plus de 1 000 visiteurs.

Soirée de l'engagement

Le 3 juillet 2024, près de 250 personnes ont participé à la *Soirée de l'engagement*, qui valorise les efforts des jeunes participant à des projets de transition vers la vie active (service volontaire, ateliers).

Foire vum Jugendsecteur

Pour la rentrée, la septième édition de la *Foire vum Jugendsecteur* au *Forum Geesseknäppchen* a compté plus de 200 participants et 35 stands d'information.

Remise de certificats S-team

Le 15 octobre a eu lieu la remise des certificats du projet *S-Team: Setz dech an!*. Environ 200 enfants et jeunes de différentes écoles fondamentales, maisons relais et lycées ont reçu leurs certificats lors d'une cérémonie festive au *Forum Geesseknäppchen*.

Remise des brevets d'animateurs

Lors de la 37^e remise des brevets d'animateurs le 5 décembre 2024 au *Melusina*, environ 300 jeunes animateurs ont reçu leur brevet d'animateur. Au total, près de 746 brevets ont été décernés.

Anciennes divisions Innovation et Développement de la qualité

Jusqu'au 30 septembre 2024, le SNJ assurait des missions dans le domaine du développement de la qualité, de l'innovation et de la formation continue pour les secteurs de l'Enfance et de l'Aide à l'enfance et à la famille. Ces activités ont été reprises par la nouvelle Agence pour le développement de la qualité dans les secteurs de l'enfance et de la jeunesse depuis le 1^{er} octobre 2024.

Innovation

Dans le cadre de la réorganisation interne, opérée en cours d'année au sein du ministère, la division Innovation a été intégrée dans la nouvelle Agence pour le développement de la qualité dans les secteurs de l'enfance et de la jeunesse du ministère.

Formation continue

Formation des référents pédagogiques pour l'éducation plurilingue.

Cette formation, d'une durée de 30 heures, est composée de cinq modules. En 2024, 100 participants ont été répartis en cinq groupes, dont un groupe en luxembourgeois et allemand et quatre groupes en français.

Dispositif de la formation continue et de l'accompagnement professionnel

En 2024, le ministère a poursuivi ses efforts pour renforcer et développer le dispositif de formation continue destiné aux secteurs de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à l'enfance et à la famille. La coordination générale de ce dispositif était assurée par le SNJ. L'élaboration et la mise en œuvre du programme annuel sont confiées à

six agences conventionnées avec le ministère.

Pour le secteur de l'éducation non formelle, 1 580 formations ont été validées par les agences. Le programme annuel des formations est accessible sur le site <https://formation.enfancejeunesse.lu>. La participation aux formations est gratuite pour les structures des secteurs concernés.

Le dispositif autorise également les structures à organiser leurs propres formations, indépendamment des agences. Ces initiatives, qualifiées de formations hors programme, peuvent être soumises à une demande de validation auprès du SNJ ou de la Direction générale de l'aide à l'enfance et à la famille (DG AEF), afin d'obtenir la reconnaissance des heures effectuées.

Le SNJ a reçu 168 demandes de validation pour des formations *hors programme*, dont 160 ont été validées pour le secteur de l'éducation non formelle.

Depuis juillet 2024 la coordination du dispositif a été progressivement transférée à la nouvelle Agence pour le développement de la qualité dans les secteurs de l'enfance et de la jeunesse. De plus, le projet de développement d'un nouveau portail dédié à la formation continue a été lancé en 2024, visant à simplifier l'accès aux formations.

Matinée éducation plurilingue pour formateurs

Deux matinées dédiées à l'éducation plurilingue pour les formateurs et collaborateurs des agences de formation ont été organisées afin de développer la qualité des formations validées en tant que Plurilinguisme (PL).

Conférence nationale sur l'assistance parentale

Le 19 octobre 2024 a eu lieu la troisième *Conférence nationale de l'assistance parentale*, organisée en collaboration avec l'Agence *Dageselteren*, et ayant pour sujet : *Accompagner les enfants - Reconnaître et comprendre leurs émotions*.

Conférence nationale sur l'éducation non formelle des enfants

La 13^e *Conférence nationale sur l'éducation non formelle des enfants* avec pour thème : *L'inclusion en éducation non formelle - défis et opportunités*, a eu lieu le 21 novembre 2024 et a rassemblé plus de 350 personnes.

Événements

Foire de l'éducation plurilingue

Le 19 juin 2024, la seconde édition de la *Foire de l'éducation plurilingue* s'est tenue au *Forum Geesseknäppchen*, rassemblant plus de 200 participants. L'édition de cette année avait pour thème *Les pages éclatantes - autour des livres et des histoires*. Au total, 24 services éducatifs et d'accueil pour les jeunes (SEAJ) ont partagé leurs pratiques et leurs outils pédagogiques.

E Kaffi am / mat...

Les 9 et 10 décembre 2024, 60 référents pédagogiques pour l'éducation plurilingue ont participé aux groupes d'échange de la troisième édition du format *E Kaffi am / mat...*

Rendez-vous du cadre de référence

Pour la réédition du cadre de référence national, une démarche participative a été privilégiée. Un format d'échange, intitulé *Les rendez-vous du cadre de référence*, s'adresse au personnel éducatif du secteur de l'enfance et de la jeunesse.

Pour l'enfance, les échanges ont porté sur la collaboration avec les parents, la coopération avec l'école, et les enfants ont également été consultés. Le *Kick-Off* du 30 octobre 2024 intitulé *Meng Stëmm am service d'éducation et d'accueil pour enfants*, a rassemblé près de 60 enfants autour de trois thématiques : leur participation, leur attente quant à l'attitude pédagogique du personnel éducatif, et leur vision future des services d'éducation et d'accueil pour enfants (SEA). Le processus de consultation s'est poursuivi dans deux SEA avec plus de 20 enfants consultés. Trois rendez-vous ont eu lieu, soit une consultation de près de 215 professionnels de l'éducation non formelle pour le secteur de l'enfance. Pour la jeunesse, les deux rendez-vous qui ont eu lieu ont réuni plus de 100 travailleurs de la jeunesse.

Consultations

Deux consultations ont eu lieu sur la thématique de la mise en place de ludothèques. Ces échanges ont rassemblé 24 SEA.

Projets

Kannerpräis

Pour cette première édition du *Kannerpräis*, 102 projets ont été soumis, dont 62 destinés aux enfants de 0-4 ans et 40 pour les enfants de 4-12 ans. 24 projets ont été retenus pour participer à la finale. Ensuite, 90 enfants ont nommé, de manière interactive et ludique, les huit lauréats ainsi que les deuxièmes et troisièmes places dans chaque catégorie. Le 4 mai 2024, 200 invités, parmi lesquels des parents, des enfants et des professionnels de l'éducation non formelle, ont assisté à la cérémonie de remise des prix du *Kannerpräis* 2024.

10 doigts – 10 droits

À l'occasion de la *Journée mondiale des droits des enfants*, un appel à participation a été lancé pour prendre part au projet pilote intitulé *10 doigts – 10 droits*, un jeu de doigts innovant, accompagné de marionnettes conçu pour sensibiliser les tout-petits aux droits des enfants de manière ludique et pédagogique.

Valise pédagogique – aide aux devoirs

Un appel à candidature a été lancé auprès des assistantes parentales afin de participer au projet pilote intitulé *Valise pédagogique – aide aux devoirs*, développé par l'Agence *Dageselteren* en vue de renforcer le dispositif d'aide aux devoirs auprès des assistantes parentales.

Outils pédagogiques et vidéos

Vidéos illustrant des bonnes pratiques professionnelles

Deux vidéos illustrant les pratiques professionnelles dans le secteur de l'éducation non formelle ont été réalisées, intitulées *Inklusioun Liewen – Pedagogesch Haltung a Bildung a Betreuungsstrukturen et Inklusioun am Alldag – vu Bildungs a Betreuungsstrukturen*. Les deux vidéos ont été présentées lors de la 13^e *Conférence nationale sur l'éducation non formelle des enfants*.

Paroles d'experts

Trois vidéos ont été produites avec des experts à la suite de leurs interventions lors des conférences. Ces vidéos, intitulées *3 Fragen an...*, offrent une synthèse des principaux contenus abordés dans leurs présentations.

Suivi de la qualité dans les structures de l'éducation non formelle

Les agents régionaux, affectés à la division Développement de la qualité du SNJ et détachés dans d'autres divisions du ministère ou du SNJ dans le cadre de la réorganisation interne opérée en cours d'année 2024, ont réalisé une analyse des concepts d'action généraux des services d'éducation et d'accueil pour enfants (SEA), des maisons des jeunes (MJ) ainsi que des projets d'établissement des assistants parentaux (AP).

En 2024, environ 200 concepts d'action généraux des SEA et projets d'établissement des AP ont été introduits et avisés. S'agissant des MJ, les 57 concepts d'action généraux, dont l'expiration était fixée au 31 décembre 2024, ont tous été soumis endéans les délais impartis et avisés avant la fin de l'année 2024.

Les agents régionaux ont également effectué au moins une visite auprès de chaque prestataire afin de vérifier l'adéquation de la pratique éducative avec les concepts d'action généraux et les projets d'établissement. Aussi, ils ont rédigé un rapport annuel sur chaque prestataire.



Agence pour le développement de la qualité des secteurs de l'enfance et de la jeunesse

L'encadrement éducatif de qualité dans les secteurs de l'enfance, de la jeunesse et de l'aide à l'enfance et à la famille est essentiel face aux transformations sociétales.

L'accord de coalition 2023–2028 souligne la nécessité de renforcer le développement de la qualité, d'innover en matière pédagogique et d'accompagner scientifiquement ces évolutions. S'appuyant sur l'expérience des dernières années, le nouveau service ministériel Agence pour le développement de la qualité des secteurs de l'enfance et de la jeunesse dédié au développement de la qualité a été mis en place en juillet 2024. Le dispositif assurance qualité assuré par le SNJ, ainsi que l'AEF Social Lab de la DG AEF ont été intégrés dans ce nouveau service.

Les missions de l'Agence incluent :

- le renforcement et le soutien des différents secteurs ;
- le développement et l'innovation en matière de qualité pédagogique de manière cohérente ;
- l'accompagnement du développement de la qualité ;
- l'innovation et l'amélioration continue, en partenariat avec les acteurs du secteur ;
- la professionnalisation du terrain par la formation continue et l'accompagnement des professionnels.

Il s'avérerait important de clarifier la distinction entre contrôle et accompagnement : les contrôles seront désormais réalisés par les agents de la DG Enfance, tandis que l'accompagnement sera assuré par les agents du nouveau service. Ce nouveau service ministériel s'appuie sur trois divisions : Innovation et recherche, Accompagnement qualité et Formation continue.

Division Innovation et recherche

Conférences

Le 19 octobre a eu lieu la troisième conférence nationale de l'assistance parentale, organisée en collaboration avec l'Agence Dageselteren, et ayant pour sujet *Accompagner les enfants - Reconnaître et comprendre leurs émotions*. Les participantes ont assisté à l'exposé de Madame Christine Schuhl et ont ensuite pu échanger sur la mise en pratique de la thématique dans leur quotidien lors de groupes d'échange animés

par les membres de l'équipe de l'Agence Dageselteren.

La 13^e conférence nationale sur l'éducation non formelle des enfants ayant pour sujet *L'inclusion en éducation non formelle – défis et opportunités* a eu lieu le 21 novembre et a rassemblé plus de 350 personnes.

Trois experts étrangers ont enrichi la réflexion grâce à leur contribution sur le plan théorique, qui a été accompagnée d'exemples pratiques réalisés par des services d'éducation et d'accueil luxembourgeois. Lors d'une table ronde, les participants ont eu la possibilité d'échanger avec plusieurs experts en la matière.

Outils pédagogiques et vidéos

Vidéos illustrant des bonnes pratiques professionnelles

Deux vidéos illustrant les pratiques professionnelles dans le secteur de l'éducation non formelle ont été réalisées, intitulées *Inklusioun Liewen – Pedagogesch Haltung a Bildungs a Betreuungsstrukturen* et *Inklusioun am Alldag – vu Bildungs a Betreuungsstrukturen*. Elles ont été toutes les deux présentées lors de la 13^e conférence nationale sur l'éducation non formelle des enfants.

Paroles d'experts

Trois vidéos ont été produites avec des experts à la suite de leurs interventions lors des conférences. Ces vidéos offrent une synthèse des principaux contenus abordés dans leurs présentations.

Accompagnement qualité - Suivi de la qualité dans les structures de l'éducation non formelle

Les agents régionaux du SNJ avaient pour mission d'analyser les concepts d'action généraux des SEA et des maisons de jeunes (MJ) ainsi que les projets d'établissement des assistants parentaux (AP). Au cours de l'année 2024, les missions des agents régionaux affectés au SNJ ont été transférées au nouveau service de l'Agence pour le développement de la qualité des secteurs de l'enfance et de la jeunesse.

À partir de juillet 2024, 20 agents ont rejoint le nouveau service tandis que les autres sont restés au SNJ. Jusqu'en octobre 2024, le suivi de la qualité pédagogique a été assumé par les deux services.

En 2024, les chiffres relatifs aux visites et à l'évaluation des concepts et projets d'établissement sont les suivants :

- visites dans les SEA : 864 au total, dont 261 depuis juillet 2024 ;
- visites chez les AP : 350 au total, dont 52 depuis juillet 2024 ;
- visites dans les MJ : 45 au total, dont 1 depuis juillet 2024.

Le nombre de visites par rapport à l'année 2023 a diminué car, suite à la réorganisation, chaque structure de l'éducation non formelle n'a été visitée qu'une seule fois.

Formation continue

En 2024, le ministère a poursuivi ses efforts pour renforcer le dispositif de développement professionnel destiné aux secteurs de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à l'enfance et à la famille. Ces initiatives visent à garantir la qualité des prestations offertes, en alignant les formations sur les besoins évolutifs du terrain, les priorités politiques et les avancées scientifiques.

Le pilotage de ce dispositif est assuré par l'Agence. L'élaboration et la mise en œuvre du programme annuel sont confiées à six agences conventionnées par le ministère. Ce travail conjoint permet d'organiser et d'offrir des formations destinées aux secteurs concernés tenant compte des besoins et des retours de satisfaction du terrain. Toutes les formations validées sont reconnues dans le cadre des heures de formation obligatoires exigées pour le personnel de ces mêmes secteurs.

Pour le secteur de l'éducation non formelle, 1 580 différents sujets de formations ont été validés par la division de la formation continue et offerts en plusieurs sessions et très souvent sur place dans les structures elles-mêmes. Le programme annuel des formations est accessible sur le portail www.formation.enfancejeunesse.lu. Il comprend des formations répondant aux diverses exigences en

matière d'éducation et d'encadrement conformes aux cadres de référence, de management, de santé et de sécurité.

Le dispositif a permis aux structures d'être exemptes des frais de formations, pris en charge par l'État. Les formations dites « standard » et « standard sur place », issues du programme annuel, sont accessibles sans restriction, sous réserve des capacités d'organisation des agences.

En revanche, les offres sur mesure et le coaching sont soumis à un crédit annuel d'heures spécifiquement alloué à cet effet. Ce crédit leur permet de bénéficier de formations sur mesure, d'accompagnements de processus et de coachings d'équipe ou de dirigeants, proposés par les agences conventionnées. Entre 2023 et 2024, un besoin croissant en formations et coachings a été observé, entraînant une hausse de 22 % du nombre de prestations organisées par les agences de formation continue.

Le dispositif autorise également les structures à organiser leurs propres formations, indépendamment des agences. Ces initiatives, qualifiées de « formations hors programme », peuvent être soumises à une demande de validation auprès du ministère, afin d'obtenir la reconnaissance des heures effectuées.

Cependant, sauf exception, les frais liés à ces formations hors programme ne sont pas pris en charge par le dispositif. Le ministère a reçu 168 demandes de validation pour des formations hors programme du secteur de l'éducation non formelle, dont 160 ont été validées.

Depuis juillet 2024 le pilotage du dispositif a été progressivement transféré du SNJ à l'Agence pour le développement de la qualité des secteurs de l'enfance et de la jeunesse.



Centre psychosocial et d'accompagnement scolaires (CePAS)

Prises en charge individuelles

Le centre de consultation du CePAS a suivi un total de 481 cas (237 nouveaux élèves en 2024), dont 62 % de filles, 36 % de garçons, et 2 % de *trans-inter-gender* au cours de 4 612 rendez-vous, dont 542 consultations à distance. À ces chiffres s'ajoutent les permanences téléphoniques (154) et les appels concernant les aides financières (225).

134 demandes d'information de type général, psychologique, d'orientation ou social via courriel ou le site internet ont été comptabilisées pour 2024. 48,5 % ont pu être traitées via courriel ou par téléphone et 51,5 % ont abouti à une prise en charge de la part du CePAS.

	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre d'élèves	635	626	520	516	481
Nombre de consultations (RDV)	3 529	4 276	4 263	4 418	4 612
Moyenne par élève	5,55	6,83	8,2	8,6	9,6

Les consultations se répartissent comme suit :

Type de consultation	Mode présentiel en %	Mode distanciel en %
Consultations psychologiques	77,1	9
Rééducation en psychomotricité et éducative	5,6	2,1
Consultations mixtes (orientation et psychologiques)	2,8	0,6
Consultations en orientation	2,1	0
Demandes d'information	0,3	0
Consultations relevant du domaine social	0,4	0

Parmi les problématiques psychosociales les plus traitées en 2024, on retrouve prioritairement les troubles névrotiques (troubles anxieux), troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes (30 %), les troubles de l'humeur (troubles dépressifs) (30 %) ainsi que les difficultés liées à l'entourage immédiat, y compris la situation familiale (16 %).

Prises en charge collectives

Sollicité en cas d'événement dramatique ou traumatisant dans un établissement scolaire (accident, décès, suicide, etc.), le Groupe d'accompagnement psychologique en milieu scolaire (GAP) du CePAS est intervenu trois fois en 2024 afin de procurer une aide organisationnelle pour faire face à des événements tragiques ou offrir des encadrements de classes et de groupes. Il assure un service d'assistance téléphonique destiné aux professionnels, lequel a été sollicité à sept reprises. Le GAP s'est réuni cinq fois au cours de l'année 2024 pour planifier et coordonner les interventions et les méthodes d'intervention.

Ce dernier a également organisé une formation de deux jours, destinée au personnel psychosocio-éducatif des lycées, des équipes de postvention et du CePAS et intitulée : *Drames en milieu scolaire – la confrontation avec la mort et le suicide*. Le GAP a été sollicité tout au long de l'année pour fournir son apport dans l'organisation de la mise en place des Équipes de postvention en cas de crise (EPV) dans les lycées.

Les groupes de parole *Transgender* – espace protégé mensuel, propice aux échanges sur les expériences personnelles et le soutien mutuel pour les jeunes dont le sexe d'assignation ne correspond pas à leur auto-perception sexuée/genrée ou l'identité de genre. Les groupes sont encadrés par l'ASBL *Intersex & Transgender Luxembourg*. En 2024, huit groupes de parole pour les jeunes (entre deux et quatre participants) ont eu lieu. Par ailleurs, huit permanences ont pu être assurées, permettant aux parents et aux jeunes de poser des questions quant à leur situation personnelle.

Stress Less – ateliers de gestion de stress : pour répondre aux contraintes de l'emploi du temps des élèves, le Centre de consultations pour jeunes et familles (CCJF) assure des suivis en individuel concernant le travail de prise en charge individuelle et s'est orienté vers la formation des professionnels de terrain intéressés aux techniques et méthodes de la gestion de stress, afin de pouvoir compléter, sur demande, l'offre dans les lycées. Avant la rentrée scolaire de septembre 2024, un petit groupe de cinq élèves de 7^e, provenant de différents lycées a participé aux ateliers SLS du CCJF au CePAS pendant trois matinées. Le but était de sensibiliser les jeunes élèves dès leur entrée au lycée aux différentes méthodes qui existent pour affronter des situations potentiellement stressantes du quotidien scolaire. Il s'agit d'ateliers de découverte et d'exploration d'outils pour développer des capacités à affronter ces situations.

Coordination, formation continue et approche qualité

En 2024, le CePAS a poursuivi son développement afin d'optimiser sa responsabilité fonctionnelle, tant auprès des services psychosociaux et d'accompagnement scolaires (SePAS) et services socio-éducatifs (SSE) que des internats. Les fonctions et rôles spécifiques, qu'ils soient nouveaux ou plus anciens, implémentés dans les établissements scolaires, tels que les chefs de département (CdD), les coordinateurs addictions et les délégués à la protection des élèves (DPE), ont été accompagnés tout au long de cette année 2024 par le Centre de ressources (CdR) du CePAS. Cet accompagnement a permis de consolider leur collaboration avec les lycées et d'autres services ministériels ou organismes conventionnés. Enfin, et afin de répondre au mieux à ses missions et tâches, trois nouveaux membres – coordinateurs SSE, DPE, dossier digitalisation – sont venus compléter l'équipe du CdR.

Les missions d'accompagnement du personnel éducatif et psychosocial (EPS) des lycées (environ 450 personnes), de mise en œuvre d'une stratégie de développement des pratiques EPS en milieu scolaire en faveur du bien-être et de la participation du jeune à l'école, et celles liées au développement structurel des moyens et processus du travail EPS, constituent toujours le cœur des activités du CePAS.

Accompagnement du EPS

Le CdR a offert un accompagnement méthodologique, pédagogique et organisationnel, et également un soutien spécifique face à une situation de cas complexe, aux équipes des SePAS, des SSE et des internats scolaires des lycées, notamment à travers une cinquantaine de rencontres/réunions ou encore sous forme de groupes d'échanges, d'intervisions, et de laboratoires de réflexions. Les thématiques abordées étaient diverses comme, par exemple, le traitement confidentiel des données, le signalement, la consommation de substances illicites, la bientraitance, etc.

Les plénières nationales : quatre réunions, à l'attention du personnel EPS, avaient pour objectif d'informer, de mettre en avant les projets implantés dans les lycées



avec et par les équipes ainsi que de renforcer le réseautage des 450 participants.

Onboarding : les activités ont été proposées à plus d'une vingtaine de nouveaux collaborateurs EPS. Afin de répondre au mieux aux attentes de terrain, un nouveau format en *e-learning* disponible tout au long de l'année scolaire a été créé via une plateforme *Learningsphere* de l'IFEN.

L'accompagnement par corps de métier du personnel EPS, (quatre fois avec des assistants sociaux, trois fois avec des psychologues, quatre fois avec des coordinateurs addictions, trois fois avec des DPE), a été assuré au travers de réunions formelles et informelles (plus ou moins 70 heures regroupant environ 450 professionnels), de journées de réflexion et de groupes de travail avec la présence d'experts sur quelques séances.

Concernant l'animation socio-éducative au lycée, les deux coordinateurs ont réalisé un travail important d'analyse, se rendant sur le terrain pour établir un état des lieux sur le fonctionnement des services. Ils ont parallèlement proposé un accompagnement personnalisé aux établissements ayant la volonté d'implémenter un *Jugendtreff*.

Enfin, des réunions de travail au sein de laboratoires de réflexion, comprenant des membres SSE, CePAS, des pédagogues de renommée internationale et des membres de l'Université du Luxembourg, ont permis de corédiger un guide pratique regroupant les recommandations d'action et approches éprouvées, à l'attention du personnel SSE.

Concernant les internats, le CdR a renforcé son soutien via des groupes d'échanges en direction des coordinateurs ainsi que des groupes d'échange thématiques pour les équipes éducatives. Afin de répondre aux enjeux liés aux missions nouvellement inscrites dans le cadre légal, un laboratoire de réflexion intitulé *Réflexion sur une base légale pour les internats scolaires* (RGD) a été initié en septembre 2024.

Laboratoires de réflexion (LR) : depuis 2022, une pratique de travail basée sur la coconstruction avec le personnel EPS des lycées et les membres du CdR s'est largement développée. Ainsi, en 2024, ce ne sont pas moins de 15 LR (anciennement groupes de travail) qui ont été implémentés, permettant au travers de plus de cinquante regroupements, de réfléchir et d'élaborer des procédures et supports de travail thématiques, ainsi que des outils méthodologiques.

Parmi ces LR, on trouve notamment : sept LR *Professionnalisation des services socio-éducatifs* ; huit LR *Participation des jeunes* ; quatre LR *Accueil psychosocial des élèves nouvellement arrivés au Luxembourg* ; trois LR *Harmonisation des cours de premiers secours en santé mentale* ; deux LR *Digital well-being & mindfulness* ; trois LR *Subventions* ou encore trois LR *Réflexion sur une base légale pour les internats scolaires*. À cela s'ajoutent des réunions bimensuelles comme travail

préparatoire du logiciel de Gestion journalière des dossiers des jeunes (GEPS) pour le personnel EPS ayant abouti à une formation de prise en main de l'outil.

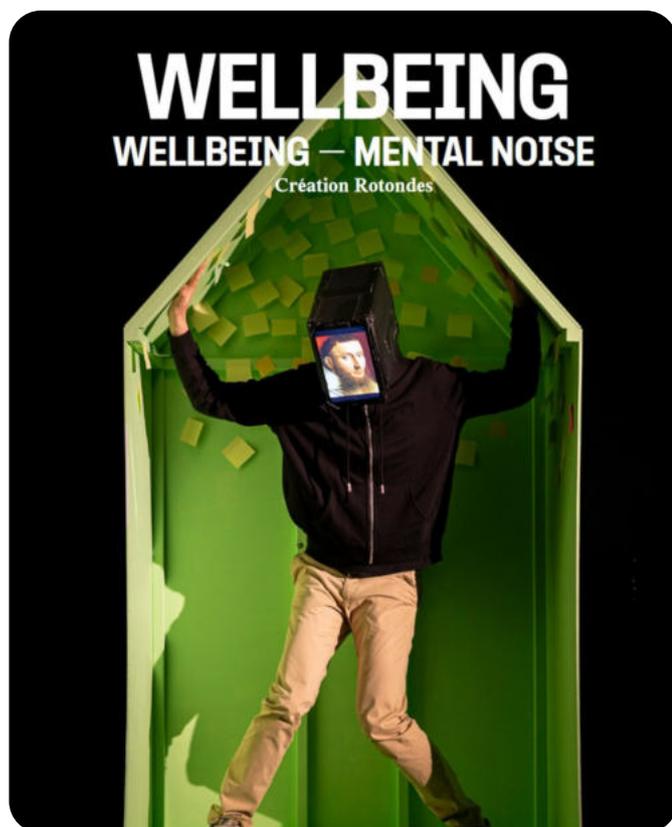
Supervisions : le personnel EPS et notamment les psychologues et les assistants sociaux (AS) ont pu bénéficier de temps de supervision. Cinq groupes ont été créés, deux spécifiques aux AS portant sur des études de cas, trois pour les psychologues (supervision de cas, systémique et analytique). Par ailleurs, le CePAS a soutenu les supervisions d'équipes souhaitées par certains services (CCJF) et/ou lycées (LEM, LBV, LLIS).

CdD : le CdR a poursuivi son accompagnement des CdD en collaboration avec d'autres services du ministère (SCMO, SNEI et IFEN). Des formations sur mesure, des plénières (EPS et propres à leur fonction) et groupes d'échanges leur ont permis de poursuivre la construction de leur identité professionnelle.

Journées pédagogiques : les établissements scolaires contactent le CdR pour solliciter sa participation dans le cadre de journées portant sur le bien-être en direction des enseignants ou des élèves ou sur la digitalisation. Le CdR a ainsi assuré la tenue de plus d'une dizaine de *workshops*.

Développement des pratiques psychosociales et éducatives en milieu scolaire

Le concept lié au programme annuel de formation continue a été modifié à la rentrée scolaire 2024/2025



afin de s'adapter au mieux à la loi du 30 juin 2023. Chaque formation, projet et/ou LR a été relié à l'une des missions énoncées. Afin de ne pas submerger le personnel EPS, seule une (maximum deux) formation servait d'illustration à ladite mission!

- Formations et conférences : 31 formations continues, une conférence et deux journées d'études ont été organisées (56 jours, 650 participants).
- Supervisions : 214 professionnels ont bénéficié de différents types de supervisions (14,5 jours cumulés).

L'offre de projets pilotes (formation continue, conseil sur mesure pour les participants, évaluation nationale en vue d'un transfert plus large) portent sur deux thèmes prioritaires : la culture de la bientraitance et la santé mentale.

Dispositif bientraitance

Les quatre lycées mobilisés lors de l'année scolaire 2023/2024 ont réitéré leur participation pour cette année. Ils contribuent activement à la mise en œuvre de ce projet en participant notamment à des formations qui leur sont dédiées. D'autres lycées (quatre) ont, dès la fin de l'année scolaire, manifesté un intérêt pour le dispositif et l'ont rejoint dès la rentrée scolaire 2024. Ils participent dorénavant à la réflexion et l'implémentation du dispositif dans leur établissement.

- *Justice réparatrice* : formation dédiée à la présentation du concept de justice réparatrice, sa place dans la gestion des comportements citoyens des élèves et la mise en place du conseil d'éducation à la citoyenneté.
- *Cadre et règles* : cette formation a pour objectif de développer la construction et la gestion du cadre éducatif d'un établissement scolaire, autant concernant le travail auprès des élèves qu'au niveau de la relation avec leurs familles. Elle a également présenté un nouvel outil, *Valio*, qui fait depuis l'objet d'une expérimentation par les lycées pilotes.
- *La participation des élèves* : l'importance de la participation a été soulignée dans le cadre du Dispositif bientraitance dès 2023. L'implémentation de cette réflexion s'est concrétisée en 2024 et de nombreuses formations intégrant de jeunes ambassadeurs d'expression citoyenne se sont mises en place.

Au-delà de cette intégration dans le Dispositif bientraitance, la participation des élèves s'est traduite notamment lors de la *Semaine de la démocratie* avec la mise en place d'une formation par les pairs, organisée en collaboration avec l'asbl DYCIE (Bruxelles) en direction des élèves et des adultes. De plus, le travail se poursuit avec le ZpB et la CNEL, au travers de groupes d'échanges et de travail.

¹ Les informations, concernant les formations, sont basées sur deux concepts distincts en matière de formation continue, les chiffres ne relèvent donc pas uniquement du nouveau concept.

Santé mentale

Sur l'initiative du ministère, et nourri par les témoignages de 160 jeunes, le spectacle *Wellbeing – Mental Noise* a vu le jour en 2021. Cette pièce de théâtre propose une immersion poignante dans les réalités de la santé mentale des adolescents. En écho à la *Journée mondiale de la santé mentale*, et dans le cadre des semaines de la santé mentale, la pièce a été présentée en journée aux élèves, et en soirée publique à Luxembourg et à Marnach (Clervaux).

Elle était systématiquement suivie d'un *AfterTalk*. Ces temps d'échange réunissant professionnels et jeunes venus assister à la représentation ont été des moments forts permettant de discuter ensemble des défis liés à la santé mentale.

En amont de cette pièce, une journée de formation a été proposée aux enseignants et EPS, leur permettant d'y préparer les jeunes.

Premiers secours en santé mentale (PSSM) : ces cours enseignent comment la famille, les amis ou les collègues de travail peuvent prodiguer des premiers secours en cas de troubles psychiques. La stratégie de formation dans l'ES est double : offrir la formation de secouristes (20 % du personnel d'un établissement formé donne accès à la formation pour jeunes) et offrir aussi la formation d'instructeurs afin d'accélérer l'atteinte du quota de secouristes.

- En 2024, trois instructeurs supplémentaires ont été formés pour un total de 20 instructeurs intervenant dorénavant dans les lycées.
- Fin décembre, le nombre de secouristes formés atteignait les 1 000 en ce qui concerne les *PSSM-Youth*, et plus de 750 pour les *PSSM-Teen* (*peer-to-peer*).
- En juillet 2024, le CePAS a organisé le rassemblement annuel au niveau national des secouristes. Cette manifestation, ayant traditionnellement lieu le 3 juillet, a pour objectif de réitérer l'importance de leur rôle dans les établissements scolaires et de renforcer leur réseautage.

Coordinateurs des équipes de postvention (EPV) : durant l'année scolaire 2024, le CdR a poursuivi la mise en place du réseau national des coordinateurs, qui comprend actuellement 30 lycées et établissements éducatifs. Afin d'échanger sur la mise en œuvre d'une EPV et les pratiques professionnelles qui y sont liées, le CdR a organisé (en collaboration avec *Pétillances asbl*) plusieurs réunions de préparation, et des simulations, avec les coordinateurs et leurs équipes (une centaine de personnes). De plus, suite à la volonté de clarifier les procédures et d'offrir des outils adéquats aux équipes EPV, un groupe de travail a été mis en place pour la refonte à moyen terme du guide de postvention, avec la participation du ministère, du CGDIS et du Parquet.

Fonctions spécifiques

Coordinateurs addictions : le réseau des lycées, en partenariat avec *Impuls/Sebra* (nouvelle appellation) et la Police Grand-Fucale, s'est étoffé. La prévention

des addictions aux substances rassemble désormais plus de 60 coordinateurs et cocoordinateurs de plus de 40 lycées du pays. Les coordinateurs sont organisés régionalement sous le modèle des quatre régions de la Police Grand-Fucale.

Un guide de prévention des addictions aux substances a introduit des lignes directrices nationales destinées à uniformiser les démarches de prévention avec l'assistance de *Sebra*.

Des groupes de travail sont constitués dans chaque établissement afin d'établir une grille d'intervention sur base du guide. Deux jours de formations sont proposés aux coordinateurs *Addictions* et six rassemblements ont été organisés en direction des membres du groupe de travail en collaboration avec l'IFEN, *Sebra* et la Police Grand-Ducal.

Délégué à la protection des élèves : cette nouvelle fonction poursuit son développement. Des groupes de travail ainsi que deux LR (*Signalement* et *DPE*) ont été implémentés permettant de coconstruire la démarche au sein des lycées et de répondre au mieux au questionnement des DPE.

La division de la médecine scolaire et de la santé des enfants et adolescents du Ministère de la Santé, la direction du CePAS et le CdR ont mis en place une collaboration interministérielle formalisée sous forme de convention qui a fixé les missions et responsabilités des différentes parties (CePAS, SePAS, DMS et équipe de la médecine scolaire). Ceci a permis la constitution d'un groupe de travail qui se réunit régulièrement.

Digitalisation : dans le cadre de cette priorité ministérielle, des réunions régulières avec le *Zenter fir exzessiivt Verhalen a Verhalenssucht* (ZEV) ont été mises en place, dont l'objectif est d'allier une utilisation équilibrée et réfléchie des médias et des outils numériques à la préservation d'une bonne santé mentale. En 2024, quatre lycées ont montré leur intérêt à faire office de lycées pilotes. La mise en œuvre du projet débutera en 2025.

Par ailleurs, le CePAS a proposé une formation lors de la conférence *EduTrends 2024* sur le thème des médias sociaux et du bien-être.

Enfin, un membre du CdR a contribué à la campagne *sécher.digital* grâce à une vidéo sur l'impact des réseaux sociaux sur les jeunes.

Outils pédagogiques

Depuis plusieurs années, le CePAS offre, tant au personnel EPS qu'à tous les membres de la communauté scolaire, dans le cadre d'une *Whole School Approach* (WSA), des outils coconstruits avec des experts.

EmoSEE : en 2024, l'objectif de ce projet a été de développer des supports didactiques et éducatifs afin d'accompagner les jeunes et de les amener à réfléchir sur l'influence de la culture numérique, sur l'identité et la manière dont sont utilisés les outils technologiques



pour exprimer les émotions, et pour élargir leur perception de soi et des autres au travers de l'art photographique. L'année scolaire s'est conclue avec deux expositions au Tunnel du Grund et au Centre Culturel de Rencontre Abbaye de Neumünster. En 2025, le projet proposera un coffret pédagogique.

Mind with Heart : une licence permet dorénavant au CePAS l'adaptation et la mise à disposition graduelle de matériels pédagogiques portant sur le bien-être et la santé mentale, toujours dans une perspective WSA.

Développements structurels du travail EPS

Le développement de la qualité des pratiques EPS fait l'objet d'un *Rapport qualité* depuis les années 1990. Il constitue un moment clé pour les services SePAS, SSE et internat en leur permettant de porter un regard sur l'année écoulée et de mettre en lumière des réussites et des défis auxquels ils ont du à faire face. Cette année encore, 44 équipes ont participé au questionnaire, retravaillé chaque année et proposé par le CdR. Les résultats obtenus portant sur l'année scolaire 2022/2023, ont fait l'objet d'une publication mise à disposition dès le début de 2024.

Enfin, le premier *Certificat en psychologie scolaire* (CSP) a été lancé. Initié par le CePAS et en collaboration avec l'Université du Luxembourg et d'autres services ministériels, ce programme vise la formation des (futurs) psychologues travaillant en milieu scolaire. Des cours universitaires autour de la psychologie scolaire sont proposés comme module supplémentaire, à la fois aux étudiants en psychologie au niveau du master *Psychological intervention*, et aux psychologues déjà en activité dans le milieu scolaire au Luxembourg.

Une dizaine d'étudiants se sont inscrits pour cette première année académique. Le CePAS, la DG Inclusion, l'Agence pour le développement de la qualité dans les secteurs de l'enfance et de la jeunesse, ainsi que le SMS sont impliqués dans les cours liés spécifiquement au contexte historique et légal de la psychologie scolaire, ainsi qu'aux pratiques professionnelles au sein des équipes multiprofessionnelles au Luxembourg.

Aides financières

La loi modifiée du 13 juillet 2006, portant organisation du CePAS, a introduit deux subventions pour soutenir les élèves, respectivement les familles à faible revenu pendant la scolarisation dans l'enseignement secondaire. Une aide financière peut être demandée pour les élèves « inscrits dans un établissement d'enseignement secondaire classique et secondaire général public luxembourgeois, ainsi que les établissements d'enseignement privé sous régime contractuel suivant les programmes de l'enseignement public luxembourgeois ».

On distingue : (1) la subvention pour ménages à faible revenu qui est une subvention annuelle calculée en fonction des revenus du ménage et située entre 713,19 € et 1 069,79 € (N.I. 944,43) par élève et par an, et (2) la subvention du maintien scolaire qui est une allocation mensuelle payée à l'élève adulte en situation de détresse psychosociale et qui est contraint d'habiter en dehors de son milieu familial. Elle couvre ses frais de vie, de loyer et de scolarité.

Année scolaire 2023/2024	Bénéficiaires	Budget total
Subvention pour ménage à faible revenu	8 466 élèves	7 983 713,08 €
Subvention du maintien scolaire	314 élèves	1 652 804,43 €
TOTAL	8 780 élèves	8 510 831,22 €

Communication

Toujours plus d'interactions avec le public cible

Que ce soit sur les réseaux sociaux avec une présence toujours plus accrue sur *Facebook* (2 625 abonnés et 77,5 % de visites en plus sur la page par rapport à l'année 2023), *Instagram* (1 192 abonnés et 49 % de visites en plus sur le compte par rapport à 2023), *LinkedIn* et *TikTok*, ou en présentiel grâce à la participation à de nombreux événements, le CePAS maintient un lien étroit avec son public sur son offre et afin d'approfondir sa compréhension des besoins des 12-30 ans, des familles et équipes éducatives et psychosociales des lycées et internats scolaires.

Le CePAS a activement participé à la *YEPI-Schoolfoire* avec notamment la réalisation de nombreuses capsules vidéo permettant aux jeunes de s'exprimer. Un autre événement phare, la *Foire de l'Étudiant*, a permis d'allier la question de l'orientation scolaire au bien-être. D'autres événements organisés et couverts au cours de l'année 2024 ont été les suivants : *Dem Aurore seng Nuechten*, *KONFERENZ Schuljugendarbeit – ein non-formales Bildungsangebot zwischen Schule und Freizeit*, le dispositif *bienveillance : quand les jeunes ambassadeurs belges rencontrent des*

jeunes lycéens luxembourgeois, Forum national des comités d'élèves, Rassemblement du réseau national des secouristes en santé mentale, Rallye Citoyen, et l'inauguration du projet EMOSEE.

Une pièce de théâtre pour sensibiliser à la santé mentale

Dans le cadre des *Semaines de la santé mentale*, le CePAS s'est associé en 2024 à l'ASBL *Ligue Santé Mentale*, aux *Rotondes* et à l'*Eltedeforum* pour proposer la pièce de théâtre *Wellbeing – Mental Noise*, mise en scène par Nathalie Moyen. Interprétée en français et en luxembourgeois par de jeunes acteurs. Celle-ci a remporté un franc succès touchant plus de 1 000 élèves, avec la participation de 25 lycées à des représentations scolaires dans le centre et dans le nord du pays, et une représentation grand public ayant eu lieu aux *Rotondes* le 10 octobre 2024, marquant la *Journée mondiale de la santé mentale*. Alimenté lors de sa création par la participation active de 160 jeunes issus de plusieurs lycées du pays ou de différents groupes parascolaires, ce spectacle traite de trois jeunes tentant d'apprendre à se connaître et à comprendre comment prendre soin d'eux-mêmes ainsi que des autres.

Cette action a été rythmée par une stratégie de communication forte notamment à travers les réseaux sociaux, permettant ainsi de sensibiliser aussi bien les jeunes, que les parents ou encore les professionnels à la thématique de la santé mentale, et de promouvoir la pièce sur différents canaux.

Cette communication a, entre autres, donné lieu à une interview réalisée avec la metteuse en scène de la pièce, comptabilisant plus de 2 500 vues sur les réseaux sociaux, ce qui témoigne de l'intérêt suscité par le sujet. L'événement a été accompagné de la création d'une page dédiée sur *Facebook*, permettant d'atteindre une audience plus large. Par ailleurs, d'autres publications ont été diffusées sur les différents réseaux pour compléter cette action et en renforcer sa visibilité.

Une Semaine de la démocratie et de la citoyenneté valorisant la voix des jeunes

Du 21 au 25 octobre 2024 a eu lieu la *Semaine de la démocratie et de la citoyenneté* permettant, une fois de plus, de développer la capacité des jeunes à agir au sein de l'école. À ce titre, les lycéens ont été encouragés à s'exprimer sur divers sujets et à apprendre à collaborer. Cela a notamment été le cas au travers du projet *Ambassadeurs*, qui a pour objectif de s'engager aux côtés des adultes dans la prévention des violences à l'école.

Pour immortaliser la voix des jeunes exprimée lors de cette semaine, un [clip](#) a été réalisé et des interviews ont été proposées aux membres de la CNEL, aux ambassadeurs et aux candidats aux élections, tous unis

pour promouvoir la démocratie et la citoyenneté. Depuis 2022, cet événement annuel, piloté par un comité réunissant le CePAS, le ZpB, le *Jugendrot* et la CNEL, sensibilise les jeunes de l'enseignement secondaire aux principes démocratiques et à la citoyenneté active.

En 2024, les élèves ont également eu l'opportunité de participer aux élections des comités d'élèves, un moment clé pour exercer concrètement leur citoyenneté. Enfin, pour la première fois, cette semaine a également été organisée dans les écoles fondamentales et le secteur de l'éducation non formelle.

Les contenus diffusés en amont, pendant et après cette semaine ont été vus plus de 5 500 fois sur les réseaux sociaux.

Des publications pour les professionnels des lycées

En plus de nombreux flyers digitaux, les publications suivantes ont été éditées en 2024 : huit newsletters envoyées aux équipes éducatives et psychosociales, dont quatre sur les outils psychopédagogiques, les tests et les ouvrages proposés par le CdR ; un [rapport](#) sur le développement de la qualité des pratiques de l'ensemble des équipes éducatives et psychosociales des lycées et des internats scolaires ; un nouveau [catalogue](#) de formation continue destiné aux professionnels.

Réalisation d'une étude des besoins pour améliorer l'offre du Centre de documentation et d'information (CDI)

Le CDI offre au personnel éducatif et psychosocial un large éventail d'outils permettant de répondre à ses besoins. D'une part, la bibliothèque spécialisée s'est enrichie en 2024 de 107 nouveaux ouvrages, dont 66 nouveaux numéros de revues mensuelles et revues scientifiques.

La testothèque constituée d'outils d'évaluation sur le fonctionnement intellectuel et cognitif, la personnalité, la motivation, les intérêts, le développement psychomoteur, mais aussi des tests cliniques et des outils psychopédagogiques, s'est enrichie de 14 nouveaux outils. Le nombre de personnes ayant effectué un prêt en 2024 est de 179 pour 255 utilisations. La majorité des prêts est effectuée par les psychologues pour des tests de mesure de l'intelligence qui permettent d'évaluer les ressources et difficultés du jeune.

Au total, 3 500 outils ont été mis à disposition des professionnels des lycées par le CDI. Afin d'adapter son offre à la nouvelle loi du CePAS élargissant son public cible au périscolaire et à l'éducation non formelle, une enquête qualitative a été réalisée et aura permis de récolter l'avis de 32 lycées et internats scolaires. Les résultats de cette enquête ont donné naissance à un plan d'action concret pour 2025.

Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT)

Le SCRIPT est un des moteurs de développement du domaine de l'éducation au Luxembourg. Il a pour mission de promouvoir, de mettre en œuvre et de coordonner, dans l'ensemble du système éducatif luxembourgeois, les initiatives et la recherche visant l'innovation pédagogique et technologique ainsi que le développement de la qualité scolaire et des pratiques pédagogiques.

Afin de pouvoir répondre à toutes ses missions, le SCRIPT est organisé en cinq divisions ayant des champs d'action spécifiques.

Division de l'innovation pédagogique et technologique

La Division de l'innovation pédagogique et technologique agit comme un « incubateur » pour des projets innovants dans des domaines variés, tels que la pédagogie, la technologie, la culture, les médias ou encore le développement durable.

Digitalisation

Dans le domaine de la digitalisation, des avancées significatives ont été réalisées grâce à l'initiative *ein-fach digital – Zukunftskompetenze fir staark Kanner* et le plan d'action *sécher.digital* du ministère. En 2024, la division a mis l'accent sur plusieurs thématiques : l'éducation aux et par les médias et la citoyenneté numérique, la pensée computationnelle et la littératie des données (avec des initiatives telles que *Clara*, *Alex und die Daten* et *DALI4US*, un projet *Erasmus+*) ainsi que l'intelligence artificielle (IA) et les compétences en IA.

La plateforme www.edumedia.lu a été modernisée. Elle offre dorénavant une interface plus intuitive et des ressources enrichies en mettant l'accent sur des idées de leçons pratiques, des formations continues pour les enseignants et des informations centralisées sur les offres et événements en éducation aux médias. On y retrouve également le *Medienkompass* de 2022, désormais aligné sur le cadre de référence pour les compétences numériques (*Digital Competence Framework, DigComp 2.2*). Les compétences en ce qui concerne l'IA et la *Data Literacy* ont été intégrées dans l'*e-cadre* afin de tenir compte des derniers développements dans les domaines de la technologie, de la gestion des données et de l'IA.

Le bulletin d'information *edumedia* qui renseigne sur les dernières actualités pédagogiques liées à la digitalisation est envoyé régulièrement à plus de 2 500 enseignants.

Pour encourager l'apprentissage numérique dans les établissements scolaires, la division soutient le déploiement national des outils *SELFIE* et *SELFIEforTEACHERS*, initiés par la Commission européenne. Ces outils permettent aux écoles d'évaluer leur utilisation des technologies éducatives et d'identifier des axes d'amélioration possible.

Le système de badges *edupass* (www.edupass.lu) permet de valoriser les compétences acquises lors d'apprentissages formels, informels et périscolaires. Son développement se poursuit pour être étendu aux compétences transversales, telles que la collaboration, la pensée critique et la créativité.

La discipline *Digital Sciences*, intégrée aux classes inférieures de l'enseignement secondaire de manière progressive, couvre six thématiques majeures sur la digitalisation. Elle fait désormais partie des programmes des classes de 7^e et de 6^e, et est généralisée en classe de 5^e depuis l'année scolaire 2024/2025. Cette nouvelle discipline est évaluée régulièrement par des coordinateurs, des enseignants et des élèves afin d'adapter les supports pédagogiques et d'améliorer la qualité de l'enseignement.

À l'enseignement fondamental, le codage et la pensée computationnelle sont enseignés au niveau de tous les cycles grâce à des matériaux didactiques ludiques (www.educoding.lu).

De plus, la division a contribué à l'organisation de la *First Lego League* dont la finale nationale a eu lieu le 24 février 2024 au *Forum Geesseknäppchen*, ainsi qu'à un nouveau défi de robotique pour le cycle 2, le *Junior Robotic Challenge*, permettant aux jeunes de s'initier à la robotique.

La division a participé au projet *Erasmus+* intitulé *AI4teachers – AI for and by teachers*. Dans le cadre de ce projet, un parcours de formation hybride ainsi qu'un manuel ouvert sur l'IA en éducation ont été proposés. La conférence finale s'est tenue à Luxembourg du 17 au 19 janvier 2024.

Depuis la rentrée 2024/2025, deux projets pilotes ont été lancés sur les thématiques *Création de matériel différencié avec l'IA* et *Créativité et pensée critique avec la GénAI*. Par ailleurs, une Communauté de pratique regroupant des enseignants de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire se consacre à des problématiques pédagogiques

concrètes et explore diverses solutions basées sur l'IA dans un échange continu avec d'autres enseignants.

Éducation au développement durable, en plein air et sciences

La division a poursuivi ses efforts en matière d'éducation au développement durable et dans le domaine de l'éducation en plein air à travers divers projets et approches, tels que *Fuerschen dobaussen* (FuDo), *SciDos*, *Wüüsten – On Deserts, Sustainable Development Schools*, *SEE Learning* et le manuel *WOW*, une collaboration avec le Fonds national de la recherche (FNR).

Le 26 avril 2024, la division a coorganisé la cinquième édition de la *Foire de l'éducation au développement durable* avec la plateforme de l'éducation à l'environnement et au développement durable et le Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité.

Le projet *Wizzle* a été conçu par la division en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture pour sensibiliser les élèves aux interconnexions du système agricole. Dans le cadre de ce projet, un puzzle d'images fourmillantes a été développé pour les cycles 1 à 4 de l'enseignement fondamental.

En matière de promotion des sciences, la division a coordonné le *Take-Off Challenge* des classes de l'enseignement secondaire, une initiative de la *André Losch Fondation* et du Fonds national de la recherche (FNR), et a développé le jeu *Game of Elements*.

Langues et alphabétisation

Le projet pilote *ALPHA – zesumme wuessen* (alpha.script.lu), lancé par le ministère et le SCRIPT, en collaboration avec les autorités communales, les directions de région de l'enseignement fondamental et les enseignants des écoles participantes, propose une alphabétisation en allemand et en français dans quatre écoles pilotes : Schoul Uewerkuer (Differdange), Schoul Deich (Dudelange), Fielser Schoul (Larochette) et Nelly Stein Schoul (Schifflange).

En juin 2024, le *Luxembourg Centre for Educational Testing* (LUCET) a publié un premier rapport sur les performances des élèves. Les premières conclusions, bien que prudentes, s'avèrent très encourageantes. Dans la prochaine phase du projet, une analyse des perceptions des élèves, des parents, des enseignants et des membres des directions de région sera également réalisée.

Parallèlement à l'évaluation, la formation continue des enseignants ainsi que l'élaboration des matériels didactiques ont constitué une priorité. Finalement, deux journées *ALPHA – zesumme wuessen* ont été organisées, les 14 et 19 novembre 2024 au *Forum Geesseknäppchen*.

Pour renforcer les compétences en lecture et en expression orale à l'enseignement fondamental, la division a mené plusieurs initiatives, mettant notamment à disposition des enseignants des applications numériques telles que *eKidz* et *Babbelix*.

Elle a également lancé, en partenariat avec plusieurs écoles fondamentales du sud du pays, le projet pilote *Matenee liesen!* qui encourage la lecture intergénérationnelle en réunissant enfants et seniors dans un cadre propice aux échanges et au partage autour de la littérature.

Participation des parents

La représentation nationale des parents d'élèves a renforcé le dialogue avec les représentants sectoriels et les différents services du ministère en tenant des réunions régulières avec le ministre et les services du ministère ainsi que les responsables du *Eltedeforum*, du CePAS, de la Conférence nationale des élèves du Luxembourg (CNEL) et de l'OEJQS. Une brochure a été distribuée pour encourager l'engagement des parents comme représentants.

Voie de préparation

La division a organisé la quatrième édition de la *Journée de formation et d'échange de la voie de préparation* qui a eu lieu le 28 mars 2024 en coopération avec le CODIR ES et l'IFEN.

Le *Kulturrallye* (kulturrallye.script.lu), organisé du 22 avril au 17 mai 2024 en partenariat avec les *Rotondes*, a permis aux élèves de la voie de préparation de découvrir les coulisses de diverses institutions culturelles.

Culture et promotion de l'artisanat

La culture occupe également une place importante au sein de la division, notamment avec le développement du matériel didactique *Den IKI an ech*, dont deux nouvelles publications, *D'Flouernimm* et *D'Hausnimm*, ainsi qu'avec les *Art Teachers Days* qui se sont tenus les 23 et 24 février 2024 à la *Konschthal*.

Le projet *Interreg Engagement GR* soutient les acteurs du domaine de l'éducation dans la Grande Région afin de relever les défis sociétaux auxquels les jeunes sont confrontés. Il permet aux jeunes de s'engager activement dans la communauté tout en développant leur esprit citoyen.

Avec le réseau luxembourgeois des écoles associées à l'UNESCO, la division ambitionne de mettre en place



et de promouvoir des actions, des valeurs et des comportements qui favorisent la paix et la prévention des conflits, mais aussi de sensibiliser les enfants et les jeunes au développement durable. Ce réseau luxembourgeois a fêté ses 25 ans en novembre 2024, tandis que le Réseau mondial des Écoles associées à l'UNESCO (réSEAU) a célébré ses 75 ans en 2024.

Division de la coordination d'initiatives et de programmes pédagogiques

La Division de la coordination d'initiatives et de programmes pédagogiques élabore et promeut des projets, initiatives, activités et événements qui complètent l'offre scolaire basée sur les programmes officiels. L'objectif est que les nouvelles initiatives lancées par la division soient intégrées à l'offre scolaire permanente. En 2024, la division a accordé une attention particulière à la promotion de la culture, de la lecture et de l'entrepreneuriat.

En matière de médiation culturelle, la division a non seulement poursuivi les projets existants dans les domaines du théâtre, du cinéma, de l'art et de la musique, mais a également diversifié et enrichi davantage son offre. Le projet *Compliment Battle*, initié par le SCRIPT en collaboration avec l'association *Hip Hop Based Education Luxembourg*, visait à promouvoir l'apprentissage à travers le rap dans les écoles. Les ateliers, animés en langue luxembourgeoise, ont permis aux élèves des classes de la voie de préparation du Lycée Guillaume Kroll (LGK) et du Lycée Mathias Adam (LMA) de développer diverses compétences telles que l'écriture créative, la prise de parole en public, la confiance en soi ainsi que l'exploration du langage corporel et la performance scénique.

Le projet *Eisen Hiphop Song mam Nikki Ninja*, mis en place par l'équipe de *mimamu (Mir maache Musek)*, a donné la possibilité aux élèves du cycle 3 de l'enseignement fondamental de créer et d'enregistrer une chanson avec la rappeuse Nikki Ninja. Ce projet a permis aux classes participantes de découvrir le rap de manière ludique et de vivre une expérience créative unique. Le projet a été apprécié tant par les élèves que par les enseignants et son succès laisse présager une reconduction pour les années à venir.



Le projet pilote *Résidences d'artistes en milieu scolaire*, développé par le SCRIPT, le Ministère de la Culture et la *Fondation Sommer*, ambitionne à faciliter l'accès des jeunes à la culture tout en étendant leurs compétences pluridisciplinaires. Au cours de l'année scolaire 2023/2024, quatre résidences, lors desquelles des élèves ont eu l'occasion de rencontrer des artistes et de participer à des activités créatives, ont été organisés dans le cadre de ce projet.

Kulturama (www.kulturama.lu) reste une initiative phare qui contribue à valoriser la diversité des institutions culturelles du Luxembourg et à soutenir la médiation culturelle dans les écoles. *Kulturama* finance des projets réalisés par des artistes au sein d'écoles fondamentales et secondaires. Pour renforcer cette collaboration entre les domaines de la culture et de l'éducation, le SCRIPT et le Ministère de la Culture ont décidé d'augmenter la rémunération des artistes qui interviennent dans les classes. Cette mesure vise à encourager l'engagement des artistes tout en soutenant la créativité et l'innovation éducative.

Dans le cadre de la promotion de la lecture et de l'apprentissage de la langue luxembourgeoise, la finale de la 19^e édition du *Viriliesconcours*, organisée en partenariat avec les directions de l'enseignement fondamental, s'est tenue le 11 juin 2024 à l'*Ariston* à Esch-sur-Alzette. Lors de cette finale, la gagnante de la deuxième édition du *Kanner-a Jugendliteraturpräis* a été présentée. Ce prix, instauré en 2022, a pour objectif de promouvoir la langue luxembourgeoise dans les écoles fondamentales et secondaires en récompensant des textes pour leur valeur éducative. Lors de cette deuxième édition du concours, trois textes ont été retenus par le jury. Ces œuvres seront intégrées dans des publications du SCRIPT afin de contribuer à la valorisation de la littérature luxembourgeoise à destination des jeunes.

Les *Walfer Bicherdeeg 2024* ont adopté un concept renouvelé destiné aux jeunes, avec un programme spécial le vendredi 15 novembre 2024 pour les lycées, incluant des rallyes d'information, des rencontres avec des auteurs, des lectures et des mini-présentations. À cette occasion, le livre de lecture *FLOTT*, introduit à la rentrée scolaire 2023/2024 pour remplacer *Lies a fléi 1* a été présenté. Il propose une sélection de récits en luxembourgeois, allant des classiques aux œuvres contemporaines, pour encourager la lecture et favoriser l'apprentissage du luxembourgeois.

Le projet *Sustainable Entrepreneurial Schools* s'est déroulé à l'Atert-Lycée Redange (ALR), au Lycée Aline Mayrisch (LAML) et à l'École de Commerce et de Gestion (ECG). Dans le cadre de ce projet, les apprenants mettent en place des entreprises alignées sur les principes du développement durable, nommées *EduStart-Ups*. Ce projet a été présenté lors de formations continues pour les enseignants en mars 2024.

La plateforme en ligne *Le Grand Livre de Classe* (www.livredeclasse.lu) retrace l'histoire de l'éducation au Luxembourg à travers des archives, témoignages

et interviews. Le public est invité à contribuer à ce projet participatif en partageant documents, photos et souvenirs. Il permet aussi aux élèves d'explorer l'histoire de leur établissement.

Enfin, la *Robotikwoch 2024*, organisée du 21 au 24 février au *Forum Geesseknäppchen*, a mis en lumière la robotique éducative avec des compétitions comme la *First Lego League Challenge* et un *Junior Robotic Challenge* pour les plus jeunes.

En parallèle des projets mis en avant dans ce rapport, la division a poursuivi ses autres initiatives, notamment dans les domaines de l'activité physique, de l'éducation affective et sexuelle, de l'égalité des genres, du 7^e art ainsi que de l'éducation aux et par les médias. Elle a également maintenu ses efforts pour promouvoir des olympiades dans un certain nombre de disciplines telles que la physique, les sciences naturelles, les mathématiques et la philosophie. Les initiatives et projets mis en place par la division témoignent de l'engagement du SCRIPT à développer les compétences cognitives, numériques et sociales des élèves afin de les préparer de manière adéquate aux défis du 21^e siècle.

Division du développement du curriculum

La Division du développement du curriculum assure la coordination, l'accompagnement et le soutien des efforts de développement, de refonte et d'actualisation des programmes scolaires, tout en garantissant la mise en réseau des acteurs impliqués. Elle veille à la continuité et à la cohérence des programmes en collaboration étroite avec les parties prenantes clés, afin d'assurer la qualité des curriculums scolaires au Luxembourg.

Développement du nouveau plan d'études pour l'enseignement fondamental

En 2024, la mise en œuvre du *Plan d'études 2025* a franchi une étape décisive avec le recrutement et l'intégration de plus de 20 enseignants au sein de groupes de travail chargés d'élaborer les détails du nouveau curriculum sur la base des orientations définies dans le livre blanc pour un nouveau plan d'études et des priorités énoncées dans le programme gouvernemental. Ces efforts s'inscrivent dans une dynamique de collaboration étroite avec les principaux acteurs du système éducatif, notamment la Direction générale de l'enseignement fondamental, le CODIR EF, l'IFEN ainsi que les autres divisions du SCRIPT.

Évolution des sections à l'enseignement secondaire

Le travail d'accompagnement des nouvelles sections introduites en 2023 (*P – Sciences cognitives et sciences humaines*, *GT2S – Technologies, sport et santé*, *R – Politiques et développement durable*) s'est poursuivi en collaboration avec les établissements scolaires, les enseignants, les administrations scolaires, la Direction générale de l'enseignement secondaire (DG ES) ainsi que la Division du développement de matériels didactiques du SCRIPT.

En parallèle, la section *Sciences de la santé* (GSH) a été remodelée et a été lancée en septembre 2024 à l'École nationale de santé du Luxembourg (ENSA). Désormais, au lieu de débiter en classe de 2^e, les élèves peuvent entamer leur formation dès la classe de 4^e, ce qui facilite une orientation précoce vers les métiers de la santé. D'autres sections sont actuellement en cours de développement afin de répondre aux orientations stratégiques définies pour les années à venir.

Soutien aux Commissions nationales des programmes

Plusieurs Commissions nationales sont actuellement engagées dans des processus de réforme curriculaire. La division assure un accompagnement structuré en mettant à disposition les ressources, le cadre méthodologique et les espaces de collaboration nécessaires pour soutenir ces initiatives.

Renforcement des capacités et professionnalisation

Dans une optique d'amélioration continue, la division poursuit ses efforts de professionnalisation pour optimiser son rôle d'appui stratégique au sein du ministère. Ces efforts visent à renforcer la mise en œuvre et l'implémentation des priorités curriculaire, en assurant une coordination efficace et une adaptation constante aux besoins éducatifs actuels.

Division du développement de matériels didactiques

La Division du développement de matériels didactiques est chargée de la conception, de l'édition et de la distribution de matériels didactiques. Elle veille à ce que ces derniers soient en cohérence avec les programmes et les plans d'études du système scolaire luxembourgeois, tant dans l'enseignement fondamental que dans l'enseignement secondaire.

L'approche adoptée par la division, depuis quelques années déjà, est celle d'une offre hybride avec la mise à disposition de manuels à la fois papier et numériques, tout comme de matériels complémentaires exclusivement digitaux, que ce soit sous forme de PDF, de sites et/ou de plateformes et d'applications. Dans l'enseignement fondamental, tous les projets disposent d'un volet consacré au numérique.

Le nouveau matériel élaboré pour le cours de français, par exemple, comprend une application spécifique au cycle 2 conçue comme un jeu éducatif permettant aux élèves de réviser l'utilisation du vocabulaire ou d'écouter les chansons du manuel *Salut, c'est parti !*. Au cycle 3 et 4, des manuels numériques, appelés bibliomanuels, ont été développés pour compléter l'offre papier. La série de manuels a également son propre site internet (www.efrancais.lu).

En ce qui concerne le nouveau matériel pour l'apprentissage des mathématiques *MATHI* lancé au cycle 1 à la rentrée scolaire 2024/2025, les enseignants ont à leur disposition un classeur de 200 activités ainsi qu'une boîte de matériel didactique adapté. Les activités

sont également disponibles au format PDF. Aux cycles suivants, ces premières ressources seront complétées, tant au niveau du papier que du numérique. Au cycle 2, notamment, une application facilitera la révision des concepts abordés, tout en ajoutant une dimension ludique à l'apprentissage des mathématiques et, comme pour le matériel de français, *MATHI* dispose également d'un site internet (www.mathi.lu).

De plus, le matériel sera disponible en allemand et en français, s'intégrant ainsi parfaitement dans la volonté du ministère de proposer parallèlement une alphabétisation en allemand et en français dès la rentrée scolaire 2026/2027.

Dans le cadre du projet pilote *ALPHA - zesumme wuessen*, lancé en 2022 dans quatre écoles fondamentales, la division est en charge de l'élaboration de matériels didactiques, entre autres pour l'alphabétisation en français, mais aussi pour l'alphabétisation en allemand.

Dans l'enseignement secondaire, les manuels obligatoires sont mis à disposition des élèves via l'application *mybooks*. Le manuel papier peut être récupéré en librairie et la version numérique grâce à un code d'accès fourni dans l'application. Quant aux manuels obligatoires édités par le ministère, ils sont aussi disponibles en version numérique et peuvent être consultés en ligne, téléchargés, et/ou imprimés.

Afin de faciliter l'usage de l'offre numérique à l'enseignement secondaire, le SCRIPT continue de promouvoir la plateforme *Pearltrees*. Celle-ci héberge l'ensemble de la bibliothèque nationale des supports de cours édités par le SCRIPT, 400 titres proposés au format PDF et au format granulaire. Le site www.heydoo.lu offre, quant à lui, un large éventail des supports didactiques et pédagogiques disponibles pour l'enseignement fondamental et l'enseignement secondaire.

De plus, le SCRIPT propose des licences pour des plateformes telles que *Educ'ARTE* ou *FWU Mediathek* et prévoit l'accès à la bibliothèque en ligne *Oxford Reading Club* et aux revues *Revue de la presse* et *World and Press* (sprachzeitung.de).

La division accorde une grande importance à la sensibilisation des différents partenaires aux aspects plus techniques du travail d'édition : les droits d'auteur, les éléments graphiques, la mise en page, l'impression, le langage. Pour les enseignants-auteurs, le SCRIPT met à disposition des guides et des tutoriels et prévoit même des formations.

Au cours de l'année scolaire 2023/2024, près de 70 groupes de travail et 205 enseignants ont été accompagnés par le SCRIPT dans l'élaboration de supports de cours ou de matériel didactique en général. Des formations, organisées par les enseignants-auteurs, sont régulièrement proposées à l'IFEN et permettent aux enseignants de se familiariser avec les nouveaux matériels et les nouvelles plateformes proposées.

Si la professionnalisation de la division a mené à une plus grande production *in-house*, les collaborations avec des maisons d'édition luxembourgeoises et étrangères ont également augmenté, aussi bien dans l'enseignement fondamental que dans l'enseignement secondaire.

Comme chaque année, la division a présenté ses nouveaux produits papier et numériques lors de la *LuxDidac*, qui a eu lieu du 8 au 10 octobre 2024, et des *Walfer Bicherdeeg* les 16 et 17 novembre 2024.

Division du traitement de données sur la qualité de l'encadrement et de l'offre scolaire et éducative

La Division du traitement de données sur la qualité de l'encadrement et de l'offre scolaire et éducative produit des données et des statistiques détaillées. Elle en assure la qualité et la sécurité, mais elle réalise aussi des analyses sur des thèmes précis comme le décrochage scolaire, la transition des élèves après l'obtention de leur diplôme, le taux de réussite scolaire, etc.

La division réalise, entre autres, des études prospectives sur l'évolution de la population scolaire et des besoins en personnel enseignant. Elle fournit au ministère, aux établissements scolaires et à différentes parties prenantes des informations et des données actualisées.

Elle participe aussi à l'élaboration, la mise en œuvre et l'analyse d'enquêtes nationales et internationales. En même temps, elle développe et met au point des outils et des instruments relatifs à la *data literacy* et accompagne les établissements scolaires dans la lecture, l'interprétation et l'utilisation de données.

Réalisation de statistiques et d'analyses

Dans le cadre de ses missions, la division a participé activement à de nombreuses initiatives de collecte de données menées par le groupe *UNESCO-OECD-Eurostat* (UOE) ainsi qu'à la collecte conjointe de données *Eurydice*. Cette implication s'est inscrite dans une démarche de coopération étroite avec les autres services ministériels en vue de la mise en place de systèmes performants de récolte et d'exploitation de données.

Elle a également collaboré avec l'Institut national de la statistique et des études économiques du Grand-Duché de Luxembourg (STATEC) pour le développement et l'amélioration des statistiques relatives à la recherche et au développement, garantissant ainsi une production de données fiable et pertinente. L'amélioration continue du système de collecte de données et de la diffusion de l'information statistique a constitué une priorité, notamment grâce à l'intégration de tableaux de bord BI adaptés aux exigences des utilisateurs.

Par ailleurs, la division a réalisé des études d'évaluation de projets pédagogiques afin d'identifier les leviers d'amélioration de la qualité de l'offre scolaire. Parmi les projets évalués figuraient les *Résidences d'artistes en milieu scolaire*, le *Digital Science Project*, la *First Lego*

League, les cours de *Vie et Société* et le programme *Digital Évolution* du Lycée Robert-Schuman (LRSL).

Elle a aussi assuré la création et l'édition de publications statistiques couvrant l'ensemble du système éducatif luxembourgeois : l'enseignement fondamental, l'enseignement secondaire classique et général. À cela s'est ajouté un dépliant synthétique présentant les chiffres clés de l'éducation au Luxembourg, facilitant ainsi l'accès à l'information pour un large public.

De plus, la division a contribué activement aux travaux du Comité des statistiques publiques (CSP) en tant que membre désigné, renforçant ainsi son engagement en faveur d'une production statistique rigoureuse et transparente. Le personnel exerçant des fonctions liées aux statistiques, aux études et aux données a été intégré au *Statistical Network* du ministère, un réseau favorisant le partage des connaissances, l'échange d'expertise et l'optimisation de la qualité des données et études produites.

Enfin, la division a apporté un soutien précieux au service des statistiques internationales, notamment dans la gestion des relations avec des instances de renom telles que l'OCDE, l'UNESCO et la Commission européenne. Cette collaboration a contribué à aligner les pratiques nationales aux standards internationaux et à renforcer la visibilité du Luxembourg dans le domaine des statistiques éducatives.

Grandes enquêtes nationales et internationales

La division a coordonné les épreuves standardisées auprès des élèves de l'enseignement fondamental (cycles 2.1, 3.1 et 4.1 ainsi que leurs équivalents) et des élèves de l'enseignement secondaire (7^e et 5^e ainsi que leurs équivalents), qu'ils fréquentent des établissements scolaires publics ou privés suivant le programme national, ou des établissements publics proposant un programme international.

Elle a également publié des indicateurs permettant un suivi longitudinal des profils de compétences selon diverses caractéristiques démographiques, accessibles via la plateforme dashboard.epstan.lu.

Dans le cadre de l'enseignement fondamental, la division a coordonné l'organisation des épreuves communes du cycle 4.2, assurant ainsi l'harmonisation des évaluations à ce niveau scolaire.

Sur le plan des études internationales, la division a élaboré un rapport dans le cadre de l'*International Computer and Information Literacy Study 2023 (ICILS)*, et a réalisé les activités préliminaires ainsi que le pré-test en vue de la mise en place de l'étude internationale *PISA 2025*. De plus, elle a préparé et mis en place les activités préliminaires nécessaires à la réalisation de l'étude européenne *European School Survey Project on Alcohol and Other Drugs 2024 (ESPAD)*.

En soutien à l'évaluation du système éducatif, la division a partagé des données et analyses avec l'OEJQS.

Elle a aussi assisté le LUCET en lui mettant à disposition des données pour la réalisation du *Nationaler Bildungsbericht 2024* (www.bildungsbericht.lu).

Enfin, la division a entamé les préparatifs en vue de l'implémentation de l'étude de l'OCDE *Social and Emotional Skills (SSES)*, prévue entre 2025 et 2027, avec une collecte de données programmée pour 2026.

Accompagnement scientifique et méthodologique

La division a finalisé l'évaluation du projet des *Résidences d'artistes en milieu scolaire*, en collaboration avec la Division de la coordination d'initiatives et de programmes pédagogiques du SCRIPT, ainsi qu'avec les partenaires externes de la *Fondation Sommer* et du Ministère de la Culture. Cette évaluation a permis d'analyser l'impact du projet sur le milieu scolaire et d'identifier des pistes d'amélioration.

Par ailleurs, la division a participé au groupe de travail technique (TWiG) sur les indicateurs du projet *Renforcer le suivi et l'évaluation des droits de l'enfant et établir un mécanisme durable de consultation des parties prenantes au Luxembourg*. Ce projet, financé par l'Union européenne et mis en œuvre avec l'accompagnement de l'*UNICEF ECARO*, visait à améliorer le suivi des droits de l'enfant et à structurer un cadre de consultation pérenne avec les parties prenantes concernées.

Projet *Bridge Builder*

L'objectif du projet *Bridge Builder* est de contribuer au développement et à la valorisation de l'innovation dans l'éducation au Luxembourg. Il s'agit de faciliter, d'encourager et de dynamiser la recherche académique au ministère, dans les établissements scolaires et dans les autres organismes dépendant du ministère. Pour ce faire, une procédure obligatoire a été développée par l'équipe *Bridge Builder*. Ainsi, tous les chercheurs et étudiants qui souhaitent réaliser un projet de recherche indépendant dans le contexte scolaire au Luxembourg sont tenus de respecter cette procédure standardisée. En 2024, l'équipe du projet *Bridge Builder* a traité un total de 53 demandes.



Institut de formation de l'Éducation nationale (IFEN)

Les principales missions de l'IFEN, créé par la loi modifiée du 30 juillet 2015, consistent à soutenir, non seulement l'insertion et le développement professionnels du personnel de l'Éducation nationale, mais aussi, depuis l'évolution législative de 2022, le développement organisationnel des établissements scolaires luxembourgeois.

Dans le cadre des priorités définies par le programme gouvernemental et la stratégie éducative du ministère, l'IFEN joue un rôle central en traduisant cette volonté politique en actions concrètes. En accompagnant des projets stratégiques comme *ALPHA - zesumme wuessen* ou *einfach digital*, l'Institut met en œuvre des initiatives structurantes pour répondre aux besoins évolutifs du secteur éducatif.

En 2023/2024, l'IFEN a poursuivi ses missions et repensé son approche de la formation, de l'insertion professionnelle au développement professionnel continu. Cette démarche s'est traduite par des innovations majeures, notamment avec le lancement de la plateforme *LearningSphere* et la mise en ligne d'un nouveau site internet.

Les divisions des stages ont optimisé leur offre en adaptant les référentiels de compétences, tout en renforçant l'accompagnement personnalisé des stagiaires. Certaines formations du développement professionnel continu, intégrées progressivement sur *LearningSphere*, adoptent un modèle en *blended learning* enrichi de thématiques variées, de formats collaboratifs et de parcours spécialisés, pour mieux répondre aux besoins diversifiés des professionnels de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse.

De plus, l'IFEN a intensifié son soutien aux professionnels et établissements scolaires à travers des coachings individualisés, des formations sur mesure et des approches numériques et collaboratives pour l'élaboration des Plans de développement (PD). Des initiatives ciblées pour le personnel de direction, telles que des formations spécifiques, des séminaires et des partenariats transfrontaliers, ont également permis de renforcer ses compétences en *leadership* pédagogique et organisationnel.

Enfin, les formateurs, au cœur des missions de l'IFEN, jouent un rôle crucial dans la réalisation de ses objectifs. Pour les accompagner au mieux, l'Institut s'appuie sur la Cellule accueil et accompagnement des formateurs (CAAF), qui leur fournit un soutien structuré et adapté à leurs besoins variés.

L'IFEN en chiffres

	2023/2024
Participants inscrits actifs	16 961
Attestations envoyées	98 111
en formation continue	71 332
dans les stages	26 779
Groupes de formations organisées	4 696
en formation continue	3 350
dans les stages	1 346
Formations distinctes organisées	2 803
Formations continues	2 316
dont nouvelles formations	389
Formations des stages	487
dont nouvelles formations	54

Une approche repensée de la formation : de l'insertion professionnelle au développement professionnel continu

L'insertion professionnelle

Dans l'enseignement fondamental (EF)

La division du stage EF a travaillé, dans le cadre d'un projet transversal à l'IFEN, sur l'adaptation du référentiel de compétences professionnelles pour les enseignants. Cette adaptation a permis de dégager des indicateurs plus précis et compréhensibles pour ses stagiaires, leur permettant de se positionner plus facilement selon leurs compétences et d'identifier plus clairement les domaines de compétences dans lesquels ils devraient continuer à se former.

En outre, la division a effectué un travail d'analyse sur l'offre de ses formations au choix pour les stagiaires et enseignants de l'EF en période d'approfondissement. Sur base de sondages, de retours de terrain et du nouveau référentiel des compétences, l'offre des modules au choix a été revue, puis adaptée, afin que les contenus et formats de formations correspondent davantage aux attentes et besoins du public cible de la division.

Des adaptations au niveau du fonctionnement interne de la division ont permis d'augmenter l'efficacité du

travail au quotidien et de dégager du temps pour un accompagnement plus individuel et plus ciblé des stagiaires et enseignants de l'EF en période d'approfondissement.

Dans l'enseignement secondaire et la formation d'adultes (ES)

Au cours de l'année écoulée, la division du stage ES a concentré ses efforts sur l'amélioration continue de son offre en s'appuyant sur des enquêtes approfondies et des retours d'expérience de ses publics cibles.

Des enquêtes de satisfaction ont été menées systématiquement auprès des formateurs et des enseignants stagiaires à la fin de chaque module de formation ainsi qu'à l'issue de leur stage. Ces enquêtes se concentrent particulièrement sur la mise en pratique des connaissances théoriques acquises afin de garantir la pertinence des apprentissages. Les formateurs se sont régulièrement réunis pour discuter et ajuster les contenus et la structure des modules auxquels ils participent. Parallèlement, les coordinateurs de modules ont été encouragés à échanger sur leurs pratiques, à assurer une veille scientifique rigoureuse et à collaborer de manière étroite avec les responsables de l'IFEN.

Dans le cadre des travaux du groupe de consultance, composé de huit membres du Collège des directeurs et de quatre membres de l'IFEN, des mesures ont été mises en place pour renforcer les conditions favorisant une insertion professionnelle réussie des enseignants stagiaires.

La division a également initié des échanges réguliers avec les directions et coordinateurs de stage des institutions de formation pour adultes ainsi qu'avec le Service de l'intégration et de l'accueil scolaires (SIA) du ministère. Ces collaborations visent à élaborer une offre de formation plus ciblée et adaptée à ce public. Enfin, la division a consolidé l'offre des accompagnateurs de la pratique réflexive. Cette initiative permet de garantir un accompagnement de qualité, notamment à travers l'utilisation du portfolio comme outil de développement professionnel.

En 2023/2024, les activités opérationnelles de la division du stage ES ont connu également une évolution significative. La division a accueilli plus de 900 stagiaires, introduit une offre de formation différenciée pour divers publics (les enseignants du secondaire, ceux de la voie de préparation, les Centres de compétences, les formateurs d'adultes, les classes d'accueil, ainsi que l'offre internationale) et intégré de nouvelles disciplines comme les sciences digitales.

Un référentiel de compétences amendé et un manuel de support ont facilité l'application pratique des savoirs acquis en formation. Un nouveau concept d'intégration des nouveaux formateurs, basé sur des tandems, a été déployé avec succès. La modernisation numérique s'est poursuivie avec la migration des cours vers la plateforme *LearningSphere* et le développement de formations en *blended learning* pour tous les modules obligatoires, renforçant la flexibilité et l'innovation pédagogique.

Dans le domaine éducatif et psychosocial

La division du stage du personnel éducatif et psychosocial s'est concentrée en 2023/2024 sur la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des dispositifs de stage et du cycle de formation de début de carrière pour les professionnels du sous-groupe éducatif et psychosocial travaillant dans les domaines de l'enseignement, de l'enfance et de la jeunesse ainsi que dans l'accompagnement des enfants et jeunes à besoins spécifiques. Les actions clés ont inclus l'accompagnement des stagiaires, une collaboration étroite avec les directions, formateurs, et intervenants, ainsi que des innovations dans les contenus et méthodes de formation.

Les efforts se sont focalisés d'une part, sur l'intégration numérique des programmes via la *LearningSphere* et l'utilisation d'un *e-Portfolio* et d'un carnet de stage digitalisé et, d'autre part, sur l'élaboration de programmes spécifiques pour deux nouveaux publics : un programme destiné aux fonctionnaires stagiaires et un autre pour les employés en période d'initiation, répondant aux besoins des assistants pour élèves à besoins éducatifs spécifiques (A-EBS).

En complément, des événements thématiques ont été organisés pour sensibiliser et former les professionnels aux enjeux liés au traumatisme chez les enfants et les jeunes, notamment en collaboration avec des experts externes. Ces événements ont permis d'aborder des approches innovantes et de proposer des outils pratiques pour accompagner au mieux ce public vulnérable.

La division reste engagée à répondre aux besoins évolutifs des professionnels, tout en poursuivant une démarche d'amélioration continue de ses dispositifs et outils.

Le développement professionnel continu

Par les formations et les événements

L'année écoulée a marqué un tournant dans l'approche des offres de la formation continue avec la transformation de nombre de formations en ligne en *blended-learning*, combinant digitalisation et présentiel. La catégorisation des domaines de formation a été simplifiée, afin de rendre la recherche plus intuitive et efficace pour les participants et les formations en ligne asynchrones renforcées, utilisant des formats interactifs comme les cercles de lecture et les réseaux d'échange. Toutes les formations en ligne sont désormais centralisées sur la plateforme *LearningSphere*.

Concernant les thématiques, une attention particulière a été portée aux mathématiques, et un programme de formation dédié au matériel didactique *MATH1* a été déployé. L'offre TICE a été élargie pour renforcer les compétences numériques, avec un focus sur les *Digital Literacies* et l'intelligence artificielle (IA).

Des actions collaboratives ont également été mises en place, notamment en externe avec les *Walfer Bicherdeeg*, et en interne avec la division

de l'accompagnement du développement des établissements scolaires, ce dernier partenariat ayant pour objectif le développement de formations sur mesure pour les établissements scolaires et les Centres de compétences. Enfin, les formats tels que les ciné-débats et les marches pédagogiques ont été quant à eux multipliés et ont trouvé une forte résonance auprès du public de l'Institut.

Par les formats collaboratifs

L'offre d'hospitalités s'est élargie dans l'enseignement fondamental et commence à s'étendre dans le secondaire, notamment dans les services socio-éducatifs. Le format *peer-to-peer* a également été introduit pour favoriser la formation entre pairs en petits groupes dans les lycées. Enfin, les réseaux d'échange guidé par un modérateur de l'IFEN gagnent en popularité. Ce format encourage des échanges enrichissants entre établissements.

Par le projet de formation ALPHA - *zesumme wuessen*

L'IFEN accompagne les enseignants dans le développement d'une expertise pointue dans des domaines spécifiques grâce à des formateurs spécialisés et des formats variés. En 2024, dans le cadre du projet ALPHA - *zesumme wuessen*, 113 formations (soit 1 545 inscriptions, 42 heures de formation au total et les heures des trois formations de l'étape d'approfondissement) ont été proposées. Ces formations ont été assurées par 40 formateurs francophones, germanophones et luxembourgeois, permettant à chaque enseignant de renforcer ses compétences en alphabétisation en allemand et en français. Parmi ces offres, un parcours de formation approfondi a été conçu pour aller plus loin dans l'acquisition des compétences nécessaires.

Une formation de base en asynchrone (*Les spécificités de l'alphabétisation en langue française*), a été développée sous forme de séminaire 100 % en ligne afin de toucher un large public. Cette offre repose sur le concept de la tresse (lire, écrire, parler et écouter), soulignant l'interaction essentielle entre ces quatre piliers de l'acquisition d'une langue. En partenariat avec le SCRIPT et le ministère, plusieurs journées d'information ont été organisées, sensibilisant plus de 600 acteurs de l'éducation aux avancées du projet. La première édition du parcours de formation, conçue comme une



formation approfondie, s'est conclue avec succès : sur 120 inscrits, 65 ont obtenu leur badge final, et 22 termineront le parcours en mai 2025. L'évaluation révèle que 85 % des répondants ont émis un avis positif. Enfin, la seconde édition, lancée en avril 2024, a affiché complet en un temps record avec 80 participants.

Un accompagnement sur mesure de la communauté éducative

Pour les membres du personnel de l'Éducation nationale

Par le soutien personnalisé

La division du soutien et de l'accompagnement professionnel et psychosocial offre différents formats d'accompagnement sur mesure. Cette offre individualisée se compose, entre autres, de séances de coaching individuel et de groupe, des médiations ou encore des réseaux d'échange guidés, ainsi que de formations axées sur le bien-être et la résilience au travail, l'identité professionnelle, le développement professionnel personnel et la communication.

Au cours de l'année scolaire 2023/2024, la division a pu traiter 275 demandes d'accompagnement. Dans 263 cas, un accompagnement personnalisé sous forme d'un coaching individuel ou de groupe a pu être offert aux demandeurs. Pour sept cas, un processus de médiation a pu être mis en place et pour cinq demandes, une formation continue ou un réseau d'échange guidé a été priorisé par les personnes en question. Au total, ce sont donc 1 957 heures d'accompagnement qui ont été dispensées par les professionnels de ce réseau durant l'année scolaire 2023/2024.

Les principales thématiques qui ont pu être dégagées des demandes entrantes sont la gestion du stress et l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, l'organisation et la gestion du temps, la réflexion personnelle et professionnelle, la communication et l'interaction, la cohésion d'équipe et la collaboration, la définition des objectifs professionnels personnels et le développement professionnel.

La division prévoit de faire évoluer les différents formats déjà existants et de développer celui du réseau d'échange autonome.

Pour les établissements scolaires

Par l'accompagnement du développement scolaire et organisationnel

Pour la période 2024-2027, les écoles fondamentales ont introduit leur Plan de développement des établissements scolaires (PDS) grâce à l'accompagnement des instituteurs spécialisés en développement scolaire (I-DS) et en compétences numériques (I-CN). Leur soutien a été essentiel lors des bilans des PDS précédents, des états des lieux, de la définition des priorités et de la rédaction des objectifs. Divers formats participatifs (*workshops*, réunions plénières, groupes de travail) ont permis l'implication active de tous les acteurs, aboutissant à l'introduction réussie des nouveaux PDS avant juillet 2024. Les thématiques majeures incluent l'amélioration de la qualité de

l'enseignement (développement langagier et pédagogies innovantes), le bien-être scolaire et une meilleure collaboration entre écoles et maisons relais.

Dans l'enseignement secondaire, les directions des lycées, appuyées par les cellules de développement scolaire et les accompagnateurs de la division de l'accompagnement du développement des établissements scolaires (AES) ont élaboré leurs PDS. Les objectifs des lycées varient entre trois et huit, reflétant leur diversité structurelle et pédagogique. Les priorités portent sur la qualité et l'organisation de l'enseignement, le bien-être, l'intégration des technologies et le renforcement de la culture démocratique.

Par l'accompagnement des compétences numériques

Les I-CN sont sollicités en continu par les équipes pédagogiques et enseignants pour mettre en place des séquences d'apprentissages fondées sur le *computational thinking* et le *game-based learning*. Ces séquences sont coconstruites avec les enseignants afin de renforcer leur engagement et leurs compétences numériques.

En collaborant de manière systématique avec les I-DS, les I-CN ont également contribué à la mise en place des PDS 2024-2027 ; ils ont en particulier réalisé un bilan spécifique sur l'évolution des apprentissages pour et par les médias dans les écoles fondamentales permettant ainsi d'aider les équipes à orienter les priorités selon leurs besoins locaux.

Enfin, afin de les soutenir dans leur rôle et de promouvoir des approches pédagogiques innovantes en lien avec l'utilisation des médias, les I-CN ont intensifié les contacts et échanges avec les responsables informatiques des écoles fondamentales.

Pour les membres du personnel de direction

Par le leadership pédagogique

Depuis mars 2024, la division bénéficie d'une ressource dédiée, qui a pris le relais d'une supervision jusqu'alors assurée directement par la Direction. Des formations ont été développées pour l'ensemble du public cible de cette division, couvrant des domaines tels que la gestion de soi, la gestion et le développement organisationnels, l'administration et la gestion, ainsi que la direction et le développement du personnel.

Un nouveau public cible a été identifié : les chefs de départements. En collaboration avec les services respectifs du ministère, des formations sur mesure ont été développées pour répondre aux attentes et besoins très variés de ce groupe tels que la modération, la gestion d'équipe, le bien-être ou encore la gestion du temps, la gestion par objectifs (GPO) et les plans de travail individuels (PTI). Une formation spécifique a également été proposée aux membres dirigeants et coordonnants, axée sur les compétences associées à l'initiative ALPHA - *zesumme wuessen*.

Parallèlement, l'IFEN a organisé des rencontres transfrontalières, mais aussi des visites d'étude (sur les

thèmes de l'IA et des compétences psychosociales) pour les membres des directions qui ont offert un cadre propice au partage de bonnes pratiques et à l'exploration d'approches novatrices.

En outre, une série de séminaires sur des thèmes divers a été mise en place pour les présidents, et une journée dédiée aux coordinateurs de cycle, animée par un expert et enrichie d'ateliers spécifiques, a été organisée pour soutenir et valoriser leur rôle.

Enfin, pour renforcer la communication avec ce public cible, un bulletin d'information *IFEN Insights* a été lancé.

Des ressources au service de l'innovation éducative et du développement professionnel

Des ressources humaines

Le Pool des formateurs

Le Pool, composé de sept formateurs, joue un rôle central dans l'élaboration et la mise en œuvre de nombreuses formations et initiatives pédagogiques au sein des équipes et divisions de l'IFEN, notamment les parcours de formation. Il coopère, par ailleurs, fréquemment avec le SCRIPT. Il offre également un accompagnement lors d'événements éducatifs majeurs, parmi lesquels figurent la *GameOn Educators Day* ou encore *Déi Jonk an hirer Welt haut*. D'autres initiatives comme le vernissage pédagogique sur l'aménagement des espaces ou les journées ALPHA - *zesumme wuessen* témoignent également de son engagement. Par ailleurs, le Pool participe activement à la modération d'activités telles que les groupes de résonance et les cinés-débats, affirmant ainsi son rôle d'innovateur dans le développement de formations de qualité.

Le Pool s'implique également à l'échelle européenne dans le projet *Erasmus+ Parforme*, qui vise à développer des formats en *blended learning* et multimodaux. Enfin, le renforcement des compétences de l'équipe du Pool constitue un autre axe fondamental. Il repose sur des formations continues et des réunions stratégiques pour bâtir une vision commune.

La Cellule accueil et accompagnement des formateurs (CAAF)

Initialement centrée sur le programme *Train the Trainer*, cette cellule a été profondément restructurée pour offrir un soutien complet et adapté aux besoins variés des formateurs.

Un concept a été développé pour structurer l'accueil et l'accompagnement de ces derniers comprenant notamment : la création d'un logo pour la CAAF, l'introduction de nouvelles procédures en concertation avec les différentes divisions de l'IFEN, l'élaboration de guides explicatifs, d'un document de recrutement et d'une base de données dédiée, la mise à disposition de visites virtuelles à 360° permettant aux formateurs de découvrir les salles de formation, le réaménagement de la salle des formateurs à Walferdange, le lancement des rencontres *Coffee & Cake* entre les formateurs et le personnel de l'IFEN, etc.

Des outils numériques

Un nouveau site internet et une adaptation de l'environnement applicatif de l'IFEN

L'IFEN a poursuivi l'optimisation de ses processus métiers pour rationaliser ses traitements, améliorer ses services et mieux communiquer auprès de ses publics. Dans ce cadre, il a redéfini ses systèmes d'information en adaptant son environnement applicatif et en développant un nouveau site internet (2023/2024), ainsi qu'une nouvelle application de gestion (en cours de développement).

Pour concevoir son site internet [IFEN](#), l'IFEN s'est appuyé sur une étude menée en 2022/2023 auprès de ses agents, participants, formateurs et partenaires, afin de répondre au mieux aux besoins des utilisateurs. Déployé le 6 août 2024, ce site offre une navigation plus intuitive et des contenus ciblés reflétant la philosophie, les prestations et l'ambition de l'IFEN.

Le catalogue (qui présente l'offre de prestations de l'IFEN) et l'espace personnel des utilisateurs (*MyIFEN*) offrent un environnement plus dynamique et plus fonctionnel afin d'optimiser l'expérience de l'utilisateur lors de sa navigation, de ses recherches et de ses démarches. Le nouveau *MyIFEN* permet une gestion simplifiée et personnalisée des interactions avec le personnel de l'IFEN (inscriptions, demandes d'hospitalisation, propositions et demande de prestation, etc.). Les utilisateurs peuvent gérer leurs préférences, suivre leurs activités et accéder à des services personnalisés.

Une plateforme numérique au service de la formation continue : *LearningSphere*

En 2023/2024, l'IFEN a franchi une étape majeure avec le lancement de *LearningSphere*, plateforme dédiée à la création et à la gestion de formations en ligne et en *blended learning*. Intuitive et dotée d'outils comme le *Bootstrap Editor*, elle garantit des cours harmonisés et intègre les *Open Badges* pour valoriser les apprentissages. L'équipe audiovisuelle a produit 690 vidéos et 20 heures de *streaming* pour enrichir les formations et événements. *LearningSphere*, au-delà d'un outil technique, incarne une pédagogie numérique moderne et flexible, avec des développements futurs axés sur l'innovation et l'accompagnement des utilisateurs.

Des sources d'inspiration

Le site *Vivre le développement scolaire et professionnel* et le podcast *IFEN inspire*

En 2024, le site *Vivre le développement scolaire et professionnel* et le podcast *IFEN inspire* ont renforcé leur rôle en tant que sources du développement professionnel des acteurs éducatifs. Le site, riche en reportages et ressources, sera intégré en 2025 au concept unifié *IFEN inspire*, réunissant le site et le podcast sous une même identité. Lancé en décembre 2023, le podcast a dépassé 1 400 écoutes en 2024, proposant des discussions innovantes sur des thématiques éducatives. L'année 2024 a également vu le développement de nouveaux formats en collaboration avec le *Pool des formateurs*, préparant le lancement du site internet remanié. Grâce à

ces initiatives et à l'implication de l'équipe audiovisuelle, l'IFEN continue de proposer des ressources modernes et adaptées, renforçant son soutien aux professionnels de l'éducation.

Le laboratoire d'innovation (*Inno'Lab F.use*) et le Centre de documentation pédagogique (CDP)

L'*Inno'Lab F.use* a pour mission d'aider les acteurs scolaires à expérimenter des méthodologies innovantes et à réfléchir sur leurs pratiques pédagogiques. En 2023/2024, il a franchi une étape importante en systématisant ses activités et ses collaborations internes et en se rapprochant des besoins des enseignants grâce à une enquête sur l'utilisation des espaces IFEN. Par ailleurs, ses principes d'aménagement ont été étendus à d'autres espaces de l'Institut, tout en veillant à l'accompagnement méthodologique et pédagogique associé.

Le Centre de documentation pédagogique a poursuivi sa mission d'acquisition et de prêt de ressources tout en diversifiant ses activités. Il a constaté une forte utilisation de ses nouveaux espaces collaboratifs (*Work Lounge*, cabine acoustique) et une augmentation des demandes pour des bibliographies thématiques. Le centre a également participé à des événements éducatifs et élargi son offre de ressources électroniques en partenariat avec la Bibliothèque nationale du Luxembourg, avec une intégration prévue dans le catalogue collectif en 2025.

Les espaces d'apprentissage et de travail et leur nouvelle typologie

L'IFEN a défini une typologie précise des espaces disponibles sur les sites de Walferdange et Belval afin de mettre en évidence leurs caractéristiques spécifiques et d'assurer une cohérence avec les activités qu'ils accueillent : les espaces flexibles offrent des environnements polyvalents et modulables, équipés de technologies modernes pour l'insertion et le développement professionnels. Les espaces conférence sont conçus pour les réunions, séminaires et événements, avec une acoustique de qualité et des équipements adaptés. Les espaces arts créatifs, dédiés à des disciplines comme la musique ou la peinture, stimulent la créativité grâce à un matériel spécialisé. Les espaces d'accompagnement et d'échange favorisent des interactions bienveillantes et le développement personnel. Les espaces ouverts, accessibles en continu, sont idéaux pour la lecture, la réflexion ou les échanges informels, avec des ressources pédagogiques disponibles. Enfin, les espaces collaboratifs sont destinés à l'innovation et au travail en équipe, avec des aménagements et des technologies favorisant la créativité et la collaboration. En complément, l'IFEN propose des activités dans des établissements scolaires ou des lieux publics tels que les cinémas ou les forêts, pour être au plus près des réalités des participants et leur offrir des expériences variées et enrichissantes.

Les partenariats nationaux et internationaux

Afin d'enrichir et de diversifier son offre de formation et d'accompagnement, mais aussi de bénéficier de l'expertise, des expériences et des pratiques d'autres pays, l'IFEN est engagé dans différents partenariats/

réseaux internationaux et participe à des projets d'envergure européenne. Notamment, via le projet *Erasmus+ ParForme*, coordonné par l'IFEN et en collaboration avec des partenaires européens, visant à développer des formations hybrides innovantes pour formateurs. Par ailleurs, les premières activités du projet *INTERREG Engagement GR - Construire ensemble l'avenir de la Grande Région* ont été lancées. De plus, dans le cadre d'une convention entre le ministère d'État et plusieurs services du ministère, l'IFEN est engagé dans le projet *Elements of AI* : il s'agit de créer et mettre en place

une formation en ligne ouverte à tous sur l'intelligence artificielle.

Enfin, en 2024, l'IFEN a activement participé à des réseaux internationaux tels que *European Schoolnet*, *European Network on Teacher Education Policies*, *Netzwerk Schulentwicklung*, commission Éducation à la Maison de la Grande-Région, en coopération avec *Réseau Canopé*, des formations et événements trans-frontaliers, consolidant sa position en tant qu'acteur clé dans l'éducation à l'échelle internationale.

Direction générale des ressources humaines

La Direction générale des ressources humaines est subdivisée en trois unités : le Service des ressources humaines, le Bureau du personnel du département ministériel et la Cellule projets et développements des ressources humaines. Les missions des trois unités de la Direction générale des ressources humaines sont multiples et actuellement prises en charge par une équipe de 52 agents (fonctionnaires et employés de l'État).

Le Service des ressources humaines est en charge de la gestion administrative du personnel des lycées et des écoles internationales publiques, du personnel des huit Centres de compétences et de l'Agence pour la transition vers une vie autonome (ATVA), et également des directions de région et des écoles de l'enseignement fondamental.

Le Bureau du personnel du département ministériel est en charge de la gestion administrative du personnel des services ministériels, et assume le rôle de délégué à la formation.

La Cellule projets et développements des ressources humaines est en charge de la conception de projets informatiques et de la simplification administrative en matière de gestion des ressources humaines. Ainsi, elle veille au respect et à la mise à jour des procédures et méthodes dans ce domaine. En outre, la Direction générale des ressources humaines est en charge de la planification pluriannuelle des besoins en personnel, conjointement avec les autres directions générales.

Le personnel de l'enseignement fondamental

Recrutement

228 candidats se sont inscrits à la session 2024 du concours réglant l'admission au stage préparant à la fonction d'instituteur. Parmi eux, 38 candidats visaient le cycle 1 et 186 candidats les cycles 2 et 4, dont quatre ont opté pour un poste d'instituteur de la voie de préparation de l'enseignement secondaire général.

Personnel administratif et technique (en ETP)

Groupes de traitement / d'indemnité	Employés	Fonctionnaires	Salariés	Total
Groupe A1	13,25	57,05	0	70,30
Groupe A2	2	18	0	20
Groupe B1	23	26,15	0	49,15
Groupe C1	3	0	0	3
Groupe D1	3	0	0	3
Groupe D3	0,50	0,50	0	1
Salariés	0	0	1	1
Total	44,75	101,70	1	147,45

Personnel éducatif et psychosocial (en ETP)

Groupes de traitement / d'indemnité	Employés	Fonctionnaires	Total
Groupe A1	82,58	16,25	98,83
Groupe A2	324,15	55,50	379,65
Groupe B1	310,25	96,55	406,80
Groupe C1	40,50	18	58,50
Total	757,48	168,30	943,78

Personnel enseignant (en ETP)

Groupes de traitement / d'indemnité	Employés	Fonctionnaires	Remplaçants permanents	Total
Groupe A1	0	103	0	103
Groupe A2	115,64	4 952,83	0	5 068,47
Groupe B1	466,47	0	0	466,47
Groupe C1	7,51	0	0	7,51
Autres	0	0	264,32	264,32
Total	589,62	5 055,83	264,32	5 909,77

Le personnel de l'enseignement secondaire

Recrutement

595 candidats se sont inscrits au concours de recrutement de l'année scolaire 2023/2024. Le plan de recrutement pour la session 2023 ayant prévu un recrutement de 388 fonctionnaires enseignants, 144 candidats ont été recrutés. 451 candidats n'étaient pas en possession du diplôme re-

quis pour la discipline ou étaient inscrits pour une discipline dans laquelle un recrutement n'était pas prévu, respectivement ont échoué aux épreuves préliminaires de langues ou aux épreuves de classement, ou ne se sont pas classés en rang utile.

Personnel administratif et technique (en ETP)

Groupes de traitement / d'indemnité / de salaire	Employés	Fonctionnaires	Salariés	Assistants pédagogiques	Total
Groupe A1	18,10	106	0	0	124,10
Groupe A2	26,70	46,90	0	0	73,60
Groupe B1	127,30	74,30	0	0	201,60
Groupe C1	50,85	13,00	0	0	63,85
Groupe D1	67,50	154,30	0	0	221,80
Groupe D2	3,00	2,00	0	0	5,00
Groupe D3	11,50	58,80	0	0	70,30
Salariés	0	0	476,70	0	476,70
Autres	0	0	0	211,00	211,00
Total	304,95	455,30	476,70	211,00	1 447,95

Personnel éducatif et psychosocial (en ETP)

Groupes de traitement / d'indemnité / de salaire	Employés	Fonctionnaires	Total
Groupe A1	108,45	47,08	155,53
Groupe A2	199,33	77,65	276,98
Groupe B1	46,05	21,40	67,45
Groupe C1	1,00	0	1,00
Total	354,83	146,13	500,96

Personnel enseignant (en ETP)

Groupes de traitement / d'indemnité / de salaire	Employés	Fonctionnaires	Total
Groupe A1	1 317,65	2 945,08	4 262,73
Groupe A2	502,76	473,75	976,51
Groupe B1	198,78	159,15	357,93
Groupe C1	3,00	0	3,00
Total	2 022,19	3 577,98	5 600,17

Le personnel des centres de compétences en psychopédagogie spécialisée et de l'Agence pour la transition vers une vie autonome.

ETP selon groupes de traitement/d'indemnité/de salaire et statut/régime

Groupes de traitement / d'indemnité / de salaire	Employés	Fonctionnaires	Salariés	Total
Groupe A1	131,85	172,20	0	304,05
Groupe A2	242,73	132,15	0	374,88
Groupe B1	69,15	35,80	0	104,95
Groupe C1	23,05	3,75	0	26,80
Groupe D1	16,70	3,00	0	19,70
Groupe D2	2,00	1,00	0	3,00
Groupe D3	2,50	2,00	0	4,50
Salariés	0	0	38,83	38,83
Total	487,98	349,90	38,83	876,71

Répartition

Agence pour la transition vers une vie autonome

Groupes de traitement / d'indemnité	Employés	Fonctionnaires	Total
Groupe A1	1,00	2,75	3,75
Groupe A2	2,75	1,00	3,75
Groupe B1	2,00	0	2,00
Total	5,75	3,75	9,50

Centre pour le développement des apprentissages Grande-Duchesse Maria Teresa

Groupes de traitement / d'indemnité	Employés	Fonctionnaires	Total
Groupe A1	19,45	6,20	25,65
Groupe A2	7,60	7,20	14,80
Groupe B1	2,50	0	2,50
Groupe C1	2,00	0	2,00
Groupe D1	1,00	0	1,00
Groupe D2	1,00	0	1,00
Total	33,55	13,40	46,95

Centre pour le développement des compétences relatives à la vue

Groupes de traitement / d'indemnité / de salaire	Employés	Fonctionnaires	Salariés	Total
Groupe A1	15,50	18,50	0	34,00
Groupe A2	24,45	7,10	0	31,55
Groupe B1	8,50	3,75	0	12,25
Groupe C1	4,00	0	0	4,00
Groupe D1	2,40	0	0	2,40
Groupe D3	0,50	0	0	0,50
Salariés	0	0	3	3,00
Total	55,35	29,35	3,00	87,70

Centre pour le développement intellectuel

Groupes de traitement / d'indemnité / de salaire	Employés	Fonctionnaires	Salariés	Total
Groupe A1	38,65	33,55	0	72,20
Groupe A2	82,30	34,95	0	117,25
Groupe B1	19,05	13,00	0	32,05
Groupe C1	8,25	0,75	0	9,00
Groupe D1	10,05	2,00	0	12,05
Groupe D3	1,00	0	0	1,00
Salariés	0	0	17,70	17,70
Total	159,30	84,25	17,70	261,25

Centre pour le développement moteur

Groupes de traitement / d'indemnité / de salaire	Employés	Fonctionnaires	Salariés	Total
Groupe A1	11,90	6,60	0	18,50
Groupe A2	47,25	13,25	0	60,50
Groupe B1	11,90	7,00	0	18,90
Groupe C1	2,75	0	0	2,75
Groupe D1	1,00	1,00	0	2,00
Groupe D2	1,00	0	0	1,00
Groupe D3	1,00	1,00	0	2,00
Salariés	0	0	4,90	4,90
Total	76,80	28,85	4,90	110,55

Centre pour le développement socio-émotionnel

Groupes de traitement / d'indemnité / de salaire	Employés	Fonctionnaires	Salariés	Total
Groupe A1	16,30	18,50	0	34,80
Groupe A2	12,05	6,75	0	18,80
Groupe B1	2,00	0,75	0	2,75
Salariés	0	0	0,55	0,55
Total	30,35	26,00	0,55	56,90

Centre pour enfants et jeunes à haut potentiel

Groupes de traitement / d'indemnité	Employés	Fonctionnaires	Total
Groupe A1	5,65	6,50	12,15
Groupe A2	1,88	4,00	5,88
Groupe B1	2,25	0	2,25
Total	9,78	10,50	20,28

Centre pour le développement des enfants et jeunes présentant un trouble du spectre de l'autisme

Groupes de traitement / d'indemnité / de salaire	Employés	Fonctionnaires	Salariés	Total
Groupe A1	13,05	9,35	0	22,40
Groupe A2	44,60	22,90	0	67,50
Groupe B1	15,50	6,50	0	22,00
Groupe C1	1,00	1,00	0	2,00
Groupe D1	0,50	0	0	0,50
Salariés	0	0	0,50	0,50
Total	74,65	39,75	0,50	114,90

Centre de Logopédie

Groupes de traitement / d'indemnité / de salaire	Employés	Fonctionnaires	Salariés	Total
Groupe A1	10,35	70,25	0	80,60
Groupe A2	19,85	35,00	0	54,85
Groupe B1	5,45	4,80	0	10,25
Groupe C1	5,05	2,00	0	7,05
Groupe D1	1,75	0	0	1,75
Groupe D2	0	1,00	0	1,00
Groupe D3	0	1,00	0	1,00
Salariés	0	0	12,18	12,18
Total	42,45	114,05	12,18	168,68

Direction générale des affaires juridiques et de la coordination juridique (DAJ)

La DAJ est composée d'une équipe de dix juristes et d'un agent administratif, dont trois juristes qui interviennent exclusivement en matière de protection des données et font partie de la Cellule DPO.

Compétences

La DAJ apporte un soutien et des conseils juridiques à l'ensemble des directions et services du ministère. Elle conseille également le cabinet du ministre, ainsi que les administrations dépendant du ministère, en leur fournissant un support juridique sur des questions spécifiques. Ses principales missions incluent entre autres :

- la recherche et la rédaction d'avis juridiques ;
- l'élaboration et l'examen de contrats et de conventions ;
- l'assistance dans le cadre des dossiers de médiation scolaire ;
- l'accompagnement dans le processus de rédaction des textes législatifs et réglementaires ;
- le suivi du contentieux.

De plus, la DAJ assiste les juristes du ministère lorsqu'ils en font la demande et est responsable de la coordination de l'ensemble des juristes du ministère, notamment à travers des réunions d'échange régulières, des formations communes et des groupes de travail.

Depuis juin 2024, la DAJ a une nouvelle attribution : quatre juristes de la DAJ ont été nommés « Délégué du Gouvernement » et représentent les intérêts de la partie étatique devant les juridictions administratives.

Contentieux devant les juridictions administratives et juridictions ordinaires

Durant l'année 2024, la DAJ s'est occupée de la gestion de 115 affaires devant les juridictions administratives ou judiciaires.

Parmi ces 115 affaires, 60 jugements ont été rendus par ces juridictions, dont 54 décisions par les juridictions administratives (52 jugements et six arrêts), quatre ordonnances de référé administratif et deux jugements par les juridictions ordinaires.

À côté des 60 jugements, 55 affaires sont pendantes, dont 43 dossiers ont été portés devant les juridictions administratives et 12 devant les juridictions ordinaires.

Suivi des recours gracieux

En 2024, 102 recours gracieux ont été introduits auprès du ministre. Les recours gracieux ont principalement porté sur les domaines suivants :

- la résiliation du stage, de la période d'initiation ou du contrat d'engagement, la démission d'office, le recrutement et les indemnités (RH) ;
- l'allongement de cycle, l'enseignement à domicile, les remplacements, la dispense de fréquentation de l'école, l'épreuve préliminaire (EF) ;
- les décisions du Conseil de discipline dans les lycées, l'admission à l'examen de fin d'études secondaires, l'inscription et le redoublement (ES) ;
- l'admission à des formations, le congé individuel de formation, l'apprentissage adulte et l'évaluation (SFP) ;
- la reconnaissance d'un diplôme (SRD) ;
- la classification de la qualification professionnelle, l'agrément (SEA) ;
- les décisions en matière de subvention pour ménage à faible revenu (CePAS) ;
- les décisions en matière d'aménagements raisonnables (SNEI) ;
- les décisions en matière de jeune au pair (SNJ).

Gestion des dossiers d'assistance juridique

En 2024, cinq demandes d'assistance juridique ont été introduites par le personnel relevant du ministère.

Coordination de la procédure législative et réglementaire

La DAJ a un rôle essentiel dans le cadre de la rédaction des projets et avant-projets de loi et de règlement grand-ducal afin de procéder à une harmonisation des textes de l'Éducation nationale. Concrètement, la DAJ a avisé ou contribué activement à un total de 30 dossiers législatifs ou réglementaires, qui ont été soumis par la suite au Conseil de gouvernement.

Parmi ces 30 projets, 21 ont concerné des projets de règlement grand-ducal, tandis que trois relevaient du domaine de la loi et six étaient des projets d'amendements de règlement grand-ducaux ou de lois.

La plupart des textes ont concerné l'éducation formelle (24), alors que deux ont concerné l'éducation non

formelle et quatre traitaient de questions financières ou de l'organisation et du fonctionnement de l'Éducation nationale.

Cellule DPO

Durant l'année 2024, la Cellule DPO a assisté le ministère dans la mise en conformité aux réglementations en matière de protection des données dans les domaines suivants :

- droit à l'image ;
- projets de recherche et études statistiques ;

- nouvelles plateformes et applications ;
- vidéosurveillance ;
- droit des personnes concernées.

La Cellule DPO a coordonné le réseau des référents DPO au sein des directions générales du ministère en fournissant un support spécialisé afin de répondre aux demandes des citoyens, ainsi que des demandes internes. De même, elle assiste les juristes du ministère lorsqu'ils en font la demande et veille à une coordination des travaux fournis par les juristes au sein des différentes directions du ministère.

Direction générale des finances et des écoles privées

Service des finances et du budget

Centralisation et suivi des propositions budgétaires du ministère

En 2024, la préparation du projet de budget pour l'exercice 2025, a porté sur 335 propositions budgétaires réparties dans 22 sections différentes. Les articles du ministère totalisent un montant de 4 328 103 855 €, ce qui représente environ 14,79 % de l'ensemble des dépenses de l'État qui se chiffrent à hauteur de 29 257 676 248 €.

Validation des pièces comptables produites par les services avant leur transmission au contrôle financier aux fins de visa

La validation des pièces comptables par le service s'inscrit dans le contexte du contrôle interne des pièces présentées tel que prévu à l'article 24 (4) d) de la loi modifiée du 8 juin 1999 sur le budget, la comptabilité et la trésorerie de l'État.

Gestion journalière d'articles budgétaires communs

Parmi les dépenses communes gérées par le service figurent :

- le fonctionnement de l'administration générale ;
- les locations d'immeubles dans l'intérêt des services du ministère tels que les directions de région de l'enseignement fondamental, les Centres de compétences en psychopédagogie spécialisée en faveur de l'inclusion scolaire ou encore l'Office national de l'enfance. Le suivi et le paiement des loyers porte sur 76 contrats de bail ;
- le suivi et le paiement des loyers concerne 23 contrats de bail ;

- les taxes communales, les frais pour eau, gaz, électricité, combustibles et nettoyage de bâtiments loués dans l'intérêt de différents services ;
- l'acquisition d'équipements spéciaux dans l'intérêt des lycées. En 2024, 170 dossiers ont été introduits, parmi lesquels 108 ont été élus éligibles pour une prise en charge des frais.

Encadrement et assistance des services du ministère et des services externes

Le service est régulièrement appelé à conseiller et assister les autres services en matière budgétaire et comptable et en matière de marchés publics. Entre autres, le service est aussi en charge de la centralisation des demandes de dépassement (43 dossiers en 2024) et de transferts de crédits (20 dossiers en 2024), ainsi que des fiches financières jointes aux avant-projets de loi ou de règlement grand-ducal.

Il assure également l'assistance technique des services de l'État à gestion séparée dépendant du ministère, qui étaient au nombre de 48 en 2024. Les missions du contrôle interne sont définies suivant le règlement grand-ducal du 3 février 2006, chap. 3, art. 10 (2). Ainsi, la mission principale consiste à contrôler la gestion financière et comptable des services de l'État à gestion séparée dépendant du ministère.

Service des écoles privées (SEP)

Actuellement, 3 326 élèves sont inscrits à l'enseignement fondamental et 6 788 élèves sont inscrits à l'enseignement secondaire. Cinq écoles privées appliquent les programmes de l'enseignement public luxembourgeois (Lycée privé Emile Metz, École Privée Fieldgen, École Privée Sainte-Anne, École Privée Notre-Dame et

École Privée Marie-Consolatrice) tandis que les autres écoles privées offrent des curriculums internationaux divers.

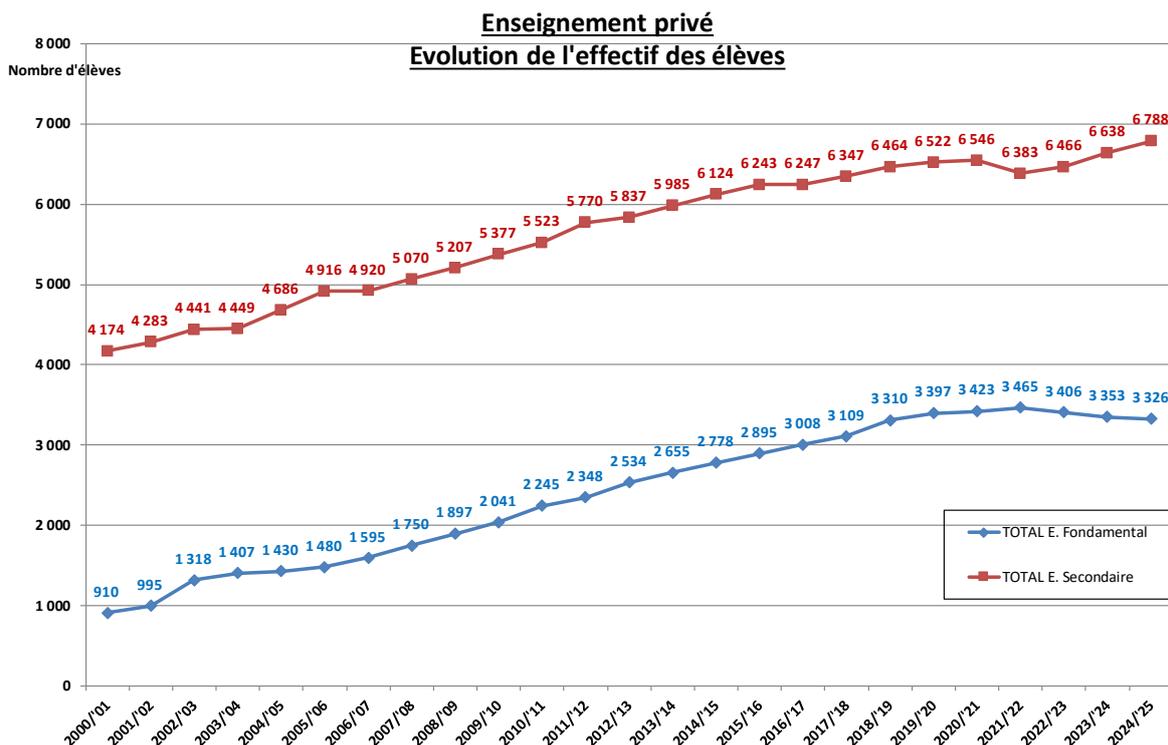
Certaines écoles privées proposent conjointement un enseignement fondamental ainsi qu'un enseignement secondaire (École Privée Notre-Dame, Waldorfschoul, ISL, St George's International School, OTR et ELFL-Vauban).

Au total 10 114 élèves sont inscrits dans une école privée, dont 3 326 élèves au niveau de l'enseignement fondamental et 6 788 élèves au niveau de l'enseignement secondaire. L'évolution de l'effectif des élèves est légèrement décroissante au niveau de l'enseignement fondamental tandis qu'au niveau de l'enseignement secondaire on constate une augmentation de l'effectif de 150 élèves.

L'État participe aux frais de fonctionnement des écoles privées – y inclus les frais de personnel et les frais d'exploitation – en versant une participation financière à chaque école privée en fonction du nombre d'élèves et selon un taux fixé par la loi : 90 % pour les écoles appliquant les programmes de l'enseignement public luxembourgeois et 40 % pour les écoles n'appliquant pas les programmes de l'enseignement public luxembourgeois.

Le SEP assure également le suivi des projets d'infrastructure. L'État prend en charge 80 % du devis approuvé et le SEP accompagne les écoles privées dans leurs démarches en vue d'établir des futurs projets d'investissement.

École privée	Nombre d'élèves	
	EF	ES
Lycée privé Émile Metz	0	580
Écoles Privée Fieldgen & École Privée Sainte-Anne (Agedoc)	0	2 653
École Privée Notre-Dame (Ste Sophie)	615	183
École Privée Marie-Consolatrice	0	450
École Charlemagne	106	0
École maternelle et primaire Maria Montessori	92	0
École privée OTR	147	48
Fräi-ëffentlech Waldorfschoul	208	131
Vauban - École et Lycée français de Luxembourg	1 014	1 602
International School of Luxembourg (ISL)	564	779
St George's International School	505	362
Scuola Materna Cattolica Italiana	28	0
International Montessori School	47	0
Total	3 326	6 788
TOTAL EF + ES	10 114	



Cellule d'harmonisation ASFT

Le financement de chaque organisme opérant dans le secteur ASFT est régi par une convention signée entre l'État et l'organisme gestionnaire, conformément à la loi dite ASFT.

Dans ce cadre, le service poursuit les objectifs et missions suivants :

- harmonisation des modalités de financement (notamment les frais overhead) ;
- harmonisation des modes de gestion - standardisation et uniformisation des décomptes et procédures ;
- élaboration d'une stratégie commune en matière d'infrastructures ;
- pilotage du secteur ASFT en matière de gestion, de financement et d'infrastructures ;

- observation et suivi des négociations du CCT-SAS (commission paritaire) ;
- promotion des échanges intraministériels et interministériels (commission d'harmonisation) ;
- optimisation des prévisions budgétaires.

Outre l'assistance fournie aux directions générales du ministère dans les domaines précités, une attention particulière a été portée à l'élaboration d'un mode de financement par centres de coûts, visant à harmoniser les pratiques de financement. Par ailleurs, le service a également préparé et mis en place les bases nécessaires pour réaliser le contrôle interne de la gestion financière et comptable en 2025. Celui-ci concernera les secteurs suivants : le secteur de l'Enfance, le secteur de l'Aide à l'enfance et à la famille, le secteur de la Jeunesse, ainsi que l'Agence pour le développement de la qualité dans les secteurs de l'enfance et de la jeunesse.

Direction générale des infrastructures

La Direction générale des infrastructures se compose des services et de l'administration suivants : le Service de la planification des infrastructures, la Cellule infrastructures ASFT, le Service de réalisation et rénovation, la Cellule sécurité, ainsi que l'administration Restopolis. Ces entités collaborent de manière synergique pour assurer une mise en œuvre efficace et sécurisée des projets d'infrastructures, tout en tenant compte des enjeux budgétaires.

Restopolis, qui se consacre au bien-être des apprenants et des enseignants, nécessite une infrastructure adéquate, notamment en matière de cuisine, de restauration et de distribution, afin de répondre aux besoins essentiels de la communauté éducative.

Service de la planification des infrastructures

Bouneweger Lycée Luxembourg

Le projet de loi de construction du Bouneweger Lycée Luxembourg a été voté le 20 mars 2024.

Lënster Lycée International School

Le projet de loi de construction de l'école primaire de l'International School Junglinster a été voté le 20 mars 2024. L'extension de la structure provisoire par un étage supplémentaire a été terminée. Les classes de l'enseignement secondaire de l'International School Junglinster y sont installées depuis septembre 2024.

Nordstad Lycée

Pour combler le déficit en salles de classe, des travaux d'installation pour une structure provisoire comprenant 16 salles de classe sur le site du Nordstad Lycée à Diekirch ont commencé en août 2024.

École internationale Gaston Thorn

Les travaux de terrassement en vue de la construction d'infrastructures sportives et scolaires pour l'enseignement primaire de l'École internationale Gaston Thorn sur le site sis rue de Houffalize à Bonnevoie ont commencé en septembre 2024.

École nationale pour adultes

Depuis septembre 2024, des classes de l'École nationale pour adultes sont installées dans le bâtiment F sur le site Terres Rouges à Belval et dans le bâtiment High 5 à Strassen.

Lycée Bel-Val

Cinq salles de classe ont été aménagées dans le bâtiment F sur le site Terres Rouges à Belval pour les besoins du Lycée Bel-Val dans le cadre de sa formation des éducateurs. La mise en service a eu lieu en septembre 2024.

Lycée Technique pour Professions de Santé/École nationale de santé du Luxembourg

Le nouveau bâtiment à Strassen a été mis en service en septembre 2024.

Maacher Lycée

Des infrastructures provisoires, déjà installées à côté du hall sportif sis rue du Centenaire à Grevenmacher, ont été rénovées. La mise en service a eu lieu en septembre 2024.

Direction de l'enseignement fondamental – région Grevenmacher

Le projet d'extension des locaux sis 17 rue de Flaxweiler à Grevenmacher pour les besoins de la direction de l'enseignement fondamental – région Grevenmacher a été terminé en septembre 2024.

Centre pour enfants et jeunes présentant un trouble du spectre de l'autisme

En septembre 2024, l'extension des locaux du Centre pour enfants et jeunes présentant un trouble du spectre de l'autisme (CTSA) a été mise en service dans l'immeuble sis 21, rue Léon Laval à Leudelange. À la même date, l'annexe du CTSA s'est installée sur le site de l'ancienne maison relais de Mondercange sis 16, rue d'Esch à Mondercange.

Lycée technique agricole

Les travaux d'extension de l'annexe du Lycée technique agricole sise 19B, Freschegaass à Bettendorf ont été terminés en septembre 2024.

Classes d'intégration pour élèves nouvellement arrivés de l'enseignement fondamental

En septembre 2024, les classes d'intégration pour élèves nouvellement arrivés de l'enseignement fondamental ont déménagé dans le bâtiment sis 3, rue Adam Roberti à L-2924 Luxembourg après la réalisation des travaux de mise en sécurité.

Direction de l'enseignement fondamental – région Echternach

Fin 2024, l'équipe de soutien des élèves à besoins spécifiques de la direction de l'enseignement fondamental – région Echternach a déménagé dans ses nouveaux locaux dans le bâtiment sis 31, place du Marché à Echternach.

École d'Hôtellerie et de Tourisme du Luxembourg

En attendant la réalisation du projet d'installation d'un deuxième campus de l'École d'Hôtellerie et de Tourisme du Luxembourg sur le site du château de Sanem, l'école

commencera dans une première phase dans le bâtiment *GridX* à Wickrange. La planification des travaux d'aménagement a commencé au début de l'année 2024 afin d'y installer les premières classes à la rentrée scolaire 2025.

Cellule infrastructures ASFT

La Cellule infrastructures ASFT¹ de la Direction générale des infrastructures est en charge de la gestion des dossiers techniques et des demandes d'aide financière de l'État pour la Direction générale du secteur de l'enfance (SEA), la Direction générale de l'aide à l'enfance et à la famille (AEF), la Direction générale du secteur de la jeunesse (SJ) et la Direction générale de l'enseignement musical (EM).

En 2024, la Cellule avait 37 projets en cours de réalisation (tableau n° 1)² et elle a réalisé 23 avis sur plans relatifs aux projets dans le secteur SEA (tableau n° 2). En relation avec de nouveaux projets, 21 entrevues avec les communes respectives ont été organisées. Dans le secteur SJ, 18 projets sont en cours de réalisation (tableau n° 3).

Dans le secteur EM, trois projets sont en cours de réalisation (tableau n° 4). En ce qui concerne les nouvelles conventions de bâtisses, elles étaient au nombre de dix dans le SEA (tableau n° 5) et de deux dans le SJ (tableau n° 6).

Dans le cadre de ses activités, la Cellule a par ailleurs effectué 134 visites d'agrément dans les structures du service de l'éducation et de l'accueil. Elle a effectué 15 visites de projets pour le secteur AEF. Deux visites d'agrément ont été effectuées pour le compte du SJ. Un rapport technique a été rédigé pour chaque visite d'agrément.

La Cellule a réalisé cinq décomptes de convention SEA (tableau n° 7). Au total, la Cellule a traité 1 974 dossiers SEA (tableau n° 8), 1 038 dossiers AEF (tableau n° 9) et 269 dossiers SJ (tableau n° 10).

L'évolution des dépenses de la Cellule infrastructures ASFT est retracée dans le tableau n° 11 et l'évolution du nombre de demandes enregistrées est illustrée sous forme d'un diagramme (tableau n° 12).

21 demandes de prise en charge de frais de loyer ont été introduites auprès la Commission des loyers par les gestionnaires suivants : *Anne Elisabeth* (cinq), *ARCUS* (deux), *Caritas Jeunes et Familles* (cinq), *HUT* (une), *Croix-Rouge* (deux), *Ensemble Gmbh* (une), *Solina* (une), *ErwuesseBildung* (une), *FEDAS* (une), *Fondation Mérite Jeunesse* (une), *CHEM* (une).

¹ Activités sociofamiliales et thérapeutiques

² Les tableaux sont classés dans les annexes page 129 et suite.

Service de réalisation et de rénovation

Le nouveau Service de réalisation et rénovation (SRR) de la Direction générale des infrastructures est issu de la Cellule infrastructures ASFT. Opérationnel depuis mi-mai 2024, il se compose dans un premier temps de cinq collaborateurs expérimentés dans le domaine de la construction. Ce service met en place des projets et des demandes de subventions qui dépassent le seuil défini des marchés publics de 79 000 € HTVA, que ce soit dans le domaine de la construction neuve, de la rénovation ou de l'acquisition du premier équipement. En dessous de ce montant, les demandes continuent d'être traitées par la Cellule infrastructures ASFT.

Le SRR est chargé de la planification et de la mise en œuvre des projets dans les domaines de l'Aide à l'enfance et à la famille (AEF), de la Jeunesse, ainsi que dans les établissements scolaires et les administrations dépendant du ministère. En 2024, le SRR a réalisé deux avis sur plans relatifs aux projets du secteur AEF et 100 projets sont en cours de réalisation (tableau n° 1)¹. Dans le secteur de la Jeunesse, le SRR a quatre projets en cours de réalisation (tableau n° 2). En ce qui concerne le nouveau secteur des établissements scolaires et des administrations, 15 projets sont en cours de réalisation (tableau n° 3).

Dans le cadre de ses activités, le SRR a par ailleurs effectué 106 visites de projets pour le secteur AEF, ainsi que 24 visites de projets pour le secteur des établissements scolaires et des administrations. S'y rajoutent encore 65 déplacements pour des réunions externes avec les différentes autorités et/ou les maîtres d'ouvrage des différents projets en cours. Une seule nouvelle convention de construction a été signée dans le secteur de la Jeunesse (tableau n° 4). Au total, le SRR a traité 31 demandes de subside (voir les tableaux n° 5 à 7).

Cellule sécurité

Les aspects touchant à la sécurité, à la santé et au bien-être des personnes prennent une place de plus en plus importante dans les administrations et dans les établissements d'enseignement.

Afin de conseiller, de guider et de soutenir les responsables des établissements concernés pour assurer ce volet de leur mission, une Cellule sécurité a été créée au sein de la Direction générale des infrastructures au courant de l'année 2023.

Les missions de la Cellule sécurité touchent différents domaines, tels que le renseignement sur les différents lois et règlements, prescriptions ou recommandations à respecter ou encore la guidance sur la manière d'aborder les aspects organisationnels de la gestion de la sécurité et de la santé au travail et dans les écoles. Elle porte conseil dans la mise en œuvre des mesures

et directives en matière de protection de la sécurité et de la santé.

La Cellule sécurité soutient également le Service de planification des infrastructures du ministère en effectuant des audits de sécurité et des analyses des risques pour des infrastructures présentant des non-conformités, des défauts ou des risques devant être évalués. En 2024, une dizaine d'analyses et d'audits ont été réalisés, voire entamés pour être clôturés au courant de l'année 2025.

Une autre mission de la Cellule sécurité est d'assurer la sécurité, la santé et le bien-être au travail des agents du site Clausen, conjointement avec le Service technique, accueil et réception. Entre autres, elle gère le comité local de sécurité du site Clausen. En 2024, l'accent a été mis sur la formation. À cette fin, la Cellule sécurité a organisé des formations certifiantes de premiers secours, une formation de sécurité incendie ainsi qu'une formation pour la gestion des situations difficiles dans le contact à la réception et au téléphone.

Service de la restauration scolaire - Restopolis

Restopolis en chiffres

Restopolis, l'administration assurant le service public de restauration collective du ministère, gère actuellement 116 restaurants et cafétérias et deux *foodtrucks*. Restopolis compte la majorité des restaurants et cafétérias des établissements de l'enseignement secondaire classique et général parmi ses structures ainsi que les restaurants de l'Université du Luxembourg, de plusieurs Centres de compétence, du site *eduPôle* à Walferdange, de l'École de la Police Grand-Ducale et de l'école fondamentale étatique *Eis Schoul*.

Restopolis se charge aussi de la restauration de six services d'éducation et d'accueil *Daycare* dans les écoles internationales publiques et de cinq internats. L'administration de Restopolis se compose de 32 collaborateurs, le nombre du personnel de cuisine sur les sites est de 681. L'administration a servi en moyenne 19 600 plats par jour en 2024. Le nombre de clients de Restopolis est de 72 000. En 2024, Restopolis a servi 3 362 748 repas dans ses restaurants scolaires et vendu 4 388 733 produits cafétéria. Le taux de fréquentation des structures de Restopolis a augmenté de 5 % en 2024 par rapport à 2023.

Généralisation du concept *Supply4Future* by Restopolis (S4F)

Restopolis a lancé en septembre 2023 la phase pilote du concept *Supply4Future* by Restopolis, soit une plateforme d'approvisionnement innovante et dynamique ouverte aux fournisseurs et producteurs de toute taille. Pendant la phase test de septembre 2023 à septembre 2024, 13 restaurants scolaires et universitaires avaient déjà effectué leurs achats par le biais de cet outil numérique. Depuis le 1^{er} septembre 2024, tous les sites de restauration gérés par Restopolis achètent leurs produits alimentaires directement sur la nouvelle plateforme qui

¹ Les tableaux sont classés dans les annexes page 139 et suite.

permet un accès plus facile aux fournisseurs et producteurs à la restauration scolaire et universitaire. Chaque commande d'un produit déclenche une micro-soumission. Parmi les critères d'attribution, les facteurs bio, local et durabilité jouent le rôle le plus important, tandis que le prix ne joue qu'un rôle secondaire.

Ce concept contribue de manière active à mettre en œuvre le plan d'action national de promotion de l'agriculture biologique *PAN-BIO 2025*, comme il a été retenu dans le *RestoGoal #1* du concept *Food4Future-Towards more sustainable food systems (F4F)*, mis en place en 2021. Le S4F permet aussi à Restopolis de maximiser le taux de produits bio locaux dans ses structures de restauration, tout en répondant aux exigences de la loi sur les marchés publics. L'approvisionnement via la nouvelle plateforme contribue également à la réduction des trajets de transport comme retenu dans le *RestoGoal #3* du concept F4F. 73 % des produits traités et vendus proviennent de la production locale, 26 % de la production bio locale.

Nouvelles soumissions pour cantines scolaires et universitaires

En 2024, Restopolis a publié des appels d'offres sur le portail des marchés publics pour rechercher des prestataires pour ses cantines gérées en régie par délégation. Ces appels d'offres ont été évalués de manière transparente, objective, neutre et équitable. Suite à ces appels d'offres, l'administration collabore depuis septembre 2024 avec trois prestataires au lieu de seulement deux.

Conférence de presse avec deux ministres

Lors d'une conférence de presse commune en date du 7 octobre 2024, le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et la ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture ont annoncé la généralisation de la plateforme *Supply4Future by Restopolis*, l'élargissement de l'offre sans gluten, des mesures *AntiGaspi* et l'initiative *Zéro Déchets*, mise en place pour réduire les emballages à usage unique dans les restaurants scolaires et universitaires.



Présence à la Foire Agricole Ettelbruck (FAE)

Après une première participation prometteuse, l'administration Restopolis était également présente sur la FAE en 2024. Cette présence a permis à Restopolis de prendre contact avec un nombre considérable de producteurs et de leur fournir toutes les informations sur la plateforme digitale d'approvisionnement S4F. La FAE a également permis à Restopolis de faire déguster ses produits faits maison.

Le concept Zéro Déchets

Restopolis s'engage à réduire les déchets d'emballages dans la production ainsi que dans la distribution. Afin de sensibiliser davantage ses convives et de les encourager à renoncer aux emballages et aux ustensiles à usage unique et d'utiliser ainsi des articles durables, l'administration a lancé le concept *Zéro Déchets* en septembre 2024. L'initiative a pour objectif de bannir un maximum de produits non durables des structures de restauration et de réduire au minimum la distribution d'emballages à usage unique. La mise en place de cette initiative prévoit également d'élargir la gamme de produits réutilisables qui sont en vente dans les structures de Restopolis à des prix subventionnés. Cette gamme s'est agrandie en 2024 par l'introduction du *myMiniBowl*, un petit récipient réutilisable pour mueslis, fromages et salades de fruits.

Partenaire de la deuxième semaine BIO nationale

En tant que partenaire de première heure, Restopolis a aussi participé à la deuxième *Semaine nationale des aliments biologiques*, organisée du 20 au 27 septembre 2024 et créée en 2023 par l'asbl *Vereenigung Bio-Landwirtschaft Lëtzebuerg*. Depuis le lancement des projets F4F et S4F, le nombre de produits bio locaux utilisés dans les structures de Restopolis a augmenté de manière considérable. Aux stands d'information organisés par Restopolis du 23 au 27 septembre 2024 dans plusieurs établissements scolaires à travers le pays, les convives ont eu la possibilité d'échanger avec des producteurs bio et de déguster leurs produits que certains d'entre eux ont préparés à la minute devant la communauté scolaire. Un concours en ligne avec des questions sur les concepts F4F et S4F a été organisé pendant la semaine BIO nationale et a attiré l'attention de nombreux convives.

Nouvelle gamme de produits sans gluten

Restopolis a élargi son offre pour l'année scolaire 2024/2025 avec plusieurs nouveaux produits sans gluten, dont notamment un sandwich. Cette baguette sans gluten est uniquement disponible sur commande via le site internet ou l'application et les convives peuvent la récupérer à un point de retrait prédéfini (restaurant, cafétéria ou point de vente). En plus de ce sandwich, Restopolis propose également un muesli fait maison sans gluten, disponible sans commande préalable. Ces nouveaux produits soulignent la volonté d'élargir l'offre et de diversifier les alternatives pour répondre aux besoins alimentaires de chacun. Autre

élément clé de l'initiative : dans toutes les structures de restauration au moins un plat de l'offre journalière ne contient pas de gluten. Il peut s'agir d'un plat végétarien, végétan ou non végétarien. Pour la rentrée, un maximum d'ingrédients contenant du gluten a été remplacé par des alternatives sans gluten, offrant ainsi une meilleure accessibilité à ces repas.

Participation à la Foire BNE

Restopolis a participé à la Foire *Bildung fir Nohalteg Entwécklung* (BNE) au *Forum Geesseknäppchen* en date du 26 mars 2024. La présence à cette foire a permis à l'administration de présenter au public ses actions du F4F et la plateforme S4F.

Participation à la YEP!-Schoulfoire

Pour la troisième année consécutive, l'administration a été présente à la *YEP!-Schoulfoire*, organisée par le ministère dans les halles de la *Luxexpo the Box* à Luxembourg-Kirchberg du 21 au 24 avril 2024. Sur leur stand pédagogique, les collaborateurs ont accueilli les visiteurs et ont fourni des informations sur l'offre des restaurants scolaires et universitaires. Restopolis était également en charge du volet de l'alimentation sur la foire et a mis en place une cafétéria avec des produits faits maison aux ingrédients (bio) locaux.

Restopolis, lauréat au IMS Sustainability Awards

Restopolis a remporté le coup de cœur du jury des *Sustainability Awards 2024*, organisés par *IMS-Luxembourg*, le réseau leader des entreprises luxembourgeoises qui sont actives en matière de développement durable. Pour sa toute première participation à cet événement, Restopolis a su se distinguer parmi des concurrents de taille grâce à son concept innovant F4F.

Prolongation du certificat ONLY

Le certificat du programme de sensibilisation *ONLY* a été prolongé en 2024. Le programme s'adresse aux partenaires de l'asbl *Fairtrade Lëtzebuerg*. En tant que partenaire de l'asbl depuis plus de 15 ans, Restopolis vend et travaille exclusivement des bananes bio

Fairtrade dans ses restaurants et cafétérias scolaires et universitaires.

Participation au Clever Move Day

Partenaire de longue date de l'événement *Clever Move Day*, organisé par le SCRIPT sur le site du Sportlycée, Restopolis a assumé le ravitaillement des plus de 600 participants et distribué gratuitement des produits sains et faits maison.

Participation au Kannerrechtstfest

Restopolis a participé avec un stand d'information au *Kannerrechtstfest*, organisé en date du 16 juin au *Parc Merveilleux* de Bettembourg. Le 17 juin, l'administration avait offert à chaque enfant qui participait au rallye ludique *Kannerrechtsrallye* au Centre Cinqfontaines un cookie végétan *Tasty Nuts* fait maison.

Participation aux journées portes ouvertes

L'administration a participé aux journées portes ouvertes à l'Université du Luxembourg, dans des lycées et structures d'accueil pour informer les convives et futurs convives sur l'offre des cantines scolaires. Restopolis participe également depuis plusieurs années à la *Schoulfoire Nordstad*, mise en place par les lycées d'Ettelbruck et de Diekirch.

Ouverture de deux nouveaux espaces de restauration universitaire

Restopolis vient d'élargir son offre de restauration universitaire avec l'ouverture en octobre 2024 du nouveau restaurant scolaire *Food Hub* avec 336 places assises et la cafétéria *Food Lounge* avec ses 40 places assises. Les deux nouveaux espaces de restauration se situent dans le bâtiment B sur le campus Terres Rouges à Esch-Belval.

Ouverture du nouveau restaurant de l'École nationale de santé du Luxembourg

Pour la rentrée 2024/2025, Restopolis a ouvert le nouveau restaurant scolaire avec 228 places à l'École nationale de santé du Luxembourg à Luxembourg-Strassen.



Autres services du ou liés au ministère

Centre de gestion informatique de l'éducation (CGIE)

Études et développements informatiques

Applications *Fichier élèves*, *Fichier élèves modulaire* et *ePI*
Les applications qui concernent l'enseignement secondaire et la formation professionnelle, le *FE² - FEM - ePI*, ont été traitées à divers niveaux. Outre les améliorations et adaptations continues, dans la saisie et le *reporting*, les spécificités suivantes sont à mentionner :

- l'outil de gestion et de détermination des subventions pour ménage à faible revenu a été perfectionné : contrôles, manipulations des données, détection des cas à vérifier ;
- la nouvelle procédure de désinscription / réinscription, mise en place précédemment, a vu quelques améliorations dans la gestion par les écoles ;
- les informations concernant les contrats d'apprentissage ont été harmonisées, se basant à présent sur les données reçues des chambres professionnelles, consultation et *reporting* ;
- le simulateur d'orientation, à destination du site *orientation.lu*, a été étendu, notamment pour le calcul de l'ESC ;
- le bilan intermédiaire et sa gestion ont été légèrement adaptés ;
- de nouveaux composants ont été migrés vers la version 2 du *FE* : gestion du personnel, gestion des lycées, organisation des ajournements ; les grilles de la formation professionnelle sont en cours de migration.

Application *Bac*

La migration de l'application *Bac* vers la nouvelle application *Bac2* a été finalisée. L'historisation des documents produits, comme le certificat de notes ou le diplôme d'État, a été mise en place, avec stockage des fichiers sur *M-Files*. Le calcul de la date à consigner sur le diplôme a été défini. Des adaptations ont été faites pour la circulation des copies, la gestion des comptes pour les indemnités, et la définition des horaires des épreuves. Le contrôle qualité et le traçage de certaines informations ont été étoffés. Un ensemble de spécificités ont été développées pour le domaine des éducateurs.

Application *Scolaria*

Outre la maintenance et des adaptations mineures, des ajustements ont dû être faits pour le Plan personnel d'apprentissage et d'accompagnement (PPAA), et le Plan de prise en charge individualisée (PPCI), mis en place précédemment. Une synchronisation des absences entre *Scolaria* et *eBichelchen* a été mise en place. Le certificat de scolarité a été redéveloppé et contient désormais le *GouvCheck*.

Application *Gestion informatisée des cours en éducation des adultes*

Après des évolutions importantes, l'année a été marquée par une consolidation de toutes les fonctionnalités existantes. Des adaptations ont été effectuées afin d'améliorer la gestion du déroulement des cours ainsi que le paiement des formateurs dans le but de mieux répondre aux besoins des agents sur le terrain. La communication avec les apprenants a également été améliorée avec désormais, des rappels par SMS pour les cours organisés par l'Université populaire.

Applications *Syclope* et *eFormation*

Les activités se sont limitées à la maintenance, notamment quelques adaptations ou migration de *reporting*. L'interface échangeant des données avec l'IFEN a été revue et étendue.

Application *eduSign*

L'application *eduSign* permet d'apposer une signature électronique *Luxtrust* à un document PDF. Cela nécessite par conséquent une connexion *Luxtrust* du signataire. La possibilité de rendre cette signature visible, à un endroit au choix, a été ajoutée.

Application *eduOblis*

La nouvelle application *eduOblis* est en charge du contrôle de l'obligation scolaire. Les principes et fonctionnalités sont les suivants :

- obtention de la part du Registre national des personnes physiques (RNPP) des matricules des jeunes de moins de 18 ans, donc potentiellement sous obligation scolaire ;
- obtention des inscriptions et absences des écoles ne suivant pas les programmes du ministère ;
- consultation des inscriptions et absences dans les bases de données de l'EF et de l'ES ;
- traitement des justificatifs fournis sur *eduGuichet*, surtout pour les élèves scolarisés à l'étranger ;
- calcul des élèves sous obligation scolaire et de l'état de chaque dossier ;
- déduction des élèves dont il faut contrôler la scolarisation, sur base des données du RNPP, des données des écoles externes ou à l'étranger, et des données des systèmes EF et ES ;
- saisie des dispenses, scolarisations à l'étranger ;
- détection et traitement des scolarisations inconformes ou incohérentes ;
- émission des lettres de prise d'information, de mise en demeure, de signalement au tribunal de la jeunesse ;
- gestion des numéros de recommandé ;
- déclenchement des procédures de mise en demeure ou signalement ;
- stockage de tous les courriers sur *M-Files*.

Application *eduGuichet*

L'application *eduBoard* a été désactivée et l'ensemble des services a été transféré vers *eduGuichet* et, par la même occasion, étendu. *eduGuichet* se charge désormais également de notifier la disponibilité des résultats aux élèves ajournés à l'enseignement secondaire.

Pour l'enseignement fondamental, le nouveau certificat de scolarité avec *GouvCheck* est proposé en téléchargement. Les horaires d'examen du Bac qui sont communiqués aux candidats, tiennent désormais compte de la session et du statut de ces derniers. Un nouveau composant *Obligation scolaire* a été ajouté. Il précise le statut du jeune vis-à-vis du contrôle de l'obligation scolaire, et permet aux représentants de fournir un justificatif de dispense ou de scolarisation, surtout en cas de scolarisation à l'étranger.

Renforcement des fonctionnalités numériques au service des acteurs du CePAS

De nouvelles fonctionnalités ont été intégrées à l'application de gestion des dossiers des jeunes pour le personnel éducatif et psychosocial GÉPS afin d'élargir son périmètre d'action et de mieux répondre aux besoins des professionnels des équipes éducatives et psychosociales des établissements secondaires. Un entrepôt de données a été mis en place pour fournir, dans le futur, des statistiques en temps réel, accompagné d'un tableau de bord interactif directement intégré à l'application.

Optimisation du journal de classe électronique *eBichelchen*

Le journal de classe électronique de l'enseignement fondamental, *eBichelchen*, propose désormais une gestion avancée des absences, synchronisée avec la plateforme *Scolaria*. Des améliorations ergonomiques ont également été apportées, notamment la possibilité de créer des groupes personnalisés. Par ailleurs, le tableau de bord et les statistiques associées ont été optimisés pour un suivi précis du taux d'adoption de l'outil.

Extension des fonctionnalités du portail *eduGuichet*

Le guichet pour parents et apprenants, *eduGuichet*, bénéficie désormais d'un système de notifications multicanaux performant, permettant l'envoi de messages via l'application, par courriel, SMS ou via *Luxchat*. Une procédure a également été mise en œuvre pour garantir aux familles d'accueil un accès sécurisé aux données des enfants placés sous leur responsabilité.

Développement du système d'approvisionnement dynamique *Supply4Future*

Le système d'approvisionnement dynamique (SAD) *Supply4Future*, composant essentiel de la plateforme *eRestauration*, a été généralisé à l'ensemble des sites de restauration scolaire et universitaire. Il permet désormais de commander des produits non alimentaires. Le processus de commande a été entièrement digitalisé, éliminant toute intervention manuelle. L'entrepôt de données *eRestauration* a été enrichi des informations issues de *Supply4Future*, et de nouveaux rapports et graphiques ont été intégrés pour permettre un meilleur suivi des activités.

Mise en œuvre du journal des requêtes RNPP

Un journal des requêtes pour le RNPP a été développé. Cet outil permet aux utilisateurs autorisés d'effectuer des consultations et des traçages des accès aux données d'identification des individus inscrits dans le registre.

Lancement de l'application *eduRooms*

L'application *eduRooms* a été conçue pour permettre aux enseignants et aux écoles de gérer les salons de discussion avec les parents d'élèves de manière simplifiée et automatisée, en s'appuyant sur le réseau national de messagerie instantanée *Luxchat*.

Refonte complète de l'application *eduLibrary*

L'outil de gestion des bibliothèques scolaires, *eduLibrary*, a été entièrement redéveloppé en utilisant des technologies de pointe. Parmi les nouveautés, figure la possibilité de créer des modèles génériques permettant désormais de gérer et d'emprunter des articles de types variés : livres, supports audio et vidéo, jeux, tests, etc.

Amélioration de la plateforme *PaymentCenter*

La plateforme de paiement en ligne *PaymentCenter* a été enrichie pour permettre la génération de factures électroniques conformes à la norme *Peppol*.

Évolution de l'application *eCopy* dans le cadre de la gratuité des manuels scolaires

L'application *eCopy*, dédiée aux commandes de photocopies en ligne, a été modifiée pour permettre la facturation directe des copies réalisées par les établissements secondaires dans le cadre de la gratuité des manuels scolaires via une connexion aux applications *myBooks* et *PaymentCenter*.

Adaptation de l'outil *eduMUS* au nouveau cadre réglementaire

L'outil de gestion de l'enseignement musical, *eduMUS*, a été adapté afin de répondre aux exigences du règlement grand-ducal du 29 mars 2024. Des rapports financiers ainsi que des outils de diagnostic renforcés ont été développés afin d'assurer un contrôle plus efficace des déclarations et des participations financières accordées aux communes et syndicats de communes.

Premier bilan de l'application *eduStage*

L'application *eduStage* a franchi, avec succès, une première étape après une année d'utilisation couvrant toutes les phases d'un stage : recherche d'entreprise, gestion des contrats et documents, suivi par les tuteurs, clôture du stage et évaluation des élèves.

Modernisation de l'application *TeRA*

Des modifications ont été apportées à l'application *TeRA* pour intégrer de nouvelles procédures relatives aux mutations et affectations des fonctionnaires.

Digitalisation des démarches du service *eduAccueil*

Dans le cadre de la modernisation des services d'éducation et d'accueil (SEA), les processus de création, de modification et d'annulation des agréments sont

désormais entièrement digitalisés dans l'application *eduAccueil*, avec une gestion simplifiée en ligne pour les gestionnaires et une validation en *back-office* pour le service SEA.

Enrichissement des fonctionnalités de l'application SIA
L'application du Service de l'intégration et de l'accueil scolaires (SIA) a été étendue avec des fonctionnalités importantes, notamment la mise en place de coordinateurs pour les écoles fondamentales et la possibilité pour les titulaires de classe d'y accéder plus facilement.

Lancement du nouveau site internet de l'IFEN
En 2024, l'IFEN a inauguré un site web entièrement repensé (ifen.lu), doté d'une interface moderne et d'une navigation optimisée pour tous les supports. Développé par le CGIE, ce site propose un catalogue de formations enrichi d'une recherche avancée et d'un espace *MyIFEN* permettant une gestion simplifiée des inscriptions et des informations. Cette refonte marque une étape importante dans la transformation numérique des services de l'IFEN.

Refonte de l'application *eduConcours*
L'application *eduConcours*, utilisée pour la gestion des examens-concours des enseignants, a fait l'objet d'une refonte complète visant à améliorer ses performances, sa capacité d'adaptation et l'expérience utilisateur.

Renforcement des outils de reporting et statistiques
Pour répondre aux besoins des services et administrations du ministère, le CGIE a mis en place des environnements numériques dédiés à la fourniture de données en temps réel, facilitant ainsi le reporting et la production de statistiques.

Informatique distribuée et support

Besoins en équipements informatiques
Le parc informatique du ministère compte aujourd'hui, entre autres, 21 400 postes de travail fixes/mobiles, 28 700 iPads one2one, 7 190 points d'accès Wi-Fi, 245 caisses enregistreuses *eRestauration* et 110 bornes de pointage sur 162 sites différents. Comme chaque année, le CGIE a procédé au renouvellement partiel et à l'extension de ce parc informatique des lycées et des administrations.

Dans le cadre du plan pluriannuel de remplacement et d'acquisition du CGIE, le parc informatique de l'éducation nationale a été enrichi de 640 projecteurs multimédia, 1 000 écrans type *Flexdesk*, 1 700 écrans pour salle informatique, 2 470 ordinateurs *desktop*, 1 000 ordinateurs portables, 350 *Apple TV*, 40 *Apple Mac Mini & iMac*, 235 imprimantes A4, neuf copieurs multifonctions A3, 380 projecteurs, 325 *switchs*, 910 points d'accès *Wi-Fi*, 100 caisses enregistreuses *eRestauration*, huit onduleurs, six serveurs de fichiers, huit serveurs de stockage NAS, 38 000 cartes *myCard* et autre matériel informatique.

Mise en service / migration de nouveaux bâtiments
Le CGIE a planifié, installé et mis en service les infrastructures informatiques dans plusieurs nouveaux bâtiments.

Réseaux, sécurité et systèmes informatiques
En ce qui concerne les réseaux, la sécurité ainsi que les systèmes informatiques, le CGIE a procédé, à part la maintenance journalière, à de nombreuses migrations, restructurations, planifications et études dont les plus importantes sont les suivantes :

- déménagement et mise en service du nouveau centre de données à Bissen ;
- développement de la gestion de l'infrastructure réseau et des centres de données ;
- achèvement de la modernisation de l'infrastructure des *firewalls* ;
- augmentation de la bande passante du réseau de 6 sites à 10 Go ;
- études et projets stratégiques :
 - migration du serveur *Exchange* vers une nouvelle infrastructure ;
 - mise en place d'une infrastructure de conteneurs ;
 - déploiement d'une solution *cloud* pour la gestion du *Wi-Fi* ;
 - passage à une couverture intégrale en *Wi-Fi-6*.
- études, analyse et POC d'un *filtering* de l'accès internet au niveau DNS dans le cadre du projet *sécher.digital* ;
- mise à niveau du système de *monitoring* ;
- extension du système OTRS à de nouvelles administrations ;
- lancement de *Luxchat4Gov* au sein de l'Éducation nationale ;
- extension de la gestion centralisée des réseaux ;
- adaptation du système de gestion des identités et des accès (IAM). Actuellement le système IAM compte 140.000 utilisateurs ;
- extension de nombreuses applications et services différents.



Bureau des chiffres de l'éducation non formelle (BCENF)

La mission première du BCENF est de mettre à disposition du Cabinet du ministre, des directions générales et des administrations du ministère des chiffres permettant de prendre des décisions basées sur les faits en matière d'orientation politique. Dans ce contexte, le BCENF a développé les activités suivantes en 2024, autour de trois axes principaux :

Mise à disposition d'indicateurs permettant un monitoring des mesures politiques en place, et l'accompagnement de réformes

Le ministère a mis en place nombre de mesures dans le domaine de l'éducation non formelle, alors que le développement de mesures supplémentaires est envisagé. Il est essentiel de créer les indicateurs permettant d'observer sur le terrain la façon dont ces mesures sont / seront mises en œuvre. Définir des indicateurs, récurrents ou ponctuels, et les analyser en perspective des objectifs qui étaient visés, permet d'obtenir des faits concrets sur lesquels peuvent être fondés les choix politiques subséquents.

Les thèmes et projets suivants ont été poursuivis en 2024 :

- réflexion sur la notion d'inclusion dans le domaine de l'éducation et l'accueil des enfants, et d'indicateurs pertinents à développer. Le projet, géré par l'équipe en charge du développement de la qualité, a été entamé en 2024 ;
- réflexion sur l'éducation plurilingue dans le domaine de l'éducation et l'accueil des enfants, et d'indicateurs pertinents à développer. Le projet est également géré par l'équipe en charge du développement de la qualité ; il implique aussi la Direction générale du secteur de l'enfance ;
- participation à la réflexion sur les indicateurs permettant un *monitoring* portant sur les droits des enfants (projet TWIG), dans le cadre de plans d'action nationaux signés par le Luxembourg. Le Service des droits de l'enfant était responsable de ce projet ;
- analyse des bénéficiaires du chèque-service accueil, mesure permettant de diminuer pour les parents le coût de l'accueil de leur enfant dans une structure d'éducation et d'accueil agréée. Cette mesure, dont le nombre de bénéficiaires continue à augmenter année après année, est en passe d'être réformée en tenant compte de la situation concrète observée en 2024. La Direction générale du secteur de l'enfance porte ce projet.

- analyse des listes d'attente telles que renseignées par les gestionnaires des structures d'éducation et d'accueil des enfants. La Direction générale du secteur de l'enfance a lancé en 2024 une enquête permettant d'obtenir une première impression sur la demande de places d'accueil à travers le pays. Ceci a permis de conclure à une offre qui dépasse globalement la demande dans l'ensemble du pays, mais pas dans toutes les communes.

Contribution à la constitution d'une base de données du ministère

Les indicateurs, pour évaluer précisément les résultats d'une mesure, doivent être appliqués sur des données répondant à un certain nombre de critères tels que l'exactitude, la cohérence et l'intégrité. Au cours des dernières années, a été développée par le CGIE une base de données harmonisée, visant à terme de centraliser toutes les données relatives au domaine de l'éducation non formelle. L'ensemble des développements réalisés tient compte des besoins des utilisateurs du ministère (qui doit pouvoir mener à bien ses missions de gestion du secteur de l'accueil des enfants en structures diverses, de la petite enfance à la jeunesse et à l'aide à l'enfance), et de ceux des gestionnaires. La mise à disposition d'une telle base de données, dotée de deux types d'interface (une interface logicielle et une interface décisionnelle), faciles d'utilisation, sera à l'avantage de toutes les parties. Le BCENF a poursuivi en 2024 son rôle de facilitateur d'échanges entre les utilisateurs-métiers et les informaticiens.

Mise à disposition d'outils de gestion permettant de mener à bien les missions des services du ministère

Le BCENF a également pour mission de mettre à disposition des services et directions générales du ministère des outils les aidant à mener à bien leurs missions, notamment celles de monitoring ou de contrôles. Dans ce but ont ainsi été recensés, en collaboration étroite avec la Direction générale du secteur de l'enfance, les indicateurs nécessaires.

A également été mis en place un ensemble de méthodes et d'outils mettant automatiquement à la disposition des services utilisateurs (particulièrement la Direction générale du secteur de l'enfance) des informations leur permettant de remplir leur mission de contrôle des mesures mises en place par le ministère (par exemple en disposant en temps utile des informations relatives à l'expiration de validité d'un document officiel).

Service juridique du personnel de l'Éducation nationale (SJP)

Le SJP a été mis en place en avril 2024 en reprenant une partie des missions imparties auparavant au SRH et a traité près d'une centaine de dossiers au 31 décembre 2024. Le SJP est actuellement composé de deux agents, juristes, fonctionnaires de l'État. Le SJP est en charge d'introduire les demandes d'ouverture d'instructions disciplinaires formulées à l'encontre des fonctionnaires et employés de l'État du ministère, susceptibles d'y être soumis, auprès du Commissariat du gouvernement chargé de l'instruction disciplinaire, ainsi que de mettre en œuvre les instructions disciplinaires dont l'ouverture a été sollicitée à l'encontre des salariés de l'État du ministère, conformément aux dispositions de la convention collective des salariés de l'État.

Service de médiation scolaire

Le SMS a été créé par la loi du 18 juin 2018 portant institution d'un service de médiation au maintien, à l'inclusion et à l'intégration scolaires de l'Éducation nationale. Il travaille de manière indépendante et est placé sous la responsabilité du médiateur scolaire, nommé pour une période de sept ans.

Au 31 décembre 2024, le SMS comptait 12 collaborateurs, dont six sont en charge d'assister le Médiateur scolaire dans la résolution des conflits qui lui sont soumis par les parents d'élèves mineurs, par les élèves majeurs ou par les agents de l'Éducation nationale. Pour la période scolaire du 15 septembre 2023 au 14 septembre 2024, le SMS a enregistré 362 réclamations individuelles. Cela représente une hausse de 32 % par rapport aux réclamations individuelles de l'exercice précédent.

Les 362 réclamations individuelles se répartissent en 166 réclamations officielles et 196 réclamations inofficielles. Une réclamation est considérée comme inofficielle quand les réclamants n'ont pas voulu saisir officiellement le Médiateur scolaire. Une réclamation inofficielle peut également correspondre à une demande de renseignement ne relevant pas de la compétence du SMS ou aux sollicitations de professionnels, non suivies de l'accord des parents d'une intervention formelle du SMS.

Sur les 362 réclamations individuelles, 144 concernaient des élèves de l'enseignement fondamental, 196 des élèves de l'enseignement secondaire et un jeune de l'enseignement supérieur. 292 correspondaient à des établissements publics, 18 à des établissements privés, les autres étant sans indication d'école.

Par ailleurs, le SMS a conduit 472 séances de médiation individuelles ou collectives (450 en 2022-2023 ; 333 en 2021-2022). Si certaines réclamations requièrent la mise en place de plusieurs médiations, d'autres se limitent à un redressement administratif lequel ne nécessite, *a priori*, pas de rencontre de médiation. Les domaines de compétences couverts par le SMS sont le maintien scolaire (272 réclamations), l'inclusion des enfants à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques (99 réclamations),

Le SJP est également en charge, lorsque leur mise en œuvre est justifiée, des procédures visant la résiliation des contrats de travail des employés de l'État du ministère, tant dans le cadre de leurs périodes d'initiation, du fait de la procédure d'appréciation mise en œuvre durant cette période, qu'une fois celle-ci terminée pour des raisons dûment motivées ou en cas d'absence prolongée ou d'absences répétées pour raisons de santé.

Aussi, le SJP est en charge des procédures visant la résiliation des stages des fonctionnaires de l'État tant dans le cadre de la procédure d'appréciation mise en œuvre durant cette période que pour motifs graves. Enfin, le SJP traite tous les recours gracieux introduits contre les décisions prises à l'occasion des procédures exposées ci-dessus.

ainsi que l'intégration (16 réclamations). 35 réclamations n'entraient pas dans le champ de compétences du SMS. À noter qu'une réclamation peut appartenir à plus d'un domaine de compétences. Parmi les 362 réclamations, 83 concernaient des jeunes qui ne se trouvaient plus en obligation scolaire, c'est-à-dire qu'ils avaient plus de 16 ans.

L'étroite collaboration entre le SMS et certaines institutions, tels l'*Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher* (OKaJu), les différents services du ministère, les associations actives dans des secteurs intéressant le SMS, s'est poursuivie et élargie, ainsi que la promotion du service à travers des formations pour professionnels et des stands lors d'événements grand public. De plus en plus de réclamants sont directement encouragés par des agents de la communauté scolaire à saisir le Médiateur scolaire, et de plus en plus d'agents de l'Éducation nationale entrent directement en contact avec le SMS afin de demander un accompagnement dans leurs démarches concernant des cas individuels.

En 2023/2024, le SMS a adressé au ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse trois recommandations générales. Il a également émis une recommandation individuelle à l'attention d'un établissement scolaire.

Pour plus de détails, il est renvoyé au rapport d'activité annuel du Service de médiation scolaire (sur www.mediationscolaire.lu).

Réclamations officielles et inofficielles depuis 2018



Anefore

Créée en 2007 et placée sous l'autorité nationale du ministère, Anefore est l'agence nationale chargée de la mise en œuvre des programmes *Erasmus+* (E+) et *Corps européen de solidarité* (CES) au Luxembourg. Anefore assure la fonction de centre national *Europass* et *Euroguidance*, l'organisation d'assistance nationale *eTwinning*, l'unité nationale du réseau *Eurydice* et le correspondant national du réseau *Youth Wiki*. *Eurodesk* est sous-traité à l'Agence nationale pour l'information des jeunes (ANIJ).

Pour les appels à propositions 2024, le budget communautaire disponible pour cofinancer des projets des actions clé 1 et 2 du programme E+ s'est élevé à 13 623 041,63 €, et celui pour les projets de volontariat et les projets de solidarité du CES à 840 554 €. Ainsi, le budget total disponible s'est chiffré à 14 463 595,63 €.

Dans le cadre de l'appel à propositions 2024 du programme E+, Anefore a reçu 194 candidatures pour des projets de mobilité (action clé 1) ou pour des projets en faveur de la coopération (action clé 2)¹. Six demandes d'accréditation ont également été reçues. Quant au CES, l'appel concernant l'année 2024 a généré 40 candidatures : deux demandes pour des activités de volontariat, 36 propositions de projets de solidarité et deux candidatures pour le label de qualité.

Lors des différents tours des appels à propositions 2024, 95 projets E+ et CES ont été sélectionnés ainsi que trois accréditations, et un label de qualité, ce qui correspond à un taux de réussite global de 41,25 %. Le budget total engagé en 2024 s'est élevé à 11 024 485 €, ce qui représente un nouveau record de financement communautaire, dont 10 183 931 € pour 80 projets des actions clés 1 et 2 et 840 554 € pour financer deux projets de volontariat et 13 projets de solidarité du CES.

Anefore a reçu 96 candidatures pour des mobilités individuelles relatives à des activités de formation et de coopération et 12 candidatures pour des mobilités individuelles concernant des activités de réseautage.² Parmi les 96 candidatures liées à des activités de formation et de coopération, 61 ont été sélectionnées. Concernant les activités de réseautage, quatre candidatures ont été sélectionnées. Par ailleurs, 16 personnes ont participé au *DiscoverEU Learning Cycle*, ainsi que 13 au cycle de formation et d'évaluation du CES.

La demande de projets de mobilité a augmenté dans tous les secteurs, en particulier dans le secteur de l'enseignement scolaire, où le cofinancement accordé

a presque doublé par rapport à l'année précédente. Les projets de mobilité E+ et les projets de volontariat du CES permettent aux différents acteurs des secteurs de l'enseignement scolaire, de l'enseignement et de la formation professionnels, de l'enseignement supérieur, de l'éducation des adultes, de la jeunesse et du sport, de donner à 165 membres du personnel éducatif, à 631 élèves, à 180 apprenants, à 235 membres du personnel de l'enseignement supérieur, à 1 051 étudiants à 34 membres du personnel de l'éducation des adultes, à sept apprenants adultes, à 706 travailleurs de jeunesse, à 2 043 jeunes et à 15 entraîneurs et autres membres du personnel du sport ainsi qu'à 130 volontaires, la possibilité d'effectuer une activité de mobilité à des fins d'éducation et de formation.

21 organisations actives dans les secteurs de l'enseignement scolaire et/ou de l'enseignement et de la formation professionnels sont actuellement en possession d'une accréditation *Erasmus*, dont un consortium, un Centre de compétences et 19 établissements scolaires, parmi lesquels figurent 17 lycées. Une organisation active dans l'éducation des adultes ainsi que six organisations actives dans le domaine de la jeunesse sont également en possession d'une accréditation *Erasmus*. Finalement, 36 organisations détiennent le label de qualité du CES.

Dans le domaine de l'enseignement scolaire, 41 candidatures pour des mobilités individuelles *eTwinning* ont été reçues, dont 27 ont pu être réalisées.

Anefore engage des efforts considérables pour offrir un conseil et suivi sur mesure aux bénéficiaires et pour promouvoir les programmes et autres initiatives européennes gérés par l'Agence. Les événements qui ont particulièrement marqué l'année 2024 ont été l'activité de formation et de coopération *Inclusion in practice - Promoting mobility and partnerships for and with people with disabilities*, qui a rassemblé 29 participants de 13 pays différents ainsi que le *Summerfest* consacré aux programmes européens et la citoyenneté européenne, et la conférence annuelle qui portait sur l'expérience européenne à travers la participation aux programmes E+ et CES.

Anefore poursuit une collaboration étroite avec divers partenaires, tant au niveau national qu'europpéen. L'Agence met également à profit sa proximité géographique avec les acteurs clés de l'éducation et de la formation au Luxembourg et continue à multiplier les opportunités d'échanges et de synergies.

¹ Candidatures reçues jusqu'au 31 décembre 2024

² Activités qui ont eu lieu en 2024

Observatoire de l'enfance, de la jeunesse et de la qualité scolaire (OEJQS)

L'OEJQS poursuit ses missions légales concernant l'analyse de la situation des enfants et des jeunes, l'évaluation des systèmes agissant sur eux, et particulièrement l'évaluation systémique de la qualité scolaire au Luxembourg.

Au cours de l'année 2024, l'équipe a été élargie par le recrutement d'une observatrice, d'un observateur et d'une collaboratrice scientifique, de sorte que l'équipe de l'Observatoire se composait fin 2024 de dix observateurs, de dix collaborateurs scientifiques et de deux collaborateurs administratifs.

L'OEJQS a publié en 2024 plusieurs rapports :

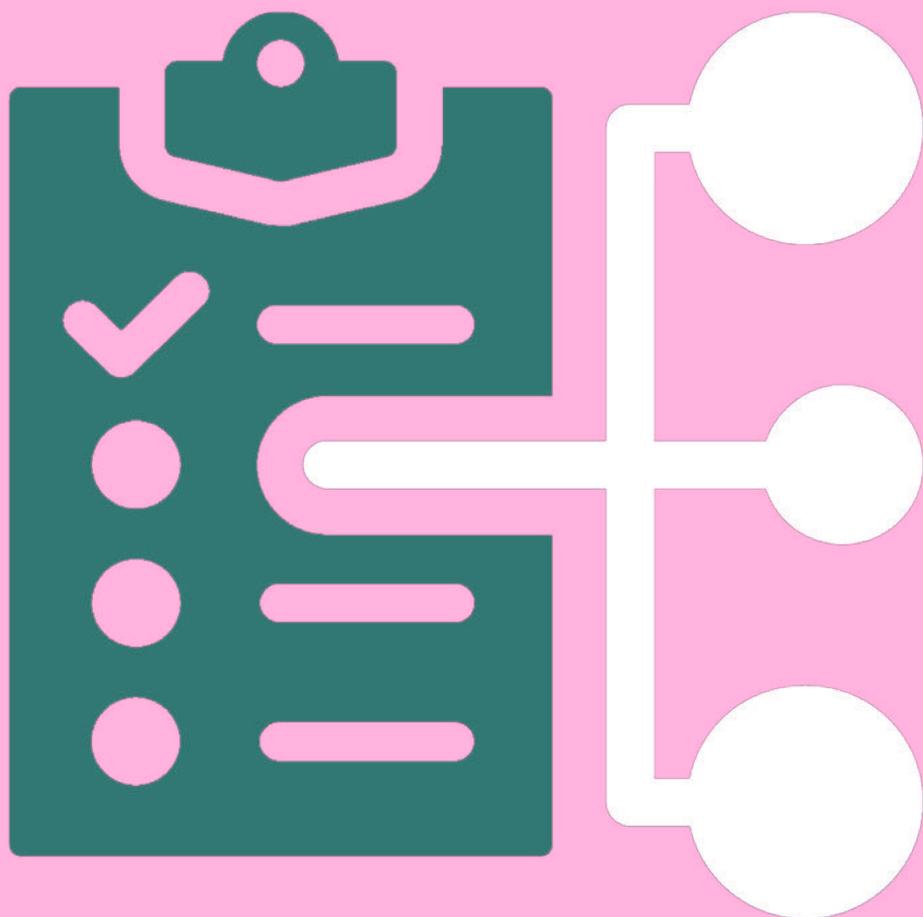
- rapport thématique : *Evidenzorientierte Qualitätsentwicklung im Gesamtsystem Schule* ;
- rapport thématique : *Analyse du parcours scolaire des élèves à l'aide d'indicateurs* ;
- *Focus On: Analyse der Einführung der I-EBS* ;
- *Focus On: Analyse des caractéristiques des élèves inscrits à la Summerschool* ;
- *Conference Proceedings: Chancen, Herausforderungen und Grenzen im Kontext der aktuellen Gesetzesreformen* (projets de loi n° 7991, n° 7992, n° 7994).

De plus, deux journées thématiques ont été organisées en 2024 :

- Le 20 juin 2024, l'OEJQS a organisé une journée entièrement dédiée à l'inclusion scolaire. L'objectif de cet événement était d'accroître la visibilité de l'inclusion scolaire au Luxembourg et de transmettre des informations cruciales et inédites au public.
- Le 28 juin 2024, l'OEJQS a organisé une journée de réflexion sur les domaines de l'aide à l'enfance et à la jeunesse, de la protection de l'enfance et de la jeunesse, de la santé mentale et du droit pénal pour mineurs. Sur base de cette journée, l'OEJQS a élaboré les *Conference Proceedings* mentionnées ci-dessus.

Finalement, un tableau de bord de l'enfance et de la jeunesse au Luxembourg a été intégré au site internet de l'OEJQS (www.oejqs.lu). L'objectif est de le mettre à jour et de l'enrichir en permanence afin d'informer le public sur la situation des jeunes au Luxembourg. Les coopérations dans le cadre des projets de recherche entamés avec des partenaires externes tels que le LISER, l'Université du Luxembourg, l'Université de Liège et l'Université Catholique de Louvain ont été maintenues et développées. De nouvelles collaborations ont été entamées avec le *Deutsches Jugendinstitut* de Munich et la *Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik* de Zurich.

Annexes



Listes des travaux de la Cellule des infrastructures ASFT

Tableau n°1: Projets en cours SEA

Commune/asbl	Projet	Description
AC Beckerich	Nouveau campus scolaire à Beckerich	En construction Ouverture prévue 2026/2027
AC Bettembourg	SEA Bildungshaus Krakelshaff	En construction Ouverture prévue rentrée 2026/2027
AC Colmar-Berg	SEA Colmar-Berg	En construction
AC Contern	Projet d'extension	En construction
AC Differdange	SEA Campus scolaire Um Bock	En construction Ouverture prévue avril 2025
AC Differdange	SEA École des Filles à Niederkorn	Agréé fin 2024
AC Dippach	SEA Projet Bëschcrèche à Schouweiler	Agréé mars 2024
AC Esch-sur-Alzette	SEA Sprëtzenhaus – Bei de Pompjeeën	Agréé septembre 2024
AC Esch-sur-Alzette	SEA Brouch	En construction
AC Esch-sur-Sûre	Nouveau SEA	En construction
AC Goesdorf	Projet d'annexe SEA - cuisine de production + restauration	En construction
AC Junglinster	SEA Loupescht	En construction
AC Käerjeng	SEA préscolaire cycle I Projet intégré	En construction
AC Kayl	SEA Widdem	En construction
AC Kehlen	SEA Elmen	En construction Ouverture prévue rentrée 2025/2026
AC Kopstal	SEA Bridel	En construction
AC Leudelange	SEA Leudelange Projet intégré	Agréé fin 2024
AC Lorentzweiler	SEA Lorentzweiler	Agréé août 2024
AC Luxembourg	École & SEA Kiem Luxembourg	En construction
AC Luxembourg	Nouvelle crèche VDL - Cents	Agréée septembre 2024
AC Mamer	Extension SEA Campus Kinneksbond	Agréé fin 2024
AC Manternach	Nouvelle crèche à Manternach	En construction Ouverture prévue fin 2026
AC Mertzig	Réaménagement du site scolaire à Mertzig	En construction
AC Mondercange	Nouveau SEA Mondercange	En construction
AC Reckange-sur-Mess	Reckange-sur-Mess cycles 1 - 4	Agréée rentrée 2024/25
AC Rumelange	SEA Rumelange	Agréé début 2025
AC Sanem	SEA Soleuvre école 2000	En construction
AC Sanem	SEA Ehlerange	Agréé fin 2024
AC Schieren	Maison relais Rousennascht	En construction
AC Schifflange	SEA - Bildungshaus Albert Wingert	En construction
AC Useldange	SEA Useldange	En construction
AC Winrange	Projet campus scolaire Schoul um Kiemel	En construction

Commune/asbl	Projet	Description
Arcus asbl	Nouvelle crèche Elmen	Agréée fin août 2024
Sispolo	Nouvelle crèche à Merscheid	En construction Ouverture prévue fin 2025
Sispolo	Nouvelle crèche à Hosingen	En construction Ouverture prévue fin 2025
Ville de Luxembourg	Projet SEA rue Henri VII	En construction
Ville de Luxembourg	Projet SEA Neudorf	En construction

Tableau n° 2 : Avis sur plans SEA

Commune/asbl	Projet	Description
AC Sanem	SEA Sanem	Projet de construction
AC Waldbillig	SEA Waldbillig	Projet de transformation
AC Ettelbruck	SEA Warken	Projet de construction
AC Frisange	SEA Frisange	Projet de construction
AC Luxembourg	SEA IS Gaston Thorn (EIGT) Annexe Bonnevoie - Houffalize	Projet de construction
AC Dippach	SEA Dippach	Projet d'extension
AC Mamer	SEA Capellen	Projet de construction
Schoulsyndikat Billek	SEA Dreibern	Projet d'extension
Schoulsyndikat Billek	Nouvelle crèche	Projet de construction
Ville de Luxembourg	SEA VDL Dommeldange	Projet de construction
Synecosport	SEA Berbourg	Projet de transformation
AC Goesdorf	SEA Goesdorf	Projet d'extension
AC Hobscheid	SEA Eischen	Projet de transformation
AC Dudelange	SEA Gaffelt	Projet d'exploitation de quatre salles supplémentaires
AC Hesperange	SEA Alzingen	Projet d'extension
AC Dudelange	SEA Brill	Projet de construction
Synecosport	SEA Berbourg	Bâtiment modulaire / provisoire
AC Frisange	SEA Frisange	Projet d'extension
AC Esch-sur-Alzette	SEA Nonnewisen	Projet de construction
AC Diekirch	Nouvelle crèche	Projet d'aménagement
AC Contern	Crèche Spillkëscht Moutfort	Projet de transformation et d'extension
Synecosport	Crèche - structure provisoire	Bâtiment modulaire /provisoire
Kannerhaus Wooltz asbl	Mini-crèche Knaphoscheid	Projet de construction

Tableau n° 3 : Projets en cours SJ

Commune/asbl	Projet	Description
FNEL	Les diables rouges Esch-sur-Alzette	Travaux de rénovation
FNEL	TELSTAR	Construction chalet
LGS	Neihaischen	Travaux de rénovation
LGS	St. Laurent Dikrich	Travaux de rénovation
LGS	Home Belvedere Gréng Scouten Dudelange	Travaux de rénovation
LGS	Home St Jean Dudelange	Travaux de rénovation
LGS	Al Géisserei, Luxembourg	Travaux de rénovation après inondation
AC Boulaide	Maison des jeunes	Travaux de rénovation
AC Hosingen	Maison des jeunes	Travaux de rénovation
AC Lorentzweiler	Maison des jeunes	Travaux de rénovation
AC Luxembourg-Cents	Maison des jeunes	1 ^{er} équipement
AC Mondorf-les-Bains	Maison des jeunes	Travaux d'extension
AC Mondorf-les-Bains	Maison des jeunes	1 ^{er} équipement
AC Pétange	Maison des jeunes	Travaux d'extension
AC Pétange	Maison des jeunes	1 ^{er} équipement
AC Rumelange	Jugendwunnen Rumelange	1 ^{er} équipement
AC Wiltz	Maison des jeunes	Travaux de rénovation
Centrale des Auberges de Jeunesse Luxembourgeoises	Auberge Vianden	1 ^{er} équipement

Tableau n° 4 : Projets en cours EM

Commune/asbl	Projet	Description
AC Dudelange	Extension de l'école de musique	En cours
AC Junglinster	Construction d'une école de musique	En cours
AC Parc Hosingen	Construction de salles de musique	En cours

Tableau n° 5 : Conventions de bâtisses/de participation 1^{er} équipement SEA

Commune /asbl	Projet	Description	Capacité	
			0-4	(3)4-12
AC Pétange	SEA Pétange	Projet de construction d'un SEA		237
AC Pétange	SEA Rodange	Projet de construction d'un SEA		222
AC Berdorf	SEA Berdorf	Construction d'un complexe scolaire incluant une crèche et une maison relais	28	217
AC Mertzig	SEA Mertzig	Avenant à la convention du projet de construction et de réaménagement du campus scolaire		374
AC Dippach	SEA Schouweiler	Projet d'extension du SEA		112
AC Waldbillig	SEA Waldbillig	Projet de transformation d'un bâtiment existant		42
AC Goesdorf	SEA Goesdorf	Projet de construction d'une cuisine de production et d'un restaurant scolaire		79
Ville de Luxembourg	SEA Dommeldange	Projet de construction et de rénovation d'un ensemble d'infrastructures sportives et scolaires incluant une maison relais		364
AC Hesperange	SEA Alzingen	Projet d'extension du SEA et de l'école fondamentale Am Duerf		155
Schoulssyndikat Billek	SEA Dreibern	Projet de construction d'un nouveau bâtiment à Dreibern hébergeant une crèche et l'éducation précoce avec un SEA	112	81

Tableau n° 6 : Conventions de bâtisses/participation 1^{er} équipement SJ

Commune/asbl	Projet	Description
AC Boulaide	Maison des jeunes	Rénovation / transformation
AC Wiltz	Maison des jeunes	Rénovation / transformation

Tableau n° 7 : Décompte SEA

Maître d'ouvrage	Projet	Localité	Description
Ville de Luxembourg	Crèche municipale Orval	Merl	Construction
Ville d'Esch-sur-Alzette	MR Am Holzbiert	Esch-sur-Alzette	Transformation
AC Rosport-Mompach	Campus Rosport	Rosport	Construction
AC Bous-Waldbredimus	MR Bous	Bous	Construction
Ville d'Esch-sur-Alzette	SEA – Grand-Rue	Esch-sur-Alzette	Acquisition

Tableau n° 8 : Nombre de dossiers traités SEA

Type de dossier – SEA conventionné	Nombre
Accords de participation financière + conventions	306
Refus	18
Arrêtés concernant le remboursement de la participation financière	236
Arrêtés concernant le remboursement selon la nouvelle procédure de remplacement de 1 ^{er} équipement	14
Arrêtés concernant le remboursement du matériel de protection SEA	0
Arrêtés portant sur les tranches et décomptes des conventions	18
TOTAL	592
Type de dossier – SEA non conventionné	Nombre
Accords de participation financière	793
Refus	61
Arrêtés concernant le remboursement de la participation financière	528
TOTAL	1 382

Tableau n° 9 : Nombre de dossiers traités AEF

Type de dossier	Nombre
Accords de participation financière + conventions	466
Refus	12
Arrêtés concernant le remboursement de la participation financière	266
Arrêtés concernant le remboursement selon la nouvelle procédure de remplacement de 1 ^{er} équipement	74
Arrêtés concernant le remboursement de 1 ^{er} équipement et matériel thérapeutique	36
Arrêtés concernant le remboursement pour maintenance	24
Arrêtés concernant le remboursement pour frais d'experts et d'études	26
Arrêtés concernant le remboursement pour rénovation, aménagement et transformation	26
Arrêtés concernant le remboursement pour mise en conformité	47
Arrêtés concernant le remboursement pour matériel informatique	60
Arrêtés portant sur les tranches et décomptes des conventions	1
TOTAL	1 038

Tableau n° 10 : Nombre de dossiers traités SJ

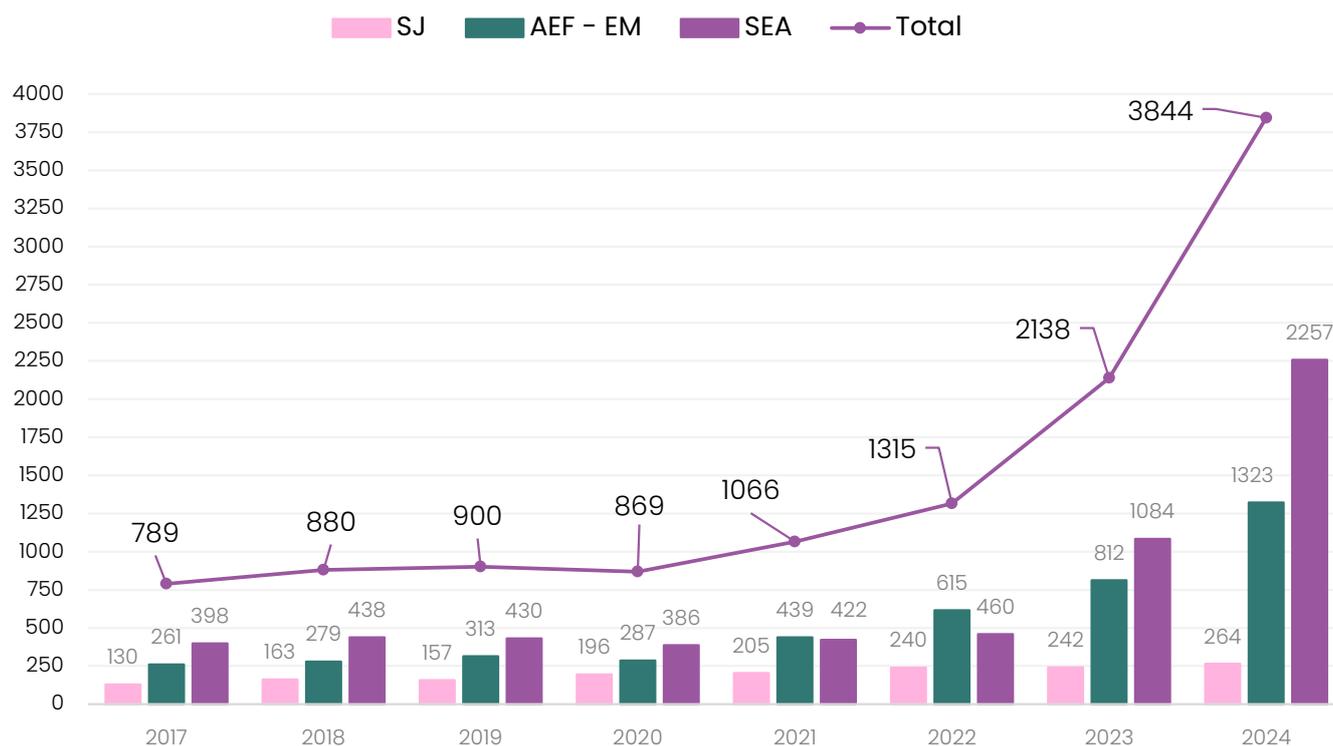
Type de dossier	Nombre
Accords de participation financière + conventions	111
Refus	34
Arrêtés concernant le remboursement de la participation financière	99
Arrêtés concernant le remboursement selon la nouvelle procédure de remplacement de 1 ^{er} équipement	21
Arrêtés portant sur la première tranche convention	4
TOTAL	269

Tableau n° 11 : Évolution des dépenses de la Cellule infrastructure ASFT

Budget	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Difference 2023-2024	Progression 2023-2024
AEF	7,0	10,0	10,0	10,1	9,4	9,7	12,6	18,3	+5,7	+45,24 %
EM	/	/	/	0,3	0,1	12,1	4,8	7,5	+2,7	+56,25 %
SEA	25,7	31,8	29,2	24,5	31,1	23,2	19,4	27,9	+8,5	+43,81 %
SEA-NC	/	/	/	/	/	/	0,3	2,7	+2,4	+800,00 %
SJ	3,4	4,2	4,6	1,9	1,4	4,2	2,7	1,9	-0,8	-29,63 %
Total en mio. €	36,1	46	43,8	36,8	42	49,2	39,8	58,3	+18,5	+46,48 %

La croissance des dépenses entre 2017 et 2024 a été de 61,50 %.

Tableau n° 12 : Évolution du nombre de demandes enregistrées par la Cellule infrastructure ASFT



Listes des travaux du Service de réalisation et rénovation

Tableau n°1: Projets en cours Aide à l'enfance et à la famille

Structure	Gestionnaire	Travaux	Projets	Commune	Phase
Abri pédagogique	Les Internats Jacques Brocquart	Rénovation	Projet Internat St. Marie	Mertzig	Phase d'exécution achevée
Administration	Caritas Jeunes et Familles	Transfert	Projet rue Petternelchen	Hesperange	Phase d'exécution
Centre d'accueil	À définir	Nouvelle construction	CA Lehmkaul - Dorscheid	Parc Hosingen	Planification en cours
Centre d'accueil	Fondation Pro Familia	Nouvelle construction	Projet Flexifoyer	Schieren	Planification en cours
Centre d'accueil	Femmes en détresse	Rénovation	Projet Meederchershaus rue Glesener	Luxembourg	Autorisation en cours
Centre d'accueil	Fondation Kannerduerf	Nouvelle construction	Projet CA Hamm	Luxembourg	Phase d'exécution
Centre d'accueil	Solidarité Jeunes	Rénovation	Foyer Betten	Dippach	Phase d'exécution achevée
Centre d'accueil	Solidarité Jeunes	Nouvelle construction	Projet pilote d'un CA	Lorentzweiler	Phase d'exécution
Centre d'accueil	ARCUS	Rénovation	Projet Schwësterenhaus Itzig	Hesperange	Phase d'exécution
Centre d'accueil	Croix-Rouge luxembourgeoise	Nouvelle construction	Projet Uewerglaabesch	Nommern	Phase d'exécution
Centre d'accueil	Fondation Pro Familia	Rénovation	Projet Butschebuerg	Dudelange	Phase d'exécution
Centre d'accueil	Caritas Jeunes et Familles	Rénovation	Projet Foyer BEO	Rumelange	Planification en cours
Centre d'accueil & Services	ANNE	Rénovation / Nouvelle construction	Projet Kannerland Limpertsberg	Luxembourg	Planification en cours
Centre d'accueil (2x)	AITIA	Nouvelle construction	Projet Aessen	Sanem	Phase d'autorisation
Centre d'accueil urgence	AITIA	Nouvelle construction	Projet structure d'accueil d'urgence Capellen	Capellen	Étude de faisabilité
Centre de rencontres protégées	AITIA	Nouvelle construction	Centre de rencontres protégées à Dommeldange	Luxembourg	Planification en cours
Centre de ressources	AITIA	Nouvelle construction	Projet Frisange	Frisange	Planification en cours
CISP	Paerd's Atelier asbl	Nouvelle construction	Projet Liewenshaff	Esch-sur-Sûre	Phase d'exécution
CISP	Jongeneem	Rénovation	Projet CISP	Bertrange	Étude de faisabilité
CISP	Croix-Rouge luxembourgeoise	Nouvelle construction	Projet CISP à Colpach	Eil	Phase d'exécution
CISP & Internat	ARCUS	Nouvelle construction	Projet CISP/Internat - rue Jean-Pierre Bausch	Esch-sur-Alzette	Planification en cours
CNFCP/CISP	à définir	Aménagement	Projet CISP/CNFCP	Kehlen	Planification en cours
CPTÉ & Services	Fondation Kannerschlass	Nouvelle construction	Projet Pétange	Pétange	Phase d'exécution
CST	À définir	Rénovation	CST Itzigerstee	Hesperange	Planification en cours
CST	À définir	Nouvelle construction	CST Hosingen	Parc Hosingen	Planification en cours
CST	ARCUS	Rénovation	Projet CST à Lamadelaine	Pétange	Phase d'exécution

Structure	Gestionnaire	Travaux	Projets	Commune	Phase
CST	ARCUS	Rénovation	Projet CST route de Longwy	Luxembourg	Phase d'exécution
CST & CA & Services	ARCUS	Nouvelle construction	Projet Kannerheem Grevenmacher	Grevenmacher	Phase d'exécution
CST & CSTI2+ & CTSA	À définir	Rénovation	Projet CST/CTSA Lommelshaff	Differdange	Phase d'autorisation
CST & Internat	ARCUS	Nouvelle construction	Projet CST/Internat	Mondercange	Phase d'autorisation
CST & Services	TELOS	Rénovation	Projet Bestgensmillen	Schifflange	Phase d'exécution
CST & Services	Croix-Rouge luxembourgeoise	Rénovation	Projet Kautebach	Kautebach	Phase d'exécution
CST/Jugendwunnen	À définir	Nouvelle construction	Projet CST / Jugendwunnen	Garnich	Planification en cours
Eltforum				Esch-sur-Alzette	Demande en cours
Eltforum				Differdange	Demande en cours
Eltforum		Rénovation	Projet Villa Mirabella	Wiltz	Phase d'exécution achevée
Ferme pédagogique	Centre socio-éducatif de l'État	Rénovation	Projet ferme pédagogique	Frisange	Planification en cours
Flexifoyer/SLEMO	À définir	Nouvelle construction	Projet Flexifoyer/SLEMO	Rédange	Planification en cours
Foyer & Services	AITIA	Nouvelle construction	Projet 2, rue du Stade	Schifflange	Phase APD
Foyer d'urgence	AITIA	Rénovation	Foyer Andalè	Dudelange	Phase d'exécution
Groupe de vie & administration	Centre socio-éducatif de l'État	Rénovation	Projet CSEE Moutfort	Contern	Phase d'exécution
Integrative Familienhilfe	À définir	Rénovation	IF Home St. Louis	Mondorf-les-bains	Planification en cours
Integrative Familienhilfe	À définir	Nouvelle construction	Projet Integrative Familienhilfe rue du Brill	Sanem	Étude de faisabilité
Integrative Familienhilfe	ANNE	Rénovation	Projet Couvent au Limpertsberg	Luxembourg	Planification en cours
Integrative Familienhilfe	À définir	Rénovation	Projet 35, rue Goethe	Luxembourg	Planification en cours
Internat	À définir	Nouvelle construction	Projet Internat rue J-F Boch	Luxembourg	APS en cours
Internat	À définir	Nouvelle construction	Projet Internat Wäistrooss	Stadtbredimus	Étude de faisabilité
Internat	Paerd's Atelier asbl	Rénovation	Projet internat	Esch-sur-Sûre	Phase d'exécution
Internat	Les Internats Jacques Brocquart	Nouvelle construction	Projet internat Pétange	Pétange	Phase d'exécution
Internat	Les Internats Jacques Brocquart	Nouvelle construction	Projet nouvel internat Kirchberg	Luxembourg	Phase APD
Internat	À définir	Nouvelle construction	Requalification Campus Limpertsberg	Luxembourg	Planification en cours
Internat	Les Internats Jacques Brocquart	Rénovation	Projet Convict	Luxembourg	Phase d'exécution
MNA	À définir	Rénovation	MNA Hôtel des Ardennes - Hoscheid	Parc Hosingen	Planification en cours
MNA	HUT	Rénovation	Projet Hôtel Bernini	Bettembourg	Planification en cours
MNA	ANNE	Rénovation	Projet MNA	Troisvierges	Phase d'autorisation
MNA	Croix-Rouge luxembourgeoise	Rénovation	Projet Kreintgesshaff	Contern	Planification en cours
MNA	Croix-Rouge luxembourgeoise	Rénovation	Projet Spatzennascht	Mertert	Phase d'autorisation

Structure	Gestionnaire	Travaux	Projets	Commune	Phase
MNA	Croix-Rouge luxembourgeoise	Transfert	Foyer Janosch	Sanem	Mise en conformité
MNA	Croix-Rouge luxembourgeoise	Rénovation	Projet MNA rue du Moulin	Mondorf-les-Bains	Phase d'exécution achevée
PCA	ANNE	Rénovation	PCA Maison rouge	Contern	Mise en conformité
PCA	ANNE	Nouvelle construction	Phase I - 4 PCA rue des Franciscains	Esch-sur-Alzette	Phase APD achevée
PCA	ANNE	Rénovation	PCA - route de Luxembourg	Steinfort	Phase d'autorisation
PCA	ANNE	Rénovation	Projet PCA rue St. Henri	Esch-sur-Alzette	Phase d'exécution achevée
PCA	ANNE	Rénovation	Projet PCA Limpertsberg	Luxembourg	Phase d'exécution
PCA	Croix-Rouge luxembourgeoise	Rénovation	PCA Bergem	Bergem	Phase d'exécution
PCA	ARCUS	Transfert	PCA Novia	Mertzig	Phase d'exécution
PCA	ARCUS	Rénovation	PCA Yakari	Sandweiler	Phase d'exécution achevée
PCA	ARCUS	Rénovation	PCA rue Bourgheld	Contern	Phase d'exécution achevée
Pouponnière	ANNE	Nouvelle construction	Projet pouponnière nationale	Pétange	Phase exécution
Pouponnière	ANNE	Rénovation	Projet maison Dolto	Hesperange	Phase d'exécution
Pouponnière	ANNE	Rénovation	Projet rue du Bois	Senningerberg	Projet abandonné
Pouponnière	ANNE	Rénovation	Projet pouponnière	Assel	Phase d'exécution achevée
Requalification	SOS Lëtzebuerger Kannerduerf	Rénovation	Masterplan Kannerduerf	Mersch	Planification en cours
SELMO	TELOS	Nouvelle construction	Projet Haus A Kassen	Schifflange	Phase d'exécution
Services	Fondation PRO FAMILIA	Rénovation	Projet en collaboration avec le MiFa	Ettelbruck	Phase d'exécution
Services	Solidarité Jeunes	Transfert	Projet 17, rue Glesener	Luxembourg	Planification en cours
Services	Croix-Rouge luxembourgeoise	Extension	Projet 17, rue Glesener	Luxembourg	Planification en cours
Services	AITIA	Rénovation	Projet Aalt Policekommissariat	Differdange	Phase d'exécution achevée
Services	ANNE	Rénovation	Projet SIPO	Wiltz	Phase d'exécution achevée
Services & Centre d'accueil	AITIA	Nouvelle construction	Projet Centre Jean Wolter	Schifflange	Phase APD achevée
Services & Integrative Familienhilfe	À définir	Nouvelle construction	Projet Wunne mat der Wooltz	Wiltz	Planification en cours
Services & Internat	À définir	Nouvelle construction	Metzeschmelz	Esch-sur-Alzette	Planification en cours
Services & Internat & Centre d'accueil	À définir	Nouvelle construction	Projet Nei Schmelz	Dudelange	Planification en cours
Services & Logement	À définir	Rénovation	Projet Service & Logement		
rue du Nord (Projet UESCHT)	Esch-sur-Azette	Étude de faisabilité achevée			
Services & SLEMO	Centre socio-éducatif de l'État	Rénovation	Projet CSEE Roodt-sur-Syre	Betzdorf	Planification en cours
SLEMO	À définir	Rénovation	Projet SLEMO 53, rue G.-D. Adolphe	Dudelange	Étude de faisabilité

Structure	Gestionnaire	Travaux	Projets	Commune	Phase
SLEMO	À définir	Rénovation	Projet SLEMO 51, rue G.-D. Adolphe	Dudelange	Étude de faisabilité
SLEMO	À définir	Rénovation	Projet SLEMO 28, rue Duschcher	Wasserbillig	Phase d'exécution
SLEMO	À définir	Rénovation	Projet SLEMO 30, rue Duschcher	Wasserbillig	Phase d'exécution
SLEMO	Caritas Jeunes et Familles	Rénovation	Projet SLEMO rue de la Pétrusse	Bertrange	Phase d'agrément
SLEMO	Caritas Jeunes et Familles	Rénovation	Projet SLEMO Itzig	Hesperange	Phase d'exécution
SLEMO	ARCUS	Rénovation	Projet route d'Esch	Luxembourg	Autorisation en cours
SLEMO	Solidarité Jeunes	Rénovation	Projet SLEMO – Maison 13	Sanem	Planification en cours
SLEMO	À définir	Rénovation	Projet 35a, rue Goethe	Luxembourg	Planification en cours
SLEMO	Femmes en détresse	Rénovation	Projet Sakura	Luxembourg	Phase d'exécution achevée
SLEMO	HUT	Rénovation	Projet SLEMO rue St. Zithe	Luxembourg	Phase d'exécution achevée
SLEMO	Cercle Eric Haas	Rénovation	Projet Manternach	Manternach	Phase d'exécution achevée
SLEMO & Services & Administration	ANNE	Rénovation	Phase II – Foyer St. Elisabeth rue des Franciscains	Esch-sur-Alzette	Phase APD achevée
SLEMO + Services	Solidarité Jeunes	Rénovation	Projet JFK88	Esch-sur-Alzette	Phase d'autorisation

Tableau n° 2 : Projets en cours dans le secteur de la Jeunesse

Structure	Gestionnaire	Travaux	Projets	Commune	Phase
Jugendwunnen	AC Rumelange	Aménagement	1 ^{er} équipement Jugendwunnen	Rumelange	Phase d'exécution achevée
Jugendwunnen	Caritas Jeunes et Familles	Nouvelle construction	Projet Jugendwunnen Kirchberg	Kirchberg	Phase APD
Jugendwunnen	À définir	Nouvelle construction	Requalification Campus Limpertsberg	Luxembourg	Planification en cours
Service Jeunesse	SNJ	Rénovation	Projet Camping Toodlermillen	Esch-sur-Sûre	Planification en cours

Tableau n° 3 : Projets en cours Établissements scolaires et administrations

Structure	Gestionnaire	Travaux	Projets	Commune	Phase
École internationale fondamentale & SEA	EIMAB	Extension	EIMAB II	Mersch	Phase APD & Soumission
International Secondary School	LML	Nouvelle construction	ISLML Secondaire	Luxembourg (Limpertsberg)	Phase APD & Soumission
International Primary School	LML	Extension	ISLML Primaire	Luxembourg (Limpertsberg)	Phase APD & Soumission
Lycée technique du Centre	LTC	Extension	LTC-K extension	Luxembourg (Kirchberg)	Phase d'autorisation
Lycée technique du Centre	LTC	Nouvelle construction	LTC-K Hall des sports modulaire	Luxembourg (Kirchberg)	Étude de faisabilité

Structure	Gestionnaire	Travaux	Projets	Commune	Phase
École internationale Gaston Thorn secondaire	EIGT	Rénovation	EIGT - Edupôle Walferdange Bâtiment VI	Walferdange	Phase APD
École internationale Gaston Thorn primaire	EIGT	Rénovation	EIGT - ancien Eurocontrol	Luxembourg (Kirchberg)	Phase APD
École CLI Site Adam Roberti fondamentale		Nouvelle construction	CLI - Adam Roberti	Luxembourg	Étude de faisabilité
Lycée Ermesinde à Medernach	LEM	Rénovation	Al Spillschoul Medernach	Vallée de l'Ernz	Étude de faisabilité
Annexe Lycée Edward Steichen	LESC	Rénovation	Sproochenhaus Wëlwerwolz	Wilwerwiltz	Étude de faisabilité
École fondamentale - Eis Schoul	Eis Schoul	Transformation	Eis Schoul	Luxembourg (Kirchberg)	Phase APD
École européenne agréée Steinfort	À définir	Nouvelle construction	EEA - Steinfort / Kleinbittigen	Steinfort	Étude de faisabilité
École européenne agréée Schifflange	À définir	Nouvelle construction	EEA - Schifflange	Schifflange	Étude de faisabilité
École internationale Edward Steichen	LESC	Nouvelle construction / Transformation	EEA - Nocher	Goesdorf	Étude de faisabilité
Atert Lycée Rédange	ALR	Nouvelle construction	ALR - Rédange	Rédange	Étude de faisabilité

Tableau n° 4 : Conventions de bâtisses/de participation 1^{er} équipement Jeunesse

Structure	Gestionnaire	Travaux	Projets	Commune	Phase
Scouts FNEL	Les Bisons futés	Nouvelle construction	Nouveau chalet	Frisange	Phase d'exécution achevée

Tableau n° 5 : Nombre de dossiers traités AEF

Type de dossier	Nombre
Accords de participation financière	8
Refus	1
Arrêtés concernant le remboursement de la participation financière	4
TOTAL	13

Tableau n° 6 : Nombre de dossiers traités Jeunesse

Type de dossier	Nombre
Accords de participation financière	1
Refus	0
Arrêtés concernant le remboursement de la participation financière	0
TOTAL	1

Tableau n° 7 : Nombre de dossiers traités Établissements scolaires et administrations

Type de dossier	Nombre
Accords de participation financière	16
Refus	0
Arrêtés concernant le remboursement de la participation financière	1
TOTAL	17

Abréviations :

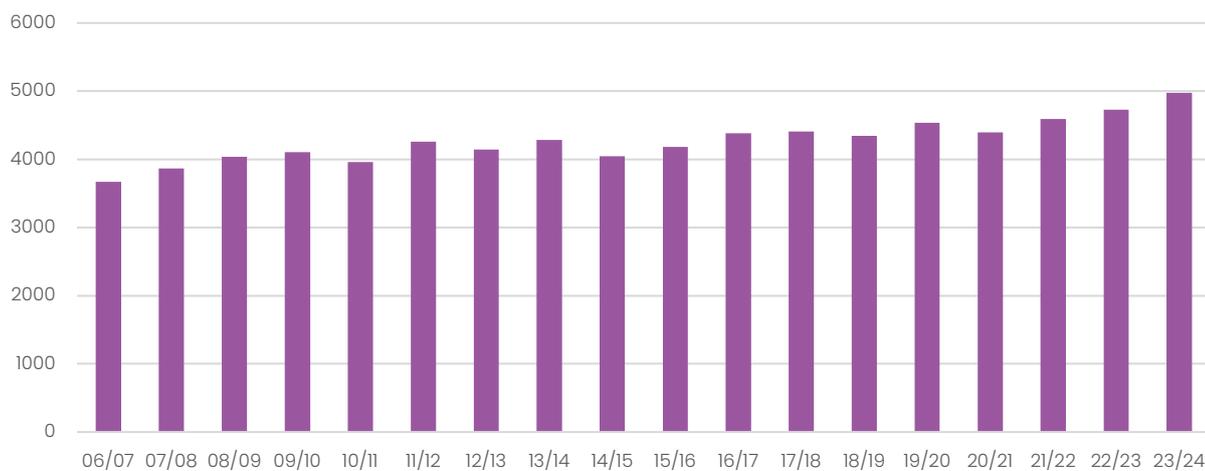
AC	Administration communale
ALR	Atert Lycée Rédange
APD	Avant-projet détaillé
APS	Avant-projet sommaire
CA	Centre d'accueil
CISP	Centre d'insertion socio-professionnelle
CNFPC	Centre national de formation professionnelle continue
CPTÉ	Centre psychothérapeutique pour enfants
CST	Centre socio-thérapeutique
CTSA	Centre pour enfants et jeunes présentant un trouble du spectre de l'autisme
EIGT	École internationale Gaston Thorn
EIMAB	École internationale Mersch Anne Beffort
FNEL	Fédération Nationale des Éclaireurs et Éclaireuses du Luxembourg
LEM	Lycée Ermesinde
LESC	Lycée Edward Steichen Clervaux
LGS	Lëtzebuerger Guiden a Scouten (Guides et Scouts du Luxembourg)
LML	Lycée Michel Lucius
LTC	Lycée technique du Centre
MiFa	Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil
MJ	Maison des jeunes
MNA	Mineurs non accompagnés
MR	Maison relais
PCA	Petit centre d'accueil
SLEMO	Service logement en milieu ouvert

Statistiques de l'éducation nationale

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉLÈVES DANS LE CYCLE 1 - ÉDUCATION PRÉCOCE

ANNÉE SCOLAIRE	ÉLÈVES
2006/2007	3 671
2007/2008	3 865
2008/2009	4 036
2009/2010	4 105
2010/2011	3 961
2011/2012	4 258
2012/2013	4 141
2013/2014	4 283
2014/2015	4 045

ANNÉE SCOLAIRE	ÉLÈVES
2015/2016	4 183
2016/2017	4 380
2017/2018	4 411
2018/2019	4 342
2019/2020	4 532
2020/2021	4 397
2021/2022	4 587
2022/2023	4 727
2023/2024	4 975



TAUX DE FRÉQUENTATION DU CYCLE 1 - ÉDUCATION PRÉCOCE DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

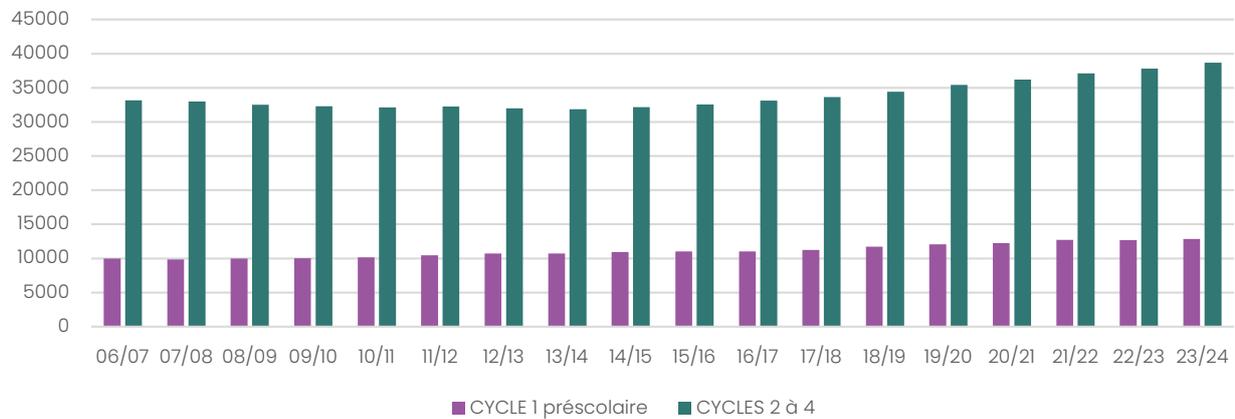
ANNÉE SCOLAIRE	ÉLÈVES	POPULATION DE 3 ANS*	TAUX DE FRÉQUENTATION
2006/2007	3 671	5 557	66,1 %
2007/2008	3 865	5 775	66,9 %
2008/2009	4 036	5 667	71,2 %
2009/2010	4 105	5 845	70,2 %
2010/2011	3 961	5 843	67,8 %
2011/2012	4 258	5 904	72,1 %
2012/2013	4 141	6 032	68,7 %
2013/2014	4 283	6 359	67,4 %
2014/2015	4 045	6 428	62,9 %
2015/2016	4 183	6 490	64,5 %
2016/2017	4 380	6 532	67,1 %
2017/2018	4 411	6 649	66,3 %
2018/2019	4 342	6 590	65,9 %
2019/2020	4 532	6 653	68,1 %
2020/2021	4 397	6 763	65,0 %
2021/2022	4 587	6 803	67,4 %
2022/2023	4 727	6 835	69,2 %
2023/2024	4 975	6 835	72,8 %

* Chiffres STATEC

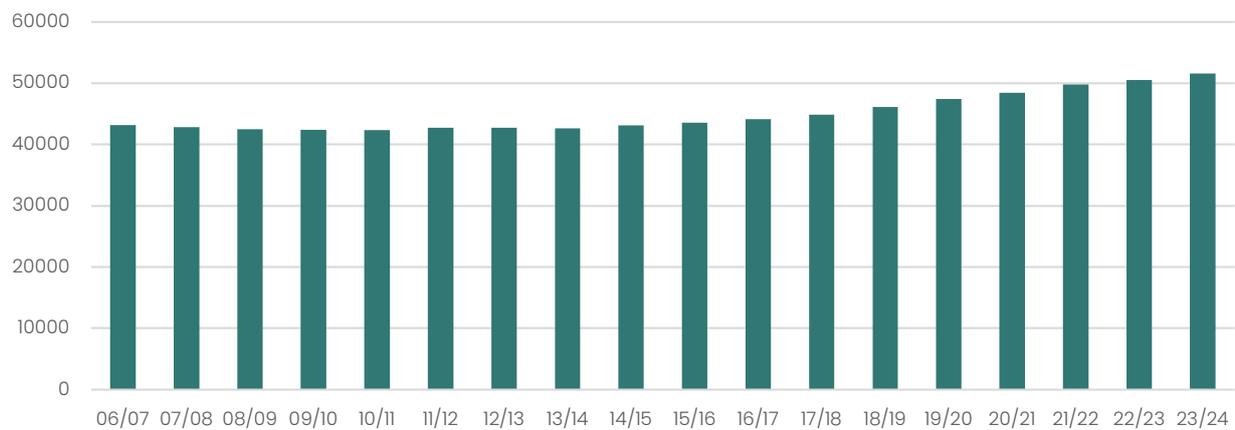
ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉLÈVES DANS LE CYCLE 1 PRÉSCOLAIRE ET LES CYCLES 2 à 4

ANNÉE SCOLAIRE	CYCLE 1 préscolaire	CYCLES 2 à 4	TOTAL
2006/2007	10 001	33 136	43 137
2007/2008	9 824	33 020	42 844
2008/2009	9 966	32 496	42 462
2009/2010	10 026	32 312	42 338
2010/2011	10 195	32 096	42 291
2011/2012	10 434	32 269	42 703
2012/2013	10 740	31 975	42 715
2013/2014	10 748	31 894	42 642
2014/2015	10 948	32 152	43 100
2015/2016	11 027	32 556	43 583
2016/2017	11 008	33 107	44 115
2017/2018	11 253	33 638	44 891
2018/2019	11 726	34 414	46 140
2019/2020	12 048	35 409	47 457
2020/2021	12 250	36 197	48 447
2021/2022	12 699	37 090	49 789
2022/2023	12 655	37 839	50 494
2023/2024	12 847	38 687	51 534

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉLÈVES DANS LE CYCLE 1 PRÉSCOLAIRE ET LES CYCLES 2 à 4



ÉVOLUTION DU NOMBRE TOTAL D'ÉLÈVES DANS LE CYCLE 1 PRÉSCOLAIRE ET LES CYCLES 2 à 4



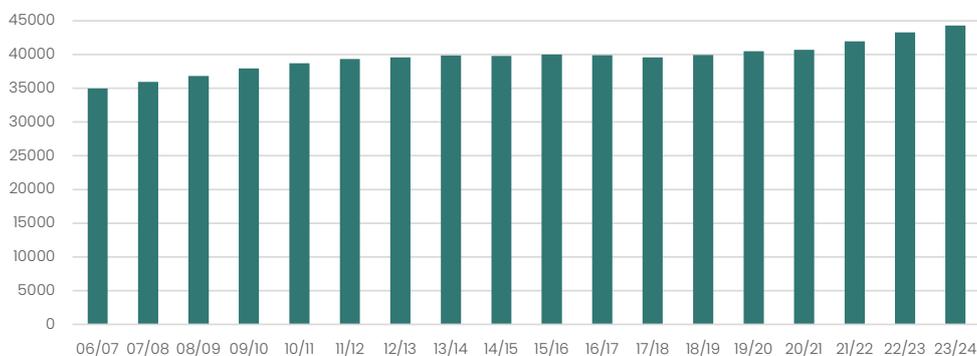
ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉLÈVES DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (formation initiale)

ANNÉE SCOLAIRE	ESC	ESG	FP	TOTAL	
2006/2007	11 693	23 277	Comptabilisée dans l'ESG*	34 970	
2007/2008	12 122	23 805		35 927	
2008/2009	12 469	24 323		36 792	
2009/2010	12 757	25 184		37 941	
2010/2011	12 825	25 879		38 704	
2011/2012	12 975	26 330		39 305	
2012/2013	12 958	26 627		39 585	
2013/2014	12 832	26 998		39 830	
2014/2015	12 607	27 152		39 759	
2015/2016	12 458	27 525		39 983	
2016/2017	12 636	27 260		39 896	
2017/2018	12 810	26 761		39 571	
2018/2019	13 255	26 676		39 931	
2019/2020	13 774	26 687		40 461	
2020/2021	14 479	20 177		6 039	40 695
2021/2022	15 294	20 861		5 784	41 939
2022/2023	16 267	21 044		5 969	43 280
2023/2024	17 167	21 076		6 036	44 279

* La formation professionnelle faisait partie de l'enseignement secondaire général dans le passé.



ÉVOLUTION DU NOMBRE TOTAL D'ÉLÈVES DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

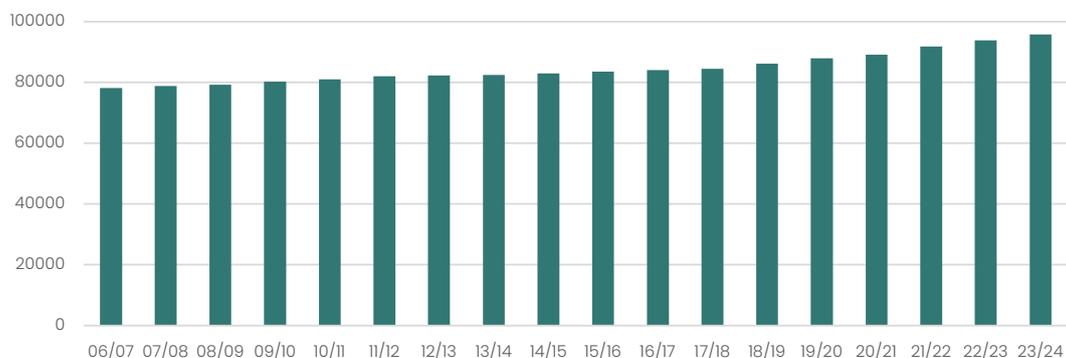


ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉLÈVES DANS L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL ET SECONDAIRE

ANNÉE SCOLAIRE	FONDAMENTAL	SECONDAIRE	TOTAL
2006/2007	43 137	34 970	78 107
2007/2008	42 844	35 927	78 771
2008/2009	42 462	36 792	79 254
2009/2010	42 338	37 941	80 279
2010/2011	42 291	38 704	80 995
2011/2012	42 703	39 305	82 008
2012/2013	42 715	39 585	82 300
2013/2014	42 642	39 830	82 472
2014/2015	43 100	39 759	82 859
2015/2016	43 583	39 983	83 566
2016/2017	44 115	39 896	84 011
2017/2018	44 891	39 571	84 460
2018/2019	46 140	39 931	86 071
2019/2020	47 457	40 461	87 918
2020/2021	48 447	40 695	89 142
2021/2022	49 789	41 939	91 728
2022/2023	50 494	43 280	93 774
2023/2024	51 534	44 279	95 813



ÉVOLUTION DU NOMBRE TOTAL D'ÉLÈVES DANS L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL ET SECONDAIRE

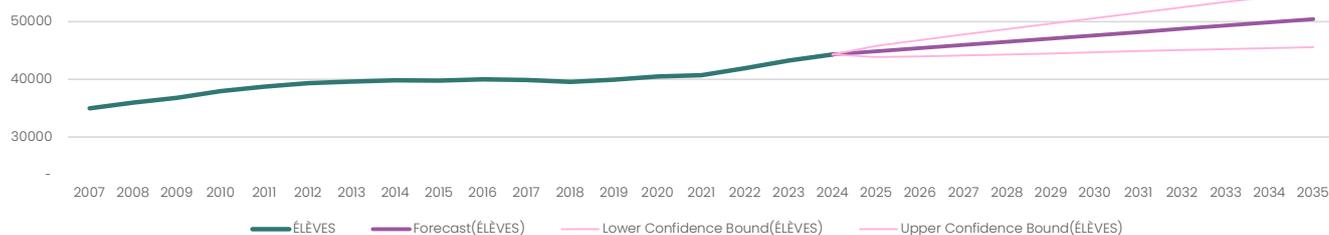


ÉVOLUTION ET PROJECTION DU NOMBRE D'ÉLÈVES DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (formation initiale)

Chiffres de fin d'année ; formation initiale ; établissements secondaires au Luxembourg
« Année 2024 » = année scolaire 2023/2024

ANNÉE SCOLAIRE	ÉLÈVES
2007	34 970
2008	35 927
2009	36 792
2010	37 941
2011	38 704
2012	39 305
2013	39 585
2014	39 830
2015	39 759
2016	39 983
2017	39 896
2018	39 571
2019	39 931
2020	40 461
2021	40 695

ANNÉE SCOLAIRE	ÉLÈVES
2022	41 939
2023	43 280
2024	44 279
2025	44 839
2026	45 399
2027	45 960
2028	46 521
2029	47 082
2030	47 642
2031	48 203
2032	48 764
2033	49 325
2034	49 885
2035	50 446

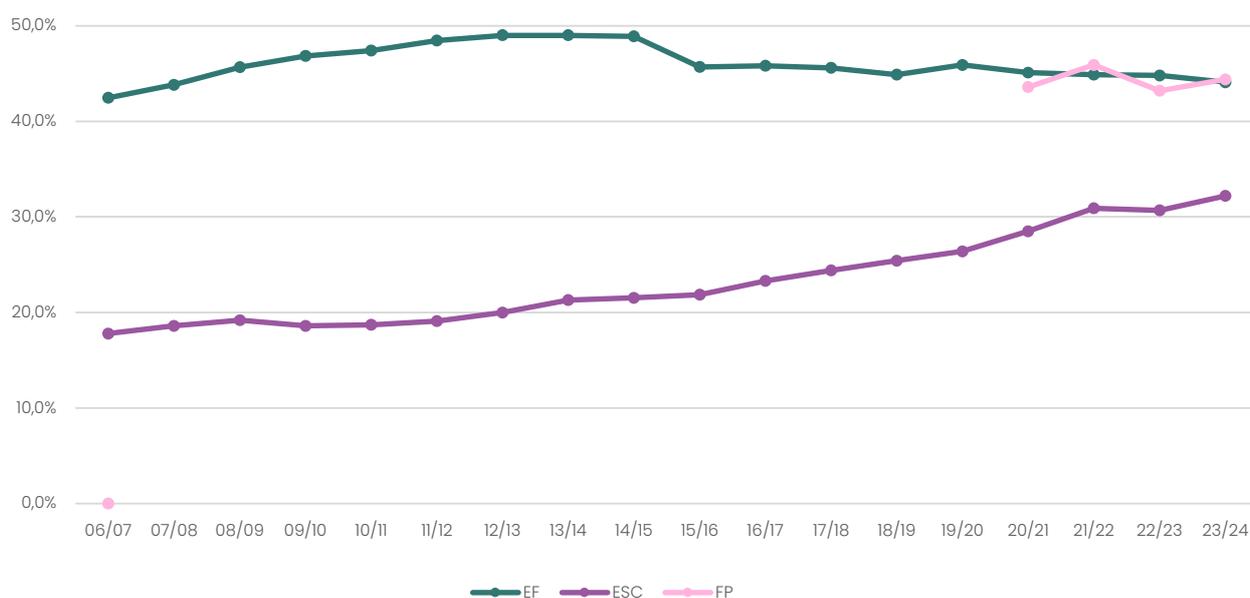


ÉVOLUTION DE LA PART DES ÉLÈVES ÉTRANGERS

ANNÉE SCOLAIRE	EF	ESC	ESG	FP
2006/2007	42,5 %	17,8 %	41,0 %	
2007/2008	43,8 %	18,6 %	42,5 %	
2008/2009	45,7 %	19,2 %	43,0 %	
2009/2010	46,9 %	18,6 %	42,5 %	
2010/2011	47,4 %	18,7 %	42,7 %	
2011/2012	48,5 %	19,1 %	43,2 %	
2012/2013	49,0 %	20,0 %	44,2 %	
2013/2014	49,0 %	21,3 %	45,3 %	
2014/2015	48,9 %	21,5 %	45,7 %	
2015/2016	45,7 %	21,8 %	46,1 %	
2016/2017	45,8 %	23,3 %	46,3 %	
2017/2018	45,6 %	24,4 %	46,2 %	
2018/2019	44,9 %	25,4 %	46,5 %	
2019/2020	45,9 %	26,4 %	45,2 %	
2020/2021	45,1 %	28,5 %	46,0 %	43,6 %
2021/2022	44,9 %	30,9 %	47,0 %	45,9 %
2022/2023	44,8 %	30,7 %	45,4 %	43,2 %
2023/2024	44,1 %	32,2 %	45,1 %	44,4 %

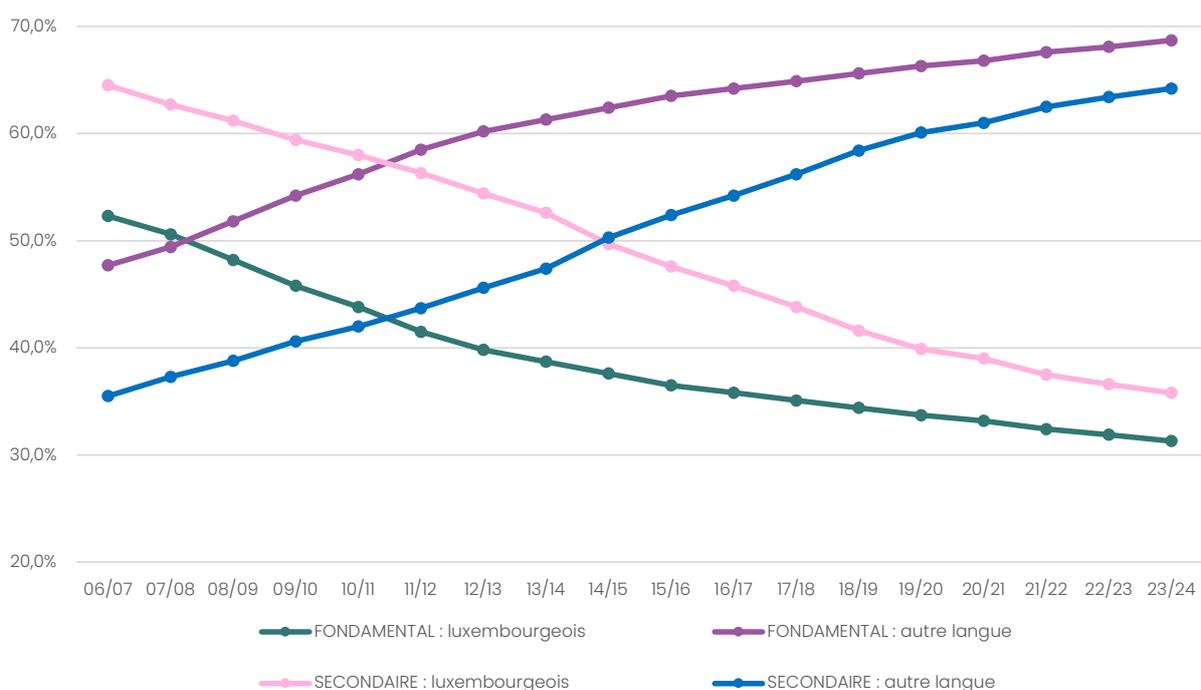
Comptabilisée dans l'ESG*

* La formation professionnelle faisait partie de l'enseignement secondaire général dans le passé.



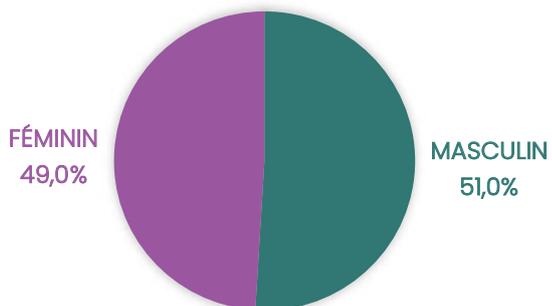
PREMIÈRE LANGUE PARLÉE DANS L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL ET SECONDAIRE

ANNÉE SCOLAIRE	FONDAMENTAL : luxembourgeois	FONDAMENTAL : autre langue	SECONDAIRE : luxembourgeois	SECONDAIRE : autre langue
2006/2007	52,3 %	47,7 %	64,5 %	35,5 %
2007/2008	50,6 %	49,4 %	62,7 %	37,3 %
2008/2009	48,2 %	51,8 %	61,2 %	38,8 %
2009/2010	45,8 %	54,2 %	59,4 %	40,6 %
2010/2011	43,8 %	56,2 %	58,0 %	42,0 %
2011/2012	41,5 %	58,5 %	56,3 %	43,7 %
2012/2013	39,8 %	60,2 %	54,4 %	45,6 %
2013/2014	38,7 %	61,3 %	52,6 %	47,4 %
2014/2015	37,6 %	62,4 %	49,7 %	50,3 %
2015/2016	36,5 %	63,5 %	47,6 %	52,4 %
2016/2017	35,8 %	64,2 %	45,8 %	54,2 %
2017/2018	35,1 %	64,9 %	43,8 %	56,2 %
2018/2019	34,4 %	65,6 %	41,6 %	58,4 %
2019/2020	33,7 %	66,3 %	39,9 %	60,1 %
2020/2021	33,2 %	66,8 %	39,0 %	61,0 %
2021/2022	32,4 %	67,6 %	37,5 %	62,5 %
2022/2023	31,9 %	68,1 %	36,6 %	63,4 %
2023/2024	31,3 %	68,7 %	35,8 %	64,2 %

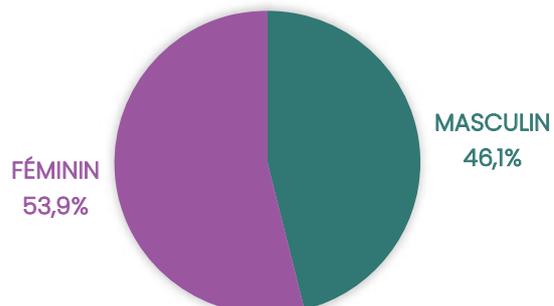


ÉLÈVES PAR SEXE 2023/2024

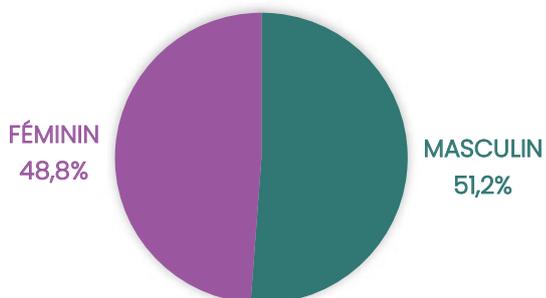
ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL



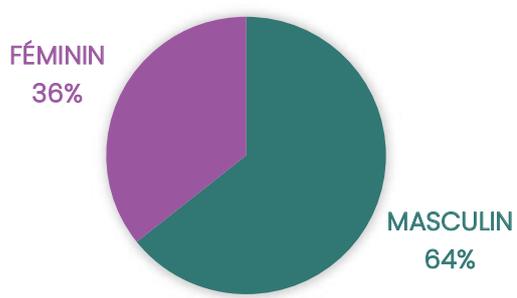
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CLASSIQUE



ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL



FORMATION PROFESSIONNELLE



PROGRESSION ET ORIENTATION DES ÉLÈVES

Admission des élèves en classe de 7^e de l'enseignement secondaire à la fin du cycle 4.2

ANNÉE SCOLAIRE	4.2 EF	7 ^e C	7 ^e G	7 ^e P	RALLONGEMENT DE CYCLE
2006/2007	4 926	2 061	2 528	294	43
2007/2008	5 076	2 067	2 658	327	24
2008/2009	5 131	2 037	2 708	360	26
2009/2010	5 095	1 939	2 674	444	38
2010/2011	5 154	1 941	2 667	474	72
2011/2012	5 268	1 943	2 720	543	62
2012/2013	5 056	1 820	2 644	538	54
2013/2014	4 798	1 685	2 470	605	38
2014/2015	4 789	1 805	2 408	525	51
2015/2016	4 769	1 797	2 417	506	49
2016/2017	4 867	1 884	2 456	504	23
2017/2018	4 825	1 967	2 477	357	24
2018/2019	4 933	2 064	2 497	362	10
2019/2020	5 003	2 034	2 629	313	27
2020/2021	5 061	2 157	2 544	331	29
2021/2022	5 225	2 199	2 613	397	16
2022/2023	5 185	2 155	2 660	352	18
2023/2024	5 297	2 250	2 607	414	26

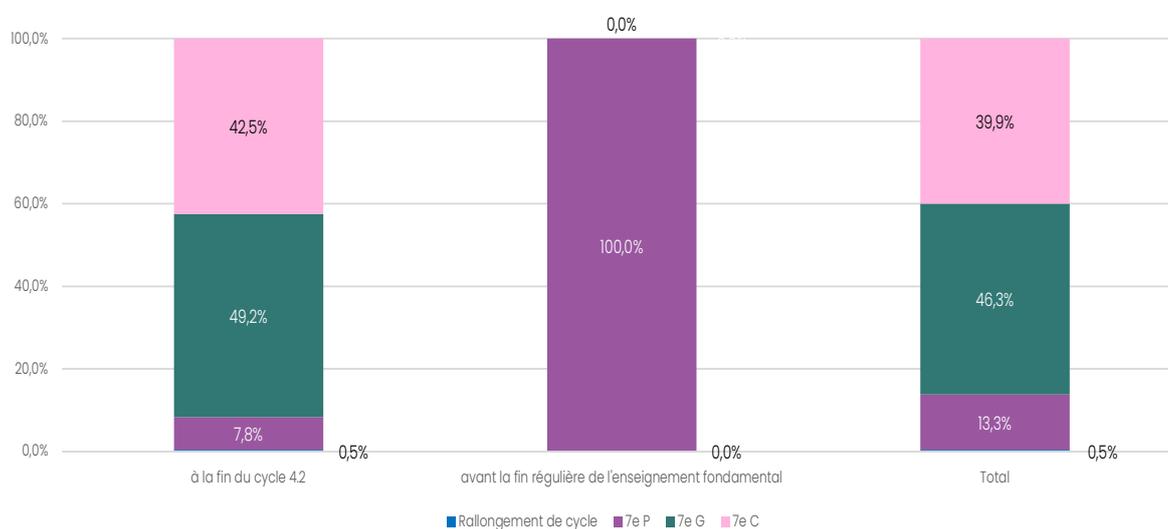
ANNÉE SCOLAIRE	4.2 EF	7 ^e C	7 ^e G	7 ^e P	RALLONGEMENT DE CYCLE
2006/2007	4 926	41,8 %	51,3 %	6,0 %	0,9 %
2007/2008	5 076	40,7 %	52,4 %	6,4 %	0,5 %
2008/2009	5 131	39,7 %	52,8 %	7,0 %	0,5 %
2009/2010	5 095	38,1 %	52,5 %	8,7 %	0,7 %
2010/2011	5 154	37,7 %	51,7 %	9,2 %	1,4 %
2011/2012	5 268	36,9 %	51,6 %	10,3 %	1,2 %
2012/2013	5 056	36,0 %	52,3 %	10,6 %	1,1 %
2013/2014	4 798	35,1 %	51,5 %	12,6 %	0,8 %
2014/2015	4 789	37,7 %	50,3 %	11,0 %	1,1 %
2015/2016	4 769	37,7 %	50,7 %	10,6 %	1,0 %
2016/2017	4 867	38,7 %	50,4 %	10,4 %	0,5 %
2017/2018	4 825	40,8 %	51,3 %	7,4 %	0,5 %
2018/2019	4 933	41,8 %	50,6 %	7,4 %	0,2 %
2019/2020	5 003	40,7 %	52,5 %	6,3 %	0,5 %
2020/2021	5 061	42,6 %	50,3 %	6,5 %	0,6 %
2021/2022	5 225	42,1 %	50,0 %	7,6 %	0,3 %
2022/2023	5 185	41,6 %	51,3 %	6,8 %	0,3 %
2023/2024	5 297	42,5 %	49,2 %	7,8 %	0,5 %

SYNTHÈSE DES ORIENTATIONS DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL VERS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Année scolaire 2023/2024

Orientations vers l'enseignement secondaire	7 ^e C	7 ^e G	7 ^e P	Rallongement de cycle	Total
à la fin du cycle 4.2	2 250	2 607	414	26	5 297
avant la fin régulière de l'enseignement fondamental	0	0	338	0	338
Total	2 250	2 607	752	26	5 635

Orientations vers l'enseignement secondaire	7 ^e C	7 ^e G	7 ^e P	Rallongement de cycle	Total
à la fin du cycle 4.2	42,5 %	49,2 %	7,8 %	0,5 %	100,0 %
avant la fin régulière de l'enseignement fondamental	0,0 %	0,0 %	100,0 %	0,0 %	100,0 %
Total	39,9 %	46,3 %	13,3 %	0,5 %	100,0 %



RETARD SCOLAIRE DANS L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL 2023/2024

Cycle 1 - précoce		
< âge normal	149	3,0 %
âge normal	4 779	96,1 %
> âge normal	47	0,9 %
Total	4 975	100,0 %

Cycle 1 - préscolaire		
< âge normal	24	0,2 %
âge normal	12 317	95,9 %
> âge normal	506	3,9 %
Total	12 847	100,0 %

Cycles 2-4		
< âge normal	755	2,0 %
âge normal	30 188	78,0 %
> âge normal	7 744	20,0 %
Total	38 687	100,0 %

ÉVOLUTION DU RETARD SCOLAIRE

ANNÉE SCOLAIRE	Cycle 1 précoce			Cycle 1 préscolaire			Cycles 2-4		
	< âge normal	âge normal	> âge normal	< âge normal	âge normal	> âge normal	< âge normal	âge normal	> âge normal
2006/2007	1,90 %	97,20 %	0,90 %	0,10 %	97,90 %	2,00 %	1,30 %	78,50 %	20,10 %
2007/2008	2,30 %	96,80 %	1,00 %	0,10 %	98,00 %	1,90 %	1,50 %	78,60 %	19,90 %
2008/2009	4,90 %	94,20 %	0,90 %	0,00 %	98,20 %	1,70 %	1,40 %	79,00 %	19,60 %
2009/2010	4,19 %	94,91 %	0,90 %	0,04 %	98,35 %	1,61 %	1,49 %	79,48 %	19,03 %
2010/2011	2,80 %	96,30 %	0,90 %	0,10 %	97,60 %	2,30 %	1,70 %	80,50 %	17,90 %
2011/2012	6,80 %	92,50 %	0,70 %	0,10 %	97,30 %	2,60 %	1,80 %	80,10 %	18,10 %
2012/2013	6,20 %	93,00 %	0,80 %	0,10 %	97,00 %	2,90 %	1,90 %	79,50 %	18,60 %
2013/2014	6,37 %	92,74 %	0,89 %	0,43 %	96,48 %	3,09 %	2,40 %	78,32 %	19,28 %
2014/2015	5,30 %	94,00 %	0,70 %	0,40 %	96,10 %	3,50 %	2,50 %	77,60 %	19,90 %
2015/2016	6,00 %	93,09 %	0,91 %	0,52 %	95,98 %	3,50 %	2,38 %	77,25 %	20,37 %
2016/2017	5,07 %	94,22 %	0,71 %	0,32 %	95,64 %	4,04 %	2,08 %	77,23 %	20,70 %
2017/2018	4,50 %	94,90 %	0,60 %	0,20 %	96,30 %	3,50 %	2,60 %	76,90 %	20,50 %
2018/2019	5,00 %	94,20 %	0,80 %	0,10 %	96,70 %	3,20 %	2,30 %	76,60 %	21,10 %
2019/2020	3,91 %	95,06 %	1,04 %	0,22 %	96,30 %	3,54 %	2,03 %	76,87 %	21,10 %
2020/2021	3,43 %	95,80 %	0,82 %	0,38 %	95,80 %	3,82 %	1,98 %	77,14 %	20,88 %
2021/2022	3,38 %	95,44 %	1,18 %	0,36 %	95,46 %	4,18 %	2,40 %	76,84 %	20,76 %
2022/2023	3,55 %	95,47 %	0,97 %	0,28 %	95,95 %	3,77 %	2,05 %	77,69 %	20,26 %
2023/2024	2,99 %	96,06 %	0,94 %	0,19 %	95,87 %	3,94 %	1,95 %	78,03 %	20,02 %

ÉVOLUTION DU TAUX DE RÉUSSITE DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CLASSIQUE (formation initiale)

ANNÉE SCOLAIRE	7 ^e	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e	2 ^e	TOTAL
2006/2007	92,1 %	87,2 %	89,5 %	90,1 %	89,8 %	91,1 %	89,9 %
2007/2008	93,7 %	90,4 %	89,5 %	88,5 %	90,5 %	90,4 %	90,6 %
2008/2009	93,1 %	89,3 %	90,4 %	89,1 %	90,4 %	90,0 %	90,4 %
2009/2010	92,6 %	90,2 %	89,4 %	87,8 %	90,8 %	90,7 %	90,3 %
2010/2011	93,4 %	91,4 %	90,5 %	89,5 %	91,9 %	91,4 %	91,3 %
2011/2012	92,5 %	89,9 %	90,0 %	88,7 %	93,1 %	92,8 %	91,1 %
2012/2013	91,9 %	92,3 %	88,5 %	88,1 %	93,3 %	92,9 %	91,1 %
2013/2014	92,7 %	90,2 %	90,6 %	88,8 %	94,5 %	94,1 %	91,8 %
2014/2015	93,1 %	90,8 %	89,5 %	86,1 %	91,2 %	91,8 %	90,3 %
2015/2016	93,2 %	92,0 %	90,5 %	85,9 %	91,5 %	91,1 %	90,7 %
2016/2017	93,1 %	90,5 %	92,2 %	89,0 %	91,9 %	90,6 %	91,2 %
2017/2018	93,5 %	91,2 %	91,6 %	87,2 %	91,0 %	90,1 %	90,8 %
2018/2019	91,3 %	91,3 %	91,3 %	90,6 %	95,3 %	94,2 %	92,5 %
2019/2020	94,4 %	93,9 %	95,1 %	95,0 %	96,7 %	96,4 %	95,1 %
2020/2021	90,8 %	90,6 %	90,1 %	89,8 %	93,1 %	94,7 %	91,4 %
2021/2022	92,5 %	90,7 %	90,5 %	92,4 %	94,3 %	94,5 %	92,3 %
2022/2023	93,3 %	92,4 %	92,3 %	92,5 %	95,5 %	95,6 %	93,5 %
2023/2024	93,6 %	92,7 %	91,5 %	92,5 %	95,1 %	94,4 %	93,2 %

ÉVOLUTION DU TAUX DE RÉUSSITE DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL (formation initiale)

À l'exclusion des classes sans promotion

CLASSES INFÉRIEURES

ANNÉE SCOLAIRE	7 ^e	6 ^e	5 ^e	TOTAL
2007/2008	86,5 %	80,1 %	80,5 %	82,1 %
2008/2009	88,0 %	81,0 %	83,8 %	84,1 %
2009/2010	86,5 %	83,2 %	83,1 %	84,1 %
2010/2011	84,3 %	83,0 %	84,6 %	84,0 %
2011/2012	85,8 %	84,0 %	86,3 %	85,5 %
2012/2013	86,7 %	84,2 %	85,6 %	85,5 %
2013/2014	85,6 %	85,5 %	87,2 %	86,3 %
2014/2015	82,3 %	83,8 %	87,3 %	85,0 %
2015/2016	86,6 %	83,5 %	88,0 %	86,3 %
2016/2017	84,3 %	84,7 %	89,4 %	86,6 %
2017/2018	97,6 %	83,4 %	89,2 %	90,1 %
2018/2019	95,0 %	95,0 %	87,0 %	91,5 %
2019/2020	95,2 %	95,4 %	81,6 %	89,1 %
2020/2021	97,2 %	96,3 %	84,3 %	91,1 %
2021/2022	97,9 %	96,0 %	82,5 %	90,6 %
2022/2023	97,7 %	97,2 %	82,7 %	90,9 %
2023/2024	97,2 %	95,3 %	83,5 %	90,6 %

CLASSES SUPÉRIEURES

ANNÉE SCOLAIRE	4 ^e	3 ^e	2 ^e	TOTAL
2007/2008	74,8 %	84,1 %	77,5 %	78,6 %
2008/2009	75,9 %	81,4 %	78,3 %	78,4 %
2009/2010	69,1 %	80,1 %	77,0 %	74,9 %
2010/2011	70,4 %	83,3 %	80,1 %	77,4 %
2011/2012	72,6 %	80,7 %	80,3 %	77,3 %
2012/2013	74,4 %	83,9 %	81,9 %	79,5 %
2013/2014	73,8 %	83,3 %	79,9 %	78,7 %
2014/2015	70,6 %	82,6 %	78,4 %	76,8 %
2015/2016	73,1 %	83,7 %	81,5 %	79,0 %
2016/2017	75,8 %	86,5 %	82,7 %	81,2 %
2017/2018	73,5 %	82,0 %	81,7 %	79,0 %
2018/2019	77,8 %	83,9 %	82,0 %	80,9 %
2019/2020	81,1 %	90,1 %	83,1 %	84,6 %
2020/2021	69,3 %	84,3 %	78,0 %	76,8 %
2021/2022	75,3 %	83,8 %	76,9 %	78,3 %
2022/2023	77,5 %	84,9 %	80,2 %	80,7 %
2023/2024	77,6 %	87,3 %	75,6 %	80,0 %

DIPLÔMES ET CERTIFICATS - RÉSULTATS 2023/2024 (formation initiale*)

DIPLÔME / CERTIFICAT	CANDIDATS	ADMIS	REFUSÉS	% ADMIS
Diplôme de fin d'études secondaires classiques*	1 693	1 523	170	90,0 %
Diplôme de fin d'études secondaires générales*	2 201	1 670	531	75,9 %
Diplôme de technicien (DT)**	604	506	98	83,8 %
Diplôme d'aptitude professionnelle (DAP)**	1 033	896	137	86,7 %
Certificat de capacité professionnelle (CCP)	163	146	17	89,6 %
Total	5 694	4 741	953	83,3 %

* La formation initiale ne comprend pas les adultes.

** Sont considérés comme candidats les élèves admissibles au projet intégré final (PIF).

ÉVOLUTION DES DIPLÔMES ET CERTIFICATS (formation initiale*)

DIPLÔME / CERTIFICAT	13/14	14/15	15/16	16/17	17/18	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23	23/24
Diplôme de fin d'études secondaires classiques*	1 550	1 651	1 599	1 526	1 533	1 484	1 580	1 411	1 393	1 444	1 523
Diplôme de fin d'études secondaires générales*	955	1 003	1 460	1 346	1 247	1 366	1 588	1 290	1 408	1 705	1 670
Diplôme de technicien			634	899	811	597	645	630	595	617	550
Diplôme d'aptitude professionnelle		1 336	1 404	1 509	1 509	1 046	1 091	1 088	1 065	925	971
Certificat de capacité professionnelle					160	157	183	149	184	153	156
Total	2 505	4 281	4 825	5 280	5 260	4 650	5 087	4 568	4 645	4 844	4 870

* La formation initiale ne comprend pas les adultes.

Suite à un changement de procédure la rétrospective a été recalculée - les chiffres peuvent différer des anciennes publications.

Coût et financement du système scolaire

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR FINANCEUR ET PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT

Financier	Enseignement fondamental	Enseignement secondaire	Enseignement secondaire général	Total
Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse	930 782 506,74 €	390 398 397,66 €	572 224 729,32 €	1 893 405 634 €
Communes	309 153 910,54 €	0 €	0 €	309 153 911 €
Administration des Bâtiments publics	571 324,84 €	43 209 498,20 €	63 265 985,01 €	107 046 808 €
Ministère de la Fonction publique	0 €	40 562,29 €	59 390,03 €	99 952 €
Ministère de la Famille	4 282 255,00 €	3 794 075,00 €	5 555 165,00 €	13 631 495 €
Ministère de la Mobilité et des Travaux publics	0 €	22 254 304,57 €	32 584 051,15 €	54 838 356 €
Ministère de la Santé	275 709,74 €	81 593,51 €	119 466,64 €	476 770 €
Landkreis Merzig-Wadern	0 €	806 962,00 €	0 €	806 962 €
Total	1 245 065 707 €	460 585 393 €	673 808 787 €	2 379 459 887 €

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR AFFECTATION ET PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT

Financier	Enseignement fondamental	Enseignement secondaire	Enseignement secondaire général	Total
Rémunération du personnel enseignant	733 723 487,24 €	315 948 321,60 €	462 350 518,15 €	1 512 022 327 €
Rémunération du personnel non enseignant	129 193 302,21 €	32 205 690,68 €	47 154 556,95 €	208 553 550 €
Autres dépenses courantes	231 202 131,17 €	66 393 067,42 €	97 299 090,97 €	394 894 290 €
Dépenses en capital	150 946 786,24 €	46 038 313,52 €	67 004 621,08 €	263 989 721 €
Total	1 245 065 707 €	460 585 393 €	673 808 787 €	2 379 459 887 €

Liste des abréviations

A-EBS	Assistants pour élèves à besoins spécifiques
ACCU	Classes d'accueil
ACEL	Association des cercles d'étudiants luxembourgeois
ADEM	Agence pour le développement de l'emploi
ANIJ	Agence nationale pour l'information des jeunes
AP	Assistant parental
APD	Avant-projet détaillé
APS	Avant-projet sommaire
APC	Nombre des prises en charge accordées
5ADF	5 ^e d'adaptation francophone
AEF	Aide à l'enfance et à la famille
AITIA	Institut étatique d'aide à l'enfance et à la jeunesse
Anefore	Agence nationale pour les programmes européens d'éducation, de formation et de jeunesse
asbl	Association sans but lucratif
ASFT	Activités sociofamiliales et thérapeutiques
ASTI	Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés
ATVA	Agence pour la transition vers une vie autonome
BNE	Foire Bildung für nachhaltige Entwicklung
BI	Baccalauréat international
BPI	Bénéficiaire de protection internationale
BPT	Bénéficiaire de protection temporaire
BTS	Brevet de technicien supérieur
CA	Centre d'accueil jour et nuit
CAAF	Cellule accueil et accompagnement des formateurs
CAI	Contrat d'accueil et d'intégration
CA(H)RE	Cellule d'accompagnement pour élèves hospitalisés ou en rémission
CAR	Commission des aménagements raisonnables
CCJF	Centre de consultations pour jeunes et familles
CCP	Certificat de capacité professionnelle
CCPÉ	Centre de coordination des projets d'établissement
CDA	Centre pour le développement des apprentissages
CDD	Centre de documentation
CDI	Centre pour le développement intellectuel
CDM	Centre pour le développement moteur et corporel
CDP	Centre de documentation pédagogique
CDSE	Centre pour le développement socio-émotionnel
CDV	Centre pour le développement des compétences relatives à la vue
CEJHP	Centre pour enfants et jeunes à haut potentiel
CEI	Centre d'éducation interculturelle
CEN	Courrier de l'Éducation nationale
CePAS	Centre psychosocial et d'accompagnement scolaires
CES	Corps européen de solidarité
CGIE	Centre de gestion informatique de l'éducation
CGDIS	Corps grand-ducal d'incendie et de secours
CI	Commission d'inclusion à l'enseignement fondamental
CIDE	Convention internationale des droits de l'enfant
CIP	Classes d'initiation professionnelle
CISP	CISP - Centre d'insertion socioprofessionnelle
CL	Centre de Logopédie
CLI	Classes d'intégration
CLIJA/CLIJAA	Classes d'accueil pour jeunes adultes pour les 16 ans et CLIJA+ pour les 17-24 ans
CN	Commission nationale des programmes
CNA	Centre national de l'audiovisuel
CNAPA	Centre National de Prévention des Addictions
CNEL	Conférence nationale des élèves du Luxembourg

CNFPC	Centre national de formation professionnelle continue
CNI	Commission nationale d'inclusion
CODIR	Collège des directeurs
COI	Cellules d'orientation et d'intégration scolaires dans les lycées
COIP	Cours d'orientation et d'initiation professionnelles
COP	Classes d'orientation professionnelle
CPTÉ	Centre psychothérapeutique pour enfants
CR / CdR	Centre de ressources
CRDPH	Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées
CRL	Croix-Rouge luxembourgeoise
CSA	Chèque-service accueil
CSEN	Conseil supérieur de l'Éducation nationale
CST	Centre sociothérapeutique
CSEE	Centre socio-éducatif de l'État
CTIE	Centre des technologies de l'information de l'État
CTSA	Centre pour enfants et jeunes présentant un trouble du spectre de l'autisme
DAES	Diplôme d'accès aux études supérieures
DAJ	Direction générale des affaires juridiques et de la coordination juridique
DAP	Diplôme d'aptitude professionnelle
DG AEF	Direction générale de l'aide à l'enfance et à la famille
DGE	Direction générale du secteur de l'enfance
DLH	Digital Learning Hub
DPE	Délégué à la protection des élèves
DPI	Demandeur de protection internationale
DT	Diplôme de technicien
EF	Enseignement fondamental
EFP	Enseignement et formation professionnels
EM	Enseignement musical
ENAD	École nationale pour adultes
ÉpStan	Épreuves standardisées
EPS	Personnel éducatif et psychosocial
EPV	Équipes de postvention en cas de crise
ERP	Espace rencontre protégé
ES	Enseignement secondaire
ESC/ESG	Enseignement secondaire classique et enseignement secondaire général
ESEB	Équipe de soutien des élèves à besoins spécifiques
ETP	Équivalent temps plein
F4F	Food4Future
FEDAS	Fédération des acteurs du secteur social au Luxembourg
FNEL	Fédération Nationale des Éclaireurs et Éclaireuses du Luxembourg
FNR	Fonds national de la recherche
GAP	Groupement d'accompagnement psychologique en milieu scolaire
I-CN	Instituteur spécialisé en compétences numériques
I-DS	Instituteur spécialisé en développement scolaire
IA	Intelligence artificielle
IAM	Identity and Access Management
ICILS	International Computer and Information Literacy Study
I-EBS	Instituteurs spécialisés dans la scolarisation des élèves à besoins particuliers ou spécifiques
IES	Institut d'enseignement socio-éducatif
IELTS	International English Language Testing System
IF	Projet Integrative Familienhilfe
IFEN	Institut de formation de l'Éducation nationale
IGSS	Inspection générale de la sécurité sociale
INAP	Institut national d'administration publique
INAPS	Institut national de l'activité physique et des sports
INFPC	Institut national pour le développement de la formation professionnelle continue
INLL	Institut national des langues Luxembourg
ISA	Intervention spécialisée ambulatoire
LGS	Lëtzebuerger Guiden a Scouten

LISER	Luxembourg Institute of Socio-Economic Research
LUCET	Luxembourg Center for Educational Testing
MAI	Ministère des Affaires intérieures
MC	Mini-crèche
MENJE	Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
MESR	Ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur
MFSVA	Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil
MJ	Maison des jeunes
MMTP	Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
MNA	Mineurs non accompagnés
MO	Maison de l'orientation
MPAA	Mesures pédagogiques assistées par les animaux
MR	Maison relais
MT	Ministère du Travail
NEET	Not in Education, Employment or Training
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OJ	Organisations de jeunesse
OKaJu	Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher
ONA	Office national de l'accueil
ONE	Office national de l'enfance
ONIS	Office national d'inclusion sociale
OEJQS	Observatoire national de l'enfance, de la jeunesse et de la qualité scolaire
PAN	Plan d'action national
PCA	Petit centre d'accueil
PDS	Plan de développement de l'établissement scolaire
RGD	Règlement grand-ducal
PFS	Passage fondamental secondaire
PL	Plurilinguisme
RNPP	Registre national des personnes physiques
S4F	Supply4Future
SCMO	Service de la coordination de la Maison de l'orientation
SCRIPT	Service de coordination de la recherche et de l'innovation pédagogiques et technologiques
SDE	Service des droits de l'enfant
SEA	Service d'éducation et d'accueil
SFA	Service de la formation des adultes
SFP	Service de la formation professionnelle
SePAS	Services psychosociaux et d'accompagnement scolaires dans les lycées
SIA	Service de l'intégration et de l'accueil scolaires
SJ	Secteur de la jeunesse
SJP	Service juridique du personnel de l'Éducation nationale
SLEMO	SLEMO - Service logement en milieu ouvert
SMS	Service de la médiation scolaire
SNEI	Service national de l'éducation inclusive
SNJ	Service national de la jeunesse
SPS	Service Psychosocial
SRD	Service de la reconnaissance des diplômes
SRR	Service de réalisation et rénovation
SSE	Service socio-éducatif
STP	Service Treff-Punkt
TDA(H)	Troubles déficitaires de l'attention
TEVA	Transition École-Vie Active
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TRF	Apprentissage transfrontalier
TSA	Troubles du spectre de l'autisme
UGDA	École de musique Union Grand-Duc Adolphe
UniPop	Université populaire
VP	Voie de préparation de l'enseignement secondaire général
ZEV	Zenter fir exzessiivt Verhalen an Verhalenssucht
ZpB	Zentrum fir politesch Bildung



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse